Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17388 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ **Dossier spécial : quand le robot devient compagnon domestique**

Etats-Unis et Europe

■ Les marchés européens dans l'attente d'une stabilisation des taux américains

■ A Washington, Jacques Chirac défend les intérêts de l'Union européenne

■ Bill Clinton attaque les subventions à l'Airbus A3XX

■ L'après-Nice : document et analyse sur un échec français

Lire pages 3, 17, 18 et 20

Calendrier : désunion à droite et à gauche

● Débat à l'Assemblée nationale sur l'inversion du calendrier électoral en 2002 ● Alain Juppé reproche à Lionel Jospin une « manœuvre de circonstance » ● L'UDF devait apporter au PS une vingtaine de voix ● Le PCF et les Verts sont contre une mesure accentuant, selon eux, la « présidentialisation » du régime

LE DÉBAT sur l'avenir des institutions et sur la proposition de loi organique inversant le calendrier électoral de 2002 a commencé, mardi 19 décembre, à l'Assemblée nationale. L'ancien premier ministre Alain Juppé (RPR) a immédiatement accusé le premier ministre d'avoir engagé cette *« manœuvre de circonstance »* pour conjurer le *« risque élevé de défaite* [de la majorité plurielle] *aux élections législatives »* et, par conséquent, sa *« mise sur la touche comme champion de la gauche à l'élection présidentielle »*. Soucieux de dissiper le sentiment qu'il aurait agi par convenance personnelle, Lionel Jospin devait lui répondre, en fin de matinée, que *« nul ne peut, quinze mois à l'avance, prévoir le résultat de l'une ou l'autre élection, ni décider à qui tel ou tel ordre pourrait profiter »*.

Il devait justifier son choix de reporter les législatives après la présidentielle en invoquant, notamment, la *« cohérence »* des institutions de la Ve République, car *« on ne peut pas faire de cette élection majeure l'élection seconde »*. Il a également assuré que ce calendrier permettrait de mieux défendre *« l'égalité des candidats »* devant le scrutin présidentiel.

Le gouvernement s'est employé, jusqu'au dernier moment, à s'assurer qu'une vingtaine de députés UDF, au moins, lui permettront d'obtenir la majorité absolue requise de 289 voix, lors du vote de ce texte, mercredi. En effet, les communistes et les Verts ont maintenu leur opposition à une réforme qui, à leurs yeux, renforce la *« présidentialisation »* du régime.

Lire page 6

A.-C. POUJOULAT/AFP

ACCORD SIGNÉ

Avocats en colère

Les avocats en grève depuis près de deux mois devaient être consultés, mardi 19 décembre, après l'accord signé, dans la nuit du lundi à mardi entre leurs représentants et le ministère de la justice. Les grévistes, qui revendiquent un doublement du montant de l'aide juridictionnelle, ont obtenu partiellement satisfaction. Une loi de refonte globale du système, qui permet l'indemnité des avocats pour la défense des plus démunis, devrait être votée en 2002.

p. 12 et notre éditorial p. 18

Le retour de l'internat

JACK LANG, ministre de l'éducation, devait présenter, mardi 19 décembre, un plan sur cinq ans prévoyant la création d'un internat de collège par département. Face à une demande croissante, ce maillage veut limiter les départs vers le privé, mieux équipé en la matière. Selon un inspecteur général, *« l'aversion de la population pour l'internat diminue »* et ce mode de scolarité répond à de nouveaux besoins des familles : parents démunis face à leur enfant, difficultés sociales, besoin de soutien scolaire. Jack Lang veut un internat favorisant *« l'intégration sociale »*. Enquête, reportage dans le Pas-de-Calais et rappels historiques.

Lire page 10

Une belle cabane au Tchoukotka pour la « famille » Eltsine

MOSCOU
de notre correspondant

La « famille » Eltsine déménage au Tchoukotka. Ce n'est pas une de ces mauvaises blagues tchouktches dont les Russes sont si friands, mais un projet politique longuement mûri et sur le point de se réaliser. Le territoire autonome du Tchoukotka est une région grande comme une fois et demie la France, à cheval sur le cercle polaire et postée en sentinelle sur le détroit de Béring face à l'Alaska. A 8 700 kilomètres de Moscou, cet enfer blanc – riche en or, pétrole, gaz et platine – eut même du mal à accueillir les camps du goulag, tant les conditions de vie y sont terribles.

C'est donc ce doux havre qu'a choisi Roman Abramovitch, l'un des membres les plus éminents de la « famille », ce cercle de conseillers occultes qui entoura l'ancien président russe. A trente-quatre ans, le jeune homme, que son entourage s'efforce de présenter comme un *« Bill Gates russe »*, pèserait 1,5 milliard de dollars. Ayant vite grandi dans l'ombre du sulfureux Boris Berezovski, M. Abramovitch contrôle Sibneft, la quatrième compagnie pétrolière du pays, la moitié de la production d'aluminium russe, quelques banques et entreprises annexes. Secret, il serait l'un des plus influents businessmen ayant su conserver des liens étroits avec le Kremlin de Vladimir Poutine.

Le 24 décembre, Roman Abramovitch sera donc élu gouverneur du Tchoukotka. L'affaire est entendue depuis que, samedi 16 décembre, Alexandre Nazarov, gouverneur sortant réputé pour son incurie, a retiré sa candidature sans explications. En octobre, il est vrai, la police fiscale avait effectué quelques recherches dans ses bureaux... Mais bien avant ce retrait, l'entourage de M. Abramovitch éclatait d'un rire franc si l'on osait évoquer sa défaite.

Car les élections en Tchoukotka ne sont pas chose très compliquée. Avec 70 000 habitants (deux fois moins qu'il y a quinze ans) et seulement 44 000 électeurs, tous obsédés par l'approvisionnement en chauffage, en essence et en nourriture, M. Abramovitch n'a pas eu à dépenser des sommes folles pour convaincre. On parle de quelques millions de dollars, sous forme de pétrole, d'alimentation et de colonies de vacances pour les enfants.

Elu, M. Abramovitch va devoir quitter son siège de député du Tchoukotka à la Douma fédérale, conquis en décembre 1999, qui lui avait – entre autres – procuré une précieuse immunité parlementaire. Or, pour le remplacer, voilà que surgit Tatiana Diatchenko, fille de Boris Eltsine et amie de Roman. L'affaire a été menée à la soviétique. La semaine dernière, M. Abramovitch visitait le centre industriel de Bilibino, perdu aux confins nord de la province.

Mardi 19 décembre, à la une de *Kommersant*, quotidien contrôlé par M. Berezovski, est justement publié un appel *« des habitants de Bilibino »* suppliant Mme Diatchenko de bien vouloir les honorer de sa présence. *« Nous sommes prêts à lancer votre candidature »*, promettent ces mystérieux « habitants » qui lui garantissent qu'elle sera élue. Au moment où la justice russe vient de clore l'affaire Mabetex, ce scandale de pots-de-vin menaçant la famille Eltsine, Tatiana a-t-elle besoin d'un si long chemin vers l'immunité parlementaire ?

François Bonnet

BRBML/YALE U.

ÉTRANGE MANUSCRIT

L'énigme du MS 408

En 1912, en Italie, Wilfrid Voynich, bouquiniste américain, découvre un étrange manuscrit dans un collège de jésuites. Conservé à l'université Yale (Etats-Unis) sous le nom de code MS 408, sans titre ni nom d'auteur, l'ouvrage, probablement du seizième siècle, est rédigé dans un alphabet et une langue inconnus, qui restent, à ce jour, indéchiffrés.

p. 26

La refondation de Mme Notat

NICOLE NOTAT

LES PARTENAIRES sociaux devaient dresser, mardi 19 décembre, un premier bilan de la « refondation sociale ». La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, défend, dans un entretien au *Monde*, la démarche de sa confédération : *« Si c'était à refaire, nous n'aurions pas d'autres choix. »*

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1220 - 7,50 F

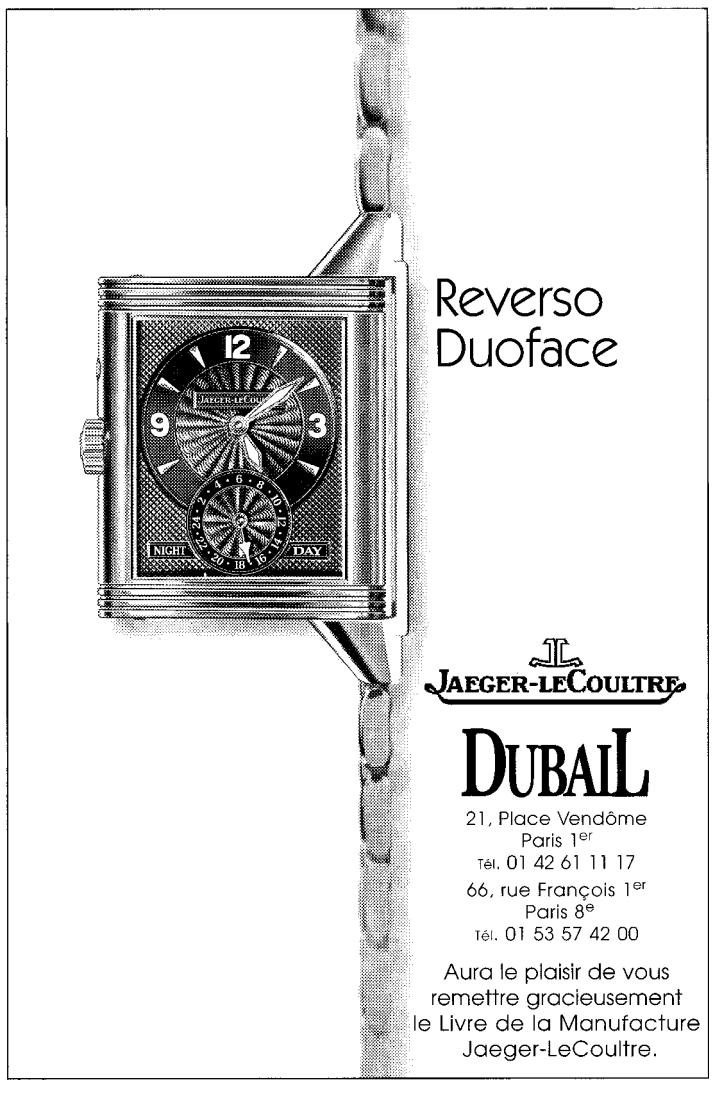

POINT DE VUE

Président, témoin ou... suspect

par Georges Kiejman

AVEC autorité, compétence et clarté, Robert Badinter a fait dans ces colonnes (*Le Monde* daté 17-18 décembre) une démonstration irréfutable. Le président de la République ne peut tirer de la Constitution et de sa seule fonction présidentielle le droit de ne pas témoigner, le droit de refuser de participer à la manifestation de la vérité.

Il est cependant un aspect des choses sur lequel Robert Badinter, volontairement ou involontairement, est passé très vite et qui tient non à la Constitution, mais au code de procédure pénale.

D'une part, en vertu de l'article 103 de ce code, tout témoin dépose sous serment. D'autre part, nul n'est tenu de témoigner contre lui-même et, en vertu de l'article 63-1 nouveau, le témoin peut choisir de se taire. La loi nouvelle sur la présomption d'innocence qui entrera en vigueur au 1er janvier prochain va accentuer la différence entre le témoin et le suspect, notamment en interdisant de placer le simple témoin en garde à vue.

Au premier abord, cela va dans le sens de Robert Badinter, qui, légitimement, souligne que tout magistrat se doit de traiter le président de la République avec le plus grand respect. Mais, si respectueusement qu'ait été posée une question, elle appelle une réponse, le choix du silence étant lui-même une forme de réponse.

Dès lors, deux situations peuvent se produire. Première hypothèse : celui qui répond n'a rien à se reprocher, et son témoignage ne peut se retourner contre lui. Deuxième hypothèse : les déclarations du témoin font de lui un suspect.

Lire la suite page 19

Georges Kiejman, *ancien ministre délégué à la justice, est avocat.*

KOBAL COLLECTION

CINÉMA ET COMÉDIE

Lubitsch, le maître

C'est un cadeau offert à tous les cinéphiles : les grandes comédies d'Ernst Lubitsch reviennent à l'affiche dans deux salles parisiennes. Six réalisateurs et comédiens célèbrent pour *Le Monde* le talent aux multiples facettes du cinéaste disparu il y a plus de cinquante ans. A noter également, parmi les sorties, l'agréable divertissement d'Alain Corneau, *Le Prince du Pacifique*.

p. 32 à 35

International	2	Tableau de bord	23
France	6	Aujourd'hui	26
Société	10	Météorologie-Jeux	30
Régions	13	Culture	32
Carnet	14	Guide culturel	35
Horizons	16	Kiosque	36
Entreprises	20	Abonnements	36
Communication	22	Radio-Télévision	37

PROCHE-ORIENT **Douze semaines après son déclenchement, la nouvelle Intifada palestinienne a déjà fait plus de morts (292 selon un décompte non officiel) que la première année de la première Intifada, en 1987. ● LES PALESTINIENS estiment que cet embrasement a permis de rappeler à Israël et au monde qu'ils ne sont pas prêts à accepter un règlement non équitable. Ils redoutent néanmoins un fléchissement de l'Autorité palestinienne lors de futures négociations avec Israël. ● A GAZA, l'armée israélienne n'hésite pas à détruire les récoltes et les habitations et à couper les routes pour assurer la sécurité des colons. ● LE CONSEIL DE SÉCURITÉ des Nations unies a rejeté, lundi 18 décembre, un projet de résolution réclamé par les Palestiniens prévoyant l'envoi d'observateurs internationaux pour protéger les populations civiles.**

En douze semaines, l'Intifada a fait plus de morts en Palestine qu'en 1987

Le bilan du nouvel embrasement des territoires, depuis le 28 septembre, est lourd : 344 victimes, dont 292 Palestiniens, et plusieurs milliers de blessés. A Gaza comme en Cisjordanie, la population voit dans ce soulèvement un appel à une solution équitable avec Israël

RAMALLAH, GAZA
de notre envoyé spécial

En quelques semaines, les affrontements entre les Palestiniens et l'armée israélienne ont fait plus de pertes humaines (292 morts) que la première année de la première Intifada, de décembre 1987 à décembre 1988. Le nombre des blessés palestiniens, qui dépasse désormais le chiffre effarant de 10 000, contre trois fois moins il y a treize ans, témoigne lui aussi du degré inouï de violence qui prévaut depuis deux mois et demi dans les territoires palestiniens occupés, pour ne rien dire de la gravité des blessures qui laisseront des centaines de Palestiniens durablement affectés. Cette sinistre comptabilité figure bien évidemment au passif de ce soulèvement qui, comme en décembre 1987, a pris une nouvelle fois de court les représentants officiels des Palestiniens.

Aussi terrible soit-il, ce passif est effacé cependant par ce que les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza tiennent pour les principaux acquis de la nouvelle Intifada : la soudaine prise de parole d'une opinion publique maintenue dans le mutisme par une Autorité palestinienne omnipotente, et la formulation claire de « lignes rouges » pour les négociations à venir, puisqu'il ne saurait y avoir de solution militaire à ce conflit. Ces « lignes rouges » résident dans le surnom donné au soulèvement en cours, l'Intifada El Aqsa, et dans les cibles choisies désormais par les manifestants, les miliciens ou les poseurs de bombes palestiniens, qui s'inspirent des méthodes qui ont fait le succès du Hezbollah libanais contre l'occupation israélienne au Liban sud.

La revendication d'une souveraineté palestinienne sur Jérusalem-Est n'est pas uniquement d'essence religieuse, mais également politique. Pour les Palestiniens, Jérusalem, c'est tout autant l'esplanade des Mosquées des musulmans, le mont du Temple pour les juifs, que la capitale à installer dans la partie orientale conquise par Tsahal en 1967. Si le tabou israélien levé à Camp David par Ehoud Barak à propos des Lieux saints a pu être salué à juste titre, l'Intifada a montré qu'il y avait encore loin jusqu'à la satisfaction des demandes palestiniennes sur ce point, et que la « générosité » israélienne perçue çà et là en Occident restait obstinément à l'écart des réalités.

PRESSION POPULAIRE

Le harcèlement pratiqué par les Palestiniens contre les colonies et les forces armées israéliennes stationnées au-delà de la « Ligne verte » de 1967 a également rappelé la réalité de l'occupation à une opinion internationale anesthésiée par sept ans de négociations infructueuses. Dénoncé par de nombreuses organisations non gouvernementales israéliennes, l'entrain expansionniste manifesté depuis un an par les colons, avec le blanc-seing de M. Barak, n'a pas peu contribué à brouiller l'image de ce dernier auprès des Palestiniens. La politique des faits accomplis menée aujourd'hui à Gaza ou en Cisjordanie n'est pas non plus de nature à convaincre les Palestiniens d'une éventuelle « générosité » israélienne sur ce sujet. Les Palestiniens estiment avoir fait une fois pour toutes leur part de concessions en limitant leurs aspirations nationales à Gaza et à la Cisjordanie. S'ils sont plus évasifs sur la question pourtant tout autant cruciale des réfugiés installés au Liban, en Syrie ou en Jordanie, ils sont désormais convaincus que sur Jérusalem, sur la physionomie de la future Palestine et le sort des colonies, l'Intifada a fait bouger les lignes de forces, jusque dans la société israélienne, et qu'une pression populaire pèse désormais sur leurs propres négociateurs.

Car les semaines de combat n'ont pas comblé le fossé creusé entre l'Autorité et son peuple. Coincé entre son statut international et la pression de son opinion publique, Yasser Arafat a exprimé par quelques gestes symboliques le consensus national provisoirement reconstruit, tout en multipliant les rencontres avec les responsables israéliens ou américains conspués par sa « rue ». Les morts de l'Intifada, plus que jamais, obligent, mais une bonne partie des Palestiniens redoutent que l'Autorité ne s'accommode une nouvelle fois de concessions jugées médiocres, et ces craintes justifient à leurs yeux de rester mobilisés. Le dilemme est particulièrement fort au sein du Fatah, le parti de Yasser Arafat, qui a pu récupérer une partie de la légitimité perdue au cours des années d'Oslo en montant en première ligne, au risque de tout perdre à nouveau en cas d'accords hâtifs.

S'ils tirent tous les mêmes leçons des dernières semaines de feu, les Palestiniens s'interrogent donc sur l'usage qui en sera fait par Yasser Arafat, et sont aussi perplexes quant aux prochaines échéances électorales israéliennes. Les reproches adressés à Ehoud Barak – et à travers lui au camp travailliste – sont terribles : la violence inédite de la répression qui, par comparaison, fait de son prédécesseur du Likoud, Benyamin Nétanyahou, un quasi-humaniste, mais aussi l'incapacité à payer le prix d'un processus douloureux, conformément à un principe édicté depuis la conférence de Madrid : la terre contre la paix. Même s'ils connaissent par cœur les différences idéologiques qui font que la gauche israélienne est fondamentalement plus ouverte aux compromis, ils devinent quel usage ils pourraient faire au niveau international du retour au pouvoir d'une droite israélienne indéfendable, arc-boutée sur des idées éculées. Faute de certitudes ou de garanties sur ses acquis, mais aussi faute de véritables alternatives, l'Intifada semble donc vouée à perdurer.

Gilles Paris

Dans la bande de Gaza, des routes bloquées, selon le bon vouloir de Tsahal...

GAZA
de notre envoyé spécial

Le taxi palestinien s'arrête à une vingtaine de mètres du blindé israélien. Il attend un signe du ser-

REPORTAGE

Tout autour de la colonie de Kfar Darom, l'armée a abattu les arbres et détruit les plantations

vant de la mitrailleuse lourde qui coiffe l'engin avant de pouvoir s'engager sur la portion de route contrôlée désormais par Tsahal. Le soldat agite la main. La route à double voie est séparée en son milieu par de lourds blocs de béton. L'un des deux côtés est réservé aux colons israéliens, l'autre aux Palestiniens. Au bout d'une centaine de mètres, nouveau blindé et nouvel arrêt, mais, cette fois-ci, l'ordre est donné de ne pas avancer. Trois véhicules, qui circulaient à vive allure de l'autre côté des blocs de béton, coupent la voie empruntée par les Palestiniens et regagnent précipitamment la colonie de Kfar Darom.

Pour la première fois de son histoire, l'étroite bande de Gaza qui subit déjà l'étouffement du bouclage est désormais sporadiquement coupée en son milieu. La route Salah-Eddine qui court de Erez, au nord, à Rafah, au sud, peut être bloquée selon le bon vouloir d'Israël. Nombreux sont les Palestiniens qui renoncent à se déplacer : il faut parfois plus de deux heures pour parcourir la trentaine de kilomètres entre Rafah et Gaza.

Depuis l'attentat meurtrier qui a touché un bus de transport scolaire pour les colons, les environs ont été labourés par les blindés et les bulldozers israéliens. Autour de la colonie et tout le long de la route empruntée par ses occupants, l'armée israélienne a systématiquement détruit les plantations et abattu les arbres susceptibles d'abriter les tireurs palestiniens. Sur plusieurs hectares, le paysage n'est plus que désolation. Khalil Salman Bachir, dont les terres avoisinent pour son malheur la colonie (*Le Monde* du 25 novembre), mesure l'étendue des dégâts. Après ses orangers, il y a huit ans, puis ses palmiers, au début de l'Intifada, ses serres ont été à leur tour ravagées par l'armée israélienne.

BATAILLE RANGÉE

« Entre le matériel et la récolte espérée, j'ai perdu environ 150 000 dollars », soupire-t-il, en montrant du doigt les restes de ses plantations, qui s'étendaient sur 10 000 mètres carrés. M. Bachir, dont la maison est régulièrement prise pour cible par l'armée israélienne, pour dissuader d'éventuels miliciens palestiniens d'y prendre position, raconte avoir subi récemment une nouvelle forme d'intimidation. *« Un soir, deux blindés israéliens se sont installés juste devant ma chambre. Ils ont fait tourner leurs moteurs toute la nuit, la maison empestait les gaz d'échappement et il n'était bien sûr pas question de protester ! »*

De Gaza à Rafah, 2 heures pour parcourir 30 km

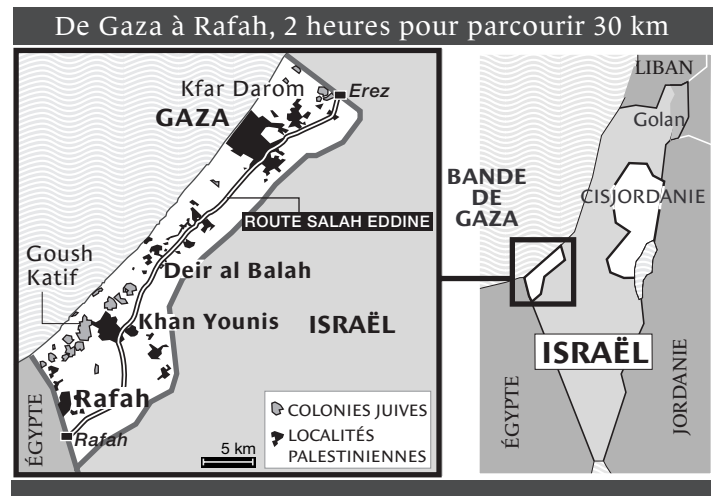

Les destructions subies par M. Bachir ont été recensées par le Centre palestinien pour les droits de l'homme qui tient une comptabilité quotidienne de ces déprédations. Figure également au rapport du jour la démolition de la maison voisine du frère de M. Bachir, jetée à bas quelques heures après que sa famille l'eut abandonnée, fatiguée par les tirs et les menaces à répétition. Une étude du centre, publiée à la fin du mois de novembre, faisait déjà état de 2 800 dunums [soit 280 hectares] de bois ou de terres cultivées de Gaza ravagés depuis le début de la nouvelle Intifada.

C'est au point de passage jouxtant Kfar Darom qu'a été tué, le 14 décembre, un militant du Mouvement de la résistance islamique Hamas, au cours d'une opération manifestement préparée avec beaucoup de minutie. Le minibus que conduisait Hani Abou Bakr s'est arrêté, puis a été encerclé par des soldats. Selon la version des Israéliens, ces derniers n'ont tiré que pour se défendre. Les Palestiniens assurent au contraire qu'ils ont ouvert le feu sitôt le véhicule immobilisé. Depuis le début des affrontements, l'armée israélienne a multiplié les éliminations physiques de cadres du Fatah, la principale composante de l'OLP, et du Hamas, à Gaza comme en Cisjordanie, *« avec l'aide d'informateurs palestiniens »* selon certains observateurs.

Un peu plus au sud, entre le camp de réfugiés de Khan Younis et le bloc de colonies de Goush Katif, la guerre dicte également sa loi. Le quartier de Toufah se trouve enclavé entre la colonie et des postes militaires qui le tiennent sous leur feu. Au bout de la rue El-Bahar qui se dirige vers la colonie, une imposante barricade de sacs de sable est escaladée pendant la journée par les jeunes gavroches palestiniens, qui défient les soldats israéliens postés en contrebas.

Si l'Intifada s'est progressivement militarisée côté palestinien, les tirs nocturnes prenant progressivement le pas sur les jets de pierres, les murs des maisons avoisinantes, piquetés d'impacts de mitrailleuses lourdes et d'obus, témoignent de la disproportion des moyens engagés de part et d'autre.

Dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 décembre, une véritable bataille rangée a opposé les Israéliens aux Palestiniens dans cette zone théoriquement sous contrôle exclusif de l'Autorité de Yasser Arafat. Des blindés sont montés à l'aube pour « nettoyer » l'endroit, poste de tir idéal pour les miliciens lorsque la nuit vient. Mais la riposte palestinienne a été forte. *« Par haut-parleurs, il a été ordonné aux hommes disposant d'armes de défendre le camp »*, raconte un témoin. Devant le feu nourri, les blindés ont préféré opérer un retrait en bon ordre. Quatre policiers palestiniens ont été tués au cours des affrontements.

Avec Khan Younis, la localité de Rafah, à l'extrémité sud, constitue actuellement l'autre point le plus chaud de la bande de Gaza. La « porte de Salah-Eddine » bute sur le *no man's land* qui sépare la bande de Gaza de l'Egypte. Le point de passage a été déplacé à l'intérieur des terres et un mur surmonté de grillages et de fils barbelés condamne l'ancienne frontière. L'armée israélienne y est soumise depuis le début de la nouvelle Intifada à une pression constante.

G. P.

L'ONU rejette l'envoi d'une mission d'observateurs

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les Palestiniens ont subi un échec au Conseil de sécurité de l'ONU qui a rejeté, lundi 18 décembre, le déploiement d'observateurs internationaux au Proche-Orient. Contre l'avis d'une majorité des pays membres du Conseil, ils avaient quand même insisté, avec le soutien des pays non alignés, sur la mise au vote d'un projet de résolution demandant la création d'une mission d'observation internationale qui, comme prévu, n'a pu recueillir que huit votes favorables, et sept abstentions dont celles, notamment, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie pour lesquels le moment choisi, à la veille de contacts prévus à Washington, mardi, était *« inopportun »*.

Il n'en demeure pas moins que, pour la première fois, aucun pays, pas même les Etats-Unis, ne s'est prononcé contre l'idée d'une mission d'observation de l'ONU dans les territoires palestiniens. Reflétant le point de vue des abstentionnistes, l'ambassadeur français, Jean-David Levitte, a dit : *« La France estime que le moment choisi, compte tenu de la reprise des négociations bilatérales, n'est pas le plus favorable. Nous aurions préféré attendre le résultat des discussions avant de nous prononcer. C'est pour cette raison seulement que la France s'abstient, mais elle ne renonce en rien au projet d'envoi d'observateurs qui est plus que jamais nécessaire. »*

Paris, qui est à l'origine de l'idée d'un groupe d'observateurs, avait avec la Grande Bretagne tenté – en vain – depuis plusieurs jours de dissuader les Palestiniens de mettre leur texte aux voix, parce qu'il n'avait aucune chance d'être adopté *« pour l'heure »*, les Américains ayant clairement dit qu'ils opposeraient leur veto, dans la mesure où pour eux, l'accord d'Israël est la condition préalable à la création d'un groupe d'observateurs.

SATISFACTION ISRAÉLIENNE

« C'est une triste journée pour le Conseil de sécurité qui ne devient actif que lorsqu'il a affaire avec les ennemis des Etats-Unis », a commenté après le vote le représentant palestinien à l'ONU, Nasser El Kidwa. *« Cela fait deux mois que nous avons ce texte en mains. Ne pas le soumettre au vote aurait été fuir nos responsabilités et absoudre le Conseil de sécurité de ses obligations »*, a-t-il ajouté. Quant à la reprise des négociations à Washington et aux contacts que les deux parties devaient avoir, à partir de mardi, avec l'administration américaine, ils serviront, à ses yeux, *« à démontrer que Washington n'a même pas un minimum de neutralité dans cette affaire »*. L'ambassadeur israélien, Yehuda Lancry, qui, dans son intervention au Conseil, a accusé le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, d'avoir *« délibérément »* encouragé l'Intifada, affichait une satisfaction évidente après le vote. Le Conseil de sécurité, a-t-il dit, *« a finalement pris une décision sage permettant la reprise des négociations »*.

Tandis que jusqu'ici, M. Lancry opposait un refus *« catégorique »* de son gouvernement à une présence internationale en Palestine, il s'est dit ce lundi *« prêt à envisager une telle possibilité, à condition que la décision du déploiement des observateurs soit prise par Israël et les Palestiniens »*.

Au nom des pays arabes qui ont soutenu la mise aux voix de la résolution, un ambassadeur a expliqué au *Monde* : *« Nous comprenons l'abstention de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie mais ils doivent aussi comprendre que le niveau de frustration chez les palestiniens devenait insoutenable. C'est pour cela que le texte devait être soumis au vote »*, a-t-il ajouté. Bien que l'idée d'une présence internationale soit désormais acquise, a-t-il souligné, *« aucun pays, pas même la France, n'était prêt à fournir un calendrier pour sa mise en œuvre... »*.

Afsané Bassir Pour

Communiqué

Vedette Industries rappelle une montre de marque TROPHY

La société Vedette Industries rappelle une montre de marque "TROPHY", chronomètre à aiguilles muni d'un bracelet à maillons, portant le numéro de série T650073 au dos du boîtier, vendue entre le 26 octobre et le 9 novembre 2000, au prix de 249 F, dans les magasins Carrefour.

Cette montre peut présenter un danger pour la santé, compte tenu d'une faible radioactivité au niveau du bracelet, contraire à la législation en vigueur et en particulier au code de la consommation.

Ces montres ne doivent pas être détruites, mais rapportées à l'accueil d'un magasin Carrefour où elles seront remboursées.

Pour tous renseignements :
Vedette Industries
Tél. : 03 88 02 18 18

George W. Bush cherche un terrain d'entente avec le président de la Réserve fédérale

Une baisse des taux directeurs de la Fed est à l'étude

A l'occasion de sa première visite officielle à Washington en tant que président élu, le républicain George W. Bush s'est entretenu, lundi 18 décembre, avec le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Celui-ci a critiqué le projet de réduction fiscale de M. Bush qui a réaffirmé, de son côté, qu'il entendait bien le réaliser. La Fed devait se prononcer, mardi, sur une éventuelle baisse de ses taux.

ALORS QUE le comité monétaire de la Réserve fédérale (Fed) devait se réunir mardi 19 décembre et se prononcer sur une éventuelle baisse de ses taux directeurs, le président élu, le républicain George W. Bush, a rencontré lundi à Washington le patron de la Fed, Alan Greenspan, un autre républicain, avec lequel il entretient un désaccord de fond sur la politique économique à suivre.

Signe de l'importance que M. Bush attache à la relation qu'il doit créer avec le président de la Fed, Alan Greenspan a été la première personnalité avec laquelle il s'est entretenu à Washington. A l'issue d'un petit-déjeuner de quarante-cinq minutes, le président élu a multiplié les compliments à l'intention de son interlocuteur. Les deux hommes sont conscients que l'atterrissage de la croissance américaine pourrait n'être pas aussi « *doux* » que prévu. Nombre d'indicateurs de conjoncture manifestent, en tout cas, la prudence des consommateurs et des investisseurs, alors que les marchés financiers américains restent hésitants. M. Bush en tire argument pour faire valoir que sa proposition d'une volumineuse baisse des impôts – 1 300 milliards de dollars sur dix ans – est précisément le remède dont l'économie américaine a besoin pour ne pas chuter trop brutalement.

RÉDUCTION FISCALE

Il a réaffirmé sa position, lundi, lors d'une série d'entretiens avec les chefs des groupes parlementaires républicain et démocrate au Congrès, assurant que son programme ne relevait pas de la rhétorique de campagne et qu'il entendait le faire appliquer. « *Je dis les choses parce que j'y crois*, a-t-il observé, *et je crois toujours que cette réduction fiscale est la chose qu'il faut faire* ». Dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Time*, le président élu déclare : « *je ne suis pas prêt à transiger sur l'ampleur* [de cette réduction fiscale], *je pense que c'est le bon niveau (...) il y a des signes d'inquiétude sur l'évolution de notre économie et une baisse fiscale est une sorte de police d'assurance contre un retour de conjoncture* ».

M. Greenspan s'est prononcé contre une pareille réduction des impôts. Il estime, comme les démocrates, que tout surplus budgétaire doit prioritairement être affecté à l'allégement de la dette publique fédérale. Faute d'avoir le soutien de M. Greenspan à ce sujet, M. Bush souhaiterait obtenir une baisse des taux directeurs de la Fed. Le *New York Times* écrivait, mardi, jour de la réunion du comité monétaire de la Fed, que le candidat de M. Bush au poste de secrétaire au Trésor, Paul O'Neil, l'ancien président de la firme Alcoa, était partisan d'une baisse des taux.

En 1991, M. Greenspan était entré en conflit avec l'administration du président George Bush (père). Elle avait reproché au patron de la Fed une politique monétaire trop sévère, alors que l'économie peinait à sortir de la récession. L'entourage de l'ancien président a même assuré que la croissance anémique qui en avait résultée avait participé de la défaite électorale de ce dernier face à Bill Clinton. Durant ses huits années à la Maison Blanche, celui-ci a, en revanche, entretenu les meilleures relations avec M. Greenspan.

Benyamin Nétanyahou forcé de jeter l'éponge

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'instinct de survie a joué et, avec lui, les prudences des députés rétifs à de nouvelles élections législatives. Dans la nuit du 18 au 19 décembre, une majorité d'entre eux ont refusé l'autodissolution à laquelle les invitaient les partis de droite, sonnant du même coup le glas des aspirations de Benyamin Nétanyahou à revenir rapidement à la tête du gouvernement israélien.

Réintégré précipitamment dans le jeu politique après la fracassante démission, le 9 décembre, d'Ehoud Barak, « Bibi » avait fait acte de candidature dès le lendemain, précisant qu'il ne se présentait qu'à la condition que soient organisées de nouvelles élections législatives. Dans la complexe, et passablement confuse, législation électorale israélienne, la démission d'un premier ministre n'entraîne en effet que l'élection d'un éventuel successeur, laissant le Parlement en l'état.

Or avec une chambre morcelée comme elle l'est aujourd'hui, tout premier ministre a du souci à se faire. Ehoud Barak l'a appris à ses dépens. Ambitieux mais non suicidaire, Benyamin Nétanyahou demandait donc aux députés d'autodissoudre la Knesset, afin de convoquer de nouvelles élections législatives. Par 68 voix contre 48 et une abstention, ceux-ci ont refusé. Respectant ses engagements maintes fois répétés, l'ancien premier ministre israélien, dans une lettre envoyée dès mardi matin au président de la commission électorale du Likoud, a annoncé son forfait, laissant à Ariel Sharon le soin de défendre les couleurs du parti, lors de la prochaine élection du premier ministre prévue le 6 février 2001.

BONNE NOUVELLE POUR BARAK

C'est, une fois de plus, le parti ultraorthodoxe Shass qui a fait la décision. Sympathisant déclaré de M. Nétanyahou, mais doutant du loyalisme de ses électeurs, dont une bonne partie sont des transfuges du Likoud, le Shass, qui compte dix-sept députés, avait à choisir entre la carrière de M. Nétanyahou et une élection législative où il n'est pas sûr de retrouver toutes ses voix. Depuis plusieurs jours, « Bibi » faisait le siège de ses responsables, apparemment fort divisés sur la marche à suivre. Le groupe parlementaire avait finalement annoncé qu'il soutiendrait le vote d'un amendement, permettant à un non-parlementaire de faire acte de candidature à l'élection spéciale du premier ministre, ce qui ne concernait que M. Nétanyahou, seul candidat à être dans ce cas. L'amendement a été voté dans la nuit de lundi à mardi, mais il n'avait déjà plus d'objet.

Quelques heures auparavant, le Conseil des sages de la Thora, assemblée de pieux vieillards qui dirigent le Shass, avait décidé que le parti ne voterait pas en faveur de la dissolution. Son refus a provoqué le rejet du texte, obligeant M. Nétanyahou à jeter l'éponge. Ces péripéties constituent une bonne nouvelle pour M. Barak. En l'état actuel des choses, les sondages prédisent sa défaite face à Ariel Sharon, actuellement seul candidat de la droite à lui disputer son poste. Mais s'il avait eu à affronter Benyamin Nétanyahou, l'issue, d'après les mêmes sondages, aurait été nettement plus sévère.

En attendant, Ehoud Barak va pouvoir aborder les négociations israélo-palestiniennes avec un peu plus de marge de manœuvre sur le front intérieur. Les pourparlers, qui, dès mardi, pourraient commencer à la base aérienne de Bolling, aux Etats-Unis, sont des discussions préparatoires qui doivent décider si les parties sont mûres pour un prochain sommet américano-israélo-palestinien. L'évolution des discussions aura des conséquences immédiates sur le résultat des élections israéliennes dans la mesure où Ehoud Barak, accord de paix ou pas, a déjà annoncé qu'il ferait de sa campagne un référendum pour la paix.

Comme de coutume, l'annonce de la reprise des pourparlers a suscité en Israël une salve de spéculations. Dès le soir de sa démission, ses émissaires ont rencontré secrètement leurs homologues palestiniens à Tel-Aviv pour examiner la reprise du dialogue. Dans la même semaine, deux autres rencontres ont suivi, à Tel-Aviv et à Gaza. Les Palestiniens répètent que les pourparlers se mènent dans le cadre traditionnel de leurs revendications concernant la restitution des territoires occupés par Israël en juin 1967 et le droit au retour des réfugiés. Quant aux Israéliens ils refusent de dévoiler les nouvelles propositions faites à Yasser Arafat.

Mais plusieurs indiscrétions commises ces derniers jours permettent de mieux cerner ce qui se joue : une concession israélienne sur Jérusalem, en échange d'une concession palestinienne sur le dossier des réfugiés. D'après la télévision israélienne, les Israéliens, par une lettre qui serait donnée à Bill Clinton, seraient disposés à placer sous « *souveraineté divine* » le mont du Temple, que les musulmans appellent Haram El Sharif. Ce subtil distingo permettrait d'abandonner *de facto*, sans le dire *de jure*, la souveraineté israélienne sur le lieu, contournant ainsi l'une des plus épineuses difficultés du dernier sommet de Camp David.

Dans une lettre analogue, les Palestiniens réaffirmeraient leurs droits sur le lieu, mais ils s'abstiendraient d'en faire une condition à la reprise du dialogue. Dans les faits, l'endroit serait, comme aujourd'hui, géré par le Waqf, l'administration des biens religieux musulmans. Mais selon d'autres sources, ce serait la police palestinienne qui y maintiendrait l'ordre. Un drapeau palestinien et un passage permettant aux musulmans d'atteindre l'esplanade des Mosquées, sans contrôle israélien, compléteraient le dispositif qu'Américains et Européens pressent Yasser Arafat d'accepter.

Georges Marion

Ariel Sharon ne viendra pas à Paris

Le chef du Likoud, le principal parti de la droite israélienne, Ariel Sharon, qui aurait dû venir à Paris le 19 décembre, à l'invitation du Likoud de France, a annulé sa visite en raison de la situation politique en Israël, a annoncé ce dernier. Une première visite prévue pour le 13 octobre avait déjà été annulée sans explications. Mais le premier ministre français, Lionel Jospin avait alors déclaré que Paris avait *« à cet égard, fait connaître son sentiment de façon discrète »*. Un collectif d'organisation non gouvernementales, « La Coordination pour la Palestine », auquel s'est joint le « Collectif (récemment constitué) des citoyens d'origine juive et arabe pour la Palestine » ont estimé dans un communiqué que la visite du *« criminel »* Sharon était intolérable. Sa visite-provocation, le 28 septembre, sur l'esplanade des Mosquées a mis le feu aux poudres en Palestine.

Jacques Chirac a fait ses adieux à Bill Clinton

Sa rencontre avec George W. Bush n'a fait l'objet d'aucun débat de fond

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Jacques Chirac qui était venu, lundi 18 décembre à Washington, pour faire ses adieux à Bill Clinton dans le cadre d'un sommet semestriel euro-américain, a rencontré le président élu George W. Bush, alors qu'aucun entretien n'était prévu au programme officiel. Les deux hommes se sont parlés pendant trois quart d'heure, à la résidence de l'ambassadeur de France. Condoleezza Rice, future conseillère pour la sécurité nationale, et Anrew Card, futur secrétaire général de la Maison Blanche, étaient présents lors de la rencontre, mais Romano Prodi, le président de la Commission européenne présent pour le sommet, n'était pas de la partie.

Ce premier échange transatlantique de la nouvelle ère Bush intervient dans un contexte particulier : l'arrivée des Républicains au pouvoir qui suscite un certain nombre d'interrogations, voire d'inquiétudes en Europe. Dans une tribune publiée lundi 18 décembre au matin dans le *Washington Post*, le président Jacques Chirac a adressé au nouveau locataire de la Maison Blanche un message dénué d'ambiguïté exaltant *« une Amérique qui tourne le dos à la double tentation du repli sur soi et de l'unilatéralisme et qui joue tout son rôle dans les grandes organisations internationales, des Nations unies à l'Organisation mondiale du commerce »*.

PREMIÈRE APPROCHE AMICALE

Jacques Chirac, qui s'exprimait à Washington en tant qu'actuel président de l'Union européenne, souhaite savoir si la nouvelle administration américaine ne va pas se traduire par un retour de l'isolationnisme américain. La rencontre avec celui que Jacques Chirac appelle *« George Bush junior »* a rassuré, du moins dans un premier temps, le président français. Au lieu de parler des sujets qui fâchent les Européens (à commencer par le projet NMD de bouclier antimissiles américains, ou encore la possibilité d'un recul de la présence américaine au Kosovo ou en Bosnie), les deux hommes ont échangé leurs vues sur le Proche-Orient, la Russie, mais aussi sur l'avenir des économies d'énergie dans les pays développés... Bref, une première approche amicale et informelle plutôt qu'un vrai débat de fond.

Ces débats de fond, du reste, n'étaient pas au rendez-vous de ce sommet transatlantique semestriel, handicapé dans ses décisions par le départ de l'administration démocrate sortante. Du coup la réunion a pris le ton d'une cérémonie d'adieux à Bill Clinton, auquel Jacques Chirac a rendu hommage en disant que *« sans lui, la construction européenne n'aurait pas exactement été ce qu'elle a été. »* Pour le président américain sortant, l'Europe a toujours été une terre familière. Il a répété, lundi à Washington, combien lui tenait à cœur la construction de l'Europe, dont il a chaleureusement vanté les mérites en même temps qu'il saluait le renforcement de l'OTAN et l'action commune des Européens et des Américains dans les Balkans depuis dix ans.

Quel sera l'avenir des relations transatlantiques avec son successeur, George W. Bush ? *« Elles seront vraiment bonnes »*, a assuré Bill Clinton en soulignant qu'il y aurait *« bien sûr »* des conflits commerciaux entre les Etats-Unis et l'Europe mais qu'au fond ces *« problèmes de luxe »* n'empêchaient en rien la relation transatlantique d'être solide, durable, ancrée sur des valeurs communes de liberté et de démocratie...

Les Européens se sont donc contentés de répéter, selon les mots de Jacques Chirac, que les *« décisions majeures prises à Nice »* en matière de défense européenne commune avaient pour conséquence de *« renforcer l'Alliance et la stabilité »* du monde libre, dans un esprit de *« partage du fardeau »* allant forcément dans le sens des intérêts américains. En dehors de ce sujet hypersensible, Américains et Européens ont publié une déclaration, à l'issue du sommet, visant à promouvoir des normes communes en matière d'exportations d'armements et un contrôle plus strict des pays destinataires des ventes d'armes.

BLOCAGES COMMERCIAUX

Sur l'économie, il n'est question – encore et toujours – que des conflits commerciaux entre les deux rives de l'Atlantique, sans qu'aucune avancée réelle ne soit enregistrée. Pour rassurer l'opinion publique, les dirigeants européens et américains rappellent que ces conflits ne portent que sur 1 à 2 % des échanges transatlantiques, bref une broutille... Ce qui n'a pas empêché les délégations, dans les coulisses du sommet de Washington, de ferrailler comme à leur habitude sur les bananes et le bœuf aux hormones. Blocage également sur les questions liées à l'environnement, après l'échec du sommet de La Haye. *« Il faut relancer d'une façon ou d'une autre les négociations sur les gaz à effet de serre »* a simplemnt dit Jacques Chirac à l'issue du sommet. Le matin-même, le *New York Times* publiait un éditorial amer sur le peu de convictions manifesté par George W. Bush en matière de politique de l'environnement.

Le seul dossier qui avance vraiment est celui du commerce électronique, avec l'adoption à Washington d'un texte visant à une meilleure protection du consommateur en cas de différend avec son fournisseur (ce document fait suite à un accord transatlantique, intervenu cet été, sur le respect des données personnelles dans les échanges sur internet).

Au total, le sommet de Washington aura permis de constater une fois de plus de quoi sont faites les relations transatlantiques : au-delà de la concurrence économique féroce qui les oppose, les deux pans du monde occidental cherchent à trouver sur tous les sujets, sinon des solutions, du moins un langage commun.

Lucas Delattre

Controverse sur l'aide au développement

Les questions de l'aide au développement occupent une place inédite dans les contentieux transatlantiques. Cela s'est vérifié, lundi 18 décembre, à l'occasion du sommet entre l'Union européeenne et les Etats-Unis. La semaine dernière, Bill Clinton avait reproché aux Européens de pratiquer avec la Politique agricole commune (PAC) une politique de subventions qui finissait par être très dommageable aux intérêts du tiers-monde, ces derniers se voyant privés de débouchés agricoles en Europe. Le président Chirac a ironisé, lundi, sur la *« réflexion généreuse »* de Bill Clinton, en soulignant que les subventions agricoles augmentaient plus vite aux Etats-Unis qu'en Europe et qu'il fallait en priorité augmenter l'aide au développement en faveur des pays pauvres et *« aider ces pays à produire ce qui peut être commercialisé... »* Européens et Américains se sont par ailleurs entendus pour joindre leurs efforts pour aider les pays les plus pauvres dans la lutte contre le sida. – *(Corresp.)*

■ **Le collège électoral a confirmé**, lundi 18 décembre, l'élection de George W. Bush à la présidence des Etats-Unis, selon un décompte fait par les télévisions américaines dans les 50 Etats américains et à Washington. M. Bush a obtenu, comme prévu 271 voix, une de plus que la majorité requise de 270 grands électeurs sur les 538 que compte le collège. Il n'y aura pas de confirmation officielle de ces résultats avant qu'ils ne soient proclamés le 6 janvier par le président du Sénat, a précisé la porte-parole du registre fédéral, Suzan Cooper. – *(AFP.)*

Abdurrahman Wahid entend instaurer un authentique régime présidentiel en Indonésie

Dans un entretien au « Monde », il annonce une réforme de la Constitution

Alors que de graves conflits affectent plusieurs provinces indonésiennes, la scène politique est dominée, depuis des mois, par les querelles entre un président affaibli et des parlementaires qui l'accusent de tous les torts. Le président Wahid convaincu d'une nécessaire séparation des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif a annoncé dans un entretien exclusif au *Monde* une réforme de la Constitution.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Elu voilà un peu plus d'un an par un collège électoral restreint selon un système hérité de l'autocrate Suharto, le président Abdurrahman Wahid annonce vouloir établir un véritable système présidentiel en Indonésie, ce qui représenterait une rupture complète avec plus de trois décennies d'autoritarisme et mettrait fin à la confusion actuelle.

Dans un entretien exclusif au *Monde*, au cours d'une visite privée à Bangkok le week-end dernier, il déclare qu'il proposera *« en 2002 un amendement à la Constitution de 1945 pour que le président soit élu au suffrage universel direct en 2004 ». « Je m'en tiens à l'esprit de la Constitution. Un parti pourra tout perdre ou tout gagner. Le problème est que notre système actuel ne fonctionne pas. Le Parlement veut en revenir au système parlementaire depuis la démission de Suharto en 1998 »*, dit-il. Dans les années 50, soit au lendemain de l'indépendance, une expérience de parlementarisme avait échoué et débouché sur la « démocratie guidée » de Sukarno et, quelques années plus tard, sur la prise du pouvoir, dans un bain de sang, par le général Suharto.

INGÉRENCE SYSTÉMATIQUE

Le président Wahid a été élu en octobre 1999 par un collège électoral formé par l'Assemblée nationale (DPR, dont 462 membres sur 500 ont été élus en juin de la même année au suffrage universel, le reste étant désigné par l'armée et la police) et par 200 délégués supplémentaires nommés. Ce collège, intitulé Assemblée consultative du peuple (MPR), est en outre chargé de définir les *« grandes orientations »* du gouvernement. Ce système, estime le président indonésien, est incohérent. *« Mus par des ambitions personnelles, des parlementaires veulent que je me retire. Mais, dans ce cas de figure, deux mois après mon départ, mon éventuel successeur subirait un sort identique... C'est terrible »*, explique-t-il. Selon ce projet d'élection au suffrage universel du chef de l'Etat, à la fin du mandat de cinq ans du président actuel en 2004, le MPR serait transformé en une *« Chambre haute, un Sénat »*. Wahid Abdurrahman calcule que les grandes formations politiques se rallieront à une stricte séparation des pouvoirs : le PKB (son propre parti), le PDI-P (la formation de la vice-présidente Megawati Sukarnoputri) et le Golkar (le parti de l'ancien régime), qui contrôlent ensemble les deux tiers du DPR, y seraient favorables.

Le président Wahid reproche aux parlementaires de s'ingérer systématiquement dans le fonctionnement du pouvoir exécutif. *« En ce moment, ils veulent que je signe la nomination de deux juges à la Cour suprême qu'ils ont désignés. Or ce sont des corrompus. Je ne signerai rien qui sente la corruption. Comment pourriez-vous nettoyer les institutions si le président de la Cour suprême est corrompu ? Le fait que la monnaie indonésienne plonge, à plus de 9 000 roupiahs pour 1 dollar, ne les intéresse pas. Cette année, nous pourrions atteindre un taux de croissance de 6 % à 7 %. Mais, à cause d'eux, nous ne ferons peut-être que du 5 %. Je ne peux même pas limoger l'actuel gouverneur de la Banque centrale. C'est cela le véritable problème. »*

Alors que de graves conflits affectent plusieurs provinces de ce vaste pays, la scène politique djakartanaise est dominée, depuis des mois, par les querelles entre un président affaibli et des parlementaires qui l'accusent de tous les torts. Les militaires profitent de cette situation pour n'en faire qu'à leur tête. Assailli de toutes parts, le président Wahid espère que l'élection, pour la première fois, du chef de l'Etat indonésien au suffrage universel favorisera une plus stricte séparation des pouvoirs et mettra au moins un terme à la confusion actuelle des genres qui contribue, entre autres choses, à rendre le pays ingouvernable.

Jean-Claude Pomonti

Le chef de l'Etat s'est rendu dans la province séparatiste d'Atjeh

Il prêche une improbable réconciliation dans un climat de violences persistantes

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La « pause humanitaire » signée voilà plus de six mois entre le gouvernement et des insurgés indépendantistes atjehnais n'est plus qu'un lointain souvenir. Plus de quatre cents personnes ont été tuées depuis l'intervention, le 2 juin, de cette trêve. Les négociations sont interrompues et les militaires indonésiens réclament aujourd'hui toute liberté d'action dans la province d'Atjeh, dans le nord de Sumatra, où domine un courant séparatiste que plus de dix années de répression n'ont fait que renforcer. Voilà le contexte dans lequel le président Abdurrahman Wahid s'est rendu, mardi 19 décembre, pour la première fois depuis son élection en octobre 1999, à Banda Atjeh, chef-lieu d'une province où, à la mi-novembre encore, des dizaines de milliers de gens se sont réunis, malgré les manœuvres d'intimidation des forces de l'ordre, pour réclamer un référendum sur l'indépendance.

L'objet de cette visite, avait déclaré au *Monde* le président Wahid, le 15 décembre à Bangkok, *« est d'appuyer une solution pacifique »*. Djakarta refuse l'indépendance de la province mais accepte qu'Atjeh bénéficie, dès 2001, d'une large autonomie, au même titre que l'Irian Jaya, où les Papous veulent également se débarrasser de la tutelle indonésienne. Le président Wahid a notamment officialisé à Banda Atjeh l'application de la charia, sauf aux non-musulmans, dans une région essentiellement peuplée de musulmans traditionnellement très pieux.

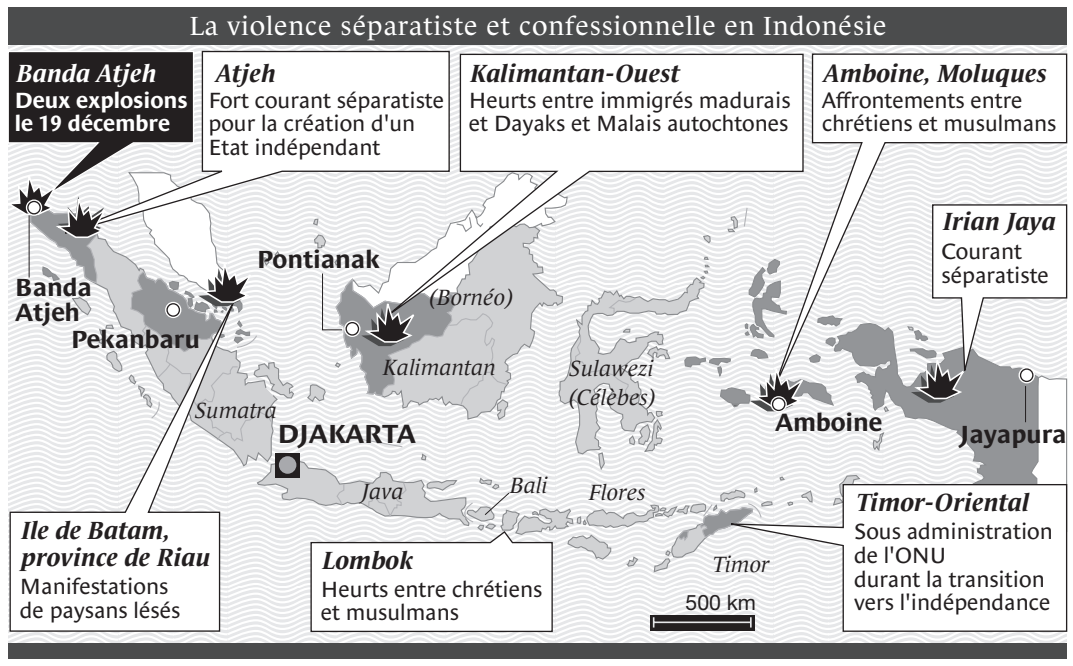

Mais, au fil des mois, le « cessez-le-feu » proclamé en juin a laissé place à de vicieuses manœuvres. Les forces de l'ordre reprochent à l'insurrection séparatiste d'*Atjeh Merdeka* (Atjeh Libre) d'en avoir profité pour étendre son emprise sur les populations rurales. De leur côté, les dirigeants d'*Atjeh Merdeka* accusent des membres des forces de l'ordre, déguisés en civils, de commettre de nombreuses exactions qu'ils mettent sur le compte des séparatistes atjhenais.

ARRESTATIONS ET DISPARITIONS

L'armée a averti qu'elle pourrait lancer une vaste opération au début de l'année prochaine, du type de celles qu'elle avait menées avant la chute de Suharto en 1998. Entre-temps, arrestations et disparitions se sont multipliées et, tout récemment, un membre d'une organisation humanitaire financée par des Danois a rapporté l'exécution froide de trois de ses collègues par un informateur local du gouvernement avec la complicité de militaires. L'affaire a fait tant de bruit que la police a annoncé l'arrestation de trois suspects, dont l'un a reconnu sa culpabilité.

Au moment où les forces armées redressent la tête face au pouvoir civil, l'initiative du président Wahid est donc accueillie avec un grand scepticisme. A Djakarta, le ton s'est nettement durci à l'égard des mouvements séparatistes. A Atjeh, le sentiment le plus répandu est qu'un compromis avec le gouvernement indonésien sera impossible tant que l'armée ne se retirera pas de la province. La proclamation de la charia et un don annoncé de quelque 80 millions de francs ne suffiront pas à calmer les esprits et représentent même une arme à double tranchant pour des indépendantistes qui redoutent qu'on leur fasse, à l'étranger, une réputation de dangereux islamistes. *Atjeh Merdeka* a d'ailleurs renoncé à une invitation à envoyer des émissaires rencontrer le chef de l'Etat à la grande mosquée. *« Il émet des promesses mais n'assure jamais leur suivi »*, a expliqué une porte-parole du mouvement indépendantiste.

Au début de son mandat, le président Wahid avait envisagé la tenue d'un référendum sur l'indépendance d'Atjeh avant d'effectuer une rapide marche arrière à la suite du tollé provoqué par l'éventualité d'un démembrement de l'Indonésie à Djakarta. Dans la foulée, il avait indiqué qu'un référendum ne pourrait porter que sur l'adoption de la charia. De référendum, il n'est plus question aujourd'hui puisque l'instauration de la charia à Atjeh est officiellement entérinée. Certains pensent donc, y compris dans les rangs du pouvoir, que la visite du président Wahid risque de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau, d'autant qu'elle n'a duré que quelques heures et qu'un hélicoptère avait été prévu pour assurer, si nécessaire, le transport du président entre l'aéroport et la grande mosquée de Banda Atjeh isolée par l'armée.

Voilà quelques mois, les négociations entre le gouvernement indonésien et les mouvements séparatistes, à Atjeh comme en Irian Jaya, étaient encore à l'ordre du jour. Depuis, un retour de bâton s'est opéré. Quoi qu'il en dise, le président Wahid ne semble plus avoir les moyens d'imposer aux forces de sécurité un dialogue avec les mouvements indépendantistes. Sur le terrain, les partisans de la manière forte semblent imposer leur politique en dépit de leurs échecs passés.

J.-C. P.

Deux explosions dans Banda Atjeh

Deux mille soldats avaient été dépêchés sur place pour assurer, mardi 19 décembre, la protection du chef de l'Etat indonésien. Un hélicoptère a assuré son transport entre l'aéroport et la grande mosquée de Banda Atjeh pour un entretien avec les autorités religieuses et administratives locales. Le président Wahid était lui-même protégé par un gilet pare-balles. Deux explosions, qui n'ont pas fait de victimes, ont eu lieu à Banda Atjeh quelques heures avant l'arrivée du président. Le chef-lieu de la province, quadrillé par les forces de sécurité, était pratiquement désert pendant la visite, de nombreux commerces n'ayant pas levé leurs rideaux.

Dans une allocution télévisée en direct de la grande mosquée, le président Wahid a estimé que toutes les parties en présence avaient *« commis des erreurs »*, *« y compris moi-même »*, a-t-il précisé. Il a dit avoir *« demandé aux militaires de traiter les Atjehnais non en ennemis, mais en amis »*.

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES
▶ Sur DEUG, DUT, BTS :
• Concours "Profils" "Tremplin", "Passerelle"
▶ Sur Licence :
• Sciences Po (Attention : examen courant mars)
• Écoles de journalisme
• HEC-ESCP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",
▶ Sur Maîtrise :
• ESSEC,
• CRFPA-ENM,
• DECF-DESCF
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

L'ONU évacue son personnel d'Afghanistan

KABOUL. Tout le personnel expatrié de l'ONU a, quitté Kaboul, par mesure de précaution, mardi 19 décembre, alors que le Conseil de sécurité examine l'adoption de nouvelles sanctions proposés par les Etats-Unis contre le régime des talibans. Une grande partie des expatriés de l'ONU et des organisations non gouvernementales a déjà quitté le pays, dans la crainte de manifestations hostiles des Afghans après l'adoption des nouvelles sanctions contre les talibans, que les Etats-Unis accusent de soutenir le terrorisme islamiste. Les Etats-Unis et la Russie soutiennent un projet de nouvelles sanctions – embargo sur les armes, fermeture de tous les bureaux de représentation des talibans à l'étranger, et interdiction de voyager hors d'Afghanistan pour les responsables talibans. Le pays est déjà frappé depuis un an d'un embargo aérien et d'un gel des avoirs financiers des Taliban à l'étranger. – *(AFP.)*

Un syndicaliste chinois interné en asile psychiatrique

PÉKIN. Un activiste chinois qui tentait d'implanter un syndicat libre dans une ville de l'Est de la Chine, a été interné en asile psychiatrique, vendredi 15 décembre, après avoir exprimé ses vues dans les médias américains. L'information a été diffusée depuis Hongkong par un organe d'opposition, le Centre d'information sur les droits de l'homme et la démocratie, et confirmée par l'hôpital psychiatrique de Yancheng (province du Jiangsu). Après avoir fait circuler une pétition demandant la reconnaissance officielle de son syndicat, l'activiste Cao Maobing, âgé de quarante-deux ans, avait appelé, dans des articles publiés par le *New York Times* et le *Washington Post,* les autorités chinoises à respecter la liberté syndicale. Ces actions faisaient suite au licenciement, dans le cadre des restructurations d'entreprises, de la moitié des deux mille ouvriers de l'usine de soie de Funing, ville située au nord de Yancheng, où Cao travaillait comme électricien. La famille de M. Cao a assuré qu'il ne souffrait d'aucun trouble psychique. – *(AFP.)*

L'ETA place une bombe à l'université du Pays basque

MADRID. L'organisation séparatiste basque ETA a failli provoquer un massacre, lundi 18 décembre, en plaçant une bombe dans un ascenseur de l'université de journalisme de Bilbao. La bombe, camouflée sous la forme d'un dossier, contenait plus de 3,5 kilos de dynamite provenant du vol d'explosif effectué l'an dernier par l'ETA, à Plévin, en France. Selon la police basque, sans l'alerte donnée par le garde du corps de l'un des professeurs, l'explosion aurait été particulièrement dévastatrice, à une heure où de nombreux étudiants circulent dans les couloirs. C'est la première fois que l'ETA tente une telle action à l'université. Plusieurs professeurs ont été menacés, d'autres, comme l'anthropologue Mikel Azurmendi ou l'historien Txema Portillo ont dû quitter le Pays basque, sous la pression des séparatistes. L'université cessera ses activités ce matin, pendant une heure, en signe de protestation. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : Umberto Bossi, le chef du mouvement populiste** et xénophobe de la Ligue du Nord, a accusé le gouvernement italien de faiblesse à l'égard de l'immigration illégale, dimanche 17 décembre, lors d'un rassemblement, à Milan, de 50 000 personnes selon ses organisateurs. Il a reproché au gouvernement de Giuliano Amato, d'hésiter à expulser les immigrés illégaux, parce que ceux-ci pourraient voter pour la gauche après avoir obtenu la citoyenneté italienne. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : le président** yougoslave, Vojislav Kostunica, a réaffirmé lundi, après un entretien à Belgrade avec le premier ministre norvégien, Jens Stoltenberg, que la question de livrer Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) n'est pas une priorité. Slobodan Milosevic a *« disparu de la scène politique »,* a dit M. Kostunica, cité par l'agence Beta. Le président yougoslave a indiqué que la question de livrer M. Milosevic pourrait être examinée après les élections législatives anticipées serbes du 23 décembre. M. Milosevic a été inculpé en mai 1999 par le TPIY avec quatre de ses proches collaborateurs, dont le président de Serbie, Milan Milutinovic, toujours en fonction. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le parquet espagnol** s'est opposé, lundi 18 décembre, à la mise en liberté du patron de presse russe Vladimir Goussinski, demandée par ses avocats. Le parquet estime que la détention de ce dernier intervient après un ordre international, transmis par Interpol pour un délit présumé d'escroquerie. Déterminer la véracité des accusations portées par la justice russe contre le patron du groupe Media-Most ne relève pas de la compétence du tribunal espagnol, a insisté le parquet. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : le verdict du procès de Nejib Hosni** est attendu mardi 19 décembre. Cet avocat, membre du comité directeur du Conseil national des libertés (CNLT, non reconnu) avait comparu la veille devant un tribunal du Kef, pour exercice non autorisé de la profession. Ayant assuré la défense de détenus considérés comme proches des islamistes et émis des critiques à l'encontre du pouvoir, Me Nejib Hosni est placé sous surveillance policière constante, et reste privé de passeport et de téléphone.

■ **FRANCE/JAPON : des déchets nucléaires retraités** seront embarqués, mardi 19 décembre à Cherbourg sur un navire à destination du Japon, ont annoncé lundi des responsables de l'industrie nucléaire japonaise. Le *Pacific Swan*, ayant chargé mardi matin 192 blocs de déchets issus du retraitement de combustibles usés japonais dans les usines de la Cogema, doit repartir dans la soirée. Il est attendu en février à Rokkasho, dans le nord du Japon, a précisé un porte-parole de la Fédération japonaise des companies d'électricité. – *(Reuters.)*

■ **PÉROU : le lieutenant-colonel Ollanta Humala,** qui s'était rebellé en octobre contre le gouvernement du président destitué Alberto Fujimori, a été incarcéré, samedi 16 décembre, dans une prison militaire de Lima. Selon les observateurs, les rebelles bénéficieront probablement d'une loi d'amnistie politique que le Congrès pourrait adopter dans les prochains jours. – *(AFP.)*

Le pape critique la Charte des droits fondamentaux de l'Europe

VATICAN. Dans un texte publié samedi 16 décembre, Jean Paul II accuse les responsables européens de n'avoir pas été assez « courageux » dans l'affirmation des droits de la personne et de la famille et se déclare *« déçu par le fait que pas une seule allusion à Dieu, source suprême de la dignité de la personne et de ses droits fondamentaux, n'ait été insérée dans la Charte »*. Il ajoute qu'*« on ne peut pas oublier que c'est justement la négation de Dieu qui est à l'origine, dans le siècle passé, de la tyrannie des idoles, exprimée dans la glorification d'une race, d'une classe, de l'Etat, de la nation, du parti ». – (AFP.)*

L'Argentine a obtenu un soutien financier international de 39,7 milliards de dollars

Le gouvernement s'engage à réformer la protection sociale et les retraites

L'Argentine va bénéficier d'une aide totale de 39,7 milliards de dollars, soit un montant plus important que prévu, ont annoncé, lundi 18 décembre, le directeur général du FMI, Horst Kohler, et le président argentin, Fernando de la Rua, pour qui ce soutien témoigne *« du prestige de l'Argentine et de la solidité de ses institutions »*.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Après plus de deux mois de négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), l'Argentine a obtenu, lundi 18 décembre, une aide financière de 39,7 milliards de dollars pour tenter d'échapper à la banqueroute. Ce plan de sauvetage international, beaucoup plus important que prévu, a été annoncé simultanément à Buenos Aires par le président argentin, Fernando de la Rua, et à Washington par le directeur général du FMI, Horst Kohler.

« Je suis satisfait d'annoncer que les autorités argentines et l'équipe du FMI ont conclu un accord sur un programme de renforcement économique, avec l'objectif de relancer la productivité et la compétitivité de l'économie argentine et d'assurer l'équilibre budgétaire à moyen terme », a indiqué Horst Kohler dans un communiqué.

Ce méga-prêt témoigne *« du prestige de l'Argentine et de la solidité de ses institutions »*, a déclaré pour sa part Fernando de la Rua. *« Nous abordons une nouvelle étape de croissance »*, a ajouté le chef de l'Etat argentin, dont la cote de popularité est en chute libre un an après son arrivée au pouvoir à la tête de l'Alliance de centre-gauche (regroupant le Parti radical et le Front pour un pays solidaire). En 2000, la croissance de l'Argentine devrait être pratiquement nulle.

De son côté, le ministre de l'économie, José Luis Machinea, a indiqué que ce montage financier constituait *« un appui concret de la communauté internationale au programme économique du gouvernement »* tout en soulignant *« le caractère préventif de l'opération qui écarte tout danger de crise à l'horizon. »* L'Argentine va être confrontée l'an prochain à des échéances de sa dette extérieure pour un montant d'environ 14,5 milliards de dollars.

M. Machinea a exprimé son optimisme de voir baisser les taux d'intérêt et de parvenir à une relance des exportations. Très critiqué au cours des dernières semaines, M. Machinea a reconnu que la première année de gouvernement du président de la Rua avait été *« très difficile »*.

Elève modèle du FMI, l'Argentine, qui affronte depuis deux ans une profonde récession, inquiétait depuis plusieurs semaines les marchés financiers à cause d'un éventuel défaut de paiement de la dette extérieure et d'une possible remise en cause de la parité peso-dollar, adoptée par loi en 1991.

En contrepartie de ce plan de sauvetage, les envoyés du FMI, qui étaient arrivés à Buenos Aires le 26 novembre, ont exigé de profondes réformes : la suppression du système étatique des retraites qui, à partir de 2001, réduira de 500 millions les dépenses publiques annuelles évaluées à 76 milliards de dollars (27 % du PIB), la privatisation d'une partie du recouvrement des impôts ainsi que la dérégulation du système de Sécurité sociale, contrôlé jusqu'à présent par les syndicats (12 millions de bénéficiaires et un budget annuel de plus de 4,5 millions de dollars).

Ces nouvelles mesures d'ajustement ont entraîné un profond mécontentement social avec, fin novembre, une grève générale de 36 heures qui a paralysé tout le pays. La Confédération générale du travail (CGT) a appelé à une manifestation contre le gouvernement, mardi 19 décembre, et brandit la menace d'une nouvelle grève de 48 heures si le gouvernement n'instaure pas *« une concertation sociale pour générer des politiques de croissance et d'emploi. »* Actuellement, sur une population de 33,6 millions d'habitants, il y a 14 millions de pauvres, 2,1 millions de chômeurs, autant de sous-employés et 3,4 millions de travailleurs au noir, selon des chiffres officiels.

Christine Legrand

Une aide pour trois années

L'apport du FMI au plan de sauvetage de 39,7 milliards de dollars à l'Argentine sera de 13,7 milliards de dollars alors que la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement vont accorder chacune des crédits de 2,5 milliards de dollars. L'Espagne, qui est le principal investisseur européen en Argentine, a décidé d'allouer 1 milliard de dollars. Dans le cadre du programme de soutien, le gouvernement argentin va aussi obtenir 7 milliards de dollars moyennant des échanges de bons du Trésor et 3 milliards de dollars des caisses de retraite. Enfin, des banques privées apporteront les 10 milliards de dollars restants. Le financement a été calculé pour une aide allant *« jusqu'à 2003 »* et dont *« 25,4 milliards seront disponibles avant décembre 2001 »*, a précisé le ministre de l'économie, José Luis Machinea.

Le gouvernement turc ordonne l'assaut des prisons, théâtres de grèves de la faim

Un détenu s'est immolé par le feu à Bayrampasa. Les autorités affirment vouloir « sauver » les prisonniers, dont certains sont dans un état critique après un jeûne de soixante jours

UN PRISONNIER a trouvé la mort en s'immolant par le feu à la prison de Bayrampasa à Istanbul, prise d'assaut à l'aube, mardi 19 décembre, par les forces d'élite de la gendarmerie. Des opérations similaires ont été lancées simultanément dans 20 des 48 prisons turques où des grévistes de la faim défient les autorités depuis deux mois. Les détenus, qui vivent actuellement dans des dortoirs bondés contenant jusqu'à 100 personnes, s'opposent au transfert prévu dans des cellules de une à trois personnes. Les autorités, incapables de contrôler la situation explosive dans les prisons surpeuplées de Turquie, ont bâti plusieurs nouveaux pénitenciers pour tenter de briser l'emprise des organisations politiques et des gangs criminels à l'intérieur des établissements pénitentiaires.

Les prisonniers estiment cependant que, isolés de leurs camarades, ils seraient plus vulnérables au mauvais traitement des gardiens. Certains des grévistes ont atteint le soixantième jour de leur action de protestation.

Selon le ministre de la justice Hikmet Sami Türk, 284 prisonniers observaient un jeûne total qu'ils entendaient mener jusqu'à la mort, alors que 1249 de leurs camarades étaient engagés dans une grève de la faim partielle pour les soutenir. Le ministre, soulignant que l'intervention des forces armées est une *« opération de sauvetage »* a indiqué à 10 h 30, heure locale, qu'un total de 248 grévistes avaient été sortis de leurs dortoirs. Bien que certains des prisonniers hospitalisés soient dans un état critique, plusieurs d'entre eux, encore conscients, ont refusé toute forme de traitement. En 1996, 12 grévistes de la faim avaient trouvé la mort dans les prisons turques.

L'intervention des forces armées a été conclue avec succès en début de matinée dans neuf pénitentiers, a annoncé le ministre, qui a ajouté que certains des prisonniers avaient remercié les autorités pour leur intervention. Plusieurs gendarmes, légèrement blessés, ont dû être hospitalisés.

Dans d'autres prisons, notamment Bayrampasa et Umraniye, toutes deux situées dans la banlieue d'Istanbul, les forces de sécurité ont rencontré une forte résistance armée, a annoncé le ministre, ajoutant que l'*« opération de sauvetage »* était toujours en cours.

« L'Etat ne peut pas demeurer spectateur alors que des gens se dirigent vers la mort. Pour cette raison, cette intervention dans vingt prisons était inévitable », a expliqué le ministre de la justice, qui a affirmé avoir déployé des efforts considérables pour mettre fin à l'action des grévistes. Le gouvernement avait offert de retarder la mise en service des nouveaux pénitenciers, mais les détenus insistaient pour que le projet de transfert soit abandonné. *« Je veux faire passer ce message aux familles, les pères et les mères des prisonniers*, a déclaré Hikmet Sami Türk. *Ayez confiance en l'Etat. Le but de cette opération est de sauver vos enfants »*.

Pour tenter d'alléger la tension dans les prisons, où les émeutes sont fréquentes, le gouvernement avait également préparé une loi de réduction de peine *(lire ci-contre)* qui devait permettre à quelque 35 000 détenus (sur 72 000) de sortir de prison. Le président de la République, Ahmet Necdet Sezer, a cependant refusé le 15 décembre d'approuver cette loi qui avait été adoptée par le Parlement, affirmant qu'elle était contraire au principe de justice et d'égalité de la Constitution. Le gouvernement, malgré l'opposition de l'opinion publique qui ne voit pas d'un bon œil la libération de meurtriers et autres criminels de droit commun, a décidé de re-soumettre cette même loi, inchangée, à l'Assemblée nationale. Le président ne peut utiliser son droit de veto qu'une seule fois. Des milliers de détenus pourraient dès lors être libérés avant le début du *bayram*, la fête qui marque la fin du ramadan et débute cette année le 27 décembre.

Nicole Pope

Veto présidentiel sur une loi de réduction de peine

Le gouvernement turc veut faire adopter coûte que coûte une loi controversée de réduction de peine malgré l'opposition du président Ahmet Necdet Sezer, qui y a mis son veto vendredi 15 décembre, l'estimant non conforme à la Constitution. La loi prévoyait une réduction de peine de dix ans maximum assortie d'un sursis pour de nombreux détenus de droit commun mais laissait de côté les prisonniers d'opinion jugés en vertu de l'article 312-2 du code pénal, *« atteinte à l'intégrité de l'Etat »*. Le président ne peut toutefois opposer une deuxième fois son veto mais il peut saisir la Cour constitutionnelle. – *(AFP.)*

2 numéros gratuits, 1 heure par mois pendant 1 an.

OLA

Le monde

ÉLECTIONS **Le « débat sur l'avenir des institutions », organisé à l'Assemblée nationale, mardi 19 décembre, a donné lieu à un échange d'arguments entre Alain Juppé et Lionel Jospin au sujet de l'inversion du calendrier électoral. L'ancien premier ministre a reproché à son successeur *« une manœuvre de circonstance et de convenance »*. ● LA PROPOSITION de loi organique du PS, allongeant de deux mois le mandat des députés pour que l'élection présidentielle précède les législatives, devait être discutée mardi après-midi. ● L'UDF, divisée sur cette question, devait apporter au PS la vingtaine de voix qui lui manquent pour réunir la majorité absolue de députés, soit 289 voix au moins. ● LA MAJORITÉ est en effet, elle aussi, désunie, le PCF et les Verts étant décidés à voter, mercredi, contre une mesure accentuant, selon eux, le caractère présidentiel du régime.**

Alain Juppé et Lionel Jospin s'affrontent sur la « convenance »

Pour l'ancien premier ministre, porte-parole du RPR – et de Jacques Chirac – dans le débat sur les institutions, à l'Assemblée nationale, son successeur ne s'est rallié à l'inversion du calendrier électoral que pour « conforter la position du candidat socialiste » à la présidentielle

« CONVENANCE » chiraquienne contre *« convenance »* jospinienne : Alain Juppé contre Lionel Jospin. Le débat sur l'*« avenir des institutions»*, mardi matin 19 décembre, à l'Assemblée nationale, en présence d'une soixantaine de députés, a donné un étrange avant-goût de campagne présidentielle. M. Jospin, flanqué du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, de celui des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, était accompagné aussi par le directeur de son cabinet, Olivier Schrameck. Dans les tribunes, Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, suivait attentivement les débats, non loin de Sylviane Agacinski, l'épouse du premier ministr.

> Lionel Jospin ne fait que conjurer « le risque élevé de défaite aux élections législatives »
>
> **Alain Juppé**

Absent de l'hémicycle, Jacques Chirac est pourtant bien là, derrière chaque mot des discours de M. Juppé, son ancien premier ministre, et comme de l'actuel. Personne ne s'y trompait : lorsque le combat est capital et les adversaires redoutables, c'est au maire de Bordeaux, et à lui seul, que le chef de l'Etat confie ses intérêts. C'est donc lui qui a ouvert les hostilités contre ce que le RPR et le chef de l'Etat présentent comme une mesure de *« convenance personnelle »*. *« L'inversion du calendrier n'est qu'une manœuvre de circonstance ou de convenance et rien de plus»*, a affirmé M. Juppé.

L'article de *La Revue socialiste* signé par Eric Perraudeau, conseiller du ministre de la défense Alain Richard (*Le Monde* du 19 décembre), n'a pas échappé à M. Juppé. L'expert du PS y rappelle que la défaite de la droite, en juin 1997, *« ne s'est jouée qu'à un très petit nombre de voix »* et diagnostique, depuis cette date, *« une progression de la gauche en trompe-l'œil »*. *« Cet argument a dû faire "tilt" dans l'esprit des stratèges du Parti socialiste »*, ironise le maire de Bordeaux. En inversant le calendrier, M. Jospin cherche à conjurer le *« risque élevé de défaite aux élections législatives »* et sa *« mise sur la touche comme champion de la gauche à l'élection présidentielle »*.

La droite *« ne s'associera pas à cette manœuvre, destinée à conforter la position du candidat socialiste à l'élection présidentielle »*, confirme-t-il, avant de lancer un ultime appel à la vingtaine d'UDF qui s'apprêtent à voter la réforme. M. Juppé semble indifférent au résultat du vote. *« Nous livrerons la bataille présidentielle avec le même enthousiasme, quelle qu'en soit la date. »* Non pas *« sur le terrain politicien où vous voulez nous entraîner*, prévient-il, *mais sur les questions de fond »* (redistribution des fruits de la croissance, construction européenne, *« démocratie de participation »*, *« allègement des contraintes »* pesant sur l'économie). Une heure plus tard, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, croit dévoiler le pot-aux-roses en citant les récents propos de Daniel Cohn-Bendit : *« Je suis pour l'inversion du calendrier parce que je veux que Jospin gagne la présidentielle. »*

Dans sa réponse, M. Jospin retourne la *« convenance »* à l'envoyeur. D'emblée, le premier ministre réplique à M. Juppé. Comme Valéry Giscard d'Estaing, il juge que *« nul ne peut, quinze mois à l'avance, prévoir le résultat de l'une ou l'autre élection, ni décider à qui tel ou tel ordre pourrait profiter »*. Il s'interroge : *« Ceux qui prétendent que les socialistes craignent les législatives ne font-ils pas penser qu'ils craignent eux-mêmes la présidentielle ? »* En fait, observe-t-il, la gauche *« n'a pas de raison de penser qu'elle perdrait les élections législatives »* et *« elle ne saurait par ailleurs, regarder l'élection présidentielle comme acquise »*. Dans les deux cas, poursuit-il, *« c'est le peuple qui tranchera »*, et *« l'on a vu à plusieurs reprises qu'il était imprudent d'anticiper son jugement »*.

Contre l'argument de la *« convenance »*, M. Jospin appelle tout le monde à la rescousse : les Français qui, *« pour l'instant, n'ont pas pris la mesure des graves inconvénients de ce calendrier »*, mais qui *« pourraient collectivement nous le reprocher »* plus tard ; les *« leaders politiques d'horizons différents »*, de M. Giscard d'Estaing à Raymond Barre, en passant par Michel Rocard ; les constitutionnalistes, dont le *« doyen Vedel »*, qui ont tous recommandé de replacer les élections législatives après la présidentielle. *« La seule surprise de ce débat est que la formation politique qui se réclame au premier chef de l'héritage gaulliste ne porte pas cette exigence »*, feint de s'étonner le premier ministre.

Il explique son ralliement à la modification du calendrier au nom de trois principes, comme il l'avait déjà esquissé à Grenoble, au congrès du PS. La *« cohérence »* des institutions, d'abord. *« La dissolution de 1997 a inversé l'ordre normal des rendez-vous démocratiques »*, et *« on ne peut pas faire de cette élection majeure* [la présidentielle], *l'élection seconde*, plaide-t-il. *Il ne saurait être question de la cacher, on pourrait presque dire de l'embusquer derrière les élections législatives. Elle ne peut pas être le solde des élections à l'Assemblée nationale. »* La *« clarté du processus électoral »*, ensuite. Inverser le calendrier 2002, c'est éliminer les *« interférences néfastes »* de l'ordre actuel des échéances électorales. *« Ou la campagne présidentielle est précoce, et elle noiera celle des législatives* (...) ; *ou la campagne présidentielle est tardive, et l'élection du président sera éclipsée et abaissée »*, observe-t-il.

L'*« égalité des candidats »* devant le scrutin, surtout. C'est là que le premier ministre se révèle le plus candidat. En désignant clairement son adversaire de l'Elysée, il observe que *« pour tous les candidats à l'élection présidentielle, sauf un, le dilemme sera le suivant : ou bien affaiblir leur campagne législative parce qu'ils auront déjà annoncé leur candidature à l'élection présidentielle ; ou retarder leur candidature à la présidence jusqu'aux termes des législatives, ce qui les placera en situation d'inégalité manifeste face au président sortant, si celui-ci décidait d'être à nouveau candidat »*. Au contraire, si le calendrier *« est remis sur ses pieds »*, plaide-t-il, *« la compétition redevient équitable »*. Le rendez-vous présidentiel de 2002 *« mérite de voir se confronter devant les Français des hommes et des femmes en terrain découvert, avec leurs bilans, leurs convictions et leurs propositions »*.

> « Nul ne peut quinze mois à l'avance prévoir le résultat de l'une ou l'autre élection »
>
> **Lionel Jospin**

M. Jospin a longuement insisté, enfin, sur sa détermination à renforcer le rôle du Parlement. Il sait bien que son revirement au sujet du le calendrier l'expose à la critique sur ce point.

Service France

La composition de l'Assemblée nationale

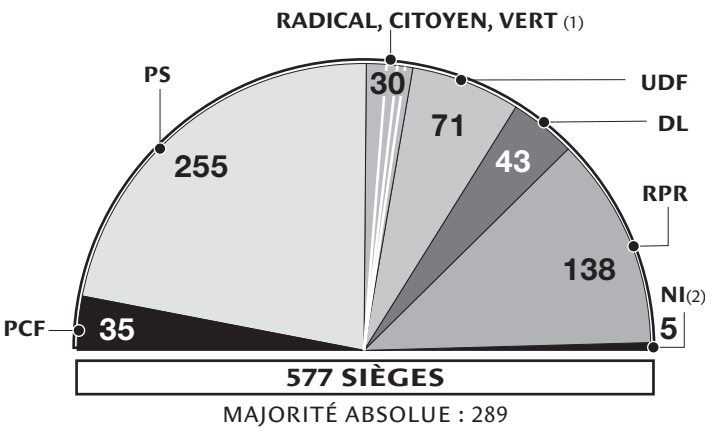

MAJORITÉ ABSOLUE : 289

(1) Le groupe Radical, Citoyen et Vert regroupe 13 radicaux de gauche, 7 chevènementistes, 5 Verts et 5 divers gauche.

(2) Cinq députés n'appartiennent à aucun groupe : Marc Dumoulin, Jean-Jacques Guillet, Charles Millon, André Thien Ah Koon et Philippe de Villiers.

Le gouvernement peut compter sur une vingtaine de voix de l'UDF

LES LISTES de ceux qui voteront « pour » circulent ; les noms de ceux qui sont en train de « basculer » se chuchotent au téléphone. Le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Bernard Roman (PS), a obtenu *« d'un UDF »* les noms *« de vingt-quatre centristes »* favorables à l'inversion du calendrier. Yves Colmou, conseiller du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a reçu une liste *« d'un autre UDF »* contenant, elle, *« vingt-cinq noms »*. Qui dit mieux ?

Lundi 18 décembre, à la veille du débat sur le *« rétablissement »* du calendrier, comme on dit à Matignon, le gouvernement surveillait les préparatifs en coulisse, tandis que le groupe UDF faisait ses pointages. Pour être votée, la proposition de loi organique fixant les élections législatives après la présidentielle de 2002 a besoin de l'appoint de voix centristes, le RPR, Démocratie libérale, le PCF et les Verts ayant annoncé qu'ils rejetteront la réforme.. Qui est pour ? Qui est contre ? *« On a demandé aux députés de nous donner leurs intentions de vote pour organiser, le cas échéant, les délégations de vote, mais on a eu peu de retours »*, soupirait-on à l'UDF. Le compte est bon, mais les noms ne se donnent que du bout des lèvres.

Il y a, bien sûr, les auteurs de propositions de loi visant à modifier le calendrier : Hervé de Charette (Maine-et-Loire), Raymond Barre (Rhône) et Valéry Giscard d'Estaing (Puy-de-Dôme), qui avait déjà évoqué cette réforme lors du débat qur le quinquennat. Il y a, ensuite, le « noyau dur » d'élus proches du président de l'UDF, François Bayrou, qui se démène depuis des mois pour modifier le calendrier *« dingo »* : outre Dominique Paillé (Deux-Sèvres), il faut compter Anne-Marie Idrac (Yvelines), Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine), Hervé Morin (Eure), Maurice Leroy (Loir-et-Cher), Jean-Louis Borloo (Nord), Rudy Salles (Alpes-Maritimes), Marc-Philippe Daubresse (Nord), sans oublier Pierre Menjucq, le suppléant de M. Bayrou dans les Pyrénées-Atlantiques. Et de douze !

On peut y ajouter Pierre Albertini (Seine-Maritime), Pierre-Christophe Baguet (Hauts-de-Seine), Emile Blessig (Bas-Rhin), Jean Briane (Aveyron), Charles de Courson (Marne), Germain Gengenwin (Bas-Rhin), Pierre-André Wiltzer (Essonne). Certains ont basculé dans le camp des partisans, comme Claude Gaillard (Meurthe-et-Moselle) – qui s'est plaint d'avoir subi des menaces du RPR et de DL (*Le Monde* du 14 décembre) – et Bernard Bosson (Haute-Savoie).

M. Blessig résume la situation : *« Il y a, d'un côté, ceux qui pensent qu'ils seront plus facilement réélus si les législatives précèdent la présidentielle ; de l'autre, ceux qui font passer avant tout la réforme d'intérêt général. »* Les mauvaises langues disent que les élus favorables à l'inversion du calendrier sont implantés dans de « bonnes » circonscriptions et sont sûrs d'être réélus. A l'UDF, on prend des gants : durant le week-end, M. Blessig a réuni ses électeurs pour leur expliquer la réforme. Lundi, le député du Bas-Rhin a même écrit *« un petit mot »* à son président de groupe, Philippe Douste-Blazy, pour l'informer qu'il votera « pour », mais que cela ne doit pas les empêcher de travailler ensemble dans l'avenir...

TOUT LE MONDE SUR LE PONT

On prend des précautions : M. Wiltzer, grippé, a délégué son vote à Mme Idrac. Enfin, on assure les arrières : *« Ce ne sera pas un vote pour ou contre François Bayrou »*, prévient M. Morin. Il a fallu se répartir le temps de parole pour le débat de fond, mardi matin, sur l'« avenir des institutions » (*lire ci-dessus*). M. Douste-Blazy avait reçu consigne de l'Elysée de traiter M. Giscard d'Estaing *« comme les autres députés »*. Le 15 décembre, un temps de parole d'un quart d'heure fut accordé à l'ancien président de la République, les quinze minutes restantes revenant à François Léotard. Lundi, finalement, le groupe UDF annonçait *« vingt minutes »* pour VGE et *« dix »* pour Renaud Donnedieu de Vabres (Indre-et-Loire), proche de M. Léotard. Privé de tribune, M. Léotard a adressé à ses collègues, lundi, une lettre leur demandant de ne pas fournir *« une majorité de rechange »* à M. Jospin.

Pendant ce temps, les socialistes font et refont les comptes : outre les voix centristes, douze PRG et sept chevènementistes, le gouvernement compte sur trois élus du Rassemblement pour la France, plus un « divers gauche », Alfred Marie-Jeanne (Martinique). Surtout, le PS a fait le plein de ses députés. Rempli à ras bord, le réservoir des troupes, deux cent cinquante-cinq élus au total, était prêt à la « manœuvre ».

Clarisse Fabre

Philippe Douste-Blazy est fragilisé, à Toulouse, par ses revers internes

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Philippe Douste-Blazy a-t-il perdu Toulouse à Angers ? Les revers que le candidat à la succession de Dominique Baudis à la mairie de Toulouse a essuyés au congrès de l'UDF, début décembre à Angers (*Le Monde* du 5 décembre), ont marqué les esprits. Non seulement il n'est pas parvenu à entraver le soutien massif de son parti à la stratégie de son président, François Bayrou, mais il est associé à l'image de Jacques Chirac, atteinte par les « affaires ».

Donné gagnant à coup sûr de la course au Capitole il y a quelques semaines encore, voici l'ancien maire de Lourdes soudain fragilisé. Philippe Douste-Blazy reconnaît qu'il a connu une semaine noire. Mais il fait mine de ne pas s'en inquiéter et reprend le fil d'une campagne électorale qui s'annonçait calme et efficace. Les retombées locales de ce faux pas sont imprévisibles. Adversaires et amis s'interrogent : l'épisode angevin sera-t-il vite oublié ou va-t-il relancer le soupçon qui pèse sur lui de *« se servir de Toulouse comme d'un marchepied pour ses ambitions nationales »*, comme le résume un observateur.

Jusqu'à présent, M. Douste-Blazy a accompli un parcours sans faute, trouvant le juste équilibre entre une volonté affichée de se placer dans la continuité de M. Baudis – le meilleur sésame pour le Capitole – et une petite musique personnelle faite de propositions nouvelles : bus propres, capteurs de pollution, cantines scolaires plus saines et moins bruyantes, chèques-culture pour les jeunes, remodelage des trottoirs pour les handicapés, équipements pour les aînés. Quadrillant les quartiers et ne manquant aucune cérémonie, présent aux matches comme aux goûters des anciens, il menait une campagne tranquille, tous les partis de droite sagement rassemblés derrière sa bannière. A quoi il a ajouté quelques « coups » spectaculaires, comme le ralliement sur sa liste du président du Stade toulousain, le club phare du rugby, Jean-René Bouscatel, pourtant réputé de gauche.

C'est au moment où le candidat UDF connaît un trou d'air que son principal adversaire retrouve de l'oxygène. Pendant des mois, François Simon (PS) s'est épuisé dans de longues négociations internes à la gauche plurielle pour présenter une liste unique. Il n'avait convaincu que le PCF, dont l'audience est réduite sur la ville. En revanche, les Verts, troisième force électorale locale, et le regroupement de militants associatifs Tactikollectif, ardemment soutenu par le groupe Zebda et crédité d'environ 10 % des intentions de vote, ne lui avaient promis qu'un soutien de principe au second tour.

L'ESPOIR RENAÎT À GAUCHE

Confronté à un paysage politique éclaté avec, outre la sienne, cinq listes à gauche – celle de Marie-Françoise Mendez pour les Verts, celle de Motivé(e)s pour les associatifs, celle des radicaux de gauche, qui boudaient, celle de la LCR, devenue « 100 % à gauche », et celle de Lutte ouvrière –, François Simon avait de quoi désespérer. Jusqu'à ce que le PRG, changeant soudain de stratégie au vu de sondages uniformément plats et plongé dans des querelles de financement, abandonne ses proclamations d'autonomie et annonce, lundi 11 décembre, qu'il rentrait au bercail de la liste PS-PCF, qu'il qualifiait pourtant de *« machine à perdre »*.

Fort de ce premier succès et de frémissements dans les sondages, M. Simon redouble d'activité, ouvre son local de campagne, multiplie les débats publics et commence à combler son déficit de notoriété. Il n'a pas laissé passer les récents déboires de M. Douste-Blazy, déplorant l'*« image lamentable d'un homme politique prêt à tout pour satisfaire son ambition carriériste »*.

Jean-Paul Besset

Les radicaux de gauche sont sensibles aux attentions des socialistes

LEUR CŒUR penche pour l'élection présidentielle et les législatives le même jour, mais les députés du Parti radical de gauche (PRG) voteront, bien disciplinés, l'inversion du calendrier demandée par Lionel Jospin. En attendant la VIe République qu'ils appellent de leurs vœux, sans premier ministre, sans article 49-3, sans droit de dissolution...

Quels arguments *« puissants »* les ont convaincus, après avoir persuadé leur président, Jean-Michel Baylet, qui a longuement rencontré M. Jospin, vendredi 1er décembre ? Plaidant sans relâche pour la concomitance des élections, le sénateur du Tarn-et-Garonne a fini par se rallier à l'inversion, parce qu'il était *« minoritaire sur cette question »*. M. Baylet, qui connaît le prix des treize voix du PRG dans un débat aussi serré, en est persuadé : *« Cette affaire rebondira, et le débat sur le coût des élections viendra. »*

Jean-Pierre Defontaine (Pas-de-Calais) plaide le *« réalisme »* : *« La concomitance ne passera pas ; autant avoir un bon accord politique avec nos partenaires. Nous serions très heureux de reconduire un groupe à l'Assemblée. »* Cette discussion est aussi en cours au Sénat, où un tiers des élus, dans une trentaine de départements, de l'Indre aux Pyrénées-Orientales, doivent être renouvelés en septembre 2001. A la faveur de la nouvelle loi électorale qui abaisse le nombre de sénateurs par département pour faire jouer la proportionnelle, le PRG espère bien gagner deux sièges, voire davantage pour les plus optimistes.

Et les petites attentions, alors ? Après l'« incident » budgétaire, où la partie recettes du projet de loi de finances a été adoptée grâce aux voix du PRG, *« Laurent Fabius nous a invités à déjeuner, Jean-Jack Queyranne aussi, on a le sentiment d'avoir été écoutés »*, souligne Alain Tourret (Calvados). Par exemple sur le dossier des infirmières et des kinésithérapeutes, explique le député normand. Jacques Rebillard (Saône-et-Loire) a été nommé président du groupe d'études sur l'élevage et doit prendre la présidence de la commission d'enquête sur les farines animales. *« L'accord est bouclé. Tout cela, ce sont des gestes auxquels nous sommes sensibles »*, dit M. Tourret, qui a apprécié, en tant qu'avocat, le coup de fil que lui a passé Marylise Lebranchu pour lui demander conseil.

Il n'y en a qu'un qui fera sa tête de mule. Jean Rigal (Aveyron) refuse de *« voter avec la droite »*. *« J'ai voté contre la Constitution de 1958. Une République où le président peut renvoyer chez eux les élus du peuple, ce n'est pas une vraie République »*, grogne-t-il. Et ce n'est pas demain qu'il changera d'avis.

Béatrice Gurrey

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT

« La refondation sociale a mis en lumière les limites d'un système à bout de souffle »

Neuf mois après le lancement de la refondation sociale, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, ne regrette rien de ses choix et ne désespère pas de *« lever les craintes »* de ses partenaires syndicaux. Mardi 19 décembre, un accord sur la santé au travail devait être paraphé. Mercredi, enfin, reprennent les négociations dans la fonction publique. Michel Sapin est prêt à un effort pour les basses rémunérations.

« Neuf mois après son lancement, quel jugement portez-vous sur la refondation sociale ?

– La CFDT a délibérément choisi de s'y engager en raison de l'urgence et de la nécessité qu'il y a à apporter de nouvelles garanties et de nouveaux droits aux salariés, dans un environnement qui change. Nous estimons aussi qu'il y a besoin, dans ce pays, d'acteurs collectifs plus forts et capables de mieux réguler les conflits d'intérêt qui les séparent. Il faut poursuivre ! Et même s'engager davantage !

» Certains semblent craindre que la refondation sociale ne soit une machine destinée à saboter les acquis sociaux ou à limiter l'action de la puissance publique : toutes ces lectures ne sont pas les nôtres.

– Sur les quatre premiers chantiers lancés, un seul, l'assurance-chômage, a pour le moment abouti. N'est-ce pas le signe d'une mission impossible ?

– Prétendre cela reviendrait à déserter le terrain de la politique contractuelle. Tous les sujets abordés – les retraites, la santé au travail, la formation professionnelle – sont au cœur du contrat de travail. Que les discussions soient difficiles, qu'elles fassent l'objet de conflits de logiques, de tensions avec le Medef, c'est naturel. C'est précisément une raison pour ne pas lever le pied.

» Sur les retraites complémentaires, le patronat a une position très conservatrice, qui consiste à passer de quarante à cinquante années de cotisations et de soixante à soixante-cinq ans pour accéder à la retraite. Nous voulons, nous, que la durée prime sur l'âge et que, ainsi, le droit à une retraite pleine soit ouvert dès qu'un salarié a cotisé quarante ans, et cela même avant soixante ans.

» Nous aurons une démarche similaire pour la formation professionnelle, en demandant un passeport formation pour chaque salarié, lui donnant droit, pour commencer, à au moins 5 % de son temps de travail en formation. Il faut créer, pour les branches et les entreprises, une obligation d'en négocier les modalités précises. En tout cas, pour la CFDT, il y a une ligne jaune à ne pas franchir : celle qui laisserait l'individu seul face au marché pour la couverture des principaux risques de l'existence.

> « Nous avions un désaccord de fond avec le gouvernement mais, aujourd'hui, la page est tournée »

– Le positionnement de la CFDT sur l'assurance-chômage n'a-t-il pas été spontanément trop proche de celui du patronat ?

– Si c'était à refaire, nous n'aurions pas d'autre choix que de procéder de même. Quand une négociation échoue, ce n'est pas une victoire : les salariés n'en récoltent aucun fruit. Sur ce dossier, certains ont conclu un peu facilement à des rapprochements contre nature entre le Medef et la CFDT. Je redis combien, dans notre esprit, il n'y a pas eu d'ambiguïté.

– Pour la CFDT, est-ce réellement le contenu de l'accord Unedic qui a primé ou la dynamique que le syndicat pouvait lancer à travers ce premier chantier de la refondation sociale ?

– Les deux. En l'absence de nouvelles garanties négociées, les changements qui sont à l'œuvre dans l'économie, l'entreprise et le travail créent et créeront insécurité et précarité pour de nombreux salariés. Nous refusons cet engrenage infernal. C'est pourquoi nous revendiquons de nouveaux droits pour les salariés et un pouvoir accru de négociation.

» Il y a, c'est vrai, des débats entre syndicats sur la manière de concevoir, aujourd'hui, la meilleure défense des intérêts de ceux que nous représentons. Celle-ci passe-t-elle au principal par l'indemnisation ou bien par une démarche franche d'insertion ? C'était le point de clivage entre nous et la CGT. Nous en avons eu un autre, cette fois avec FO : une démarche d'individualisation dans l'accès aux droits constitue-t-elle une mise en cause des garanties collectives ? Nous, nous répondons non ; à l'évidence, FO pense le contraire.

– Vos relations avec le gouvernement se sont-elles améliorées ?

– Nous avions un désaccord de fond avec le gouvernement mais, aujourd'hui, la page est tournée. Elisabeth Guigou nous a dit qu'elle souhaite avoir avec la CFDT des relations moins passionnelles, plus proches de la réalité que des symboles.

– La refondation sociale ne pose-t-elle pas crûment la question de la légitimité des acteurs sociaux ?

– Oui, elle a mis en lumière les limites d'un système à bout de souffle. Nous avons fait des propositions pour donner aux acteurs de la négociation une légitimité et une représentation incontestées. Nous menons, en ce moment, des réunions bilatérales avec les autres organisations syndicales, en espérant lever les craintes de certaines d'entre elles.

– Au moment où les politiques sont confrontés aux "affaires", le financement des syndicats ne devrait-il pas faire l'objet d'une opération de clarification ?

– Il faut des moyens à l'action syndicale. Il est fondamental que les syndicats aient une autonomie financière réelle, ce qui passe par les cotisations et donc par le développement du nombre d'adhérents. Les subventions publiques sont légitimes. Elles correspondent à des missions d'intérêt général. Il faut aussi des moyens dégagés par un droit syndical à redéfinir. A la différence d'un syndicat autonome, un syndicat confédéré doit faire vivre sa fédération et sa confédération. Soyons clairs : aujourd'hui, un poste de permanent dans une fédération, financé par une entreprise, est considéré comme un emploi fictif. Il faut que cet emploi devienne légal. Ce n'est ni immoral ni anormal. »

Propos recueillis par Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Le Medef doit se résoudre à prolonger les discussions

JUSTE À TEMPS. Quelques heures à peine avant la réunion de « bilan » de la refondation sociale, mardi 19 décembre, le Medef est parvenu à accrocher un deuxième accord à son tableau de chasse. La décision de parapher le texte consacré à la santé au travail, suspendue depuis septembre, a en effet été prise, lundi soir, par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC. Ces mêmes organisations sont déjà signataires d'un premier accord, sur l'assurance-chômage, qui a donné naissance, au terme d'un parcours tumultueux, au plan d'aide au retour à l'emploi, le Pare.

Le coup d'envoi de toute cette *« effervescence du dialogue social »*, chère au président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, avait été donné, le 3 février, lors d'un premier « sommet » patronat-syndicats au Conseil économique et social. A cette date, le patronat affichait sa volonté de rédiger une nouvelle « constitution » sociale, en remettant à plat l'ensemble des relations du travail. Quatre chantiers étaient donc ouverts – sur la négociation collective, l'assurance-chômage, la santé au travail, les retraites complémentaires – et d'autres, sur la formation, l'assurance-maladie, la place de l'encadrement, l'égalité professionnelle, étaient programmés.

Dix mois plus tard, alors que le programme de travail est loin d'être bouclé, il s'agit de relancer la machine, en s'assurant de l'engagement des syndicats à poursuivre. Lors de la rencontre de mardi, l'organisation patronale devait donc, une nouvelle fois, affirmer ses ambitions afin d'obtenir de ses adhérents, réunis en assemblée générale en janvier 2001, qu'ils mandatent M. Seillière et son numéro deux, Denis Kessler, pour une année supplémentaire de négociations. L'exercice est délicat.

Pour justifier ce délai, le Medef est obligé de placer la barre haut dans l'exposé de ses prétentions. Or, plus la barre est haute, plus le Medef court le risque d'inquiéter ses partenaires syndicaux. Consciente qu'un seul accord, sur huit négociations, celui sur l'Unedic, était un résultat un peu maigre, l'organisation patronale a tout fait pour boucler le dossier santé au travail avant mardi. Pour y parvenir, elle a eu recours à une *« déclaration complémentaire »*, dans laquelle elle dit renvoyer à un groupe de travail la question litigieuse de l'ouverture de la médecine du travail aux praticiens libéraux. Il s'agit d'amadouer le conseil de l'ordre des médecins, qui s'était inquiété des velléités patronales. Seules la CFDT et la CFTC avaient donné un accord virtuel au projet. La CGC les a rejointes, lundi, permettant l'annonce de la signature de trois organisations syndicales.

ULTIMATUM

En revanche, malgré huit mois de négociations, le dossier des retraites complémentaires n'est pas achevé. Le Medef a fixé un ultimatum en avertissant que la réunion du 21 décembre sera la dernière. Pour faire monter la pression, M. Seillière a menacé, le 16 décembre, dans *Le Figaro* de quitter l'Agirc et l'Arrco, les caisses de retraite complémentaire des cadres et des salariés du privé. Mardi matin, quelques heures avant la rencontre avec les syndicats, il a réitéré, sur RTL, une seconde menace, celle de suspendre les cotisations patronales à l'ASF. L'Association pour la structure financière, née en 1983 et prolongée depuis par accord, sert à financer la retraite complémentaire, à taux plein, à soixante ans, comme pour la retraite de base. *« Le 31 décembre, nous avons un régime qui s'appelle l'ASF, qui vient à échéance. Si nous n'avons pas d'accord, nous nous retirerons, ou alors nous ne verserons plus des cotisations devenues non obligatoires »*, a déclaré M. Seillière.

Autre chantier ouvert en mars, les « voies et moyens de la négociation collective » piétinent. Lundi, le Medef a présenté officiellement aux syndicats ses propositions sur les rôles respectifs des partenaires sociaux et du législateur, et fixé un prochain rendez-vous au 7 février. C'est la *« VIe République patronale, sans contre-pouvoirs, sans droits de recours pour les salariés et les syndicats »*, a fustigé, à la sortie, Maryse Dumas, numéro deux de la CGT. Quant au chantier sur la formation professionnelle, il s'ouvre opportunément mercredi. Voilà pour le programme dans l'immédiat.

Dans une lettre adressée lundi à M. Seillière, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, déplore que *« l'ordre du jour de la refondation sociale ait été dicté par des échéances calendaires et conventionnelles »* et dénonce, dès lors, *« une affaire médiatique »*. Tout comme la CGT, l'organisation de M. Blondel a refusé de signer un quelconque accord, promettant même : *« Nous n'en avons pas fini avec l'Unedic ! »*

I. M. et C. M.

Michel Sapin envisage « un coup de pouce » pour les fonctionnaires du bas de l'échelle

EN MARGE des discussions entre les partenaires sociaux sur la refondation sociale, les salaires et la réduction du temps de travail dans la fonction publique sont à l'ordre du jour du calendrier gouvernemental, sur fond de mécontentement syndical et d'appels à la mobilisation.

Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, doit tout d'abord donner le véritable coup d'envoi des négociations salariales, mercredi 20 décembre, un mois après le « faux départ » unanimement dénoncé par les syndicats. Le 21 novembre, le ministre s'était en effet contenté d'annoncer, au mécontentement général, une augmentation unilatérale de 0,5 % le 1er décembre de la valeur du point d'indice de la fonction publique, considérant que le bénéfice *« inattendu »* du précédent accord salarial (1,1 % sur 1998 et 1999) était à déduire de l'inflation, estimée à 1,6 % en 2000. Trois syndicats de la fonction publique, la CGT, FO et la FSU, ont déjà promis au ministre d'organiser *« une action de grève »*, en janvier 2001, s'il ne revient pas sur cette augmentation *« très insuffisante »* pour l'année 2000. La CFDT, l'UNSA, la CFTC et la CFE-CGC ont adressé *« un avertissement solennel »* au gouvernement.

Sans exclure de nouvelles mesures pour l'année 2000, comme l'attribution de points d'indice supplémentaires pour les bas salaires, moins coûteuse pour le budget de l'Etat qu'une augmentation unilatérale, M. Sapin entend sortir de l'impasse en négociant *« sur la durée »* des trois années 2000, 2001 et 2002. Le ministre ne renonce pas, toutefois, à inclure dans les discussions les acquis du précédent accord, justifiant ce retour en arrière par le souci de couvrir les *« cinq années de cette législature »*. Il en faudra certainement plus pour rassurer les syndicats, déjà persuadés, à l'instar de la CGT, qu'il n'y aura *« pas de Noël pour les salaires »*. En guise d'avertissement, la centrale de Montreuil a appelé à une journée d'actions, mardi, sous forme de rassemblements, de manifestations et de grèves, pour *« peser sur le contenu final qui doit être soumis aux syndicats début janvier »*.

MOBILISATION AUX FINANCES

Le même jour, l'ensemble des syndicats du ministère des finances (FO, FDSU, CGT, CFDT, Fsafi, CFTC et CGC) devait appeler à une journée de mobilisation pour exiger des emplois et condamner *« les orientations du budget pour 2001, qui privent le ministère des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la réussite »* de sa modernisation et de la mise en place des 35 heures. Cette journée d'actions intervient deux jours avant la réunion du comité technique paritaire ministériel, qui doit adopter le budget du ministère et devant lequel Laurent Fabius devrait présenter aux syndicats de Bercy les quarante sites pilotes retenus pour expérimenter le passage aux 35 heures.

Enfin, au cours d'une première réunion avec l'ensemble des fédérations de la santé, le 21 décembre, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, doit proposer une méthode de travail et un calendrier de discussions sur la mise en place des 35 heures à l'hôpital, au 1er janvier 2002. A la différence des ministères, où le passage aux 35 heures devra se faire à effectifs constants, les deux mille établissements de la fonction publique hospitalière bénéficieront de créations d'emplois. *« Cela fait dix mois qu'on se fait mener en bateau,* peste François Chérèque (CFDT). *Si l'on n'a pas d'ouverture sur les effectifs et l'évolution des qualifications, il y aura des conflits à la rentrée. »* Mme Guigou est prévenue.

Alexandre Garcia

Paris : Jacques Toubon renonce à sa candidature dans le 13e arrondissement

Il n'a pas accepté sa rétrogradation par M. Séguin

LA « JURISPRUDENCE » Séguin sur les mises en examen a fait une première victime. Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement depuis 1983 et candidat à sa propre succession, a annoncé, lundi 18 décembre, qu'il abandonne la bataille des municipales à Paris. Désigné par Philippe Séguin pour conduire la liste RPR-UDF-DL dans le 13e, il n'a pas accepté d'être « rétrogradé » en deuxième position sur la liste, après le rétablissement par la Cour de cassation, le 13 décembre, de sa mise en examen pour *« complicité de prise illégale d'intérêt »*.

M. Toubon est soupçonné d'avoir favorisé une société immobilière parisienne dans l'acquisition d'un terrain, près de Perpignan, en 1995, alors qu'il était ministre de la justice. Il avait été mis en examen, en novembre 1999 mais le 18 janvier 2000, la Cour d'appel de Montpellier avait annulé cette décision en estimant que les faits reprochés à M. Toubon étant relatifs à ses fonctions ministérielles de l'époque, seule la Cour de justice de la République pouvait le mettre en cause. Un pourvoi en cassation contre cette annulation avait été formé par le parquet général de Montpellier.

Dès l'annonce de la remise en examen de M. Toubon, M. Séguin lui a fait comprendre qu'il ne dérogerait pas à la règle qu'il a fixée. Pour asseoir sa crédibilité d'homme de *« rupture »*, M. Séguin a dit et répété qu'il ne tolérerait *« aucune personnalité mise en examen parmi les têtes de listes »* de la majorité municipale.

Au cours de deux entretiens avec l'ancien garde des sceaux, vendredi 15 et lundi 18 décembre, il est resté inflexible. Lundi, en fin de matinée, M. Séguin a fait savoir, par un communiqué, qu'il avait confirmé à M. Toubon, *« son intention d'appliquer strictement les engagements pris »* et qu'il annoncerait *« aussi rapidement que possible »* le nom de son remplaçant. Quelques heures plus tard, le maire du 13e annonçait qu'il se retirait *« du jeu »* parce qu'on lui *« enlevait les moyens de se battre »*. Il s'explique plus longuement, dans un entretien au *Parisien* du 19 décembre. *« Philippe, pour ce qui me concerne, réfléchis donc ! »*, lance t-il, estimant que, sans lui comme *« locomotive »*, les chances de la droite de conserver l'arrondissement *« sont réduites à rien »*.

« Qu'un candidat à Paris, ajoute M. Toubon, *doive être rétrogradé parce qu'il est artificiellement mêlé à une affaire de "cornecul" du type clochemerle à Perpignan, je dis non. On me reproche d'être intervenu* [dans l'affaire du terrain], poursuit-il, *c'est ce que font tous les élus de la République depuis cent ans »*.

PETITES MANŒUVRES

Le renoncement du maire du 13e est une nouvelle pierre dans le jardin déja bien encombré de M. Séguin. Le 13e est l'un des arrondissements clés où devrait se jouer l'élection municipale parisienne. Jusqu'à hier, la droite y bénéficiait d'un avantage sur une gauche affaiblie par l'effacement du député (PS) Jean-Marie Le Guen, lui aussi mis en examen dans l'affaire de la MNEF et, pour cette raison, écarté de la tête de liste socialiste au profit de Serge Blisko, le « tombeur » de M. Toubon aux législatives de 1997.

Sur place, les petites manœuvres ont déja commencé. Le retrait de M. Toubon, qui s'était rallié, contraint et forcé, à la candidature de M. Séguin après avoir soutenu Françoise de Panafieu, a aussitôt suscité des réactions de *« solidarité »* à son égard, de la part de trois de ses fidèles, tous élus (RPR) du 13e : Anne-Marie Couderc, ancienne ministre d'Alain Juppé, Jean-Jacques Andrieux, son premier adjoint et Xavier-Marie Bordet.

M. Séguin risque d'éprouver de sérieuses difficultés pour remplacer M. Toubon, qui « tient » l'arrondissement depuis dix-sept ans. Les alliés du RPR essaient de profiter de l'ouverture crée. Démocratie libérale a, sans tarder, demandé que l'on remette à plat les accords passés dans le 13e pour la confection des listes. Ce que M. Séguin souhaite éviter à tout prix. Les libéraux poussent la candidature de leur seul conseiller de Paris dans l'arrondissement, Patrick Tremège, ex-adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement, « démissionné » le 12 décembre avec l'ensemble des élus séguinistes au conseil de Paris.

Christine Garin

Le gouvernement amorce avec les élus le débat sur le statut de la Guyane

TROIS SEMAINES après plusieurs nuits d'émeute à Cayenne, au cours desquelles cinq personnes ont été blessées par balles (*Le Monde* des 22 novembre, 29 novembre et 1er décembre), la plupart des élus et des forces politiques de Guyane ont participé à une table ronde, lundi 18 décembre à Paris, sur l'évolution institutionnelle de leur département.

Une vingtaine de participants se sont retrouvés pendant cinq heures autour du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul : outre les trois parlementaires de la Guyane – les députés Christiane Taubira-Delannon (app. PS) et Léon Bertrand (RPR), ainsi que le sénateur (RDSE) Georges Othily –, étaient présents le président du conseil régional Antoine Karam (PSG), le président du conseil général André Lecante (divers gauche), ainsi que les représentants des maires et des principaux partis politiques locaux : le Parti socialiste guyanais, le RPR, le Walwari, et les Forces démocratiques de Guyane.

LA GROGNE DU KOMITÉ

Les seuls absents étaient les indépendantistes du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES), membre du Komité pou nou démaré la Gwyane, qui avaient décliné l'invitation en qualifiant ce rendez-vous de *« mascarade »*. Dans un communiqué publié lundi à Cayenne, le Komité a dénoncé *« une véritable campagne de désinformation qui est orchestrée pour tenter de* [le] *diaboliser et de* [le] *marginaliser »*. Le Komité, qui avait réclamé en vain, fin novembre, la venue *« immédiate »* du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, paraît toutefois disposé à participer à la deuxième table ronde qui doit être organisée à Cayenne autour du 10 janvier, en présence de M. Paul : *« En vue de préparer la réunion de janvier, nous souhaitons vivement qu'une séance de travail se tienne rapidement avec les autres composantes de la délégation guyanaise »*, indique le Komité.

Cette première table ronde n'a certes pas permis d'aplanir les divergences d'appréciations entre les élus. Mais la réunion a toutefois débouché sur un calendrier et une méthode de travail. Le *« relevé de conclusions »* publié à l'issue de cette réunion précise que l'évolution statutaire doit *« s'inscrire dans le cadre des institutions de la République »*. Sont identifiées *« parmi les questions prioritaires les institutions locales qui doivent être plus proches des citoyens, leurs compétences et, enfin, les modes de financement des collectivités locales »*.

L'objectif du gouvernement est de parvenir à une délibération des conseillers régionaux et généraux de Guyane avant la fin de l'année 2001. Cette étape sera suivie du dépôt d'un projet de loi organisant la consultation de la population guyanaise. En tout état de cause, l'aboutissement de ce processus d'évolution institutionnelle, qui nécessitera probablement une révision de la Constitution, ne pourra intervenir avant les échéances électorales de 2002.

Jean-Baptiste de Montvalon

ÉDUCATION **Le ministre de l'éducation, Jack Lang, présente, mardi 19 décembre, un plan de relance de *« l'internat scolaire public au sens large »* sur cinq ans, qui prévoit la création d'un internat de collège par département. ● CE PLAN entend répondre à une demande réputée croissante et limiter les départs vers le privé, mieux équipé. ● DANS LE PUBLIC, seuls 7 700 collégiens sont internes, alors qu'ils sont 27 000 dans le privé. ● LE COLLÈGE JACQUES-BREL, à Fruges (Pas-de-Calais), a réussi le pari de relancer son internat rural en diversifiant les profils : les internes pour des raisons traditionnelles côtoient désormais des élèves judokas et des cas sociaux, et l'établissement refuse 150 jeunes par an. ● LA GÉNÉRATION des *« fils de jèses »*, qui a fréquenté les établissements jésuites dans les années 50-60, porte sur cette éducation en vase clos un regard ému et sévère.**

L'internat public, réponse nouvelle aux difficultés des collégiens

Jack Lang devait annoncer, mardi 19 décembre, la création, sur cinq ans, d'un internat de collège par département. Cette formule, longtemps délaissée, connaîtrait un regain d'intérêt de la part des parents. Elus et responsables de l'éducation soulignent ses avantages pédagogiques et éducatifs

PAS QUESTION de réitérer *« l'erreur de communication »* de 1992. A l'époque, Jack Lang, ministre de l'éducation, avait tenté de repopulariser l'internat. Las ! Il fut soupçonné de vouloir relancer les maisons de correction. Le dossier fut enterré. Cette fois, le plan de relance proposé par M. Lang concerne bien *« l'internat scolaire public au sens le plus large »*. Lors de la journée de travail, organisée mardi 19 décembre, le ministre devait annoncer un plan prévoyant, sur cinq ans, la création d'un internat de collège par département. Ce maillage est censé limiter les départs vers le privé, traditionnellement mieux équipé en la matière, et répondre à une demande réputée croissante. Sur ce point, le flou demeure, malgré une étude récente qui laisse supposer un manque de places important *(lire ci-dessous)*.

Le contexte est donc en train de changer. *« Depuis plusieurs années,* relève un inspecteur général, *l'aversion de la population pour l'internat diminue. »* Et d'énumérer les raisons qui rapprochent désormais les familles de ce mode de scolarité longtemps délaissé : parents démunis face à leur enfant, mères élevant seules un adolescent, difficultés sociales, besoin de soutien scolaire et éducatif, éloignement du jeune de son quartier... Face à ces nouveaux besoins, il paraissait logique que l'internat s'adresse en priorité aux élèves en difficulté scolaire, sociale ou familiale. Mais, sur ce point, le ministre tient sa ligne : il entend ouvrir l'internat *« à tous »* et ne le conçoit pas *« comme une exception pour répondre à des demandes spécifiques »*, tout en lui assignant un objectif *« de réussite scolaire et d'intégration sociale »*.

Les internats-relais ouverts à la rentrée 2000 pour les jeunes relevant de la protection judiciaire de la jeunesse sont donc présentés comme une solution parmi d'autres. De même, l'initiative de l'ancienne ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, d'envoyer des jeunes de banlieue dans des internats ruraux est évoquée avec discrétion. Au grand dam de Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, qui milite pour l'ouverture de 3 000 places adaptées aux prédélinquants et aux caïds des cités. M. Lang lui a promis d'*« étudier »* sa suggestion de créer des internats pour les élèves les plus durs de primaire. Ces approches occultent l'effet ghetto, induit par une concentration de jeunes en difficulté ; il est pourtant souligné par les principaux de collège, tel celui du Pas-de-Calais qui a préféré diversifier son public d'internes *(lire ci-dessous)*.

DE L'HÔTELIER AU PÉDAGOGIQUE

Quoi qu'il en soit, un consensus se fait jour autour de la notion d'*« internat pédagogique »*. En 1994, l'un des rares rapports consacrés au sujet insistait déjà sur la nécessité de développer des internats apportant un réel soutien aux élèves. Mais passer d'un service « hôtelier » à un service pédagogique suppose un nouveau type d'encadrement. Les maîtres d'internat et les aides-éducateurs devront être formés à leur rôle d'éducateurs et de pédagogues. Des éducateurs, des psychologues devront être employés à temps plein. On estime qu'un établissement doit disposer d'un adulte pour 5 à 7 internes. M. Lang devait s'engager à ce que *« le budget 2002 traduise cette priorité »*. Mais l'aide personnalisée exige surtout une nouvelle implication des enseignants. Professeurs et documentalistes devraient être présents le soir pour assurer l'aide aux devoirs des internes, estiment de nombreux responsables, peu suivis par les enseignants.

Pour convaincre les adolescents, l'internat doit désormais proposer des loisirs variés, ce que les établissements peinent à mettre en place. Sur le terrain, l'urgence consiste souvent à rénover l'existant – 70 % du parc ont été construits avant les années 70. *« Les boxes à douze lits ne sont plus adaptés »*, reconnaît-on au ministère. Dans l'enseignement catholique, où l'on admet que *« la demande existe »* sans la chiffrer, certains jeunes dédaigneraient aussi les internats actuels.

Pour diversifier l'offre, des évolutions sont envisagées : les internats à thème (jazz, sport, cheval...) ont le vent en poupe ; l'internat situé à l'extérieur du collège permettrait de lui donner une orientation pédagogique plus affirmée, avec des personnels spécifiques ; des collégiens pourraient être hébergés dans des internats de lycée. En revanche, l'hypothèse émise par le ministère d'accueillir des jeunes en difficultés passagères ne fait pas l'unanimité : *« Il est difficile d'intégrer des jeunes après la Toussaint »*, indiquent des responsables d'internat. L'une des évolutions les plus prometteuses, dans la mesure où elle intéresse les collectivités locales, consiste à ouvrir l'internat à d'autres publics durant les vacances. Le collège de Fruges en retire chaque année 400 000 francs, qu'il utilise notamment à l'achat d'ordinateurs.

Malgré la décision d'ouvrir un internat dans chaque département, le ministère se garde d'évaluer le budget global nécessaire ; le coût de construction d'un collège est majoré de 10 % s'il abrite un internat ; rénover une place revient à 50 000 francs. Les élus présents mardi auront compris le message.

RÉGIONS DISPARATES

Mais avant de se lancer dans des travaux, ils veulent savoir si la demande est stable. Car la situation, selon les régions, est disparate. Ainsi, le département de l'Hérault comptait 159 places non satisfaites à la rentrée, tandis que l'Aude disposait d'un parc vide à 50 %. A Paris, la mairie projette, à terme, d'utiliser les locaux des hôpitaux de l'Assistance publique ou du futur village olympique.

Décidé à relancer la demande, le ministère envisage la création de bourses spécifiques pour les internes, s'engage à revoir des règlements obsolètes et compte informer les parents des possibilités d'accueil. Au risque de susciter des envies impossibles à satisfaire avant trois ou quatre ans, temps nécessaire à la construction ou à la rénovation des locaux.

Stéphanie Le Bars

Trois quarts des internes de collège dans le privé

● **Dans le public.** 180 000 élèves sont internes dans les établissements du secteur public. Seuls 7 700 collégiens (soit 0,4 %) sont internes ; 2 000 d'entre eux sont boursiers. Ils sont 72 000 en lycée (6,3 %), 72 000 en lycée professionnel (13 %), 17 000 en classes préparatoires et BTS (10 %). Le coût est de 6 000 à 8 000 francs en moyenne par an. Il varie en fonction des aides des collectivités territoriales.

● **Dans le privé.** 72 000 élèves sont internes dans 500 établissements catholiques. 27 000 collégiens sont internes (soit 4 %) ; ils sont 28 000 au lycée (10 %), 14 000 en lycée professionnel (10 %), 2 400 en classes préparatoires et BTS (5,7 %). 31 % des internats comptent moins de 50 pensionnaires et 36 % plus de 100. 18 % des jeunes sont en chambre individuelle. Les tarifs varient de 10 000 à 30 000 francs et plus par an.

● **Selon une enquête du ministère,** rendue publique le 19 décembre, seuls 267 collèges publics sur 4 710 possèdent un internat ; 26 départements ne proposent aucune offre en la matière ; le taux d'occupation moyen est de 45 % mais peut tomber à 22 % dans le centre de la France ; les internats comptent en moyenne 29 pensionnaires. Dans les 267 collèges concernés, 1 054 demandes n'ont pas pu être satisfaites à la rentrée 2000 ; aucun chiffre n'existe au plan national. Les demandes concernent notamment Paris (où les 47 premières places d'internat ouvriront en 2001 dans le 13e arrondissement) et l'Ile-de-France, où seuls 2 internats de collège existent, l'un refusant du monde, l'autre ne faisant pas le plein. Elles se concentrent aussi sur les sections spécialisées (sport, art, langues...). Certains collèges sont obligés de refuser des garçons, alors que les places destinées aux filles restent vacantes. Les proportions entre les unes et les autres devraient être revues.

Dans le Pas-de-Calais, élèves judokas et cas sociaux redonnent vie à un internat rural

FRUGES (Pas-de-Calais)
de notre envoyée spéciale

Fuguer est quasiment impossible. Les collines d'Artois et une bonne cinquantaine de kilomètres tiennent le collège de Fruges (Pas-de-Calais) à distance de la première agglomération importante. Et si, chaque année, un ou deux internes frondeurs tentent leur chance, l'escapade tourne court.

REPORTAGE

Au collège Jacques-Brel, la clé de la réussite passe par la diversification du profil des internes

Le collège Jacques-Brel, niché au cœur d'une commune de 2 400 habitants, héberge ce que l'on appelle un internat rural. Le concept peut sembler anachronique à l'heure où chaque ville de quelques milliers d'habitants possède son collège et alors que les transports scolaires maillent convenablement le territoire. Et pourtant, l'internat du collège Jacques-Brel (135 pensionnaires sur 440 élèves) fait des émules. Dans le département, deux internats ouvriront dans les prochaines années. En 1990, alors qu'il n'accueillait plus que 48 élèves, la question de la fermeture s'est posée. *« Le collège était moribond »*, assure Jean-Jacques Hilmoine, le principal, qui en a repris les rênes à l'époque. *« Les taux de réussite étaient inférieurs à la moyenne départementale. »* En face, le collège privé conservait son public d'internes. M. Hilmoine fait alors le pari de redynamiser le collège en agrandissant l'internat. *« Mais pas question d'en faire un ghetto pour les élèves délinquants. La clé de la réussite passait par la diversification. »* Il ouvre alors une section pour les judokas de la région (ils sont aujourd'hui 74) et crée des options de langues. En 1997, l'internat s'installe dans de nouveaux murs aux tons pastels, pour un coût de 35 millions, réglés par le conseil général.

Mais le credo du principal alliant *« excellence et remédiation »*, une autre partie des internes sera recrutée parmi les cas sociaux du département. Enfin, des places sont réservées aux élèves venus à l'internat pour des raisons traditionnelles : éloignement du domicile, recherche de *« bonnes conditions d'études »*. Karim, élève de la banlieue parisienne présentant de graves problèmes de discipline, complète le tableau depuis trois ans.

Au dire des personnels éducatifs, *« la mayonnaise a bien pris »*. *« Ceux qui posent problème tirent avantage de ceux qui sont là pour des raisons positives »*, assure la conseillère principale d'éducation (CPE). Le collège affiche des taux de réussite au brevet qui avoisinent les 90 %. Les problèmes de violence sont quasi inexistants. Céline, exclue de son collège en 5e, assure qu'en deux ans elle a *« grandi »*. *« Je me suis calmée, j'ai 14,5 de moyenne. »* L'internat, qui refuse chaque année plus de 150 jeunes – des garçons pour la plupart – ne rencontre que des difficultés classiques : *« Les élèves, coupés de leur famille, ont des demandes permanentes »*, confie l'assistante sociale, présente deux jours par semaine au collège. *« C'est sûr, nos parents nous manquent »*, reconnaît Mathieu, interne judoka de 4e à la barbe naissante.

RÔLE D'ÉDUCATEUR ET DE NOUNOU

Mais le gros du travail revient aux huit maîtres d'internat (MI), des étudiants qui, en vingt-huit heures de présence par semaine, sont censés assurer un rôle d'éducateur, de pédagogue et de nounou. *« Ils doivent apprendre à certains élèves à se laver »*, confie l'assistante sociale. Pour le principal, il devient nécessaire que ces jeunes soient formés au contact avec les adolescents, aux méthodes d'apprentissage. Aujourd'hui, comme leur nom l'indique, les surveillants se contentent bien souvent de... surveiller. Les MI sont d'ailleurs l'objet de toutes les critiques de la part des internes. *« Ici, on est tout le temps obligé de se taire, on est trop serré »*, regrette Mathieu. *« Le seul problème, ce sont les surveillants ; le reste, c'est formidable ! »*, renchérissent ses camarades. *« Des fois, on a envie de délirer ou bien d'être tout seul ; eh bien, on ne peut pas »*, assure Karim. Les chambres comptent de deux à huit lits, selon les classes d'âge. *« Les meilleurs pions sont ceux qui savent nous montrer nos limites »*, décrète Marjorie, judokate de 3e.

L'impression d'enfermement constitue l'autre inconvénient majeur des internats. Après les cours, l'emploi du temps est immuable : études surveillées jusqu'à 19 h 30 ou entraînement de judo pour les sportifs, repas, de nouveau études, coucher, extinction des feux. Le régime est quasiment le même, que les élèves aient 11 ans ou 16-17 ans. *« On n'a même pas le droit d'apporter des trucs perso : portable, Gameboy, BD »*, se plaignent les internes. *« Le mercredi, on ne peut pas aller faire du shopping »*, déplore Agnès, élève de 3e.

Malgré cette atmosphère de *« bagne »*, *« d'hôpital psychiatrique »*, les internes, même les plus critiques, reconnaissent que les pions les ont *« bien aidés à travailler »*. *« Externe, je n'aurais pensé qu'à sortir »*, avoue Céline. Après quelques hésitations, Karim confesse qu'il a été envoyé ici *« au bon moment »*. Un petit de 6e analyse même avec assurance : *« S'il y avait plus d'internats, il y aurait moins de violence »*.

S. L. B.

Les acquis du pensionnat revus par la génération des « fils de jèses »

IL EST une génération marquée par son passage en internat : celle des *« fils de jèses »*, comme ils se nomment, qui a fréquenté assidûment collèges et lycées jésuites dans les années 50-60. A l'époque, ces établissements occupaient une place de choix dans la formation des élites, attirées par un enseignement qui ambitionnait de forger des esprits sains dans des corps sains. Rejetons d'industriels ou de la grande bourgeoisie terrienne pour la plupart, souvent issus de familles nombreuses et catholiques, les *« fils de jèses »* portent sur cette éducation en vase clos un regard à la fois ému et sévère.

« Certains se sont servis de ce système pour préserver un esprit de caste, d'autres pour servir la collectivité », remarque Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France. D'origine plus modeste que ses congénères, M. Delevoye garde de ses années passées à La Providence, à Amiens, un *« enrichissement »*. *« Responsabilisation, autodiscipline, engagement social – auprès des personnes âgées le mercredi, des familles de prisonniers le dimanche –, culture du doute : on nous a mis dans un inconfort qui nous oblige à avancer. »* Christian de Grandmaison, maire (UDF) de Nozay (Loire-Atlantique), a souffert, en arrivant au collège Sainte-Croix, au Mans, d'une discipline *« abusive »*. Pour cela, il a refusé d'y mettre ses propres enfants. Mais, à partir des classes de lycée, *« j'ai reçu une éducation participative et j'ai appris la rectitude morale »*. Robert Mumcuoglu, chrétien d'origine arménienne, commerçant à Paris, évoque aussi *« des valeurs nobles : respect, amitié et solidarité, goût du travail »*. Ses cinq ans au collège Saint-Joseph d'Istanbul, pépinière des élites turques, restent *« un très bon souvenir »*.

SE PLIER À UN MODÈLE

Ces ex-pensionnaires ont conscience d'avoir été triés, par l'argent, le nom ou la capacité avérée à se plier à un modèle – *« Quand ça prend pas, ils éjectent »*. Ils sont donc partagés sur la modernité d'une telle éducation : l'internat, oui, mais pas comme ils l'ont connu. La distribution des notes par le *« père-préfet »* juché sur son estrade, les « colles » qui éloignent de la famille pendant trois mois, l'obligation de se confesser à un prêtre cumulant la fonction de professeur principal, les lettres censurées, les coups de martinet, voire les aspects les plus sordides de la vie en collectivité, en ont poussé plus d'un à la révolte : parmi les plus célèbres, Roger Peyrefitte, élève des jésuites à Toulouse, a provoqué le scandale en décrivant les relations homosexuelles au sein des internats de garçons dans *Les Amitiés particulières*, prix Renaudot en 1944.

Reste la constitution d'un fort réseau d'anciens. *« Les jésuites, c'est ça aussi »*, confie Alfred, quarante-quatre ans, ex-pensionnaire à Douala, au Cameroun. Les jeunes *« fils de jèses »*, qui ont connu les internats mixtes, ne sont pas les plus critiques. *« Il y a un côté "On a fait 14-18 ensemble", le groupe contre le reste du monde »*, explique Arnaud, ancien élève de classe prépa à Sainte-Geneviève (Ginette, à Versailles). *« On s'est tous mariés les uns avec les autres. »* Parmi la douzaine d'établissements jésuites en France, certains affichent plus de demandes qu'ils n'offrent de places. *« Nous avons le vent en poupe auprès des jeunes entrant au lycée*, affirme Gérard Henri, directeur de La Providence, qui compte 270 élèves, contre 190 il y a quatre ans. *L'internat sanction, c'est fini. »*

Nathalie Guibert

Les avocats et le ministère de la justice signent un accord sur l'aide juridictionnelle

Les barreaux devaient être consultés mardi afin de décider d'un arrêt éventuel de la grève

La chancellerie et les représentants des avocats ont signé, dans la nuit de lundi à mardi 19 décembre, un accord sur l'aide juridictionnelle, le système d'accès au droit des plus démunis. S'il elle n'a pas obtenu le doublement du barème réclamé, la délégation estime que ce protocole permet de *« mettre fin au conflit »*. Les assemblées générales des barreaux devaient se prononcer mardi sur ce texte (*lire aussi notre éditorial page 18*).

UN ACCORD a été signé dans la nuit de lundi à mardi 19 décembre, entre les représentants des avocats et la chancellerie, au soir de la troisième journée de grève nationale de la profession. Ce protocole propose des avancées non négligeables, a indiqué Jean-René Farthouat, le président du Conseil national des barreaux (CNB), mais reste *« très loin de ce qu'étaient les demandes légitimes de la profession »*. Cependant, *« il nous est apparu que ces propositions permettaient d'envisager une signature, et permettent de mettre fin au conflit »*. La chancellerie de son côté à jugé l'accord *« équilibré »* : il ne va cependant pas beaucoup plus loin que le précédent accord du 6 décembre, fraîchement accueilli par les assemblées générales des barreaux.

Cette quatrième réunion de négociation s'intéressait aux *« mesures immédiates »* de revalorisation de l'aide juridictionnelle (AJ), pour la défense des plus démunis. Sur le fond, un projet de loi sera déposé en conseil des ministres *« au plus tard le 15 septembre »* à partir des propositions remises fin avril par la commission présidée par Paul Bouchet (*Le Monde* du 15 décembre). *« La ministre de la justice s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre son adoption par le parlement pendant la présente législature »*, soit dans le meilleur des cas, début 2003.

L'accord signé lundi retient un doublement au 15 janvier du nombre d'unités de valeur (UV) pour l'assistance d'un prévenu devant le tribunal correctionnel, y compris la comparution immédiate et le tribunal pour enfants ; un doublement pour le contentieux du droit des étrangers et pour les référés en droit du logement, ainsi qu'une augmentation de 50 % pour le contentieux général du logement. Ces mesures, en ce qui concerne le logement et les étrangers, avaient déjà été obtenues lors de la réunion du 23 novembre, le principe du doublement du bloc pénal avait été acté le 6 décembre (*Le Monde* du 6 décembre). Le dispositif sera compété au 1er janvier 2002, par un doublement du barème pour l'appel correctionnel et les procédures devant le juge de l'exécution, ainsi que par un doublement de l'assistance éducative.

GROUPES DE TRAVAIL

Restait le problème des divorces et des prud'hommes, pour lesquelles les avocats exigeaient aussi le doublement. Il est accordé pour les référés devant le conseil des prud'hommes et les référés avec départage, en deux étapes : hausse substantielle au 15 janvier, puis doublement au 1er janvier 2002. Le barème du contentieux général des prud'hommes, et des divorces est augmenté de 50 %. Par ailleurs, le forfait de l'avocat pour la garde à vue, 300 francs aujourd'hui, sera porté à 360 francs le mois prochain et 400 francs en 2002 ; les frais de déplacement en dehors de la commune siège du tribunal sera portée à 150 francs en moyenne. Hormis le doublement des référés prud'homaux, ces avancées avaient déjà été obtenues le 6 décembre.

Enfin la chancellerie et les avocats *« s'accordent sur la nécessité de faire progresser très rapidement »* plusieurs dossiers : un groupe de travail sera mis en place en janvier pour permettre au 1er juillet 2001 *« la gratuité des copies des dossiers pénaux remis à l'avocat »*, la gratuité n'étant aujourd'hui accordée qu'aux dossiers d'aide juridictionnelle et aux commissions d'office. Les autres copies sont aujourd'hui facturées 3 francs la page. Pour l'assistance des détenus lors des conseils de discipline, aujourd'hui gratuite, la garde des sceaux *« proposera au parlement d'intégrer cette intervention dans les prestations financées par les crédits d'aide juridictionnelle, avec effet au plus tard au 1er janvier 2002 »*. En attendant, les conseils départementaux d'accès au droit devront transmettre leur demande de subvention au ministère. Un dernier groupe de travail *« examinera, au regard des dispositions communautaires, les incidences du taux de TVA sur l'accès au droit et sur l'exercice de la profession d'avocat »*. Ce sont sans doute ces trois dernières réformes qui seront le plus à même de bouleverser la pratique quotidienne du métier d'avocat.

Franck Johannès

Forte mobilisation à Bordeaux face à la garde des sceaux

BORDEAUX
de notre correspondante

La mobilisation a été forte, lundi 18 décembre, lors de la troisième journée nationale de grève des avocats, et le mouvement s'est durci dans bien des régions, notamment à Bordeaux, où des heurts ont eu lieu avec des CRS. Près de cinq cents avocats, venus de Tarbes (Hautes-Pyrénées), d'Agen (Lot-et-Garonne), de Mont-de-Marsan (Landes), d'Angoulême (Charente) ou de Périgueux (Dordogne), se sont retrouvés autour de la cité judiciaire de Bordeaux. Munis de sifflets, de cornes de brume, de crécelles ou de castagnettes, ils voulaient se faire entendre de Marylise Lebranchu, la ministre de la justice, invitée à l'Ecole nationale de la magistrature. Dehors, un cordon d'une cinquantaine de CRS empêchait l'accès au bâtiment.

Derrière une décontraction de façade, planait une tension certaine : pendant le point presse de la garde des sceaux – qui affirmait ne pas avoir le temps de rencontrer de délégation –, une clameur venue de l'extérieur a envahi l'ENM : devant l'agitation des avocats qui commençaient à renverser des barrières, les CRS ont lancé des grenades lacrymogènes. Touchée par l'une d'elles, une avocate a dû être hospitalisée pour quelques heures. La ministre a finalement trouvé une demi-heure pour rencontrer les manifestants. Des lettres ouvertes des greffiers et des magistrats lui ont été remises. Les avocats se sont dits prêts à une grève totale si *« notre chère ministre ne répond pas à nos aspirations légitimes »*.

A Marseille, près de 2 000 avocats de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont bloqué l'autoroute A 7 à la porte d'Aix, provoquant de gros embouteillages. A Clermont-Ferrand, les représentants des sept barreaux d'Auvergne ont construit un muret à l'entrée du palais de justice avec des livres juridiques. D'autres manifestations ont eu lieu à Caen, Metz, Limoges et surtout Lille, en grève illimitée depuis le 14 décembre. A Paris, une trentaine d'avocats ont répondu à l'appel de l'Union des jeunes avocats (UJA), quelques dizaines d'autres ont mené une opération escargot sur l'autoroute A 4, du tribunal de Créteil jusqu'au ministère des finances.

Claudia Courtois

ESB : les personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne exclues du don du sang

Cette mesure préventive a déjà cours aux Etats-Unis

PHILIPPE DUNETON, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a annoncé, mardi 19 décembre, une série de nouvelles mesures visant à prévenir le risque de transmission par voie sanguine de l'agent responsable de la forme humaine de la maladie de la vache folle. La plus spectaculaire de ces mesures concerne l'exclusion du don du sang des personnes ayant séjourné plus d'un an dans les Iles Britanniques entre 1980 et 1996, période considérée comme étant celle où les consommateurs de viande bovine ont été le plus exposés au risque de contamination. Il s'agit ici, selon l'Afssaps d'une *« mesure de protection extrême »* qui avait été demandée par certains experts français des maladies à prions. A la demande du gouvernement, ces derniers viennent de procéder à une nouvelle analyse du risque de transmission de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ) par voie transfusionnelle.

« Certains membres du groupe d'experts ont souhaité que l'attention des pouvoirs publics soit attirée sur le fait qu'au plan individuel, un séjour prolongé dans les Iles Britanniques entre 1980 et 1996 se traduit par un niveau de risque significativement supérieur à celui de la population générale française et que l'exclusion de ces donneurs devrait être proposée (...) » peut-on lire dans le rapport rédigé par les seize experts réunis sous l'égide de l'Afssaps. Sur la base de l'hypothèse selon laquelle la population française a été 20 fois moins exposée au risque de contamination que la population britannique (ce qui correspondrait dans le scénario *a priori* le plus pessimiste à un don de sang infectieux sur 120 000) les experts ont estimé qu'un séjour de six mois en Grande-Bretagne pouvait se traduire par un risque multiplié par 1,5. Ce facteur passait à 2,1 pour un séjour d'un an, à 4,3 pour un séjour de 3 ans et à 12,2 pour un séjour de 10 ans.

L'exclusion du don du sang pour les personnes ayant séjourné en Grande-Bretagne entre 1980 et 1996 est déjà en vigueur depuis plus d'un an aux Etats-Unis et au Canada. Elle a été instituée plus récemment, dans quelques pays européens comme l'Allemagne et l' Autriche. Cette mesure préventive n'avait pas été retenue au début de l'année par les experts français. Ces derniers estimaient alors que cette exclusion ne serait pas véritablement efficace à l'échelon de la collectivité.

PLASMA DE PAYS MOINS EXPOSÉS

Au vu de l'ensemble des données scientifiques disponibles certains experts formulent aujourd'hui une nouvelle analyse de risque qui contraint les autorités sanitaires à prendre cette décision. Parmi les autres mesures annoncées figure la mise à disposition de médicaments dérivés du sang préparés à partir de plasmas prélevés dans des pays dont la population a été moins exposée au risque de contamination. Cette décision répond notamment à l'attente de l'association française des hémophiles (*Le Monde* du 24 novembre).

L'Afssaps adressera d'autre part dans les prochaines semaines une information aux prescripteurs sur la nouvelle évaluation du risque de transmission de l'agent de la MCJ par les produits sanguins. *« Cette information*, précise M. Duneton, *soulignera l'importance du strict respect des indications de ces produits pour une prise en charge médicale adaptée à la situation de chaque patient. »*

Jean-Yves Nau

Les enquêtes sur deux attentats de 1995 menacées d'annulation partielle

LES AVOCATS de Boualem Bensaïd, considéré comme « l'émir » du Groupe islamique armé (GIA) pour l'Europe et suspecté d'être le coordonnateur de la série d'attentats commis en France en 1995, ont déposé, vendredi 15 décembre, une requête en annulation devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Ils contestent plusieurs actes de procédure dans le dossier de l'attentat à la station de métro Maison-Blanche, dans le 13e arrondissement de Paris, qui avait fait treize blessés légers le 6 octobre 1995.

Mes Guillaume Barbe et Benoît Dietsch réclament notamment l'annulation des procès-verbaux de garde à vue, dans lesquels Boualem Bensaïd avait reconnu son implication. Ils présentent un certificat médical établi plus de quarante-huit heures après le début de la garde à vue et faisant état d'hématomes. Or aucun hématome n'avait été décelé lors de deux examens médicaux effectués antérieurement. La requête fait aussi valoir que l'avocat de permanence qui assistait alors Boualem Bensaïd avait réclamé, en vain, au juge d'instruction, Jean-Louis Bruguière, la désignation d'un expert médical *« afin de constater les coups dont a fait l'objet M. Bensaïd »*.

Les avocats demandent également l'annulation de la commission rogatoire internationale adressée le 6 novembre 1995 par Jean-Louis Bruguière aux autorités anglaises, au motif que la traduction de ce document avait été confiée à une traductrice ne figurant pas sur la liste des experts assermentés. Si le code de procédure pénale permet cela *« à titre exceptionnel »*, il impose au magistrat instructeur de *« motiver »* sa décision. Tel n'a pas été le cas. L'annulation de cette pièce de procédure, qui avait notamment permis de mener des investigations en Grande-Bretagne sur le financement et la logistique du réseau, pourrait avoir de lourdes conséquences non seulement pour l'affaire de l'attentat de Maison-Blanche mais aussi pour celle concernant l'attentat à la station Saint-Michel. Certaines auditions menées dans cette affaire par le juge Jean-François Ricard et consécutives à la commission rogatoire pourraient elles aussi être entachées de nullité.

Pour les mêmes raisons, Mes Barbe et Dietsch demandent l'annulation de l'ensemble des traductions *« des actes et documents remis par les autorités britanniques en exécution de la commission rogatoire »*. Là encore, les experts ne figuraient pas sur la liste officielle, et leur désignation n'a pas été motivée. Enfin, ils réclament l'annulation du rapport d'expertise relatif à l'examen comparatif d'une empreinte digitale relevée sur un ruban adhésif avec celle de Boualem Bensaïd. Selon eux, l'expert n'a pas pu accomplir sa mission *« en toute indépendance et impartialité »* car il avait *« participé à l'enquête préalablement à sa désignation par le juge »*.

Alors que l'instruction sur l'attentat de la station Maison-Blanche est close, cette requête aura pour première conséquence de retarder l'audiencement du procès prévu initialement courant 2001.

Le 17 novembre, Boualem Bensaïd a été condamné à trente ans de réclusion criminelle assortie d'une période de sûreté des deux tiers pour sa participation à la tentative d'attentat contre le TGV Paris-Lyon le 26 août 1995. Il avait été acquitté pour sa participation présumée à une fusillade avec les forces de l'ordre le 15 juillet de la même année à Bron (Rhône).

Acacio Pereira

Disparues de l'Yonne : découverte d'ossements humains à Rouvray

DES OSSEMENTS humains ont été découverts, lundi 18 décembre, à Rouvray (Yonne), dans l'un des endroits indiqués par Emile Louis, le chauffeur de car qui a reconnu, mercredi 13 décembre, sept meurtres de jeunes femmes handicapées disparues entre 1977 et 1979. Allongé et presque complet, le squelette serait en relativement bon état de conservation. Des vêtements ont également été retrouvés. Des expertises devraient permettre de déterminer l'âge, le sexe et la date approximative de la mort. Par ailleurs, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille, a annoncé la mise en place d'un soutien médical aux familles et l'ouverture d'une *« procédure pour mettre le doigt sur les graves dysfonctionnements qui ont pu conduire à cette chape de plomb du silence »*. Le préfet et la direction départementale des affaires sociales de l'Yonne mènent une enquête administrative. Mme Royal a proposé qu'en cas de besoin, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) puisse venir sur place pour compléter leur travail.

Les grévistes de la DGS négocient avec leur ministère

LA GRÈVE du personnel de la direction générale de la santé (DGS), lundi 18 décembre, a été suivie, selon les porte-parole du mouvement, par environ 80 % des 280 agents (*Le Monde* du 15 décembre). Une centaine de grévistes ont accompagné la délégation reçue au ministère de l'emploi et de la solidarité. Le ministère s'est engagé à recruter quarante personnes, essentiellement des cadres, avant le 1er février 2001. Selon les syndicats, le ministère aurait proposé, pour les postes administratifs, des contrats de vacataires de dix mois. Par ailleurs, une dizaine des quatre cents créations d'emplois prévues dans le cadre de la lutte contre la maladie de la vache folle devraient concerner la DGS, de même que certains des cinquante-cinq nouveaux emplois prévus au budget 2001 pour le ministère de l'emploi et de la solidarité. Le personnel devait se prononcer mardi 19 décembre sur la suite à donner au mouvement.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Ignacio-Miguel Gracia-Arregui, dit *« Inaki de Renteria »*, considéré comme l'ancien numéro un de l'ETA, a été condamné,** lundi 18 décembre, à cinq ans de prison par la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris. José-Javier Arizcuren-Ruiz, dit *« Kantauri »*, présenté comme le responsable de l'appareil militaire du mouvement, a été condamné à huit ans de prison. Huit autres prévenus ont été condamnés à des peines allant de trois à huit ans d'emprisonnement.

■ **Cinq personnes ont été interpellées et placées en garde à vue, lundi 18 décembre, dans l'enquête sur l'assassinat,** le 26 décembre 1994, de Jean-François Filippi, maire de Lucciana (Haute-Corse) et ancien président du club de football de Bastia.

■ **ACCIDENT : le ministre de l'éducation nationale a adressé un message de réconfort à la principale du collège de Bellegarde (Loiret)** et aux parents des trois élèves de 12 à 15 ans tués, lundi 18 décembre, dans l'accident de leur minibus de ramassage scolaire. Le chauffeur, également décédé, n'a pas respecté un stop sur la RN 60 reliant Orléans et Montargis, provoquant la collision avec un poids lourd. Une cellule d'écoute a été mise en place au collège.

Quinze à dix-huit mois de prison avec sursis requis contre l'ex-président de la Semidep

LA SUBSTITUT du procureur de la République, Sylvie Schlanger, a requis, lundi 18 décembre, devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, une peine de quinze à dix-huit mois d'emprisonement avec sursis et un million de francs d'amende à l'encontre d'Alain-Michel Grand. L'ancien président de la Société d'économie mixte immobilière interdépartementale de la région parisienne (Semidep), qui fut aussi, de 1993 à 1995, adjoint chargé des affaires scolaires à la Mairie de Paris, dirigée alors par Jacques Chirac, est soupçonné d'avoir effectué à son profit des dépenses sans lien avec l'objet social de la Semidep, gestionnaire de plus de 6 000 logements sociaux, et d'avoir bénéficié d'un emploi fictif au sein de deux filiales de la Compagnie générale des eaux (CGE), devenue Vivendi.

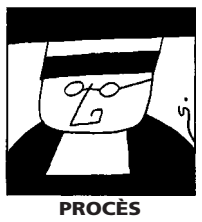

PROCÈS

Une peine de dix mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende ont été requis contre Jean-Claude Martin, ex-gérant des deux filiales de la CGE. Annette Marchi, assistante de M. Grand à la Semidep et directrice de la communication, que l'accusation soupçonne d'avoir occupé un emploi fictif, se voit réclamer une peine d'amende et d'emprisonnement avec sursis dont le quantum a été laissé à l'appréciation du tribunal. Enfin, une peine d'amende a été requise à l'encontre de Bernard Nivot, ancien directeur chez Campenon-Bernard, soupçonné d'avoir pris en charge un véhicule utilisé par Mme Marchi.

« C'EST LE COMPORTEMENT »

Même si les sommes concernées peuvent sembler *« ridicules »*, *« c'est le comportement, le détournement en lui-même qu'il faut sanctionner »*, a estimé Sylvie Schlanger dans son réquisitoire. Rappelant que le prévenu avait reconnu qu'une partie des dépenses avait été engagée à titre personnel, la substitut a regretté qu'il n'ait pas songé à *« rembourser »* les sommes indûment perçues. Revenant sur l'acquisition, pour 375 000 francs, d'une statuette chinoise représentant un cavalier Han, Mme Schlanger a indiqué qu'un doute demeure quant à l'existence du délit puisque la Semidep n'a pas été dépossédée de son bien.

Conseil d'Alain-Michel Grand, Me Jean-Yves Le Borgne a longuement expliqué qu'une bonne part des détournements reprochés à son client n'en étaient pas. Evoquant notamment les notes de restaurants et de voyages, il a tenté de démontrer que certaines dépenses étaient directement liées aux fonctions de président de la Semidep. L'avocat a aussi demandé au tribunal de ne pas succomber *« à cette sorte de gourmandise médiatico-judiciaire »* qui consiste à affirmer qu'un élu, *« surtout à la Mairie de Paris »* est forcément *« coupable »*. *« Dans cette affaire, M. Grand est un paratonnerre »*, a-t-il expliqué. Pour lui, les sommes en jeu sont *« ridicules »* et n'auraient même pas permis *« de nettoyer les tags dans une cage d'escalier »* de l'un des ensembles sociaux gérés par la Semidep. L'existence d'un emploi fictif au sein des filiales de la CGE, qui constitue bien à ses yeux un *« recel d'abus de biens sociaux »*, s'expliquerait par le fait qu'Alain-Michel Grand *« était à court d'argent »*.

Jugement le 17 janvier 2001.

A. Pe.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
SUP'AVOCAT
SUP'ENM
Cours par correspondance : novembre/juin ou janvier/juin
Session semestrielle sur place : janvier/mai
Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

L'Union européenne en quête d'avancées sur la sécurité maritime

Réunis à Bruxelles, les 20 et 21 décembre, les ministres des transports vont tenter de renforcer la réglementation contre les navires-poubelles. Les pays du Nord et la Grèce sont réticents. En France, les contrôleurs sont débordés par la tâche : reportage à Saint-Malo

RENNES
de notre correspondante régionale

Depuis septembre, le cargo *Han* est retenu en rade de Brest. Avec la cinquantaine d'infractions aux normes internationales de sécurité maritime recensées par les autorités à son sujet, il n'est pas près de reprendre la mer. Le port finistérien s'est habitué à ces hôtes non désirés qui parviennent dans ses eaux à bout de souffle, remorqués parfois par la désormais fameuse *Abeille-Flandre*. Le *Han* est le troisième cette année à séjourner longuement dans les eaux brestoises. Mais ce cargo a déclenché la colère d'Eric Ruesch, le responsable du centre de sécurité de Brest, qui vient de transmettre le dossier à la justice : car le *Han* a usurpé son pavillon bolivien et ses certificats de navigation sont faux.

REPORTAGE

La France ne parvient à contrôler que 13 % des navires, alors que la norme est de 25 %

En outre, pendant son immobilisation, le cargo sans nationalité a trouvé le moyen de charger illégalement du matériel ayant servi au pompage de l'*Erika,* vendu par TotalFinaElf à un armateur grec. Pendant ce temps, l'équipage pakistanais attend et n'en peut mais. Voilà deux mois qu'il n'a pas été payé. M. Ruesch tempête contre cette *« forme d'esclavagisme moderne »*, qui s'est développé, note-t-il, *« avec l'ouverture de l'ancien bloc de l'Est »*. Et il prévient : *« Il faut que les armateurs véreux et les Etats sachent que l'administration française n'est pas près de baisser les bras. »*

Depuis l'accord créant le Mémorandum de Paris de 1982 , les ports européens peuvent voir venir de loin ces poubelles des mers qui bafouent les règles de sécurité. Un système d'information commun à dix-huit Etats d'Europe auxquels s'ajoute l'est du Canada permet, en effet, de connaître l'historique de chaque navire. Le département informatique du Centre administratif des affaires maritimes (CAAM), qui recense ces données, est installé à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

La tour Solidor se découpe sur un ciel hésitant, tandis que quelques élégants cottages de Dinard composent le second plan, mais Jacques Bénard tourne le dos à la fenêtre et garde l'œil sur son écran. C'est l'un des vingt-cinq informaticiens qui travaillent ici à mettre en ordre les conclusions des inspections menées quotidiennement dans les pays partenaires. S'ajoutent les informations que se procure le centre moyennant finances ou pas, auprès du Mémorandum de Tokyo, des gardes-côtes américains, des groupements d'assureurs, des associations de sociétés de classification, de fédérations syndicales...

Il en résulte des statistiques sans indulgence sur le niveau de complaisance de certains pavillons, sur les performances des sociétés de classification, ou sur les Etats qui ne réalisent pas les quotas d'inspections auxquels ils s'étaient engagés. C'est le cas de la France, qui, faute d'inspecteurs en nombre suffisant, ne parvient à contrôler que 13 % des navires, alors que la norme est de 25 %.

BASE DE DONNÉES SUR INTERNET

Depuis mai 1998 , une base de données simplifiée est disponible gratuitement sur Internet (www.equasis.org). Quel est l'âge du navire ? Combien de fois a-t-il changé de pavillon, de nom ? Combien de temps a-t-il été retenu dans un port européen ? L'armateur possède-t-il d'autres navires que celui-là ? Réunis, tous ces indices permettent a priori d'imaginer à quelle sorte de vaisseau on a affaire. Reste aux inspecteurs à vérifier.

A en croire Lucien Breton, chef du centre de sécurité des navires d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, dans ce domaine, rien ne vaut l'expérience. L'inspecteur livre quelques-uns de ses « trucs » concernant l'aspect extérieur du bâtiment et la nature de sa cargaison – le matériel électronique emprunte en général des transports plus sûrs que les grumes de bois ou les tourteaux pour le bétail. Mais il sait aussi flairer, sur une liste tirée de la banque de données du CAAM, un cargo vieux de trente-sept ans, portant le pavillon de Belize (un pays de 200 000 habitants dans le golfe du Honduras), détenu quatre fois en Espagne et en Italie. Celui-là devrait recevoir sa visite lorsqu'il accostera à Saint-Malo. Du moins si l'inspecteur est disponible ce jour-là, car outre les navires de commerce, les inspecteurs chargés de la sécurité ont aussi en charge les navires de pêche ou les bateaux de plaisance.

« Notre première priorité, ce sont les bateaux français, pas le trafic international, car notre responsabilité est engagée dès leur construction », résume M. Breton. Il lui faut pour cela se rendre parfois jusqu'à un chantier naval de Norvège.

« LES MARINS SONT FATIGUÉS »

Pendant ses absences, sur les côtes bretonnes, ferries, chalutiers, vieux gréements, vedettes de promenade, qui font le quotidien de M. Breton, continuent de circuler. Il tire des conclusions plutôt sombres de sa déjà longue carrière : *« La plupart des accidents ont une origine humaine. Parce que les marins ne sont pas assez nombreux, pas assez formés, parce qu'ils sont fatigués. La pression économique est telle qu'elle pousse les capitaines à ne plus ralentir par mauvais temps. Mille inspecteurs supplémentaires n'y changeraient rien »*, déplore-t-il.

A propos des bateaux de pêche, qu'il doit aussi contrôler régulièrement, il faut savoir que le métier de pêcheur est huit fois plus risqué que celui de chauffeur routier, quarante fois plus que la moyenne nationale, souligne-t-il en citant l'hebdomadaire *Le Marin*. Ce journal spécialisé vient de consacrer sa « une » aux 115 naufrages et aux 24 000 décès recensés dans le monde en un an.

Martine Valo

Des primes alléchantes pour les inspecteurs

Pour permettre un meilleur contrôle de la sécurité des navires dans les ports français, le gouvernement s'est fixé comme objectif de doubler le nombre des fonctionnaires affectés à ces tâches d'ici au début de 2002 et parvenir au nombre de cent inspecteurs.

L'une des difficultés à trouver des candidats tient au fait que ces postes de la fonction publique ne sont guère attractifs, vu la relative faiblesse des traitements. Pour inciter les candidats à se présenter nombreux au concours de recrutement, le gouvernement a donc décidé de relever très substantiellement les *« indemnités pour travaux supplémentaires et sujétions spéciales »* qui leur seront versées.

Ces primes moyennes annuelles varient, selon le grade, de 19 200 à 24 500 francs, ce qui se traduit par un traitement mensuel d'environ 16 000 à 18 000 francs.

Pour la Commission, il faudrait vérifier 6 000 bateaux chaque année

POUR emprunter une image d'actualité, la politique européenne d'amélioration de la sécurité maritime (à l'ordre du jour du conseil des ministres des transports qui se tiendra à Bruxelles, sous la présidence de Jean-Claude Gayssot, les 20 et 21 décembre) ressemble à un navire à double fond, chacun divisé en trois citernes. Les experts, à Paris et à Bruxelles, parlent de deux *« paquets »* avec trois séries de mesures chacun. Si la Commission et les Etats membres semblent d'accord sur les grands principes qui visent – après les naufrages de l'*Erika,* du *Ievoli- Sun* et d*e l'Express-Samena* (80 morts) devant l'île grecque de Paros – à renforcer la lutte contre les navires-poubelles ou transportant des produits dangereux, les choses vont évidemment moins bien pour les modalités d'application.

Schématiquement, l'Europe du Nord et la Grèce rechignent devant des réglementations communautaires trop contraignantes alors que les pays du Sud, y compris la France, seraient prêts à aller vite et loin. Moins loin cependant que ne le souhaitent la Commission et le Parlement, même si M. Gayssot souligne que la France est à l'origine de propositions ambitieuses pour bannir des eaux européennes les navires à bord desquels les équipages sont exploités de manière indigne et qui représentent des dangers graves pour les populations du littoral.

Après le conseil de Biarritz, le sommet de Nice a souhaité une adoption *« dans les plus brefs délais »* des trois volets du premier paquet. Les contrôles dans les ports vont être renforcés. Pour la Commission de Bruxelles, c'est environ 6 000 bateaux qu'il faudrait vérifier, pour établir une liste noire.

ÉLIMINATION DES PÉTROLIERS À SIMPLE COQUE

Les sociétés de classification seront mieux contrôlées, et les procédures d'agrément qui les autorisent à exercer leurs activités seront centralisées et harmonisées au niveau européen. Enfin, l'Europe a mis au point un calendrier d'élimination progressive des pétroliers à simple coque, en s'inspirant du système américain. Dès 2010, la plupart des catégories de tankers devront avoir une double coque, dès 2005 pour les plus anciens. Mais on s'attend à des manœuvres des lobbys étatiques ou d'affaires pour qui la liberté sur les mers et dans la gestion des navires restent un dogme. Or le passage du communiqué de Nice sur cette question inquiète les plus volontaristes : il précise qu'il faudra *« rechercher autant que possible un accord à l'Organisation maritime internationale (OMI) »*, où les décisions tranchées sont plus rares que les compromis.

Un deuxième ensemble est en discussion : il faudra que les navires transportant des matières dangereuses se signalent en entrant dans les eaux européennes, se dotent de boîtes noires et que les Etats désignent des ports refuges. Idée chère à M. Gayssot, reprise par la Commission : l'éventuelle interdiction d'appareiller en cas de tempête annoncée. Il est enfin proposé de créer un fonds européen d'indemnisation complémentaire du Fipol, avec un milliard d'euros, et de mettre en place une Agence européenne de la sécurité maritime dotée de réels pouvoirs.

François Grosrichard

La Norvège veut se limiter à la seule application des règles actuelles

OSLO
de notre envoyé spécial

Alors que l'Union européenne se chamaille sur les mesures coercitives à adopter en matière de sécurité maritime, la Norvège rappelle à ses voisins que la réorganisation sera planétaire ou ne sera pas. *« Il faut travailler au niveau international »*, a insisté Grete Knudsen, ministre de l'industrie et du commerce, lors d'une rencontre avec Jean-Claude Gayssot, son homologue français des transports, le 8 décembre, à Paris.

La Norvège a le troisième armement mondial, derrière la Grèce et le Japon. Elle a préservé sa tradition maritime en se pliant avec pragmatisme aux « règles » du milieu. En 1987, Oslo a créé un registre d'immatriculation, le NIS (Norwegian International Ship), dont les normes sociales ne diffèrent guère de celles des pavillons de complaisance.

Ce poids économique autorise aujourd'hui le pays, non membre de l'Union mais lié à sa destinée, à négocier un arrangement amiable avec Bruxelles. Oslo soutiendra les propositions européennes au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI) si elles sont assouplies.

ENTREPRISE DE LOBBYING

Dans son entreprise de lobbying, la Norvège, même si elle affirme ne parler qu'en son nom, représente également les intérêts d'un autre intervenant, le Japon, qui s'inquiète des entraves qui pourraient être imposées par l'Europe au libre commerce. Elle relaie aussi les préoccupations de la Grèce qui agit au sein même des Quinze. *« Nous avons beaucoup en commun »*, explique Mme Knudsen.

Se trouve ainsi résumé le débat qui divise aujourd'hui l'Union. L'Europe peut-elle se passer du soutien des trois principaux armements mondiaux et imposer des règles drastiques de manière unilatérale, comme l'ont fait naguère les Etats-Unis ? Doit-elle au contraire accepter des concessions afin que les réformes soient avalisées par l'OMI ? *« Si le transport maritime devait être régi par une somme de décisions unilatérales, cela entraverait forcément le commerce international et accroîtrait le coût du fret »*, affirme Ole K. Bærvahr, directeur de l'Association des armateurs norvégiens.

« Il ne sert à rien de faire de nouvelles règles : il faut simplement appliquer celles qui existent », poursuit M. Bærvahr. Mais l'Europe peut-elle faire confiance à l'OMI, qui se veut l'ONU de la mer et ressemble fort, pour ses détracteurs, à un « machin » inutile ?

En France, Charles Fiterman, ancien ministre des transports et rapporteur d'un récent avis du Conseil économique et social (CES) sur les conséquences du naufrage de l'*Erika,* estime que *« le transport maritime international est quasiment sous le régime de la piraterie »*. *« C'est le triomphe du laxisme, du cynisme et de la triche. Il faut réformer en profondeur l'OMI où les pouvoirs sont proportionnels à l'importance de la flotte. Au bout du compte,* assure-t-il, *ce sont donc les pays qui respectent le moins les règles qui dictent leur conduite. »*

Benoît Hopquin

Tempêtes de 1999 : un rapport pointe les insuffisances du système de secours

DEUX SEMAINES après le naufrage de l'*Erika,* les 26 et 28 décembre 1999, la France devait affronter une nouvelle catastrophe : un ouragan d'une ampleur exceptionnelle. Bilan : 92 morts, 1 000 blessés et 100 milliards de francs de dégâts. Pourtant, selon la mission interministérielle d'évaluation des dispositifs de secours et d'intervention nommée par le premier ministre en février, dont le rapport vient d'être rendu public, la France aurait été beaucoup plus durement touchée sans le concours de deux hasards. Le premier tient à la peur du bogue de l'an 2000 : quand la tempête a commencé, les cellules de crise étaient sur pied. *« Si c'était arrivé trois semaines avant, la vitesse de réaction aurait été beaucoup moins bonne »*, affirme Gilles Sanson, inspecteur général de l'administration et président de la mission. Le second hasard tient au calendrier : la première tempête a soufflé un dimanche. Le bilan *« aurait été beaucoup plus sévère si cet ouragan s'était déchaîné en pleine journée ouvrable »*, selon le rapport.

« LOGIQUES COMMERCIALES »

Le texte signale de nombreuses *« insuffisances »* dans les secours, principalement le cloisonnement du système. *« Les effectifs* [des pompiers professionnels] *sont calculés strictement pour répondre aux seuls besoins permanents du département »*, ce qui rend difficile l'envoi de renfort. Autre faille : *« l'autonomie accrue de comportement »* des grands opérateurs comme EDF, France Télécom ou la SNCF. *« Certaines priorités de rétablissement du réseau électrique ont été, semble-t-il, définies en dehors de toute concertation avec les pouvoirs publics »*, note le rapport. La décision d'alimenter en priorité le réseau de téléphone fixe et non celui des téléphones mobiles a créé des *« zones de silence »* jugées dangereuses. Quant aux compagnies de distribution d'eau, le rapport laisse entendre qu'elles se sont défaussées sur d'autres institutions. Même constat pour les opérateurs de téléphone mobile, qui ont géré le rétablissement de leur réseau *« en fonction de logiques commerciales segmentées »*.

Le texte rend compte des *« corporatismes »* ou *« comportements individualistes »* : *« Des moyens militaires ont ainsi été utilisés à redresser des pruniers alors que dans un département voisin les axes de circulation n'étaient pas encore dégagés. »* Les enquêteurs pointent d'autres faiblesses : bulletins d'alerte de Météo-France trop fréquents pour être pris au sérieux ; transmission lente et difficile vers le public ; dispositifs de réaction et de secours *« pas assez rodés »* ; nombreux plans Orsec *« obsolètes »* ; une conduite des opérations de secours jugée *« trop centralisée »*. Les enquêteurs formulent pas moins de 35 propositions de réforme.

Gaëlle Dupont

LES TRAVERSÉES CALAIS-DOUVRES

ENVIE DE FÊTER NOËL AUTREMENT ?

ALLER-RETOUR WEEK-END (2 JOURS) EN VOITURE 540 F*

N° Indigo 0803 044 045

0,99TTC/MIN

* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. VALABLE JUSQU'AU 13/01/01

SEAFRANCE SEALINK

Découvrez les Ferries à la française.

Licence 075950247 RCS PARIS B 377 524 319 Garanti par le Crédit du Nord

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Dispositif d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Paris le 7 janvier 2000 entre : ***LA SOCIETE VACHETTE*** *et* ***LA SOCIETE ALLIBERT ASSISTANCE***

PAR CES MOTIFS, le Tribunal statuant publiquement, par jugement réputé contradictoire, et en premier ressort,

DIT que **LA SOCIETE ALLIBERT ASSISTANCE** en diffusant et en faisant diffuser des cartes publicitaires reproduisant des clés "Radial S" a commis des actes de contrefaçon des marques n°1.272.982 et 1.272.980 dont **LA SOCIETE VACHETTE** est propriétaire, et a acquis des actes de concurrence déloyale au préjudice de cette dernière ;

En conséquence,

LUI INTERDIT la poursuite de tels actes sous astreinte de cinq cent francs (500 F) par infraction constatée compter de la signification de la présente décision ;

ORDONNE l'exécution provisoire de cette mesure ;

LA CONDAMNE à verser à **LA SOCIETE VACHETTE** les sommes de :

- Soixante mille francs (60.000 F) en réparation des actes de contrefaçon des deux marques,
- Trente mille francs (30.000 F) en réparation des actes de concurrence déloyale,
- Dix mille francs (10.000 F) du chef de l'article 700 du NCPC ;

AUTORISE **LA SOCIETE VACHETTE** à faire publier le présent dispositif dans deux quotidiens ou revues de son choix, aux frais de la défenderesse dans la limite de quarante mille francs (40.000 F) ;

CONDAMNE **LA SOCIETE ALLIBERT ASSISTANCE** aux entiers dépens conformément à l'article 699 du Nouveau Code de Procédure Civile."

DISPARITIONS

Pierre Demargne

Spécialiste de la Crète et de l'Anatolie antiques

L'ARCHÉOLOGUE Pierre Demargne, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1969, est mort mercredi 13 décembre à Paris dans sa quatre-vingt-dix-huitième année. Sa carrière très remplie, la qualité de ses publications, mais aussi son caractère, appuyé sur une foi inébranlable, avaient fait de lui une figure respectée dans le monde archéologique.

Né le 8 février 1903 à Aix-en-Provence, fils d'archéologue, Pierre Demargne perdit très tôt son père, spécialiste de la Crète antique. Entré à l'Ecole normale supérieure en 1922, il rejoignit l'Ecole française d'Athènes en 1926 et travailla d'abord en Crète, sur le site minoen de Mallia, où les Français fouillaient l'un des grands palais de l'âge du bronze. On lui doit la découverte de l'un des plus beaux bijoux crétois, un pendentif en or, aujourd'hui au Musée d'Héraklion. A son retour de Grèce, Pierre Demargne fut nommé professeur d'archéologie classique à l'université de Grenoble en 1933, puis à Strasbourg en 1937. Mobilisé en 1939, fait prisonnier en 1940, il passa la guerre derrière les barbelés. Selon ses compagnons de captivité, il fut de ceux qui surent maintenir une activité intellectuelle soutenue et communiquer autour d'eux le savoir dont ils étaient dépositaires.

De retour à Strasbourg après la guerre, Pierre Demargne fut élu à la Sorbonne en 1950 et y resta jusqu'à sa retraite.

C'est en cette époque tourmentée qu'il orienta ses recherches vers le haut-archaïsme (Xe-VIIIe siècle av. J.-C.). Il en tira une thèse pionnière, soutenue en 1946, et surtout le volume (*Naissance de l'art grec*) qu'il donna en 1964 à la collection « L'univers des formes ». Cette grande synthèse illustre la continuité des civilisations entre l'âge du bronze et la période historique et démêle les influences, en particulier orientales, qui se sont exercées en mer Egée. Nouveau tournant en 1950 : Pierre Demargne passe en Anatolie. Associé à Henri Metzger et Pierre Coupel, il fonde la mission archéologique de Xanthos, dans le sud-ouest de la Turquie. Le site était resté vierge depuis qu'une expédition anglaise, en 1838, y avait trouvé de magnifiques sculptures transportées au British Museum. En dix ans de fouilles et vingt ans d'étude, Pierre Demargne éclaire de façon très neuve la civilisation des premiers occupants anatoliens, analyse leur architecture funéraire et retrace les étapes de l'influence grecque jusqu'à Alexandre le Grand. Ce fut le thème du huitième congrès international d'archéologie classique, qu'il organisa avec un grand succès, à Paris, en 1963.

Pierre Demargne n'a jamais fui les engagements qu'il jugeait nécessaires. C'est ainsi qu'il a rénové et dirigé la *Revue archéologique* (1966-1978). Dans un ordre bien différent, il montra en 1968 un rare esprit d'écoute et de bienveillance et refusa en 1969 le dépeçage de la Sorbonne. Une longue et lucide vieillesse lui a permis de remplir jusqu'au bout le contrat moral qui le liait à la communauté scientifique. Son dernier livre a paru en 1989.

Christian Le Roy,
directeur de la « Revue archéologique »

■ **HENRI CACHIN,** poète et journaliste, est mort vendredi 8 décembre à l'âge de soixante-sept ans. Né à Alger le 6 novembre 1933, il était le petit-fils du leader communiste Marcel Cachin. Journaliste à *France-Soir* puis à *Télé 7 jours*, Henri Cachin avait publié, sous le pseudonyme d'Henri Kréa, entre les années 1955 et 1967, plusieurs recueils de poèmes d'inspiration proche du surréalisme, chez Seghers, Oswald, PAB ou Présence africaine. Citons notamment *Le Séisme au bord de la rivière, Tellurienne, Poèmes en forme de vertige*... André Breton avait été l'un de ses lecteurs et l'avait encouragé.

NOMINATION

Episcopat

Le Père Christian Kratz a été nommé, lundi 18 décembre, évêque auxiliaire de Mgr Joseph Doré, archevêque de Strasbourg.

[Né le 28 janvier 1953 à Strasbourg, Christian Kratz a fait ses études à Schiltigheim et au grand séminaire de Strasbourg. Il est titulaire d'une maîtrise et d'un DESS de théologie. Il a été ordonné prêtre le 25 juin 1978, à Strasbourg. Jusqu'en 1982, il est prêtre à la paroisse Saint-Luc de Mulhouse et aumônier des Guides de France. De 1985 à 1998, il est directeur au grand séminaire, responsable diocésain des vocations. Il était curé de paroisse à Illkirch-Graffenstaden et doyen de Strasbourg-Sud.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 17 décembre sont publiés :

● **Catastrophe naturelle :** un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **Alimentation :** un décret relatif à l'utilisation du terme « montagne » pour la provenance des denrées alimentaires.

Vous trouverez exceptionnellement les prochains suppléments

TÉLÉVISION

avec

Le Monde
du vendredi 22
daté samedi 23 décembre

et

Le Monde
du vendredi 29
daté samedi 30 décembre

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	**140 F TTC - 21,34 €**
AVIS DE MESSE,	**...**
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	**...**
TARIF ABONNÉS	**120 F TTC - 18,29 €**
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS	**550 F TTC - 83,85 €** **Forfait 10 lignes**
Toute ligne suppl. :	**65 F TTC - 9,91 €**

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96 - e-mail: carnet@mondepub.fr.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Le **docteur Xavier de LACROIX de LAVALETTE**
et **Mme,** née **Sophie LEMARQUAND**
et leurs enfants,
Stéphane et **Marianne**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Clara,

le 16 décembre 2000, à Rennes.

Décès

– On nous prie d'annoncer la disparition, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

M. Marcel ADAM,
ECP 1941,
ingénieur général honoraire
du corps autonome des Travaux publics
de la France d'outre-mer,
commandant de réserve honoraire
de l'Armée de l'air,
ancien du Groupe « Lorraine »,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec étoile d'argent,
commandeur de l'Étoile noire du Bénin.

7, rue du Bosquet,
33200 Bordeaux-Caudéran.

– Michèle Ayache, née Amar,
son épouse,
Isabelle et Frédéric Revah,
Olivier et Isabelle Ayache,
ses enfants,
Laura, Yaël, Elie, Raphaël, Benjamin,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Sauveur AYACHE,

survenu le 18 décembre 2000, à l'Institut Curie à Paris.

Il sera inhumé le 20 décembre, à 10 h 30, au cimetière de Bagneux (entrée principale).

3, rue J.-C. Persil,
92160 Antony.

– Alex Van Gelder
et sa fille Anouk,
Maryse Bernard
et ses filles,
Marie-Stéphane
et Anne-Raphaël,
Ses proches ainsi que tous ses amis,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Michèle BERNARD,

survenu à Paris, le 15 décembre 2000, après une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, le mercredi 20 décembre, à 13 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Alex Van Gelder,
54, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Châteauneuf-la-Forêt (Haute-Vienne).

Mme Paul Breton,
M. et Mme Jérôme Longnos
et leurs fils,
Kévin, Brice et Florian,
M. et Mme Serge Breton
et leurs filles,
Marion et Alexandra,
M. et Mme François Breton
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Breton
et leurs enfants,
Les familles Degrassat, Limousin de Neuvic, Mietton-Uzel, Réal,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BRETON,

survenu le 16 décembre 2000, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 19 décembre, à 15 heures, en l'église de Châteauneuf-la-Forêt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Allée des Sorbiers,
87130 Châteauneuf-la-Forêt.

– Mme Liliane Harari,
sa sœur,
M. Albert Castro,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Dino CASTRO,
compositeur de musique,

décédé le dimanche 17 décembre 2000, dans sa quatre-vingtième année.

– Janie Dondoux-Garcia,
Jacques Dondoux,
et leurs familles,
ont la peine d'annoncer la mort de

Philippe DONDOUX,
conseiller d'Etat,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenue le 17 décembre 2000, à l'âge de soixante-sept ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 21 décembre, à 11 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Broussais,
75014 Paris.

– Troyes. Antony. Versailles. Reims. Biarritz.

Mme Pierre Deltour,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Hellinger,
leurs enfants et petits-enfants,
M. (†) et Mme Ludovic Tiberghien,
ses enfants et petits-fils,
Le commissaire colonel et Mme Gérard Deltour
et leurs enfants,
Me François Deltour
et ses enfants,
M. et Mme Philippe Cirian
et leurs enfants,
Les familles Boucher, Fonquernie et Vial,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

lieutenant-colonel (e.r.)
Pierre DELTOUR,
(3 mai 1911 - 16 décembre 2000),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la valeur militaire,
ingénieur des Arts et Métiers.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Nicolas de Troyes, le mercredi 20 décembre, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Des prières.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue de la Mission,
10000 Troyes.

– Mme Pierre Demargne,
son épouse,
M. et Mme Jean Bouteloup,
M. et Mme François Demargne,
M. et Mme Pierre Lelong,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DEMARGNE,
membre de l'Institut,

survenu le 13 décembre 2000, à Paris.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le mercredi 20 décembre, à 11 heures, dans la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-du-Bon-Secours, 66, rue des Plantes, Paris-14e.

– Consciente de la dette qu'elle a envers lui, la Société française d'archéologie classique
a la tristesse de faire part de la disparition du

professeur Pierre DEMARGNE,
membre de l'Institut.

(Lire ci-contre)

– Le Club du vieux manoir
a la très grande tristesse de faire part du décès de son président-fondateur,

M. Maurice DUTON,

survenu le 18 décembre 2000, dans sa soixante-treizième année.

La messe d'obsèques aura lieu en l'église d'Argy, le jeudi 21 décembre, à 15 h 30.

Club du vieux manoir,
Château d'Argy,
36500 Argy.
Abbaye royale du Moncel,
60700 Pontpoint.
Château-Fort de Guise,
02120 Guise.

– Le professeur Thomas Tursz, directeur de l'Institut Gustave-Roussy,
Le conseil de direction de l'Institut Gustave-Roussy,
Le département d'anatomie pathologique de l'Institut Gustave-Roussy,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur ami et collègue, le

docteur Rémy GÉRARD-MARCHANT,
ancien chef de service
à l'Institut Gustave-Roussy.

Ils s'associent à la peine de la famille.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 9 décembre 2000, en l'église de Saint-Génis-des-Fontaines, dans l'intimité familiale.

– M. et Mme Claude Jaillet,
ses enfants,
Mlle Séverine Jaillet,
sa petite-fille,
Les familles Jaillet et Séréna,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René JAILLET,
chef de service honoraire
à la direction générale des Impôts
du ministère de l'économie
et des finances,
secrétaire général honoraire
du Crédit foncier de France,
officier de la Légion d'honneur
et commandeur de l'ordre national
du Mérite,

rappelé à Dieu, le 16 décembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– Jean-Paul Latil,
son époux,
Lise Blum Elson,
sa sœur,
Geneviève Blum-Gayet,
sa belle-sœur,
Martine, Catherine et Bertrand,
ses enfants,
Lisa, Anne, Alex, Alice, Ellie et Francine,
ses petits-enfants,
Brooke,
son arrière-petite-fille,
Richard et David,
ses neveux,
Becky,
sa nièce,
Ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline LATIL,
née **BLUM,**

survenu le 7 décembre 2000, à Kew Gardens, New York (Etats-Unis), dans sa quatre-vingt-huitième année.

– Agathe Mella,
sa belle-sœur,
Antoine et Erin Mella
et leurs enfants,
Christophe et Dominique Dryjski
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline MELLA,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu le 17 décembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

D. Dryjski,
41, rue Dauphine,
75006 Paris.

– **Rectificatif de l'avis paru le samedi 16 décembre.**

Mme Jacques Michon,
née Yvonne Salmon-Legagneur,
En union avec Elisabeth (†), François Joly, leurs enfants et petits-enfants,
Yves et Geneviève Michon,
leurs enfants et petits-enfants,
Alain et Domitille Michon
et leurs enfants,
Françoise et Rémy Boyer Chammard
et leur fille,
Luc et Ghislaine Michon
et leurs enfants,
Claude et Véronique Michon
et leurs enfants,
Christiane et Emile Serna
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jacques MICHON,
chirurgien honoraire
des Hôpitaux de Paris,
membre de l'Académie de chirurgie,

rappelé à Dieu le 14 décembre 2000, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La messe a été célébrée le lundi 18 décembre, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7e.

– Claret.

Colette,
son épouse,
Paul-Henri, François, Marianne et Pierre,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Geneviève, Marie-France et Isabelle,
ses sœurs,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marc MOUSSERON,
professeur à la faculté de droit
de Montpellier.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 19 décembre 2000, à 12 heures, en l'église de Claret.

Le Bois de Foulaquier,
Route des Embruscalles,
34270 Claret.

– La Fédération nationale pour le droit de l'entreprise (FNDE),
Son président, le professeur Jacques Raynard,
Son conseil d'administration,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marc MOUSSERON,
président fondateur,
professeur à la faculté de droit
de Montpellier,

le 16 décembre 2000, à Claret, Bois de Foulaquier (Hérault).

– La Fédération nationale des associations d'italianistes
a la tristesse de faire part du décès de

Pierre NOARO,
agrégé d'italien,
membre très fidèle
de l'association.

FNAI,
1, rue Montbrun,
75014 Paris.

– Henri,
son époux,
Thierry,
son fils,
Les familles Przyszwa, Ayache, Abou, Laufer, Dejade,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Claudette PRZYSZWA,
née **AYACHE,**

le 16 décembre 2000, à Créteil,

6, cour des Juilliottes,
94700 Maisons-Alfort.

– M. et Mme Yoel Sher,
M. et Mme Guilead Sher, Gaï, Neta, Carmel et Maya,
M. et Mme Eyal Sher, Zoé-Danielle et Théo-Gabriel,
Mme Noga Sher-Greco
et M. Davide Greco, Ilai et Ela,
M. et Mme Néhémya Har-Peled, en Israël,
Et la famille Simon, en France,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante,

Antoinette SHER-SIMON,

survenu à Jérusalem, le 14 décembre 2000.

10, Sdérot Shai Agnon, Jérusalem,
93 589 Israël.

– Mme Laurette Violet,
Paul et Chantal, Marie-Christine et Nicolas, Marie-Madeleine et Steve,
ses enfants,
Virginie, Romain, Victor, Caroline, Isabelle, Johan, Philippe,
ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Jean VIOLET,
officier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire
près la cour d'appel de Paris,

survenu à Nice, le 16 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 décembre 2000, à 9 h 15, en la cathédrale Sainte-Réparate, à Nice.

37, boulevard Dubouchage,
06000 Nice.
79, quai André-Citroën,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Une pensée pour

Philippe BERG.

« ...Petite étoile filante qui (a) quitté la Terre (il y a dix ans) pour épouser le firmament... »

1, cité de l'Alma,
75007 Paris.

– Il y a cinq ans, le 25 décembre 1995,

Guillaume GALLOZZI

est parti après une longue et dure maladie.

Nous pensons très fort à lui !

Souvenir

– Voici vingt ans, ce 20 décembre,

Marie-Anne PRENANT,
née **THUMELIN,**

venait d'avoir cinquante-sept ans.

Son souvenir reste aussi vivant qu'alors, pour nous et tous ceux qui l'ont connue.

Françou, Olivier, Manuel et André.

Remerciements

– Lucienne, Andrée et leur famille remercient ici tous ceux qui leur ont témoigné affection et sympathie par leur présence ou leur message, lors du décès de

Maurice NISARD.

Cours

– **Découvrez l'informatique chez vous** avec le premier organisme de formation à domicile.

Prise en main du matériel, Internet, bureautique.

ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90.

Communications diverses

– **Hanoucca au CBL,** 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 21 décembre à 20 h 30 : avec la chanteuse Michèle Tauber. Cérémonie des bougies, beignets. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– M. **D. Seiffert** soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire, mention sciences des organisations, sous la direction de P. Fridenson, le jeudi 21 décembre 2000, à 14 heures, à l'EHESS, 54, boulevard Raspail, Paris-6e, en salle 214.

Le jury est composé de F. Caron, professeur à l'université Paris-IV, P. Fridenson, directeur d'études à l'EHESS, à Paris, A. Hatchuel, professeur à l'Ecole des mines de Paris, G. Koenig, professeur à l'université Paris-Val-de-Marne, L. Samson, directeur général d'Eurocopter, J.-C. Tarondeau, professeur à l'université Paris-X. Rapporteurs : A. David, professeur à l'université d'Evry - Val-d'Essonne, G. Koenig.

– Le 16 décembre 2000, **Alexis Guedj** a soutenu sa thèse : **« Liberté et responsabilité du journaliste dans l'ordre juridique européen et international »** devant un jury présidé par M. le doyen Gérard Cohen-Jonathan, et composé de MM. les professeurs Patrick Auvret, Vincent Coussirat-Coustère et Emmanuel Decaux et de Mme Laurence Franceschini, maître de conférence associé, service du Premier ministre.

Il s'est vu conférer à l'unanimité le grade de docteur de l'université Panthéon-Assas (Paris-II) avec la mention Très Honorable avec les félicitations du jury.

Les déboires de la gynécologie médicale

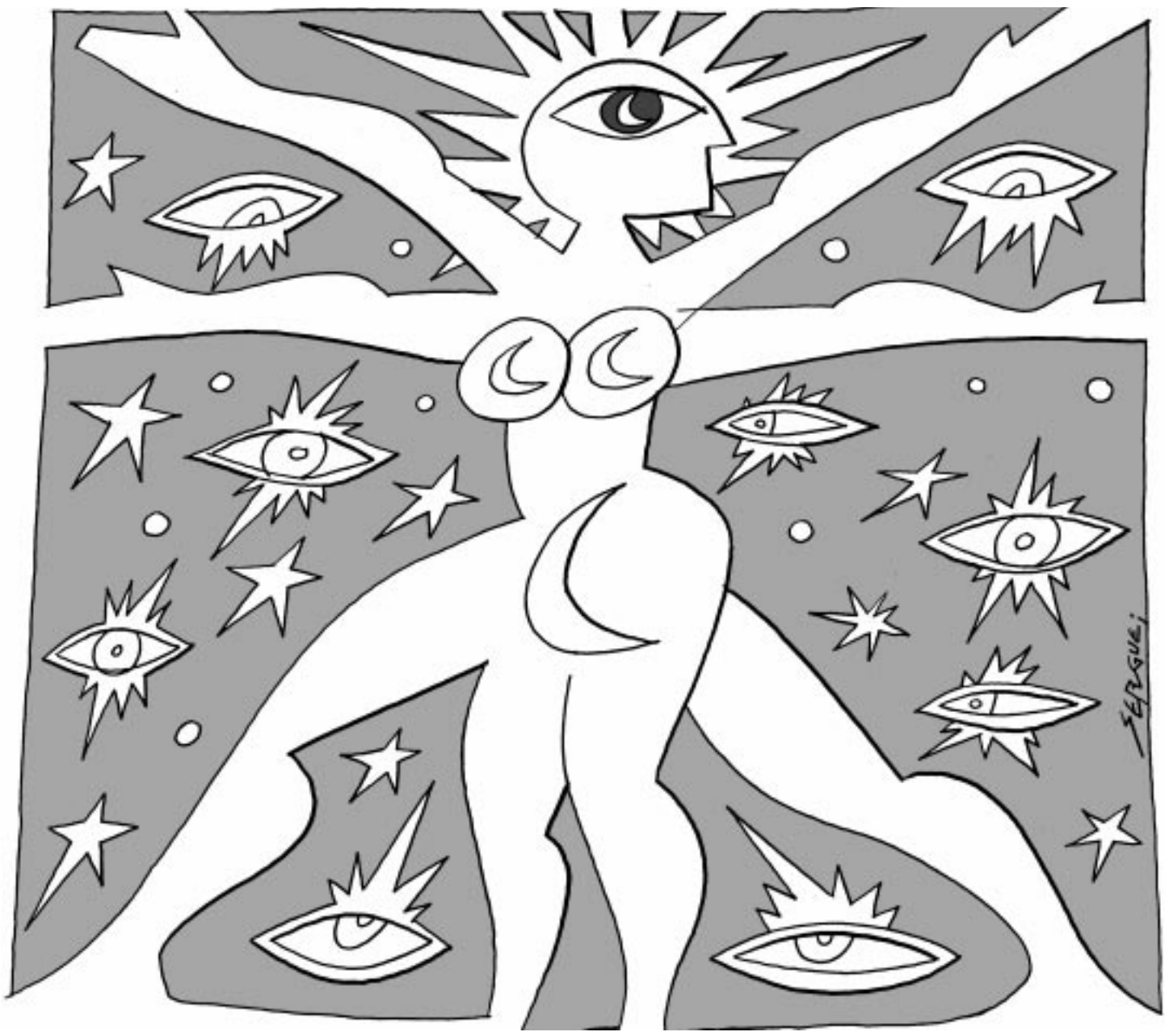

« Touche pas à mon gynéco ! » Alors que le diplôme de gynécologie médicale, une discipline essentielle pour le dépistage des cancers, était supprimé depuis 1984, un comité de défense a obtenu son rétablissement, soutenu par de nombreuses femmes comme Roselyne Bachelot ou Elisabeth Badinter. Mais aucune mesure concrète n'a encore été prise

C'EST une chanson de l'autre siècle. Louise, soixante-dix-neuf ans, la fredonne à mi-voix : *« Une femme honnête n'a pas de plaisir. »* A l'époque, pour les filles, *« le sexe, c'était mauvais, sauf pour faire des enfants »*, se rappelle l'ancienne ouvrière. Sa mère, comme beaucoup, a failli mourir d'une fausse couche. Un accident banal. Aussi inévitable, pensait-on, que de tomber enceinte sans l'avoir désiré. *« Quand une fille était "prise", pour avorter, elle avait le choix entre l'aiguille à tricoter ou l'éponge, une éponge imbibée d'un produit qu'on se mettait dans le vagin. C'était moche, dangereux, mais quoi !* soupire Louise. *Cela faisait partie de la saleté de la vie. »* Une vie sans gynécologue, sans pilule, sans frottis, sans prévention sérieuse. Où la seule « médecine de la femme » était centrée sur l'accouchement. Dans les années 50, quelque deux mille malchanceuses mouraient, chaque année, des suites d'un avortement clandestin. La chanson n'est pas si lointaine.

Cette vie-là, Lucia, quarante ans, libraire, a du mal à l'imaginer. C'est à quinze ans qu'elle a pris son premier rendez-vous : *« Je partais en vacances et j'avais décidé d'avoir un amoureux. Je voulais prendre la pilule. »* Cet été-là, la jeune Lucia a eu de belles vacances. Et elle a continué, bien qu'irrégulièrement, à se faire examiner par sa gynécologue. Trop irrégulièrement pour faire partie des 60 % de Françaises qui consultent la leur au moins une fois par an, selon une étude Sofres réalisée en janvier 1998, à la demande de la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale. Une habitude très largement ancrée, y compris chez les ouvrières (69 %). L'immense majorité de ces fidèles donne, comme premier motif de consultation, le dépistage et la prévention des cancers.

Une vie sans gynéco ? Lucia a beau être distraite et n'aller voir la sienne *« qu'une fois tous les dix-huit mois, à peu près »*, elle n'y songe pas. *« Ma gynéco, c'est le seul médecin que je vois ! »*, explique-t-elle. La disparition des gynécologues médicaux serait *« une régression »*, juge-t-elle, *« un signe de mépris pour les femmes »*. Lucia, pourtant, pas plus que Louise, n'est au courant de la pétition, « Touche pas à mon gynéco ! », lancée d'Albi (Tarn), il y a trois ans, par le Comité de défense de la gynécologie médicale (CDGM). Elle n'a pas entendu parler des docteurs Dominique Malvy et Gisèle Jeanmaire, deux des figures les plus connues du mouvement. Ni de la réforme, annoncée en juin par la secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot, censée rétablir, dès cette année, la formation et le diplôme de gynécologie médicale, rayés de la carte en 1984, sous prétexte d'*« harmonisation européenne »*. D'ailleurs, elle n'est pas trop sûre de connaître la différence entre gynécologues médicaux et gynécologues obstétriciens.

Lucia n'est pas une militante. C'est une patiente ordinaire, pas toujours ponctuelle, mais sûre de son bon droit. L'idée que le généraliste puisse prendre la place du gynécologue l'abasourdit. *« Il ne saura pas faire, ce n'est pas son rayon ! »*, proteste-t-elle. A Paris ou ailleurs, tous les cabinets des gynécologues médicaux se ressemblent. Décor sans mystère : une table d'examen recouverte d'un drap en papier, une paire d'étriers pour caler les talons, trois ou quatre spéculums, des pinces, des stérilets, des tiges d'exploration de l'utérus, des brossettes pour faire les frottis. Une panoplie réduite au minimum. On est loin des ordinateurs dernier cri, des gros engins de science-fiction et des robots high tech chers aux virtuoses de l'obstétrique et aux champions de la chirurgie.

Certains ont du mal à comprendre : ce serait pour sauver ce trois-fois-rien-là que plus d'un million quatre cent mille femmes ont signé une pétition ? Pour défendre cette corporation marginale, aussi exclusivement française que le bourgogne ou le roquefort, que des milliers d'entre elles ont manifesté dans les rues de Paris, le 25 mars ? Dans la liste des signataires, la députée Roselyne Bachelot et la philosophe Elisabeth Badinter croisent la présidente de l'Alliance des femmes, Antoinette Fouques, tandis que sénatrices du Parti communiste et élus du parti des Verts s'affichent aux côtés de l'écrivaine Benoîte Groult, de la cinéaste Claire Denis, de la romancière Amélie Nothomb ou de la comédienne Bernadette Lafont.

NI la diversité ni le nombre – sans précédent – des pétitionnaires n'impressionnent pour autant le président du Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF), le docteur Bernard Maria. *« C'est facile d'obtenir des signatures. Dès lors que ça relève de la santé personnelle, tout le monde signe »*, balaye-t-il. Que la spécialité de gynécologie médicale soit menacée, ce professionnel de l'obstétrique le reconnaît bien volontiers : *« C'est l'évidence, puisque, depuis quinze ans* [date de la suppression des certificats d'études spécialisées, les fameux CES], *les gynécologues médicaux ne sont plus renouvelés. »* Ce constat ne l'attriste pas. *« Je ne suis pas en concurrence avec les gynécologues médicaux, je ne suis pas un affreux accoucheur, qui ne rêve que du bistouri ! Mais la gynécologie médicale me semble condamnée par ses propres limites. Seule la gynécologie obstétrique a l'avantage de la polyvalence »*, estime-t-il.

Des propos qui rejoignent ceux de Gérard Lévy, obstétricien lui aussi, qui tient, depuis plusieurs années, les fonctions de conseiller chargé de la réforme des études médicales auprès du ministère de la santé. *« La disparition progressive des gynécologues médicaux n'est pas inquiétante »*, déclarait-il, en 1998, au magazine *Ça m'intéresse*. Car *« à terme »*, indiquait-il, cette discipline *« sera pratiquée soit par la nouvelle génération d'obstétriciens, soit par les généralistes »*. A en croire le docteur Lévy, en effet, les actes réalisés par les gynécologues médicaux *« ne nécessitent pas une spécialisation prolongée »*. La *« disparition »* de ces derniers – ou, plus exactement, de ces dernières, puisque 88 % des gynécologues médicaux sont des femmes –, qu'on s'en indigne ou qu'on s'en fiche, est clairement programmée. D'après l'Institut national d'études démographiques (INED), si les effectifs ne sont pas renouvelés, le nombre des gynécologues médicaux – qui étaient moins de deux mille en 1998 – ne dépassera pas cinq cents en 2020.

« Malgré le récent plan gouvernemental de formation à la gynécologie, présenté par le secrétariat d'Etat à la santé, remarquent les auteurs du recueil *Gynécologie et santé des femmes, quel avenir en France ?* (2000, éditions Eska), coordonné par Jean Cohen, Patrick Madelenat et Rachel Levy-Toledano, *le nombre des gynécologues, à l'horizon 2020, sera inférieur à l'effectif actuel. »* A cette date, il restera *« un peu moins de six mille cinq cents gynécologues, dont mille neuf cent quinze gynécologues médicaux, si cent internes étaient formés tous les ans à la gynécologie, et* (...) *quatre mille cinq cent cinquante gynécologues obstétriciens si deux cents internes étaient formés annuellement à la gynécologie obstétrique »*. Ce qui fait pas mal de « si » et autant d'ombres au tableau. *« Ces hypothèses sont maximalistes »*, insistent d'eux-mêmes les auteurs, pourtant peu suspects de sympathie pour les militantes du CDGM.

Née dans les années 30, la gynécologie médicale, conçue comme discipline à part entière, a eu du mal à s'imposer. *« L'idée de départ, c'était de comprendre que les problèmes gynécologiques ne sont pas, majoritairement, des problèmes d'accouchement. Les règles irrégulières, les maux de ventre, les hémorragies, la stérilité, les troubles de la ménopause, tout cela fait partie d'une pathologie du quotidien, qui échappe à l'obstétrique et à la chirurgie gynécologique »*, explique le docteur Yvette Salomon-Bernard, qui travailla de 1952 à 1975 dans l'équipe du professeur Albert Netter, l'un des pionniers de la gynécologie médicale. *« Dans un sens, oui, c'était un Martien !* sourit-elle. *Il avait le souci des femmes. »* Et il avait aussi compris que la gynécologie médicale représentait un domaine en friche. Il est devenu le spécialiste de l'ovaire *« au niveau international »*, précise celle qui contribua elle-même à la mise au point du traitement de stimulation de l'ovulation.

> « L'idée de départ, c'était de comprendre que les problèmes gynécologiques ne sont pas, majoritairement, des problèmes d'accouchement. Les règles irrégulières, les maux de ventre, les hémorragies, la stérilité, les troubles de la ménopause, tout cela fait partie d'une pathologie du quotidien, qui échappe à l'obstétrique et à la chirurgie gynécologique »
>
> **Dr Yvette Salomon-Bernard**

Ce n'est, cependant, qu'au milieu des années 60 que la gynécologie médicale prend son essor. La création des CES, accessibles en dehors de l'internat, en est le signe avant-coureur. après Mai 68, les manifestations du Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception (MLAC) et du Planning familial s'intensifient, relayées par le mouvement des femmes. Au Palais Bourbon, malgré les quolibets sexistes et les propos haineux de l'arrière-garde parlementaire, la légalisation de la contraception et celle, sous conditions, de l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) sont votées.

Albert Netter et Simone Veil, le MLAC et le Planning, Mai 68, le MLF, Lucien Neuwirth : est-ce cette *« conjonction exceptionnelle »*, propre à la France, qui explique, comme le suggère le docteur Aline Schiffmann, l'émergence de la gynécologie médicale, spécialité hexagonale à peu près inconnue dans le reste du monde ? *« Il n'y a qu'en France que la gynécologie médicale existe comme spécialité, avec une formation spécifique »*, confirme le professeur Anne Gompel, en poste à l'Hotel-Dieu. *« Aux Etats-Unis, par exemple, il y a des gynécologues, bien sûr, mais le cursus est différent,* explique-t-elle. *Les étudiants reçoivent une formation de gynécologue obstétricien et font, ensuite, deux ou trois années de spécialité en endocrinologie. »*

ON retrouve cette dominante de l'obstétrique et de la chirurgie partout en Europe. C'est ainsi que s'explique, en partie, le taux très élevé des hystérectomies (ablation de l'utérus) pratiquées chez nos voisins. Aux Pays-Bas, près de 50 % des femmes âgées de cinquante ans ont subi ce qu'on appelait, autrefois, « la totale ». Elles sont 35 % dans ce cas en Allemagne, 32 % en Grande-Bretagne – contre seulement 14 % en France. *« En Angleterre, pour un fibrome, on enlève tout ! »*, se plaint Veronica, une Londonienne, qui a longtemps vécu à Paris. En matière de dépistage des cancers, la gynécologie médicale à la française semble avoir également fait ses preuves. Selon une étude sur l'évolution de cette maladie, *Le cancer en France, incidences et mortalité*, publiée en 1998 par la Documentation française, en vingt ans, de 1975 à 1995, le nombre des cancers du col de l'utérus serait passé de 6 000 à 3 300, entraînant une chute de la mortalité de 33 %. Quant au cancer du sein, fréquemment détecté par palpation mammaire lors de la consultation gynécologique ou par mammographie, il est souvent – beaucoup plus souvent, en tout cas, que dans les autres pays d'Europe – éradiqué de manière définitive. En France, souligne le professeur Gompel, citant les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), *« plus de 80 % des femmes, atteintes d'un cancer du sein, survivent après un délai de cinq ans »*. Contre 69 % en Grande-Bretagne et 65 % au Canada.

Peu onéreuse – un frottis coûte moins de 100 francs, une coloscopie moins de 130 francs, alors qu'une hystérectomie, avec cinq jours d'hospitalisation, revient à environ 20 000 francs –, la gynécologie médicale n'en fait pas moins figure, aux yeux de ses détracteurs, de *« médecine de confort »*. A l'heure des réductions des dépenses de santé, l'argument a fait mouche. *« On se sent comme une espèce en voie d'extinction,* avoue le docteur Marie de Lapanouse, gynécologue dans l'Aveyron. *Ici, comme en Lozère, il faut s'y prendre avec deux ou trois mois d'avance pour décrocher un rendez-vous. » « Quand j'aurai pris ma retraite, ce sera fini. Les femmes devront aller à Cahors ou à Rodez. Et ce n'est pas la porte à côté ! »*, dit-elle, désenchantée.

La « réforme Gillot », qui devait s'appliquer dès la rentrée 2000, a souffert, semble-t-il, de graves retards à l'allumage. Ainsi, aucun des quarante-cinq stages en gynécologie médicale censés être créés à l'automne ne l'a encore été. L'année 2000/2001 sera-t-elle une année blanche ? Beaucoup le craignent. Quant aux pétitionnaires d'Albi et de Navarre, elles n'ont pas dit leur dernier mot. *« Il nous reste un an et demi pour convaincre : le temps des deux prochaines campagnes électorales »*, souligne Dominique Malvy. Une manifestation, à l'initiative du CDGM, est d'ores et déjà prévue pour octobre 2001. *« Si, d'ici là, nous ne gagnons pas,* conclut Mme Malvy, *j'ai bien peur qu'il ne soit trop tard ! »*

Catherine Simon

« Ça ne promet rien de bon pour l'avenir de l'Union »

Le correspondant d'« El Pais » à Bruxelles, Carlos Varnoz, s'est procuré la transcription des discussions entre chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Nice, qui s'est traduit par un accord minimal sur l'élargissement. Nous publions la traduction de l'article paru dans le quotidien espagnol samedi 16 décembre

QUAND j'entends ces plaintes [concernant la répartition des voix], ça me rend malade. Cela n'a rien à voir avec l'Europe. Je m'en souviendrai longtemps... Ça ne promet rien de bon pour l'avenir de l'Union européenne. » Ces mots, prononcés par le chancelier allemand Gehrard Schröder au sommet de Nice, ne sont qu'une manifestation parmi d'autres des fortes tensions qui se sont fait sentir au cours des discussions entre les chefs d'etat ou de gouvernement des quinze pays de l'Union. Toutes leurs interventions ont été résumées dans des notes dont l'ensemble fait plusieurs centaines de pages auxquelles *El Pais* a pu avoir accès. Mais le pacte de Nice lui-même continuera de créer des problèmes pendant plusieurs semaines encore. Le texte du traité diffusé par la présidence française contient quelques erreurs graves. Ainsi, les calculs concernant la majorité et la minorité des voix sont faits sur un total de 342 voix, alors qu'il y en a en réalité 345. Cela est dû au fait que, au dernier moment, 1 voix de plus a été accordée à la Roumanie et 2 à la Lituanie, et qu'il n'en a pas été tenu compte dans cette version « provisoire ». Y figure, de même, la décision de faire de Bruxelles le siège de tous les sommets européens, alors qu'il ne s'agissait que d'une proposition de M. Chirac dont il n'a pas été débattu. En outre, l'Espagne croit qu'il y a une erreur dans le système de cogestion de sociétés qui a été admis par M. Aznar. Voici le résumé des transcriptions abrégées des discussions de Nice.

Jacques Chirac : C'est aujourd'hui le moment de la vérité. Si nous ne parvenons pas à un accord, il y aura une crise grave dans l'Union et une crise grave pour l'euro. Et un ajournement *sine die* de l'élargissement.

Antonio Guterres (Portugal) : Je regrette. Mais la proposition *[de répartition des voix]* est un coup d'Etat.

Paavo Lipponen (Finlande) : Le niveau d'ambition est inférieur à zéro.

Wim Kok (Pays-Bas) : On ne sait même pas ce qu'on fait de la Roumanie. C'est inacceptable.

Giuliano Amato (Italie) : Nous avons chacun nos problèmes. Nous présenter devant nos Parlements avec un échec, en reportant l'élargissement et en laissant l'euro tomber à 0,50... Il y a de quoi réfléchir !

José Maria Aznar (Espagne) : En ce qui concerne la Commission, la perte d'un deuxième commissaire est un grand sacrifice. Pour le Conseil, une pondération substantielle est nécessaire.

M. Chirac : Pratiquement, personne n'a bougé. Pour faire l'Europe, il faut une volonté et une vision, et aujourd'hui les visionnaires sont fatigués... Il y a un risque de paralysie ou d'anarchie.

Göran Persson (Suède) : La proposition de la présidence est déséquilibrée.

M. Aznar : En ce qui concerne les Cinq Grands, on semble trouver naturel qu'ils perdent un commissaire, et on l'oublie quand on parle de repondération. Dans le Conseil et dans la Commission, il y a une double légitimité : les Etats et la population. C'est objectif. L'Espagne ne paiera pas deux fois : à la Commission et au Conseil.

M. Chirac : Le facteur démographique doit être pris en compte dans le modèle proposé. Il n'est pas raisonnable que quatorze Etats membres qui représentent 11,3 % de la population puissent bloquer, et que trois Etats qui représentent entre 30 % et 35 % ne puissent le faire. C'est une question d'éthique et de démocratie.

Romano Prodi (Commission) : Considérer uniquement la compensation pour la perte d'un commissaire n'est pas une bonne approche.

M. Amato : Si des décisions sont prises sans majorité de population, le peuple ne l'acceptera pas.

M. Kok : La proposition de la présidence est injuste. Pourquoi la Hollande devrait-elle payer pour le problème franco-allemand ?

Jean-Claude Juncker (Luxembourg) : Je comprends le problème de la France, mais l'Allemagne peut faire valoir la question de la légitimité démographique.

Tony Blair (Royaume-Uni) : Si on augmente le poids des petits Etats, on fausse le système.

Gherard Schröder (Allemagne) : La différence entre l'Allemagne et le pays qui la suit est de 22 millions d'habitants. Comment pouvons-nous justifier certaines de ces propositions ?

M. Chirac : Je lance un appel aux petits. En cas d'incident sur un sujet important, 35 % de la population n'auraient pas la minorité de blocage et 11 %, si ; cela peut signifier la fin de l'Union européenne. Les plus grands peuvent dire que ça suffit comme ça et qu'ils feront autre chose entre eux.

M. Lipponen : Les grands campent sur leurs positions.

M. Guterres : Ici, ce sont les grands qui gagnent. Faisons en sorte d'éviter l'humiliation.

M. Chirac : On ne peut rien faire en humiliant, sauf dans les régimes totalitaires.

[Samedi 9 décembre, sur la composition de la Commission.]

■ **ROMANO PRODI**
président de la Commission européenne

■ **JACQUES CHIRAC**
président de la République française

M. Chirac : Nous devons tous faire des efforts. Sur dix pas qui ont été faits ici, les grands en ont fait neuf. C'est une grande victoire pour les petits. Nous le faisons, mais nous n'allons pas remercier...

M. Lipponen : Les concessions des grands ont été faites à Amsterdam. Personne, aujourd'hui, ne perd un commissaire.

M. Schröder : Qui sait ? Prodi peut en virer un...

M. Chirac : Je vois qu'on pratique beaucoup ici l'humour nordique...

M. Schüssel : En tout cas, je dois consulter mon Parlement...

M. Amato : Moi aussi je dois me présenter devant mon Parlement qui attend des progrès.

M. Chirac : Pourquoi la France a-t-elle bougé *[et fait des concessions]* ? Comme l'a fait l'Allemagne à Berlin. Nous ne demandons pas qu'on nous en soit reconnaissant, mais nous demandons un minimum de respect. *[La discussion aborde les questions de l'après-Nice, qui comprennent la répartition des fonctions entre l'Union européenne et les Etats.]*

M. Aznar : Je suis prêt à chercher des compromis, car je suis conscient des intérêts de certains. Mais le texte n'est clair ni sur les objectifs ni sur la manière de procéder. C'est quoi, un large débat ? A quoi rime cet exercice ? Nous risquons le chaos. Nous devons être exigeants avec nous-mêmes, et être clairs sur la manière de procéder.

M. Chirac : Au départ, la présidence était hostile à cette idée. Et puis Schröder nous a convaincus de la nécessité d'une clarification, surtout pour les Länder. Il ne faut pas ouvrir la boîte de Pandore.

M. Aznar : J'accepte d'entrer dans ce jeu, mais à condition d'en connaître les conséquences : voulons-nous revoir tout l'équilibre institutionnel après Nice ? La question de la répartition des compétences est vraiment importante : c'est une décision grave. L'Espagne est aussi décentralisée que l'Allemagne en termes de compétences et de finances ; ouvrir ce débat au niveau européen provoquerait des problèmes en Espagne par un effet de miroir. Parler de répartition des compétences me pose des problèmes.

[Séance du dimanche matin, 10 décembre. M. Chirac présente un nouveau projet de répartition des voix.]

M. Schröder : C'est un pas dans la bonne direction, bien que les différences de population n'aient pas été prises en compte comme elles devraient l'être. Je tâcherai de vendre ça en Allemagne.

M. Gutteres : Je reconnais qu'il y a eu des efforts, mais ce n'est pas une proposition juste. Elle est discriminatoire.

> ***M. Lipponen :*** *Les concessions des grands ont été faites à Amsterdam. Personne, aujourd'hui, ne perd un commissaire.*
> ***M. Schröder :*** *Qui sait ? Prodi peut en virer un…*
> ***M. Chirac :*** *Je vois qu'on pratique beaucoup ici l'humour nordique…*

M. Chirac : Les grands pays ont fait un long chemin. Les petits ont empoché ce gain...

M. Gutteres : La France invoque l'histoire... Je dois tenir compte de mon opinion publique à la lumière de l'histoire : il faut prendre en considération le rapport Espagne-Portugal. L'histoire portugaise est celle de l'affirmation nationale dans une péninsule pendant huit siècles et demi. Je dois expliquer que l'on passe d'un rapport de 8 à 5 *[voix, jusqu'à maintenant]*, à un rapport de 28 à 11. Je ne pourrai pas l'avaliser devant le Parlement...

M. Blair : Je dois rappeler qu'avec cette proposition le Royaume Uni a 1 voix pour 2 millions d'habitants et le Portugal une voix pour 0,8 million d'habitants. Nous ne pouvons pas chercher une autre proposition qui diffère beaucoup de celle-là. C'est vital pour l'Allemagne.

M. Persson : La Suède a des problèmes, mais la politique est comme ça.

Guy Verhofstadt (Belgique) : Les grands pays sont tous égaux et les petits et moyens pays sont tous différents : la proposition n'est pas logique. L'Union ne fonctionne pas comme ça. Le problème s'aggravera avec l'élargissement.

M. Chirac : Les grands ont déjà cédé sur la Commission : on ne peut pas leur demander de céder sur tout. Nous devons tous faire des sacrifices et accepter des injustices. S'il n'y a pas de décision aujourd'hui, ce sera une honte.

Costas Simitis (Grèce) : La proposition n'est pas logique.

M. Aznar *[s'adressant à M. Guterres]* : J'entends bien vos observations, mais en Espagne tout le monde comprendra qu'à l'avenir l'Espagne et le Portugal auront chacun un commissaire (ou même que l'Espagne n'en aura aucun). Quand l'Espagne a adhéré, elle a eu 2 commissaires et 8 voix ; si elle avait eu 10 voix et 1 commissaire, elle aurait aujourd'hui 30 voix.

M. Juncker : Cette grille est inexplicable. Les partisans du fondamentalisme démographique devront me l'expliquer.

M. Gutteres : Ici, tous les grands pays sont satisfaits, et les autres non. Comment expliquer au Portugal que, si nous sommes quatre fois moins que les Espagnols, nous avons deux fois et demie moins de voix ? Et qu'on donne 28 voix à l'Espagne et 30 à l'Allemagne ? Moi, je le comprends, mais la population ne le comprendra pas.

M. Chirac : Tu dis que les grands sont satisfaits ? Les grands pays sont résignés ! Les cinq plus grands représentent 300 millions d'habitants, et leurs populations, elles aussi, exigent des explications. On ne peut pas prétendre acculer les grands.

M. Guterres : Dans ces conditions, je ne peux pas accepter le Traité.

M. Verhofstadt : Et moi non plus.

[Séance du dimanche soir, 10 décembre.]

M. Schröder : C'est parfois difficile de vendre le concept d'Europe : il faut affronter cette situation. Si nous échouons, l'élargissement sera gravement retardé. C'est pourquoi nous acceptons d'oublier 22 millions de personnes et de les priver de voix. L'Allemagne a fait des sacrifices douloureux.

M. Guterres : D'accord, c'est l'heure de la vérité. J'ai un Parlement qui doit ratifier le traité, et je n'y ai pas la majorité. Avec cette proposition, l'Europe est plus injuste et plus déséquilibrée.

M. Lipponen : C'est le moment de la vérité. Désormais, les grands domineront au Conseil et au Parlement.

M. Verhofstadt : Nous devons tous faire des concessions : peu importe la douleur. Mais l'important est de savoir si l'accord est bon pour l'Union après son élargissement.

M. Schröder : Nous devons sauver symboliquement la face et vendre le résultat à notre Parlement national.

M. Juncker : Je crains un échec. Ce serait la première fois qu'on terminerait un Conseil européen avec des blessures ouvertes. L'Europe ne se fait pas avec des minorités de blocage.

M. Blair : Nous avons tous des problèmes d'intérêts nationaux, et nous les reconnaissons, mais le paquet global est équilibré.

M. Prodi : L'élargissement pourra se faire, mais pas avec l'impulsion qu'il faudrait.

M. Chirac : On ne peut pas dire que ce soit l'enthousiasme. Ne devrions-nous pas réfléchir un mois ou deux ? Il ne faut pas se décourager.

M. Verhofstadt : Les modifications du nombre des voix doivent être effectuées de manière non discriminatoire, et si elles ne concernent pas tous les Etats, je ne peux pas les accepter.

M. Schröder : Quand j'entends toutes ces plaintes *[sur la répartition des voix]*, ça me rend malade. Cela n'a rien à voir avec l'organisation de l'Europe. Je m'en souviendrai longtemps. Il est 2 heures *[du matin]* et je peux accepter, mais ça ne promet rien de bon pour l'avenir.

M. Chirac : La Commission et quatorze Etats sont en faveur du Traité. La Belgique est contre. Je suspends la séance pour des contacts ultérieurs.

[Suspension. La séance reprend.]

M. Chirac : C'est une situation unique. Il y a un problème avec la Belgique. J'ai proposé à la Belgique que, à partir de sa présidence, un conseil par présidence se tienne à Bruxelles jusqu'à ce que nous soyons dix-huit. Ensuite, ce seront tous les Conseils européens. Je ne peux faire grand-chose de plus. Je lance un appel solennel pour que Verhofstadt accepte.

M. Verhofstadt : Je demande une solution au problème de fond. Je demande une suspension de séance.

M. Chirac : O. K.

[La séance reprend. Il y a accord sur la proposition belge d'augmenter les voix de la Lituanie (à 7) et de la Roumanie (à 14).]

MM. Persson, Rasmussen et Jospin : Nous pouvons soutenir cela.

M. Verhofstadt : Je le fais pour l'élargissement.

M. Chirac : Il y a accord sur le paquet global.

[Il est 4 h 20 du matin, lundi 11 décembre.]

Traduit de l'espagnol par François Maspero

AFP

■ **ANTONIO GUTERRES**
premier ministre portugais

PHOTOS AP

■ **PAAVO LIPPONEN**
premier ministre finlandais

■ **WIN KOK**
premier ministre néerlandais

■ **GIULIANO AMATO**
premier ministre italien

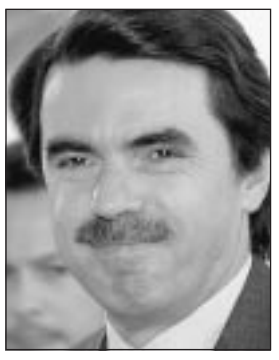

■ **JOSÉ MARIA AZNAR**
premier ministre espagnol

■ **GÖRAN PERSSON**
premier ministre suédois

■ **JEAN-CLAUDE JUNCKER**
premier ministre luxembourgeois

■ **TONY BLAIR**
premier ministre britannique

■ **GERHARD SCHRÖDER**
chancelier allemand

■ **WOLFGANG SCHÜSSEL**
chancelier autrichien

■ **GUY VERHOFSTADT**
premier ministre belge

■ **COSTAS SIMITIS**
premier ministre grec

■ **POUL NYRUP RASMUSSEN**
premier ministre danois

■ **BERTIE AHERN**
premier ministre irlandais

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La justice des pauvres

APRÈS plus de deux mois de protestations diverses et trois journées de grève dans toute la France, les avocats ont signé, mardi 19 décembre, un protocole d'accord avec le ministère de la justice sur la revalorisation de l'aide juridictionnelle (AJ). Il s'agit du système d'indemnisation des avocats qui assurent la défense des plus démunis. Les professionnels du droit, qui réclamaient un doublement de l'AJ, ont obtenu des revalorisations substantielles sur cinq des domaines les plus sensibles : le divorce, les comparutions immédiates, les prud'hommes, le droit des étrangers et le droit au logement. Mais ce protocole d'accord, le dernier d'une longue série de négociations, ne signe pas forcément l'arrêt de la contestation, tant les représentants des grévistes semblaient dépassés par la colère de la base.

En tout état de cause, il faudra plus que quelques mesures d'urgence pour répondre à la crise d'une profession morcelée, qui peine à parler d'une seule voix. Les avocats, profession libérale, n'ont aucune culture collective de mobilisation, et c'est la pression de la base qui a poussé les organisations représentatives, nombreuses et éclatées, à suivre le mouvement faute de l'encadrer. La crise de l'AJ a ainsi mis en valeur l'extraordinaire hétérogénéité d'une profession dont bon nombre de membres ne sont plus des notables. Depuis dix ans, l'écart s'est considérablement creusé entre les riches, spécialisés dans le conseil aux entreprises, et les pauvres, souvent jeunes et femmes (45 % de la profession), qui s'orientent d'abord vers la justice au quotidien.

Ce sont justement ces avocats, professionnels militants, qui assuraient jusqu'ici la défense des plus démunis devant le tribunal correctionnel ou le juge aux affaires familiales. Ce sont également eux qui se sont le plus mobilisés sur le terrain : travaillant à perte depuis bientôt dix ans, ils estiment ne plus avoir grand-chose à perdre dans ce mouvement. Il est donc urgent que l'Etat leur donne des gages, s'il veut que des professionnels continuent, dans de bonnes conditions, d'assurer la défense des plus démunis. L'égalité de tous devant la loi est à ce prix.

Mis en place en 1991, lorsque la profession était encore relativement homogène, l'actuel système d'accès au droit est à bout de souffle et doit être entièrement revisité. Une commission de spécialistes, présidée par Paul Bouchet, président d'ATD-Quart-Monde et ancien avocat, doit faire des propositions de réforme avant le 30 avril. La commission devra notamment réfléchir à la part que l'Etat est prêt à consacrer à la défense des plus pauvres : aujourd'hui, l'aide juridictionnelle représente 19,91 francs par habitant et par an en France contre 271,95 francs en Grande-Bretagne. Il s'agit d'aller vite afin qu'un projet de loi soit discuté devant le Parlement, à l'automne 2001. Encore faudrait-il que les avocats, qui n'ont guère démontré, ces dernières semaines, leur capacité d'union, parviennent à s'entendre sur un projet commun de réforme.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« Jeanne au bûcher » à l'Opéra

QU'ADMIRER le plus dans *Jeanne au bûcher,* le texte de Paul Claudel ou la partition d'Arthur Honegger ? L'impétueux génie de Paul Claudel, sa langue qui retrouve la véhémence des prophètes, sa simplicité familière, sa noblesse et sa bonhomie trouvent dans la musique de Honegger des « complémentaires » qui en rehaussent les couleurs et en prolongent le sens jusqu'où la parole ne peut prétendre aller.

La mise en scène de Jean Doat est une merveille de fidélité lucide. Les courtes scènes chorégraphiques font honneur à Serge Lifar, et on loue les danseurs d'être, aussi, bons comédiens. Claude Nollier, de la Comédie-Française, mérite de très grands éloges : elle a été Jeanne avec une émouvante simplicité. On imagine la difficulté d'un rôle pareillement immobile, où l'âme s'exprime sans autre moyen que la sincérité nue. Jean Vilar n'a pas moins bien réussi à donner de Frère Dominique une noble image. Parmi les chanteurs il faut citer Romagnoni, truculent à souhait dans le rôle de Cauchon.

Les chœurs se sont surpassés, et leur chef, René Duclos, doit en être félicité. Mais c'est à Louis Fourestier que doivent sans doute aller les plus grands compliments : sous sa baguette le magnifique orchestre de l'Opéra de Paris, les ensembles réunis sur le plateau, les solistes – chanteurs et comédiens, car les comédiens eux aussi sont soumis aux exigences de la mesure –, ont donné du chef-d'œuvre de Paul Claudel et Arthur Honegger une interprétation digne de la grande maison qui s'est honorée en l'accueillant.

René Dumesnil
(20 décembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Traîneaux de Noël et glissements de sens

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LES ALIMENTS ne sont pas les seuls produits que le progrès technique dénature et rend mortels. Les fêtes et leur vocabulaire obéissent aussi à des manipulations voulues par le profit.

Prenez Noël. Le commerce du cadeau et du gueuleton éclipse cette semaine, de toutes ses loupiotes, les dernières braises mystiques de fin décembre. On savait depuis un bon siècle que le culte de la marchandise s'était emparé du mythe, en profitant de ses origines ambiguës. L'anniversaire du Jésus des chrétiens, recouvert par le culte mercantile de l'enfant roi, a vu ressurgir les exaltations païennes de l'excès, les carnavals de l'inconduite. Un vaste potlatch a suivi, où le dieu consommation a profité des mensonges familiaux autour de la croyance du premier âge en un barbu déversant les jeux japonais et taïwanais de son traîneau par les extracteurs du calorifère. (Cf. *Le Père Noël supplicié*, de Claude Lévi-Strauss, Les Temps modernes, 1952, et *Ethnologie de Noël,* de Martyne Perrot, Grasset, 2000.)

Du moins le calcul marchand avait-il jusqu'ici le triomphe modeste, sinon prudent. Il faisait mine de respecter les soldes de tendresse et de candeur attachés à la course aux cadeaux. Depuis une vingtaine d'années que l'argent n'est plus tenu à la lisière des bons sentiments ni en suspicion morale, son peu de vergogne naturel s'étale jusqu'à l'impudence, et pas seulement dans les « affaires » judiciaires de toutes sortes.

L'an 2000 restera l'année où la publicité, qui a le mérite de vendre la mèche de tous les cynismes, n'a pas craint, sous couvert de rigolade – son alibi préféré –, de faire écrire au Père Noël par ... l'Argent en personne, promu de ce fait innocent d'honneur. Dieu et Mammon étaient invités à dépasser l'alternative dictée par l'Ecriture, grâce à la sainte Communication, remède, comme on sait, à tous les conflits, et passeport de toutes les modernités.

D'autres larcins accompagnent la grande fauche des concepts sacrés et des vocables dans l'air, réputés « à tout le monde » puisque non déposés ni déposables. Parole d'annonceurs, les banquiers auraient autant de *talents* que les artistes, les milliardaires deviendraient *créatifs* du seul fait qu'ils collectionnent des œuvres d'art, et les cadeaux de Saint-Germain-des-Prés, ancien quartier de l'esprit passé en bloc à la fripe, disposeraient depuis peu d'une *âme* – pas moins.

Les réveillons n'ont qu'un temps. Ce n'est pas le cas des sciences, les biologiques notamment, qui ne cessent d'étendre les choix de convenance offerts aux candidats à la procréation. Le jour va venir où, au mépris des préceptes tombés du Ciel ou mûris par la sagesse humaine, les couples passeront commande de descendances les plus conformes possible aux canons sanitaires ou esthétiques du moment, donc du marché, à l'image des cosmétiques vendus en grandes surfaces. Les comités d'éthique n'auront plus que leurs yeux pour pleurer.

Là encore, c'est affaire de pillage verbal, d'à- peu-près. Faute de terme approprié à ces conforts de consommateurs individuels décidant de destins singuliers, on refait servir indûment à leur sujet le vieux vocable d'*eugénisme*, historiquement connoté comme une aberration étatique aux dépens de populations entières. A noter que la « chose » était théorisée, et pratiquée, par les psychiatres et hygiénistes, américains comme européens, un demi-siècle avant que le Troisième Reich n'en fît un des programmes de son règne le plus infâme, comme la stérilisation des êtres décrétés « inférieurs ». La barbarie peut donc naître du seul progrès des chercheurs, sans les délires totalitaires. (Cf. *La Science sous le IIIe Reich,* de Josiane Olff-Nathan, et les travaux de Benoît Massin, revue *Histoire*, n° 217, janvier 1998.)

A la confusion des mots ne tarde pas à correspondre la confusion des esprits. La génétique-à-la-carte gagnerait à disposer d'un substantif aussi neuf que sa réalité, et distinct de l'*eugénisme* collectif de type nazi, ne serait-ce que pour mieux cerner et prévenir ses menaces douces, elles aussi nouvelles. J'ai interrogé des sommités de la biologie et de l'hellénisme : nous séchons. *Orthogénie* sert déjà, approximativement, pour la régulation des naissances. *Orthomanie* rendrait compte de ce que les pratiques en train de naître empruntent à l'obsession du « génétiquement correct » ; mais est-ce au lexique de rendre de lui-même péjoratives les notions qui surgissent ?

« Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde » : la devise de Camus n'a pas vieilli. Usagers, notre sort commun dépend de nos talents coalisés !

Entrée des artistes *par Jacek Wozniak*

Léo Ferré

Europe : l'arrogance française en procès

SOMMES-NOUS devenus insupportables ? Nos élites politico-administratives se sont-elles peu à peu fermées aux évolutions internationales et européennes, au point d'être devenues incapables d'un dialogue constructif avec nos partenaires de l'Union et, plus particulièrement, d'avoir perdu le contact avec Berlin ? L'échec du sommet de Nice, même s'il n'est pas reconnu comme tel à l'Elysée ou à Matignon, mérite qu'on y réfléchisse. L'ambiance y fut détestable, marquée de bout en bout par des récriminations unanimes contre la présidence française, taxée de partialité, d'aveuglement, d'absence d'esprit européen.

C'était du jamais-vu dans un Conseil européen depuis que l'institution a été inventée en 1974 par Valéry Giscard d'Estaing. Dans les couloirs de ces mauvaises nuits niçoises, les critiques fusaient de toutes parts, sur tous sujets, avec une animosité rare, celles des gens qui en ont pardessus la tête d'être maltraités par un des leurs, dont ils estiment que plus rien ne justifie l'arrogance.

Certes, au sein des enceintes européennes, les Français, avec leurs perpétuels réflexes gaullistes plus ou moins bien assimilés, ont souvent agacé. Mais on leur pardonnait ces tics de comportement en raison de l'évident apport de leurs dirigeants, à Paris ou à Bruxelles, à la construction communautaire. Depuis la création de l'euro – dernier grand succès collectif auquel la France de 1988 à 1998 a beaucoup contribué –, cette indulgence s'est estompée pour faire place à une irritation qui vient de culminer à Nice.

Elle se nourrit des griefs anciens, plus ou moins refoulés, mais surtout de la constatation que le roi est nu, que la France telle qu'elle est, moins forte à Bruxelles, privée de tout poids au Parlement de Strasbourg, affaiblie à Paris par la cohabitation, démontre mois après mois qu'elle n'est plus en mesure d'exercer un quelconque leadership en Europe. *« Un jour, la France fut le moteur de l'Europe »*, titrait après Nice *Die Zeit*, le très sérieux hebdomadaire de Hambourg, dans un article sévère pour nos dirigeants, qu'il serait salubre de diffuser dans les universités de France et de Navarre.

Le poids du passé est divers. Pour se limiter aux années les plus proches – celles qui ont suivi l'échec de la précédente Conférence intergouvernementale (CIG) à Amsterdam en juin 1997 –, les conditions dans lesquelles furent conclues en mars 1999 à Berlin les négociations sur l'« Agenda 2000 » ont assurément suscité de la rancœur en Allemagne. Il s'agissait de s'entendre sur le financement de l'Union au cours de la période 2000/2006, en ayant en tête le prochain élargissement aux pays d'Europe centrale, et, dans ce contexte, d'accélérer la réforme de la politique agricole commune (PAC) et des fonds structurels.

L'Allemagne, qui exerçait la présidence des travaux de l'UE, souhaitait réduire sa contribution nette aux dépenses du budget de l'UE (la différence entre ce qu'elle verse et ce qu'elle reçoit en retour), qu'elle jugeait trop élevée. C'était là une revendication traditionnelle, que Gerhard Schröder présenta avec modération, sans chercher un rabais substantiel. La démarche ne ressemblait en rien à celle de Margaret Thatcher (*« I want my money back »*) quinze ans plus tôt. Cependant, la France refusa catégoriquement le moindre geste ; pour permettre l'accord, le chancelier s'inclina. Les débats nerveux que les Quinze ont eus à Nice sur les conséquences de la crise de la « vache folle » et les mises en garde de M. Schröder, notamment à l'intention de la France, contre tout dérapage financier témoignent que cette plaie n'est pas cicatrisée.

PROPOS AGRESSIFS

A Berlin, en 1999, à l'extrême fin du Conseil européen, Jacques Chirac avait également imposé, avec une certaine brutalité, ses vues sur la manière de réformer la PAC. C'est-à-dire en en faisant le moins possible. Problème récurrent et de moins en moins gérable, nos partenaires éprouvent le sentiment désagréable que la politique européenne de la France est inspirée d'une façon disproportionnée par le président de la FNSEA, le toujours puissant syndicat agricole.

A Nice aujourd'hui, comme à Berlin en mars 1999 ou à Biarritz en octobre 2000, sous la présidence française, ces mêmes partenaires n'ont donc que modérément apprécié le style des Français, et notamment celui de leur président. Sa réputation d'homme sympathique ne l'a pas empêché, lors du dernier sommet – d'ailleurs relayé par le premier ministre –, de bousculer les Belges, lesquels ont fait de la résistance, et de traiter avec désinvolture à plusieurs reprises Romano Prodi, le président de la Commission. Plus grave, alors que la France plaide pour une Commission forte, on pourrait dresser un volumineux bêtisier en reprenant les propos agressifs, méprisants que tiennent, presque systématiquement, bon nombre de fonctionnaires parisiens à propos du collège européen, au point de mettre souvent dans l'embarras leurs collègues bruxellois. Les petits pays de l'Union ne sont souvent pas mieux servis dans les commentaires, sans même parler des pays candidats.

Bref, les Français n'ont guère la manière, mais il est vrai que ce n'est pas fondamentalement nouveau. Ce qui rend ces travers insupportables, c'est qu'ils vont de pair avec une vraie carence intellectuelle. En mai, le discours de Joschka Fischer sur l'avenir de l'Europe avait opportunément ouvert le débat sur l'avenir de l'Europe. Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, a semblé intéressé avant de prendre ses distances, à l'évidence peu soutenu. Le gouvernement a donné l'impression de flotter. Lionel Jospin s'est tu, donnant des arguments à ceux qui considèrent que la construction européenne n'est pas sa priorité. On en est là, c'est-à-dire dans l'impasse et avec une influence grandement entamée.

Philippe Lemaître

RECTIFICATIF

ERREURS À LA « UNE »

Dans le résumé, en première page, de l'affaire des emplois fictifs à Paris (nos éditions datées 17-18 décembre), il fallait lire *« des salaires allant de 6 000 à 25 000 francs »* (et non 20 000 comme écrit par erreur). Toujours en « une », à propos du calendrier électoral de 2002, le premier sous-titre du titre principal de nos éditions du 19 décembre était erronné. La question posée est évidemment de savoir s'il faut organiser la présidentielle avant les législatives, et non l'inverse comme écrit par inattention.

La « logique » de la Ve est illogique

par l'Association Rex nudus est

NOUS avons aujourd'hui décidé de lever le tabou majeur de la Ve République : le mythe de la prééminence du chef de l'Etat sur le gouvernement et l'Assemblée, que l'inversion du calendrier électoral de 2002 vise malheureusement à restaurer. Mythe perturbateur, poison majeur de notre vie politique, que ce hasard miraculeux nous permettrait d'évacuer.

Notre Constitution est d'essence parlementaire, malgré ses apparences. Le gouvernement est responsable devant l'Assemblée, et non pas devant le président. Les années de cohabitation ont apporté la preuve qu'elle peut parfaitement fonctionner sans interférence du chef de l'Etat. Lorsque celui-ci est réduit à ne jouer qu'un rôle purement symbolique, du moins dans la conduite au quotidien des affaires de la nation, la France continue pourtant de tourner. La cohabitation n'empêche pas des réformes que les majorités au pouvoir ont décidé d'appliquer, comme les privatisations de 1986 ou les 35 heures de 1999. Bien au contraire, elle clarifie les rôles. Le premier ministre, ne pouvant plus être démis par le président, a la durée pour gouverner. On atteint ainsi la stabilité que connaissent tous nos voisins européens : des gouvernements de législature.

Malgré cette évidence, les commentaires médiatiques ou politiques continuent à vouloir donner une image faussée de la logique électorale et des enjeux de campagne. Ils persistent à considérer l'élection présidentielle comme *« le moment suprême en démocratie »*. Or les élections les plus importantes sont bien évidemment les législatives, car c'est d'elles que découlent, dans un régime parlementaire comme le nôtre, les deux pouvoirs, législatif mais aussi exécutif.

Quelles sont les conséquences (selon nous néfastes) de cette pratique présidentialiste ? La prééminence, dans les esprits, de l'élection d'un individu sur son image, et non pas d'une équipe sur son programme (ou son bilan). Les rivalités inutiles entre leaders d'une même formation politique sont exacerbées par la validation « supérieure » que leur donnerait le suffrage universel par rapport au choix des adhérents. Elle donne de notre pays une image anachronique par rapport aux sept autres Républiques de l'Union européenne, dont plusieurs avec un scrutin présidentiel au suffrage universel, où les conflits de personnes sont secondaires par rapport aux projets des équipes.

Nous proposons d'engager un débat public sur une solution constitutionnelle aux problèmes, réels mais purement politiciens, engendrés par les campagnes présidentielles et la cohabitation. Cette solution consisterait à limiter le rôle du chef de l'Etat à celui de « sage constitutionnel » exerçant une simple « magistrature d'influence ». Il recouvrerait ainsi une autorité morale qui est à notre avis incompatible avec l'autorité exécutive, même fictive. Ainsi, comme dans le reste de l'Europe, les « candidats » aux fonctions d'action (premier ministre) et de réflexion ou représentation (président) ne seraient pas les mêmes. Notre Constitution, très parlementaire malgré l'image erronée qu'en ont donné de Gaulle et ses successeurs, en est déjà très proche.

Gardons-nous, *a fortiori,* de certains projets de passage à un vrai régime présidentiel (dans lequel le gouvernement aurait la couleur politique du président et non plus de l'Assemblée), qui fleurissent à gauche comme à droite. Ce régime présidentiel est très éloigné de la Ve. Il n'a jamais pu fonctionner ailleurs qu'aux Etats-Unis, nation où les groupes de pression ont plus d'importance que les partis. Il aboutirait à un conflit entre deux pouvoirs (exécutif et législatif), avec des vetos réciproques, qui, même en absence de cohabitation politique, conduiraient au blocage de nos institutions.

> Nous demandons la confirmation du caractère parlementaire de nos institutions, avec la prééminence des élections législatives sur le scrutin présidentiel

A l'opposé de cette option, nous demandons la confirmation de leur caractère parlementaire, avec la prééminence des élections législatives sur le scrutin présidentiel. Le responsable de l'exécutif ne doit plus être que le premier ministre, y compris en matière de politique étrangère. Désigné par les représentants du peuple, responsable devant eux car révocable par eux, il garantira le travail d'équipe qui fait tant défaut à nos politiques.

Le passage vers ce nouveau régime, au standard européen, caractérisé par une unité de scrutins, de durée et de responsabilité, exige comme condition essentielle le maintien du calendrier de 2002, car son inversion aboutirait, dans la pratique, à un retour de trente ans en arrière pour notre système parlementaire.

L'élection présidentielle doit retrouver en France la place, non perturbatrice, qui lui convient : non plus la place d'honneur, mais une place honorifique, tout en restant honorable. Qui aurait pu trouver à redire, dans les années passées, à des autorités morales telles que Robert Badinter ou Jean-François Deniau, pour n'en citer qu'une de chaque côté de l'échiquier politique ? Leur élection n'interférerait plus dans les clivages politiques. Les élections reines redeviendraient, officiellement, les législatives, comme elles devraient déjà l'être dans nos consciences. Les matchs d'équipe primeraient sur le combat de gladiateurs.

Le peuple n'a pas à « donner une majorité » au président, mais il doit se donner une majorité pour gouverner. Le président n'a pas à « se » donner un premier ministre, mais à laisser le Parlement choisir, enfin, le premier des ministres du peuple.

Rex nudus est *est une association pour un régime primo-ministériel.*

*Ce texte a reçu le soutien d'**André Aschieri** (député Vert), **Danielle Auroi** (députée au Parlement européen, Verts), **Stéphane Baumont** (maître de conférences à l'université des sciences sociales de Toulouse), **Patrick Braouezec** (député de la Seine-Saint-Denis, PC), **Jean-Pierre Brard** (député de la Seine-Saint-Denis, apparenté PC), **Yves Cochet** (député du Val d'Oise, Verts), **Arnaud Montebourg** (député de Saône-et-Loire, PS), **Gérard Onesta** (député au Parlement européen, Verts), **Anicet Le Pors** (ancien ministre, conseiller d'Etat), **Michel Soudais** (journaliste à « Politis »)*

rex-nudus-est@wanadoo.fr

Président, témoin ou... suspect

Suite de la première page

Une conséquence en découle immédiatement : le juge d'instruction doit cesser immédiatement de l'interroger, faute de pouvoir le mettre en examen, ce qui serait déjà un acte de poursuite, lequel lui est interdit à l'égard du président de la République.

Peut-il lui proposer le statut de témoin assisté ? La réponse est plus délicate. Du point de vue du droit, ce ne serait pas un acte de poursuite mais, du point de vue de l'opinion, la présomption d'innocence serait déjà atteinte.

La vérité est que le président est dans une situation impossible s'il accepte de témoigner, voire s'il offre de le faire comme il en a le devoir civique, malgré sa fonction ou à cause d'elle.

Si le président ne met en cause que des tiers, il les accable avec toute l'autorité qui est la sienne. S'il se met en cause lui-même, il renonce au droit de chacun de ne pas concourir aux charges qu'il appartient aux seuls magistrats d'établir contre lui.

Certes, le président peut se parjurer. Mais où serait l'exemple moral attendu de lui ?

Enfin, il existe une autre difficulté : nous ne connaissons pas les dossiers des juges d'instruction qui souhaitent entendre le président de la République.

Mais si l'un de ceux-ci contient d'ores et déjà un indice grave, un élément à charge, par exemple une lettre demandant la création d'un emploi fictif, fût-ce un tout petit emploi, c'est là une situation où le juge d'instruction doit se refuser à entendre le président. Celui-ci ne saurait avoir plus de droits qu'un témoin ordinaire mais il ne saurait en avoir moins qu'un... suspect.

Autrement dit, seuls les juges d'instruction ne disposant d'aucun indice grave susceptible d'être retenu à la charge du président peuvent l'interroger. Mais alors pourquoi le feraient-ils ?

Non, décidément, les choses ne sont pas simples. Témoin ou suspect, il faut choisir. En refusant de témoigner, le président donne l'impression d'avoir choisi.

Georges Kiejman

AU COURRIER DU « MONDE »

SOLITUDE ET DÉTRESSE

En 1995 j'ai choisi de ne pas donner suite à une grossesse accidentelle. En mai 2000, j'ai dû subir une interruption thérapeutique de grossesse. Lors de ces actes, qui se sont faits sous anesthésie générale (dans un établissement pourtant moderne et réputé), nous étions trois, parquées dans une chambre triste, étriquée et éclairée par deux minuscules hublots, avec seulement une infirmière, affairée par les soins d'usage. Après l'intervention, en milieu d'après-midi, le gynécologue devait m'entrevoir à l'étage inférieur. Les vingt minutes dans la salle d'attente furent très pénibles : la tête me tournait, j'avais froid et d'autres maux encore. Le médecin m'a gardée cinq minutes, je ne sais plus pourquoi d'ailleurs. Et puis l'on m'a libérée. Je dois ajouter un tout petit détail de cette journée particulièrement triste et difficile : mon époux m'a accompagnée puis raccompagnée et mon téléphone a beaucoup sonné. Bref, j'ai été très entourée par mes proches. Cependant, du début à la fin, pas un mot ou un geste, pas une seule demi-minute de réconfort de la part du corps médical. Ce jour-là, j'ai beaucoup pensé au désarroi et au délaissement d'une gosse ou d'une femme qui, pour des raisons culturelles ou structurelles, doivent affronter cette épreuve dans le secret, la douleur et la solitude. Mesdames, Messieurs les députés, vos gestes sont louables, mais il faut aller plus loin dans l'humanisation de cet acte, car si des êtres humains existent pour ce type d'intervention, je ne les ai pas rencontrés.

Sandy Tournier
Montpellier (Hérault)

AÉRONAUTIQUE **A Toulouse, mardi 19 décembre, après moult péripéties, les actionnaires d'Airbus devaient donner leur feu vert au lancement de l'avion gros porteur connu sous le nom de code A3XX. ● NOËL FORGEARD, le patron d'Airbus, a réussi à vendre cinquante appareils auprès de six sociétés. ● TOULOUSE, qui devient la ville d'assemblage de l'A3XX, rêve de détrôner Seattle, siège de Boeing, de sa place de capitale mondiale de l'aviation. ● BOEING veut faire des projets de financement de l'A3XX par les gouvernements européens, un casus belli. ● LE PRÉSIDENT BILL CLINTON a repris à son compte les doléances de Boeing lors du sommet américano-européen *(lire page 3)*. ● LA SAGA de l'A3XX a vu, au fil des ans, Allemands, Français, Britanniques et Espagnols s'affronter, à la plus grande satisfaction de leur rival américain.**

Avec son avion géant, Airbus attaque de front l'américain Boeing

Les actionnaires du constructeur européen devaient donner, mardi 19 décembre, à Toulouse, leur feu vert au lancement de l'A3XX. Après bien des péripéties , la construction du super jumbo, qui pourra transporter jusqu'à 800 personnes, peut enfin commencer

JUSQU'AU DERNIER MOMENT, l'avion géant d'Airbus aura fait durer le suspense. Au matin du feu vert définitif des actionnaires, mardi 19 décembre, le super-jumbo cherchait toujours son nom de baptême. Le code A3XX, nom du projet depuis plusieurs années, a fini par devenir familier pour le grand public. Mais la lettre « X » a une connotation négative sur le continent asiatique, où Airbus compte rallier plusieurs compagnies. La tradition aéronautique veut qu'on abandonne les « X » au moment du lancement du programme, pour lui donner un nom de série, comme A350 (suite logique, après le quadrimoteur A340) ou A380 (par référence aux 800 places de la version charter). Airbus pourrait également créer la surprise en renonçant à la typologie usuelle des chiffres pour adopter, pour la première fois, un nom propre.

Ces péripéties de dernière minute trahissent l'extrême fébrilité qui accompagne le lancement de ce programme majeur du constructeur européen. C'est en effet plus qu'un nouvel avion qu'Airbus vient de lancer. En complétant sa gamme avec un super-jumbo de 550 à 800 places, le constructeur européen prend à la fois un immense pari commercial et financier et lance un défi à l'américain Boeing, son rival de toujours.

Airbus a étudié depuis plusieurs années les débouchés commerciaux de ce nouvel appareil. Dans la dernière ligne droite, Noël Forgeard, le patron d'Airbus, a réussi à en vendre cinquante exemplaires auprès de six sociétés (Singapore Airlines, Qantas, Air France, Emirates, ILFC et Virgin). Critère déterminant pour Airbus, ces contrats lui permettent de mettre le pied dans chacune des trois principales alliances aériennes mondiales : Wings avec Air France, Oneworld avec Qantas, Star Alliance avec Singapore.

CHASSE-GARDÉE

L'A3XX doit permettre à Airbus d'accéder à la chasse gardée de Boeing sur le marché lucratif des très grands avions, qui constitue depuis trente ans une source de revenus importante pour l'américain. Airbus évalue le marché des très gros porteurs, y compris les versions cargo, à 1 500 unités sur vingt ans, et compte s'en arroger au moins la moitié. L'A3XX doit arriver sur le marché vers 2006, quand la demande de remplacement pour le 747 sera forte. Airbus prévoit que l'A3XX commencera à être rentable à partir de 250 appareils vendus.

Pour les compagnies aériennes, cet avion tourne une nouvelle page du transport aérien. Airbus a beaucoup joué sur la notion « d'hôtel volant » dans ses publicités pour l'avion. La taille de l'avion (deux niveaux passagers, plus les soutes) devrait permettre aux compagnies aériennes qui le souhaitent d'offrir à leurs passagers des aménagements intérieurs jamais vus pour des voyages de plus en plus longs. Une option envisagée par le turbulent patron de Virgin Atlantic, Richard Branson, qui verrait bien une salle de jeux électroniques, un espace pour enfants, une boutiques hors taxes, un point de vente de restauration rapide, des douches, un centre d'affaires et un institut de beauté dans ses A3XX. Mais la plupart des compagnies achèteront l'A3XX pour multiplier le nombre de sièges et faire face à la croissance continue du trafic aérien et des problèmes de saturation sur les aéroports. C'est seulement dans ces configurations optimales que cet avion, qui coûtera entre 218 et 240 millions de dollars, offrira un coût d'exploitation au siège de 15 % inférieur à celui du Boeing 747-400.

Le constructeur européen bouscule le monopole de Boeing

Le futur très gros porteur d'Airbus, l'A3XX, sera le plus gros appareil jamais construit. Doté de deux ponts passagers, il pourra emporter 555 personnes en trois classes, et jusqu'à 800 en version charter. Conçu plus de trente ans après le 747 de Boeing, il offrira des coûts d'exploitation par passager inférieurs de 15 à 20 % à ceux de son rival américain. Boeing n'envisage pour le moment que de répliquer avec une version allongée de son gros-porteur : le 747-X, qui pourrait transporter plus de 600 passagers en version charter.

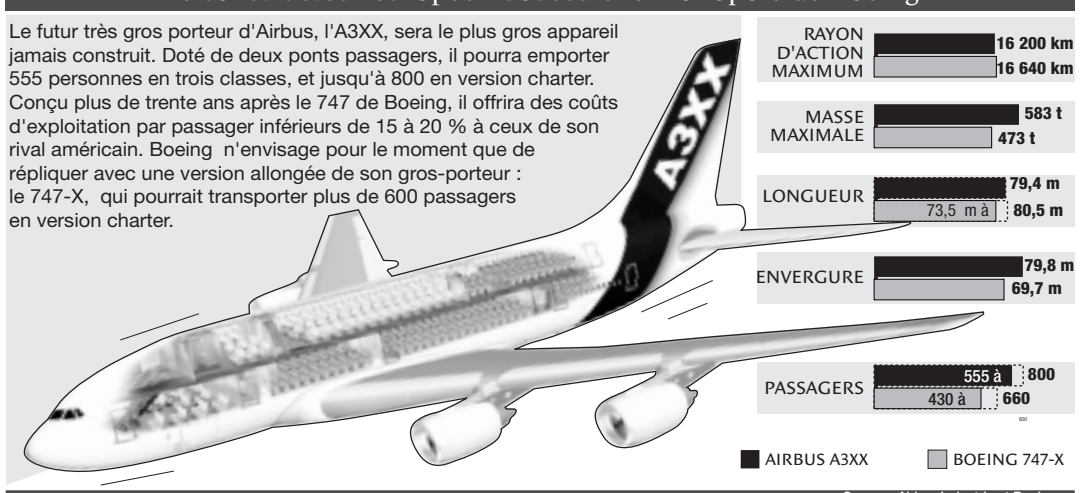

Source : Airbus Industrie et Boeing

MISE EN GARDE DE BILL CLINTON

En lançant un tel appareil, Airbus fait le pari d'un marché en croissance continue et d'une démocratisation croissante du marché aérien. Certaines compagnies aériennes, comme British Airways, ont récemment fait le choix d'une croissance plus lente et d'une stratégie axée sur la clientèle d'affaires. Une tendance qui, si elle se généralisait à l'ensemble du transport aérien, limiterait le besoin pour des avions plus gros. Certains observateurs font remarquer que les versions allongées du 777 de Boeing et du A340 d'Airbus, qui permettront de transporter près de 400 passagers, pourraient satisfaire les besoins des compagnies aériennes.

L'A3XX constitue dans tous les cas un audacieux pari financier. Le programme coûtera 10,7 milliards de dollars en recherche et développement (12,2 milliards d'euros, soit 80 millairds de francs), et jusqu'à 11,8 milliards de dollars si on inclut le développement des versions ultérieures. Airbus financera le programme à hauteur d'environ 6 milliards de dollars, en puisant dans ses ressources propres, et les équipementiers partenaires seront invités à apporter une contribution de 2,8 milliards. Le reste proviendra d'avances remboursables des Etats. En vertu d'un accord américano-européen de 1992, ces derniers sont autorisés à participer au financement par le biais d'avances remboursables à hauteur de 33 % du coût total de l'avion.

Boeing semble avoir l'intention de faire de ce montage financier un casus belli. Quelques heures avant le lancement de l'avion, le président Bill Clinton a mis en garde l'Union européenne, lors du sommet américano-européen, sur le risque de déclenchement d'un nouveau contentieux commercial entre Washington et Bruxelles. M. Clinton a repris à son compte les doléances de Boeing, en exprimant sa *« vive préoccupation »* concernant les projets de financement de l'A3XX par les gouvernements européens.

C. Ja.

Le gros porteur, le ministre bâtisseur, l'administrateur parachuté et le capitaine d'industrie

LORSQUE Jean Pierson, l'administrateur-gérant d'Airbus, parle pour la première fois, en 1992, de son projet d'avion géant à ses actionnaires, l'un deux, l'allemand Jürgen Schrempp, croit avoir trouvé enfin le moyen de concrétiser son rêve : traverser l'Atlantique. Alors que ses partenaires, le français Aerospatiale, l'anglais British Aerospace et l'espagnol CASA, acquiescent mollement à l'enthousiasme de M. Pierson, le patron de Deutsche Aerospace (DASA) se précipite chez l'américain Boeing pour lui proposer de développer, ensemble, le remplaçant du 747, qui domine le ciel mondial depuis plus de vingt ans.

RÉCIT

Plus qu'un simple projet industriel, l'A3XX est un concentré d' intérêts politiques

L'Américain voit dans la démarche maladroite de M. Schrempp l'occasion inespérée de retarder les projets européens. Boeing propose finalement aux quatre européens, en prenant soin de mettre à l'écart les équipes d'Airbus, d'étudier de manière « œcuménique » le marché potentiel pour ce nouvel avion. M. Pierson remballe ses cartons mais charge discrètement une douzaine de ses ingénieurs de travailler sur le programme, baptisé A3XX, sans en rendre compte à ses actionnaires.

CHEVAL DE TROIE

Les études entre Européens et Américains échouent, deux ans plus tard, sur les preuves de mauvaise volonté évidente des Américains. Airbus reprend alors le projet à bras le corps, avec la création en son sein d'une division « gros porteur ». Son management fait valoir que la fusion de Boeing et de McDonnell Douglas, annoncée fin 1996, est une véritable machine de guerre contre l'industrie aéronautique européenne. L'argumentaire de M. Pierson est bien rodé : pour empêcher le nouveau Boeing de financer la guerre des prix qu'il lui livre grâce à son monopole sur les gros avions, Airbus n'a pas d'autre choix que de lui opposer un avion rival. Ses actionnaires admettent l'argument mais hésitent devant l'énormité de l'investissement : entre 10 et 12 milliards de dollars. D'autant que les grandes manœuvres de restructuration entre les actionnaires d'Airbus reportent à plusieurs reprises la décision sur le lancement de la prospection commerciale. Incapables de s'entendre sur la création d'un grand groupe européen de défense, les quatre partenaires industriels d'Airbus prennent l'A3XX en otage. M. Pierson abandonne les rênes d'Airbus début 1998, sans avoir pu concrétiser son rêve.

Parachuté à la tête d'Airbus, Noël Forgeard, qui dirigeait jusque-là la branche défense chez Lagardère, veut faire oublier le règne de son prédécesseur, qui vient de hisser Airbus au rang de numéro un mondial. Il s'aperçoit rapidement que les équipes d'Airbus sont tout entières galvanisées par le programme A3XX. Il fait sienne l'analyse de M. Pierson sur le monopole de Boeing et tente alors de négocier, auprès de ses actionnaires, l'émancipation d'Airbus et le lancement du nouveau programme.

Il n'a pas le temps de pousser ses pions. Quelques semaines plus tard, son actionnaire Aerospatiale se marie à son compatriote Matra, filiale de Lagardère. M. Forgeard se retrouve alors dans l'orbite du groupe Lagardère, qu'il avait quitté quatre mois auparavant.

Quelques négociations européennes plus tard, Airbus et son patron passent en 1999 sous la coupe d'un actionnaire puissant, à 80 %, l'européen EADS, issu de la fusion d'Aerospatiale Matra, de DASA et de CASA. Pis, le nouveau groupe est dirigé par Philippe Camus, l'ancien acolyte de M. Forgeard chez Lagardère, devenu, depuis son départ, l'unique dauphin de Jean-Luc Lagardère.

Mais le nouveau patron d'Airbus dispose d'un cheval de Troie pour prendre d'assaut la forteresse Lagardère : l'A3XX. Il sait que la dimension du projet est à la hauteur du capitaine d'industrie Lagardère, des ambitions constructivistes de son ministre de tutelle communiste, Jean-Claude Gayssot, et des aspirations élyséennes du premier ministre, Lionel Jospin, élu de la région.

M. Camus, investi du rôle ingrat de gestionnaire, doit réfréner les ardeurs des différents protagonistes. Nouveau patron d'un ensemble européen à haut risque – les fusions transnationales sont semées d'embûches -, il a promis une rentabilité de 8 % aux investisseurs à horizon 2003. Il doit préserver le patrimoine personnel de M. Lagardère, dont le groupe est actionnaire d'EADS à hauteur de 15 %... Les 10,7 milliards de dollars de coût de développement du programme pèseront sur les comptes du groupe, reportant de deux ou trois ans la rentabilité promise.

MAUVAIS QUART D'HEURE

Les difficultés s'accumulent. Les conseils d'administration reportent, de mois en mois, la décision de lancement. Les Allemands réclament l'assemblage de l'appareil sur les chaînes de Hambourg, ou des compensations sur les petits avions si c'est le site de Toulouse qui est choisi. Les Britanniques, qui négocient en parallèle la transformation d'Airbus en société anonyme, rechignent à s'engager dans un processus qui contraindra chacun des partenaires à révéler ses marges. Le Salon aéronautique de Berlin, en juin, est l'occasion d'étaler les dissensions entre les actionnaires, et au sein même du management d'EADS. Dans l'avion du retour, M. Camus passe un mauvais quart d'heure. M. Lagardère le somme de régler définitivement le dossier et de s'entendre avec la partie allemande. Il n'est pas le seul à revenir furieux de son voyage : M. Gayssot, ministre des transports et, à ce titre, « ministre Airbus », pensait venir célébrer à Berlin le lancement de l'avion géant. Rentré à Paris, il alerte le premier ministre, agacé par le fait que les industriels l'obligent à porter l'affaire au niveau politique à l'occasion du sommet franco-allemand de Mayence.

M. Forgeard a le beau rôle. Malgré l'absence de lancement officiel du programme, il parcourt le monde à la recherche des premiers engagements de compagnies aériennes. A la surprise générale, il parvient à décrocher la signature des compagnies Emirates et Singapore Airlines et obtient, en juin, l'autorisation de recueillir officiellement les premiers engagements d'achat.

La divine surprise ne viendra pas du ciel, mais, bien involontairement, de l'oncle d'Amérique. Fort de l'insolente bonne santé économique des Etats-Unis, le dollar s'envole vers des sommets. Avec un billet vert à plus de 7 francs, contre 5,55 francs dans les prévisions budgétaires d'EADS, les marges de la société, qui facture ses avions en dollars, décollent. Au Salon aéronautique de Farborough, M. Camus confie que *« même avec un dollar à 6,30 francs, on se paie l'A3XX »*. Dès lors, tout rentre dans l'ordre : le ministre bâtisseur, le candidat à la présidence, l'administrateur parachuté, le gestionnaire et le capitaine d'industrie n'ont plus qu'à donner l'autorisation de décollage.

Christophe Jakubyszyn

Toulouse se prend à rêver de devenir capitale mondiale de l'aviation

TOULOUSE
de notre correspondant régional

L'heure est à l'euphorie, portée par le lancement de l'A3XX. *« C'est l'emploi assuré pour trente ans »*, se félicitent les syndicats. *« Toulouse entre en tête dans le XXIe siècle »*, proclament les politiques. *« Le dynamisme économique de l'agglomération toulousaine va encore s'accentuer »*, assurent les industriels.

L'annonce officielle du lancement du programme de construction du gros porteur d'Airbus fait l'effet d'un superbe cadeau de Noël. Par la grâce des constructeurs européens d'EADS, Toulouse devient la ville de l'assemblage du plus gros avion du monde et s'apprête à écrire, après l'Aéropostale, après la Caravelle, après le Concorde, après Airbus, une nouvelle page de la saga de l'aéronautique.

Et elle n'en est pas peu fière. Déjà très orientée high-tech, elle se prend à rêver de devenir, à la place de Seattle, siège de Boeing, la capitale mondiale de l'aviation civile. *« Un Américain qui ne savait même pas où était Toulouse saura désormais que c'est la ville de l'A3XX »*, constate ironiquement le maire de Blagnac, Bernard Keller.

Depuis plusieurs mois, l'agglomération se prépare intensément à l'arrivée du super jumbo. Le préfet, le maire de Toulouse comme ceux des communes concernées, le président du conseil général et celui du conseil régional, toutes les puissances locales, d'habitude promptes aux chicaneries politiques, font cause commune. On a même vu une députée européenne communiste prendre l'initiative d'une pétition pour plaider la cause de Toulouse contre Hambourg. De droite à gauche, aucun élu n'a omis de la signer.

« AÉROCONSTELLATION »

Les collectivités locales ont pris en charge l'aménagement d'une zone spéciale de 260 hectares, baptisée « Aéroconstellation ». Située dans le prolongement des pistes de l'aérodrome Toulouse-Blagnac et à proximité des ateliers d'EADS, elle est destinée à accueillir les bâtiments d'assemblage de l'A3XX, ainsi que les locaux de plusieurs sous-traitants et le centre de maintenance d'Air France. 7 000 personnes devraient à terme travailler sur cette zone, pour laquelle 3 milliards de francs seront investis. Les entreprises du bâtiment, qui lanceront le chantier dès le deuxième trimestre 2001, recrutent déjà à l'extérieur de la région pour faire face à la demande.

L'arrivée de l'A3XX bouleversera aussi le paysage urbain. On estime que près de 10 000 personnes devraient venir s'installer dans cette partie nord-ouest de l'agglomération. Un afflux de population qui se traduira par la construction de nouveaux quartiers à Blagnac, Beauzelle, Cornebarrieu, par le développement de zones commerciales ainsi que par d'importants travaux d'infrastructures routières et hôtelières.

L'arrivée des tronçons de l'A3XX pose déjà de redoutables problèmes. Les pièces du fuselage sont trop grosses et les ailes trop grandes (80 mètres d'envergure) pour être transportées par avion. Ils emprunteront la route, après avoir été débarqués à Bordeaux et acheminés en barge jusqu'à Langon (Gironde). De là, une fois par semaine, les convois exceptionnels rouleront de nuit sous escorte en empruntant 220 kilomètres de routes départementales et nationales neutralisées pour l'occasion et qu'il faudra agrandir en plusieurs endroits.

C'est sur le plan de l'emploi que l'espérance est la plus forte, dans une région où le travail de 60 000 personnes dépend directement ou indirectement de l'aéronautique. Le chiffre de création de 10 000 emplois a été avancé par les autorités. Il est sans doute largement surestimé. La chaîne d'assemblage ne devrait pas employer plus d'un millier de personnes.

S'ils se félicitent de ce surcroît d'activité, les sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services (ils sont 556 dans la région Midi-Pyrénées) n'en sont pas moins soumis à une forte pression pour baisser leurs prix d'environ 20 %, ce qui pourrait conduire certains d'entre eux à délocaliser leurs productions.

Quoi qu'il en soit, la construction de l'A3XX à Toulouse est de la catégorie des bonnes nouvelles consensuelles qui ne souffrent aucune nuance, pas même celle qui amène à s'interroger sur l'avenir des chaînes d'Airbus A320 : elles constituent l'essentiel de l'activité actuelle à Toulouse et pourraient être transférées, par compensation, à Hambourg.

Jean-Paul Besset

EADS et Finmeccanica limitent leur alliance à l'aéronautique militaire

L'européen EADS et l'italien Finmeccanica ont, lundi 18 décembre, tout à la fois confirmé leur alliance dans l'aéronautique militaire et annoncé l'abandon de leur projet de fusion de leurs activités spatiales.

Finmeccanica et les actionnaires d'EADS – le français Aerospatiale Matra, l'allemand DASA et l'espagnol Casa – ont précisé qu'ils envisageaient de créer une société commune dans l'aéronautique militaire, détenue à parité, au premier trimestre 2001, avec un retard de trois mois sur le calendrier initial. Baptisé European Military Aircraft Company, ce nouvel ensemble se placerait au cinquième rang mondial et bénéficierait du projet d'avion de combat Eurofighter.

En revanche, le projet de fusion des activités spatiales, Astrium, filiale d'EADS et de BAe Systems, et Alenia Spazio, est suspendu. Cet arrêt n'exclut pas des coopérations dans le cadre du programme européen Galileo d'aide à la navigation par satellite.

Pernod Ricard et le britannique Diageo vont se partager les alcools de Seagram

Le spécialiste du pastis prend la troisième place mondiale

Le numéro un mondial des alcools, Diageo, et le français Pernod Ricard devaient annoncer, mardi 19 décembre dans la journée, la reprise pour 9,2 milliards d'euros des alcools du canadien Seagram. Ce dernier, désormais fusionné au sein de Vivendi Universal, avait mis son activité historique en vente depuis plusieurs mois. Le portefeuille ainsi cédé comprend des marques comme le whisky Chivas et le cognac Martell.

CETTE FOIS, sauf surprise de dernière minute, l'affaire est conclue pour Pernod Ricard et Diageo. Le tandem franco-britannique devait annoncer, mardi 19 décembre en fin de journée, le rachat du pôle de vins et spiritueux de l'ex-groupe canadien Seagram, désormais fusionné au sein de Vivendi Universal. Au terme d'une négociation serrée, les deux partenaires européens ont emporté la mise en mettant 8,15 milliards de dollars (9,2 milliards d'euros) sur la table. Ils vont pouvoir se partager les dépouilles de l'ex-numéro deux mondial des alcools, qui a vendu en 1999 près de 50 millions de caisses de spiritueux, sous l'étiquette de quelques-unes des plus grandes marques du secteur.

Vivendi, qui pilotait l'opération, a tout tenté pour mieux valoriser cette cession, cruciale pour assurer le lancement de sa grande fusion. La vente des alcools doit permettre d'effacer l'endettement de l'ancien groupe Seagram, contracté à la suite du développement de ce dernier dans la communication et le divertissement (studios Universal, disques Polygram...). Mais les lois du marché sont les plus fortes. Le groupe de Jean-Marie Messier évaluait lors de la fusion *« entre 8 et 11 milliards de dollars »* le pôle alcools de sa nouvelle acquisition. Il a donc dû se contenter de la fourchette basse de l'estimation. A ce prix-là, pourtant, l'un des trois candidats déclarés, le britannique Allied Domecq, a jeté l'éponge la semaine dernière, faute de pouvoir garantir à ses actionnaires un « retour » suffisant sur cet investissement. Et l'autre adversaire de Diageo-Pernod, le duo formé pour la circonstance par le groupe des Caraïbes Bacardi et l'américain Brown Forman (propriétaire du célèbre Tennesse whiskey Jack Daniel's), n'a apparemment pas pu ou pas voulu surenchérir, campant sur son offre de 7,5 milliards de dollars.

Vivendi va peut-être regretter de ne pas avoir cédé les alcools « par appartements » pour mieux les valoriser. Car le portefeuille de Seagram recelait, parmi 250 marques, quelques pépites de poids sur le marché mondial des spiritueux. Diageo, qui financera 60 % du rachat, se taille la part du lion, reprenant les marques les plus en vogue de Seagram. Le britannique va ainsi récupérer le rhum Captain Morgan et le whisky canadien Crown Royal, ce qui lui permettra de conforter sa position intouchable de numéro un mondial, franchissant la barre des 100 millions de caisses vendues.

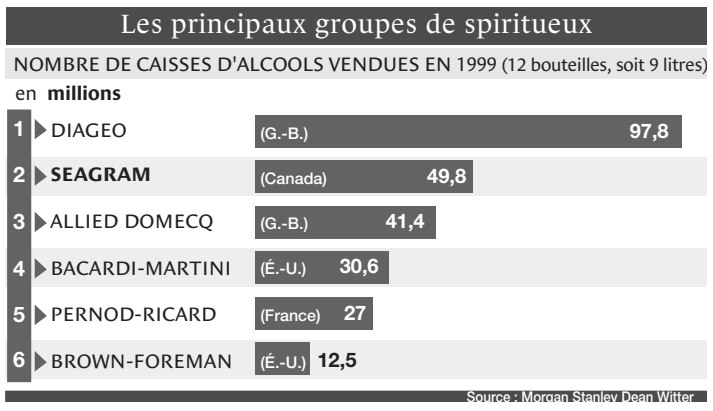

RANG DIFFICILE À TENIR

Pernod Ricard, pour sa part, accède enfin au club des grands acteurs mondiaux de l'alcool. Le français finance 40 % de l'acquisition de Seagram, reprenant notamment le whisky Chivas Regal (3,2 millions de caisses vendues en 1999) et le gin Seagram (3,8 millions de caisses), ainsi que le cognac Martell, qui ne devrait cependant pas rester longtemps dans son giron. Le groupe français avait déjà largement diversifié son portefeuille d'activités au-delà de son métier historique du pastis – même si Ricard demeure la quatrième marque mondial en volume –, avec des whiskies de « niche » comme Clan Campbell, Jameson ou Wild Turkey, le rhum cubain Havana Club ou la vodka Wyborowa. Avec Seagram, Pernod Ricard, va porter d'un coup son volume de 27 millions à plus de 35 millions de caisses, ce qui le propulserait au troisième rang mondial du secteur. Un rang qui sera difficile à tenir, dans un contexte d'incertitude économique sur les grands marchés mondiaux comme les Etats-Unis – Chivas a vu ses ventes mondiales reculer de 8 % en 1999 –, et face à un Allied Domecq et un Bacardi avides de revanche.

Les deux perdants n'ont pas dit leur dernier mot. Allied Domecq va tenter de récupérer le rhum Captain Morgan devant la justice : le groupe britannique a conclu un accord, fin octobre, avec le producteur portoricain de cet alcool, en espérant pouvoir en obtenir les droits de commercialisation détenus par Seagram. Celui-ci a immédiatement contesté la manoeuvre en justice. Captain Morgan est l'une des marques de spiritueux qui affiche la plus belle croissance (+ 14 % en volume en 1999, à 3 millions de caisses). Le groupe britannique est en perte de vitesse, ses principales grandes marques sont en baisse – le rhum Presidente accusait une chute de ses ventes de près de 30 % en 1999 – ou en stagnation comme le whisky Ballantine's. Après s'être retiré de la bataille pour Seagram, Allied Domecq a racheté deux marques de champagne, Mumm et Perrier-Jouet.

Bacardi, pour sa part, va peut-être pouvoir se consoler de sa défaite en reprenant les droits d'exploitation de la vodka Absolut. Du fait de sa fusion avec Vivendi, le groupe canadien s'est vu déposséder de cette marque, propriété du monopole suédois Vin & Spriet (V & S), et l'une des plus belles réussites sur le marché des alcools ces dernières années (+ 8,5 % de croissance, 3,7 millions de caisses, en 1999).

Pascal Galinier

Les marques millionnaires

● **Les cinq marques d'alcool les plus vendues en 1999** : le rhum Bacardi (20,7 millions de caisses), la vodka Smirnoff (15,3 millions), le whisky Johnnie Walker (9,7 millions), le pastis Ricard (7,5 millions) et le gin Gordons (5 millions).

● **La répartition après le démantèlement de Seagram.**
Diageo : whiskies Johnnie Walker, J & B, Crown Royal (ex-Seagram), vodka Smirnoff, gin Gordons, liqueurs Bailey's, Malibu, rhum Captain Morgan (ex-Seagram) ;
Pernod Ricard : pastis Ricard, whiskies Jameson, Clan Campbell, Aberlour, Chivas Regal (ex-Seagram), gin Seagram, rhum Havana Club, liqueur Ramazotti, cognac Martell (ex-Seagram) ;
Bacardi-Martini : rhum Bacardi, apéritif Martini, whiskies Dewar's, William Lawson, gin Bombay ;
Allied Domecq : whisky Ballantine's, gin Beefeater, rhum Presidente, cognac Courvoisier ;
Brown Forman : Jack Daniel's, Southern Comfort (whiskies).

Le groupe français négocie toujours pour céder Orangina

LE SORT d'Orangina n'est pas complètement scellé. La petite bouteille ronde est encore dans le giron de Pernod Ricard mais ce dernier négocie activement avec le britannique Cadbury-Schweppes pour la céder avec toutes ses autres boissons non alcoolisées – entre autres Pampryl, Banga, Ricqlès, Champomy...

Fin septembre, les deux parties avaient confirmé *« être en négociation »*. Fin novembre, Cadbury-Schweppes avait cependant indiqué que les échanges avec le français *« se poursuivaient »*, mais pouvaient *« mener ou non à une transaction »*. Sans surprise, les discussions achopperaient sur le prix et le périmètre à céder. Pernod Ricard veut vendre la totalité de son activité sans alcool, y compris ses marques à l'étranger comme Yoo Hoo, une boisson chocolatée américaine. Le français s'est également fixé un prix plancher. En 1998, il s'était vu offrir 5 milliards de francs par Coca-Cola pour la petite bouteille ronde, une transaction refusée par les autorités de la concurrence française. Pernod ne semble pas vouloir obtenir moins que cette somme, d'autant plus que depuis l'affaire Coca-Cola., Orangina a fusionné avec Pampryl. Pernod négocie donc la vente d'un portefeuille de marques plus étoffé.

CLARIFIER SA STRATÉGIE

L'acquisition avec Diageo des alcools du groupe Seagram contraint Pernod Ricard, qui va devoir débourser 3,5 milliards de dollars, à agir plus vite. *« Ce n'est pas une nécessité bancaire*, indique une source proche du dossier, *mais il est vrai que la cession d'Orangina allégerait le poids de la dette. Cela devient nécessaire vis-à-vis des marchés financiers. »* La vente de ses boissons sans alcool permettrait également à Pernod de clarifier sa stratégie, lui qui ne cesse de répéter qu'il veut se recentrer sur son métier historique, les alcools. L'issue des négociations est attendue pour les prochaines semaines.

Laure Belot

LVMH s'offre la griffe américaine Donna Karan

Le français se renforce aux Etats-Unis

LVMH poursuit sa conquête des Etats-Unis. Après avoir acquis des petites marques, le groupe de luxe s'offre une griffe établie, la maison de prêt-à-porter américaine Donna Karan. Le leader mondial du luxe a annoncé lundi 18 décembre l'acquisition de Gabrielle Studio, société privée propriétaire des marques Donna Karan, détenue par la créatrice et son mari Stephan Weiss, moyennant 450 millions de dollars (505,6 millions d'euros). Simultanément, le groupe de Bernard Arnault a fait au conseil d'administration de Donna Karan International (DKI) – filiale opérationnelle de Donna Karan – une offre publique de retrait au prix de 8,5 dollars par action en numéraire, ce qui valorise le capital de la société à 195 millions de dollars.

PANOPLIES MINIMALISTES

Avec un chiffre d'affaires de 650 millions de dollars en 1999 à travers ses différentes marques (Donna Karan New York, DKNY, DKNY Jeans, DKNY Active, etc.), 95 boutiques dont 80 franchisées, la griffe s'affiche comme l'un des poids lourds de la mode américaine aux côtés de Calvin Klein, Ralph Lauren et Tommy Hilfiger.

Censée conserver la direction artistique de ses marques, Donna Karan est, à cinquante-deux ans, l'une des rares femmes à régner sur un tel empire de mode aux Etats-Unis. *« Créer des collections est un défi constant pour marier le confort et le luxe, le pratique et le désirable »*, rappelle celle qui a su répondre aux angoisses vestimentaires des « executive women » de Manhattan, avec ses panoplies minimalistes.

Mais *« la reine de la 7e Avenue »* n'a pas réussi à séduire le marché boursier. Depuis son introduction en 1996, l'action a perdu 78 % de sa valeur pour tomber à 6 dollars par titre. Même la restructuration entreprise pour arrêter la dérive des coûts n'a pas permis un redressement. L'arrivée de LVMH devrait donner les moyens à la marque, qui réalise 70 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis, d'accroître sa présence internationale.

Anne-Laure Quilleriet

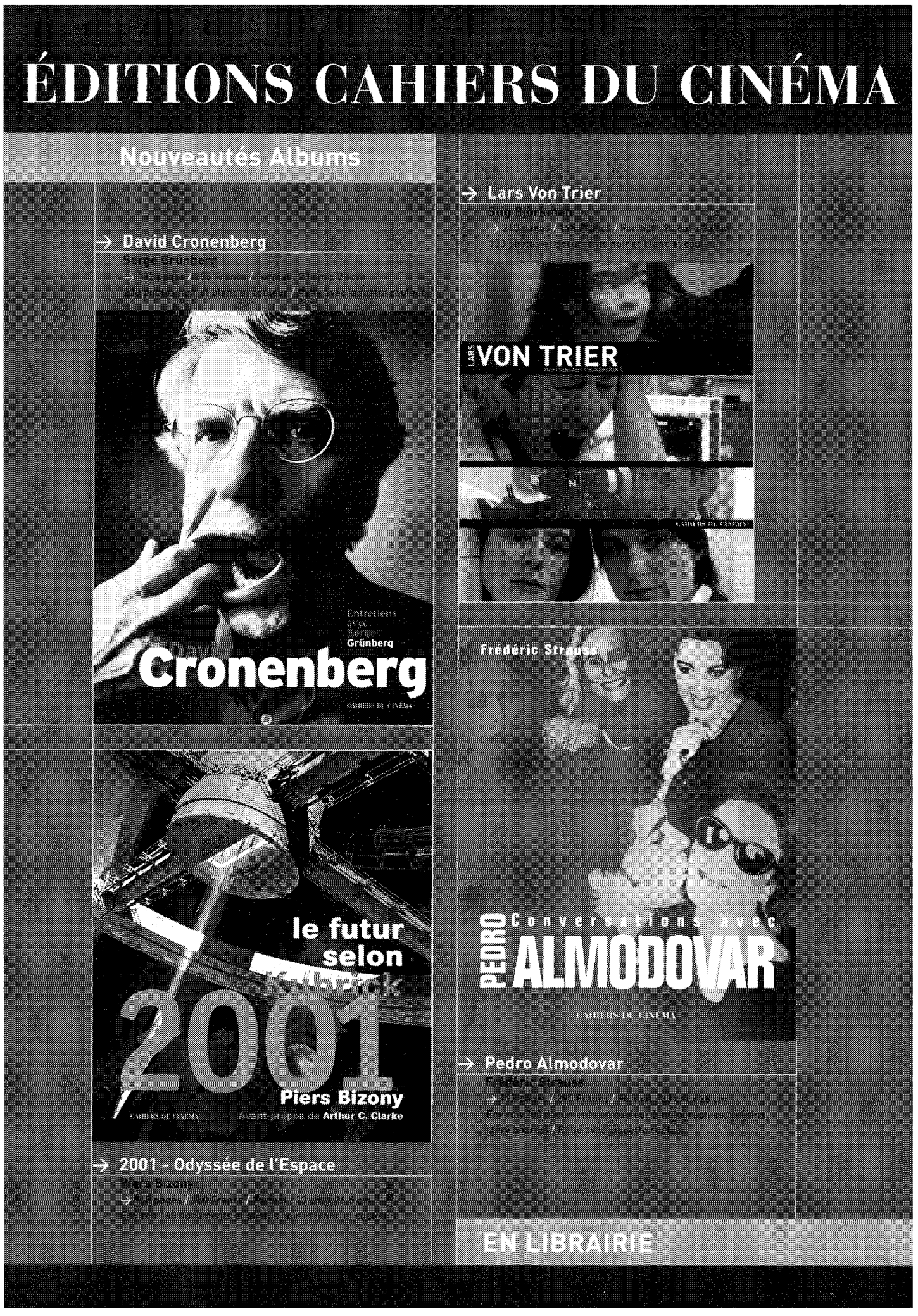

Pierre Lescure prépare la réorganisation de Canal+

Le PDG de la chaîne cryptée doit présenter jeudi 21 décembre le nouvel organigramme du groupe, désormais intégré à Vivendi Universal. Au-delà du départ prévu de Michel Thoulouze, plusieurs poids lourds de l'équipe actuelle verraient leurs fonctions reconsidérées.

PIERRE LESCURE commence à dessiner les contours de la réorganisation du groupe Canal+. Le PDG de Groupe Canal+ doit annoncer au personnel son nouvel organigramme jeudi 21 décembre. Mais, même si la direction se refuse à toute confirmation avant cette date, les intéressés commencent à être fixés sur leur sort. Dimanche 17 décembre, *« chacun son tour, comme à confesse »*, Michel Thoulouze, Vincent Grimond et Bruno Delecour se sont succédé dans le bureau de Pierre Lescure au siège de Canal+, quai André-Citroën à Paris. Ce soir-là, les trois directeurs généraux de la chaîne cryptée ont leur tête des mauvais jours. Pour eux, le PDG de Canal+ n'a que des mauvaises nouvelles. A Michel Thoulouze, patron de Telepiù et de Multithématiques, Pierre Lescure a signifié son renvoi sans autres explications. A MM. Grimond et Delecour, respectivement présidents de StudioCanal et patron de CanalSatellite, le PDG de Canal+ a fait savoir qu'ils ne seront pas membres du directoire du groupe Canal+.

Pour les proches du dossier, ce remaniement est moins une reprise en main de Canal+ par Vivendi, qu'une tentative de Pierre Lescure de *« bétonner »* son groupe pour avoir les mains libres dans ses nouvelles fonctions aux côtés de Jean-Marie Messier à la tête de Vivendi-Universal. La première étape a été la promotion de Denis Olivennes à la direction générale de Canal+, un titre qui fait de lui le nouveau numéro deux du groupe. La seconde passe par l'éviction ou la mise à l'écart des *« poids lourds »* de la chaîne cryptée.

Samedi 16 décembre, M. Messier, invité de « Tout le monde en parle », l'émission de Thierry Ardisson sur France 2, a donné le « la » de cette réorganisation. Le patron de Vivendi a annoncé qu'Alain de Greef, directeur des programmes de Canal+, *« pourrait avoir un champ beaucoup plus large »* en devenant le patron des programmes du Groupe Canal+. Une promotion qui a tout d'une sortie par le haut pour M. De Greef, fragilisé depuis deux ans par les médiocres audiences de « Nulle part ailleurs », émission vitrine, en clair, de Canal+. Un membre de la direction de Canal+ ne s'y trompe pas : pour lui, c'est clair, *« Alain de Greef est satellisé »* car il n'aura plus de fonctions opérationnelles.

Concernant Michel Thoulouze, le départ du patron de Telepiù serait dû à sa mauvaise gestion de la filiale italienne. Canal+ lui reprocherait près de 1,5 milliard de francs de pertes pour l'an 2000. Un gouffre creusé par l'intense concurrence que se livrent Telepiù et Stream, bouquet concurrent mené par Telecom Italia et News Corp., contrôlé par l'homme d'affaires australo-américain Rupert Murdoch. Pourtant, Telepiù n'est pas en mauvaise posture commercialement. Avec 2,5 millions d'abonnés, la chaîne cryptée surclasse largement son rival Stream, qui en rassemble moins d'un million. Le départ de Michel Thoulouze intervient au moment même où sa stratégie est validée. C'est lui qui, en 1996, convainc Pierre Lescure et la direction de Canal+, alors réticente, de quitter le tour de table de la chaîne allemande Premiere. A l'époque, Canal+ était englué, avec forces pertes, dans cette chaîne cryptée aux côtés de Bertelsmann et du groupe Kirch, qui se menaient une guerre sans merci.

Pour compenser, Michel Thoulouze part négocier *in extremis* une fusion avec le groupe sud-africain NetHold, au nez et à la barbe des américains de DirecTV. Ce rachat propulse d'un coup Canal+ au rang de premier opérateur européen de télévision à péage. Un statut qui lui permet, quatre ans plus tard, d'être un partenaire crédible pour le groupe canadien Seagram, dans le cadre de la fusion Vivendi Universal.

« Débarqué » d'Italie, Michel Thoulouze sera-t-il évincé de la présidence de Multithématiques ? Canal+ ne contrôle que 27,42 % du capital du premier éditeur européen de chaînes thématiques. Tout comme l'américain Liberty Media et le groupe Lagardère. Les autres actionnaires, Havas Images, filiale de Vivendi Universal, et la Caisse des dépôts et consignations, détiennent respectivement 9,09 % et 8,64 % des parts. Selon certains, la Caisse des dépôts aurait refusé le départ de M. Thoulouze, tandis que Liberty Media n'aurait pas encore défini sa position. En revanche, Lagardère ne serait pas opposé à cette éviction, ce qui pourrait, selon certains, permettre à Arnaud Lagardère de prendre la présidence de Multithématiques.

Avec Vincent Grimond et Bruno Delecour, Pierre Lescure ne semble pas avoir encore réglé le problème. Evincés du futur directoire du Groupe Canal+ qui devrait réunir Pierre Lescure, Denis Olivennes, Marc-André Feffer, Alain de Greef et Ron Meyer (*chief executive officer*, c'est-à-dire PDG, d'Universal Studios), les deux directeurs généraux attendent des compensations. A leur intention, Pierre Lescure devrait créer un comité stratégique qui viendrait compléter un directoire, qualifié de *« croupion »* par certains. Une manœuvre à laquelle Vivendi Universal a fait savoir qu'il ne s'opposera pas. Toutefois, MM. Grimond et Delecour attendent ausi de connaître l'étendue de leur champ d'activités avant d'accepter ou de partir.

> « Comme à confesse », les trois directeurs se sont succédé dans le bureau de Pierre Lescure

Guy Dutheil

La publicité invente de nouvelles images pour les radios

JEAN-PIERRE ELKABBACH torse nu à travers le miroir embué de sa salle de bains, le journaliste sportif Eugène Saccomano bondissant de sa penderie, le chroniqueur Luc Evrard dans son lit en train de consulter son ordinateur portable, l'humoriste Laurent Ruquier dans l'entrebâillement de sa porte : pour relancer son site Internet, Europe 1 a choisi de présenter ses grandes signatures dans leur intimité.

« L'idée était de mettre en avant aussi bien l'information en continu que les différents journalistes qui gardent, sur le site, la personnalité qui fait leur succès en radio », explique Laura Carter, directrice de la création de Publicis Consultants, qui a réalisé la campagne d'affichage et de presse pour Europeinfos.com. Mais la proximité ayant tout de même des limites, aucune de ces scènes – à l'exception de celle de Guillaume Durand dans sa salle à manger – n'a été photographiée dans les véritables appartements des journalistes. Quant à Eugène Saccomano, il pose dans le magasin de chaussures de luxe Berlutti. Si quelques-uns des animateurs et des journalistes de la station ont refusé de se prêter à ce jeu – Europe 1 se refuse à préciser lesquels –, Laura Carter se dit *« surprise par l'enthousiasme avec lequel l'annonceur a accepté la campagne »*.

PATRICE LECONTE POUR RADIO FRANCE

Pour sa campagne de notoriété, Radio France préfère, elle, les références culturelles. Pour vanter l'image de la radio publique, Jacques Séguéla, vice-président chargé de la création d'Havas Advertising, a imaginé ce qu'il appelle *« la publicité de relations »*, en décidant de s'inspirer du cinéma. Pour cela, il a fait appel à Patrice Leconte, qui explique : *« Tourner un film publicitaire pour mettre en scène ce que d'autres mettent en ondes est un pari qui m'a aussitôt séduit. Je me devais de faire un film ludique, léger, vivant, moderne et qui soit le reflet d'un certain "esprit Radio France". »*

Patrice Leconte a réalisé *Les Radios France, elles sont toutes à vous*, un spot de quarante secondes à la manière de *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais, et de *Garçon*, de Claude Sautet. Le film se déroule dans un café où les serveurs et les clients sont interprétés par des comédiens, tandis qu'on reconnaît les voix de huit animateurs et journalistes de FIP, France-Inter, France-Musiques, France Bleu, France-Info et France-Culture. A la fin, une sorte de manège permet de visualiser les sept marques des radios du groupe Radio France. Ce film, dont la réalisation a coûté 1,8 million de francs, est diffusé en échanges promotionnels sur les écrans des chaînes de France Télévision.

« Ce message correspond à notre stratégie d'ouverture. Avec ce bouquet qui comprend une gamme de marques, Radio France apparaît comme opérateur leader dans le paysage radiophonique », commente Jean-Marie Cavada, PDG de Radio France. Même si la radio a de plus en plus d'auditeurs, la concurrence entre les stations les oblige chacune à un effort de communication.

Françoise Chirot et Frédéric Roy

L'Europe injecte 500 millions d'euros de crédits pour financer la création audiovisuelle

BRUXELLES
de notre bureau européen

L'Europe se mobilise au profit de la création audiovisuelle et de son adaptation aux technologies numériques. Le président de la Banque européenne d'investissements (BEI), Philippe Maystadt, et la commissaire Viviane Reding devaient annoncer, mardi 19 décembre, de nouvelles mesures d'assistance financière, destinées à amplifier les actions entreprises grâce au programme « Média plus », récemment adopté par les Quinze et doté de 400 millions d'euros sur la période 2001-2005 (*Le Monde* du 25 novembre). La BEI, agissant avec l'appui du Fonds européen d'investissements (FEI) et en étroite coopération avec la Commission, ouvrira des crédits d'un montant de 500 millions d'euros sur trois ans.

L'idée centrale est de permettre aux créateurs et producteurs des Quinze de trouver plus facilement les moyens nécessaires pour participer à la spectaculaire expansion du marché audiovisuel européen. Celui-ci a représenté 70 milliards d'euros en 1999 et sa croissance, la plus rapide du monde selon M^m-e^ Reding, serait proche de 10 % par an. L'Union rattrape actuellement, en nombre de chaînes de télévisions et de salles de cinéma, un retard important par rapport aux Etats-Unis, et ses propres industries audiovisuelles doivent pouvoir tirer profit de l'opportunité.

La BEI ne s'est encore guère intéressée au domaine culturel, non plus que les banques européennes, traditionnellement très timides à l'égard d'un secteur considéré comme risqué. La présence de la BEI et des mécanismes spécifiques qu'elle s'apprête à mettre en place devrait, croit-on à Bruxelles et à Luxembourg, les inciter à manifester plus d'ouverture. Ainsi, lorsque les banques financent un film, elles demandent souvent la cession des droits d'exploitation : c'est là une exigence que ne reprendra pas la BEI, espérant donner l'exemple.

PAS SEULEMENT LES GRANDS GROUPES

Les nouveaux moyens communautaires qui viennent d'être décidés, combinés à ceux du secteur bancaire, pourraient être affectés à de grands groupes privés ou publics de télévision, de production ou de distribution audiovisuelle pour le financement de leurs investissements d'infrastructures (studios, installations numériques...) ou de création. On apprend ainsi que la BEI et la Commission ont déjà établi des contacts avec Canal + afin de financer la numérisation de son catalogue de films.

Mais les grands groupes ne seront pas les seuls à bénéficier de cette nouvelle manne communautaire. La BEI, qui utilise volontiers cette méthode pour venir en aide aux PME, octroiera ainsi des « prêts globaux » à des établissements financiers spécialisés dans l'audiovisuel, à charge pour eux de les redistribuer à des petites entreprises de création ou bien à des industriels développant de nouvelles technologies audiovisuelles. S'agissant de la France, on évoque des contacts avancés avec l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles.

Le FEI prendra des participations dans des fonds de capital-risque spécialisés, afin de développer dans ce domaine des industries culturelles, où il est aujourd'hui quasi inexistant, un marché européen du capital-risque. Un premier engagement, portant sur 16,5 millions d'euros, a été signé par le FEI avec le fonds finlandais « Venture capital for creatives industries », qui investira dans l'ensemble de la Scandinavie.

Des actions conjointes sont prévues avec Media Plus, afin notamment de soutenir la coopération entre distributeurs européens, ou les programmes expérimentaux qui développent services *« on line »* et programmes numériques.

Philippe Lemaître

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : La Cinquième se prépare au numérique terrestre et à une diffusion vingt-quatre heures sur vingt-quatre,** dont le surcoût est estimé à 130 millions de francs. *« La Cinquième doit parler simplement de sujets souvent complexes »*, a précisé Jean-Pierre Cottet, directeur général, en présentant les grilles de programmes de janvier et septembre 2001, organisées autour de grands thèmes qui facilitent leur lisibilité. La fiction sera supprimée et le nombre des magazines réduit, de trente-six à dix-huit ou vingt. Des grandes plages, de une à deux heures, regrouperont les émissions sur la vie économique et professionnelle, la vie pratique, les relations enfants-parents, les documentaires, etc. Des échanges sont prévus avec d'autres chaînes de France Télévision, notamment France 3.

■ **PUBLICITÉ : Eric Giuily,** ancien président de l'AFP, est nommé président de l'agence Publicis Consultants. Il remplace Jean-Yves Naouri, nommé président de Publicis Conseil.

PRÉFECTURE DES DEUX-SÈVRES
Direction de l'environnement et des relations avec les collectivités locales
Mission de coordination pour l'environnement.

PRÉFECTURE DE LA VIENNE
Direction des relations avec les collectivités locales et du cadre de vie
Bureau environnement et cadre de vie.

AVIS AU PUBLIC

OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE À DEUX CIRCUITS 400 KV GRANZAY-VALDIVIENNE ET À LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES PLANS D'OCCUPATION DES SOLS DES COMMUNES DE FORS, MOUGON, PRAHECQ ET THORIGNE, DANS LE DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES, SAINT-MAURICE-LA-CLOUÈRE ET SAINT-SAUVANT, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Conformément à l'arrêté inter préfectoral du 27 novembre 2000, il sera procédé à une enquête sur la déclaration d'utilité publique de la ligne à deux circuits 400 kV GRANZAY-VALDIVIENNE et sur la mise en compatibilité avec cet ouvrage des plans d'occupation des sols des communes de FORS, MOUGON, PRAHECQ et THORIGNE, dans le département des Deux-Sèvres, SAINT-MAURICE-LA-CLOUÈRE et SAINT-SAUVANT, dans le département de la Vienne.

Les dossiers d'enquête relatif à la déclaration d'utilité publique de cet ouvrage, comprenant notamment l'étude d'impact, seront déposées, pendant trente deux jours consécutifs, du lundi 8 janvier 2001 au vendredi 9 février 2001 inclus, à la préfecture des Deux-Sèvres, à NIORT, et dans les mairies de GRANZAY-GRIPT, FORS, AIFFRES, PRAHECQ, SAINTE-BLANDINE, MOUGON, THORIGNE, CELLES-SUR-BELLE, VITRE, BEAUSSAIS, LA COUARDE, EXOUDUN, SEPVRET, CHEY, CHENAY, VANÇAIS et ROM, dans le département des Deux-Sèvres, et à la préfecture de la Vienne à POITIERS, à la sous-préfecture de MONTMORILLON et dans les mairies de SAINT-SAUVANT, PAYRE, VIVONNE, VOULON, CHÂTEAU-LARCHER, MARNAY, SAINT-MAURICE-LA-CLOUÈRE, VERNON, SAINT-LAURENT-DE-JOURDES, VERRIÈRES, MAZEROLLES, CIVAUX et VALDIVIENNE, dans le département de la Vienne.

Pendant le même temps, chacun des dossiers relatifs à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de FORS, MOUGON, PRAHECQ, THORIGNE (département des Deux-Sèvres), SAINT-MAURICE-LA-CLOUÈRE et SAINT-SAUVANT (département de la Vienne) sera déposé à la mairie de chacune des communes concernées.

Dans ces lieux, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations sur les registres à feuillets non mobiles.

Les observations pourront également être adressées, par écrit, au président de la commission d'enquête à la préfecture des Deux-Sèvres, direction de l'environnement et des relations avec les collectivités locales, mission pour l'environnement, 4, rue Du Guesclin, 79099 NIORT cedex 9, siège de l'enquête et de la commission d'enquête.

La présidente du tribunal administratif de Poitiers a désigné en qualité de membres de la commission d'enquête : MM Yves PRAT, officier de gendarmerie en retraite, président, Bernard ALEXANDRE, retraité de l'armée de terre et Claude BERGERON, président de la CRCA en retraite, commissaires enquêteurs titulaires et Guy DONIZEAU, directeur territorial en retraite, et Jean-Yves LUCAS, lieutenant colonel en retraite, commissaires enquêteurs suppléants.

La commission d'enquête recevra le public le jeudi 8 février 2001, de 9 heures à 12 heures, à la préfecture des Deux-Sèvres, rue Du Guesclin à NIORT.

Un membre de la commission d'enquête recevra personnellement le public :
- le samedi 20 janvier 2001, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de PRAHECQ (79) et à la mairie de SAINT-SAUVANT (86) ;
- le mercredi 24 janvier 2001, de 14 heures à 17 heures, à la mairie de CIVAUX (86) ;
- le samedi 27 janvier 2001, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de CELLES-SUR-BELLE (79) et à la mairie de VIVONNE (86) ;
- le mercredi 31 janvier 2001, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de ROM (79) ;
- le samedi 3 février 2001, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de CHEY (79) et à la mairie de SAINT-MAURICE-LA-CLOUÈRE (86) ;
- le lundi 5 février 2001, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de LA COUARDE (79).

A l'expiration du délai d'enquête, la commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et consignera dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols.

Le rapport de la commission d'enquête ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la préfecture des Deux-Sèvres, à la préfecture de la Vienne et dans les mairies concernées par l'enquête, pendant un an à compter de la date de la clôture de la présente enquête. Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête en s'adressant au préfet des Deux-Sèvres, direction de l'environnement et des relations avec les collectivités locales, mission de coordination pour l'environnement, ou au préfet de la Vienne, direction des relations avec les collectivités locales et du cadre de vie, bureau environnement et cadre de vie.

OSP

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **SNECMA/SNPE : le motoriste d'avions français Snecma et la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE)** ont annoncé, lundi 18 décembre, la mise en commun de leurs activités de propulsion et de carburants pour fusées et missiles, dans une filiale détenue à parité. La société serait la première en Europe, avec un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de francs, et l'une des trois plus importantes dans le monde.

● **VOLVO-RVI : le constructeur automobile suédois AB Volvo a accepté de céder son activité camions à cabines surbaissées** (bennes à ordures ménagères) de Volvo Trucks-Amérique du Nord, dans un délai de trois mois, pour obtenir l'approbation de l'antitrust américain à son accord de fusion avec son homologue français Renault Véhicules industriels, a indiqué Renault lundi.

● **CHEVRON-TEXACO : l'Agence fédérale du commerce (FTC), organisme de protection de la concurrence aux Etats-Unis,** a demandé de nouvelles informations aux groupes pétroliers Chevron et Texaco, avant de valider le rachat de Texaco par Chevron, annoncé à la mi-octobre pour 36 milliards de dollars – créant ainsi le quatrième groupe pétrolier mondial.

● **SHELL : Mark Moody-Stuart, président du pétrolier anglo-néerlandais numéro deux mondial,** doit prendre sa retraite le 30 juin 2001 et laisser la place à M. Phil Watts, 56 ans, directeur général de Shell Transport and Trading. Cette dernière promotion permet l'arrivée d'un nouveau venu au directoire, Walter van de Vijver, un Néerlandais de 45 ans.

● **FRESENIUS : le groupe pharmaceutique allemand a annoncé, mardi 19 décembre, la signature d'un accord** pour le rachat de Wittgensteiner Kliniken AG (WKA), l'un des grands prestataires de soins privés en Allemagne.

SERVICES

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur français a cédé la participation qu'il détenait au capital de son ex-allié Deutsche Telekom** à la banque publique allemande Kreditanstalt für Wieraufbau (KfW) pour 3,1 milliards d'euros. A la clé : une plus-value avant impôts de 1,9 milliard d'euros.

● **ART : l'Autorité de régulation des télécommunications a mis en demeure France Télécom, lundi 18 décembre,** de fournir à ses concurrents les informations nécessaires à la mise en œuvre du dégroupage, c'est-à-dire la location de son réseau d'accès à l'abonné, sous peine d'amende.

● **ACCOR/COURTEPAILLE : le groupe d'hôtellerie Accor a annoncé lundi la cession de 80 %** de sa participation dans la chaîne de restaurants Courtepaille à son management et à Barclays Private Equity France.

● **ALITALIA : la compagnie aérienne italienne** a annoncé lundi son intention de conclure une alliance avec une compagnie américaine en 2001 pour les liaisons sur l'Atlantique nord.

FINANCES

● **KBC BANK : la maison de courtage britannique Peel Hunt, créée en 1989**, a annoncé lundi 18 décembrequ'elle était l'objet d'une offre de reprise amicale par KBC Bank, filiale du groupe belge de bancassurance KBC, pour 218,5 millions de livres (370,34 millions d'euros) en numéraire. Créée en 1989, Peel Hunt est spécialisée dans le secteur des petites et moyennes entreprises.

● **AETNA : le groupe américain d'assurances a annoncé lundi un plan de restructuration** comprenant la suppression de 5 000 emplois, soit 12,5 % de ses effectifs dans le monde, pour améliorer sa rentabilité. Aetna va se recentrer sur les métiers de base – l'assurance santé et les assurances retraites.

● **MERRILL LYNCH : la banque d'affaires américaine** a annoncé lundi 18 décembre l'externalisation de la gestion de ses activités de crédit hypothécaire auprès de la société immobilière Cendant, mais continuera néanmoins à vendre des produits hypothécaires.

● **RÉASSURANCE : deux groupes de réassurance, l'allemand Munich Ré** et le suisse Swiss Ré, ont annoncé le lancement, lundi 18, d'une plate-forme d'échanges électroniques, baptisée Inreon, mettant en relation les professionnels de la réassurance et de l'assurance.

EUROPE

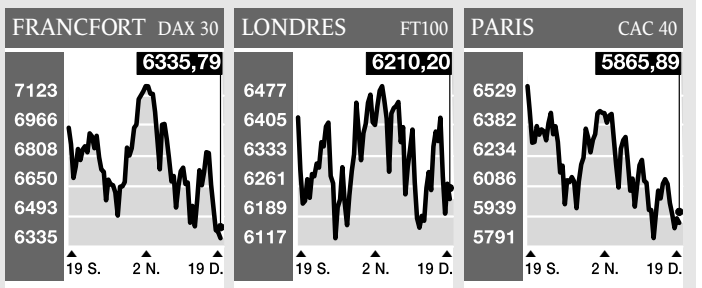

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4705,39	– 0,82	– 4,06
EUROPE	STOXX 50	4610,08	– 0,80	– 2,79
EUROPE	EURO STOXX 324	387,77	– 0,73	– 6,84
EUROPE	STOXX 653	362,10	– 0,68	– 4,58
PARIS	CAC 40	5865,89	– 0,37	– 1,55
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3975,81	– 0,36	– 1,89
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	627,97	– 0,58	– 6,47
BRUXELLES	BEL 20	2979,07	0,24	– 10,82
FRANCFORT	DAX 30	6335,79	– 0,85	– 8,94
LONDRES	FTSE 100	6210,20	– 0,58	– 10,39
MADRID	STOCK EXCHANGE	9095	0,47	– 21,87
MILAN	MIBTEL 30	43481,00	0,45	1,14
ZURICH	SPI	7972,10	– 0,03	5,31

AMÉRIQUES

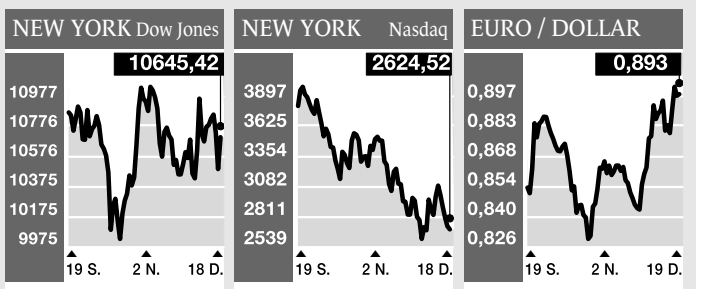

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 18/12	Var. % 15/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10645,42	2,02	– 7,41
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1322,74	0,81	– 9,97
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2624,52	– 1,08	– 35,50
TORONTO	TSE INDEX	9008,63	– 0,13	7,07
SAO PAULO	BOVESPA	15082,75	....	– 11,75
MEXICO	BOLSA	310,45	0,17	– 22,69
BUENOS AIRES	MERVAL	406,63	0,36	– 26,13
SANTIAGO	IPSA GENERAL	96,76	– 0,51	– 32,34
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6714,10	– 0,99	23,92

ASIE - PACIFIQUE

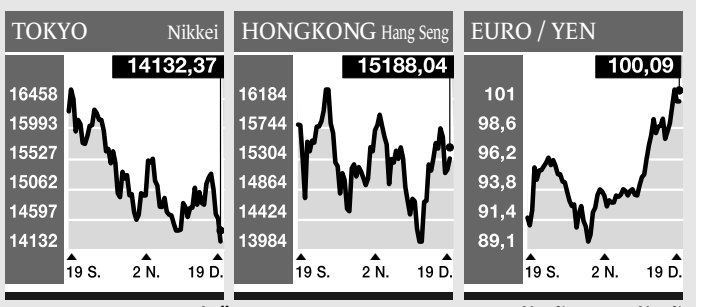

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 19/12	Var. % 18/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14132,37	– 2,43	– 25,36
HONGKONG	HANG SENG	15188,04	1,09	– 10,46
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1960,86	– 0,45	– 20,92
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,47	– 1,61	– 48,88
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3203,80	0,61	1,63
BANGKOK	SET	18,85	0,43	– 45,74
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4166,47	– 0,07	– 16,77
WELLINGTON	NZSE-40	1920,26	– 0,52	– 12,98

ÉCONOMIE

Aide plus importante que prévu pour l'Argentine

L'ARGENTINE va bénéficier d'une aide totale de 39,7 milliards de dollars, ont annoncé lundi 18 décembre Horst Köhler, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), et le président argentin Fernando de la Rua, à Washington et Buenos Aires, à l'issue du montage par le FMI d'un plan de sauvetage international bien plus important que prévu.
Le secrétaire américain au Trésor, Larry Summers, a estimé lundi que l'Argentine devait appliquer totalement le programme qui a été convenu pour l'octroi de son aide. « *Nous encourageons le gouvernement argentin à appliquer totalement les engagements pris dans le cadre du nouveau programme, qui aidera à placer l'Argentine dans une position favorable au retour de la confiance et de la croissance* », a souligné Larry Summers dans un communiqué. Il a également indiqué que les Etats-Unis « *soutenaient et accueillaient favorablement* » cet accord.

■ **AMÉRIQUE LATINE : la relance économique en Amérique latine et dans les Caraïbes** s'est confirmée en 2000 avec une croissance moyenne de 4 % du Produit intérieur brut (PIB), contre 0,3 % en 1999, selon un rapport diffusé lundi à Santiago par la Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe (Cepal).

■ **CHINE : la production d'or de la Chine devrait atteindre le chiffre record de 173 tonnes en 2000,** malgré une forte baisse des cours mondiaux, a rapporté mardi 19 décembre la presse chinoise.

■ **TAÏWAN : le gouvernement de Taïwan va consacrer quelque 2 milliards de dollars à la création de 270 000 emplois,** face à une montée du taux de chômage qui a atteint 3,19 % en octobre, selon le premier ministre, cité lundi par la presse.

■ **ARABIE SAOUDITE : le gouvernement saoudien a adopté lundi pour la première fois depuis plus de quinze ans** un budget équilibré pour l'exercice 2001 et annoncé une croissance de 15,5 % en 2000, a annoncé l'agence de presse saoudienne SPA.

■ **FRANCE : la secrétaire d'Etat au Budget Florence Parly** a déclaré lundi au Sénat que « *les informations aujourd'hui disponibles ne conduisent pas à attendre de nouveaux surplus de recettes au-delà des évaluations présentées* » dans le collectif 2000, discuté en première lecture.

■ **ITALIE : la balance des transactions courantes de l'Italie a été déficitaire de 463 millions d'euros** en octobre 2000, contre un solde positif de 1,27 milliard d'euros en octobre 1999, a annoncé lundi l'Office des changes italien IUC à Rome.

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement allemand maintient sa prévision de croissance à 3 %** en 2000, en dépit d'un léger essoufflement constaté au troisième trimestre, a indiqué lundi le ministère des finances. « *La croissance reste tellement forte que la prévision de 3 % pour 2000 ne paraît pas être menacée* », a souligné le ministère dans son rapport mensuel de décembre.
■ **Les syndicats allemands affichaient leur satisfaction**, lundi, au lendemain d'un accord sur la réforme des retraites intervenu lors d'une rencontre avec le chancelier Gerhard Schröder, qui prévoit notamment d'encourager les entreprises à verser leur écot.

■ **PORTUGAL : les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 0,8 % en novembre** au Portugal par rapport à octobre, ce qui se traduit par une hausse de 3,8 % en glissement annuel, a annoncé lundi l'Institut national des statistiques (INE).

■ **GRÈCE : le ministre de l'économie nationale Yannos Papantoniou** a présenté lundi le « *programme de stabilité et de croissance 2000-2004* » de la Grèce, en vue de l'entrée dans la zone euro du pays, marqué par une forte croissance, une inflation stabilisée, une amélioration des comptes publics et de l'emploi.

■ **POLOGNE : la production industrielle en Pologne a baissé de 3,3 % en novembre,** comparé à octobre, mais elle est en hausse de 4,6 % par rapport à novembre 1999, a indiqué lundi le Bureau national des statistiques (GUS).

■ **RUSSIE : la production industrielle de la Russie** a gagné 9,6 % sur les onze premiers mois de l'année 2000, par rapport à la même période de 1999, a annoncé lundi le Comité d'Etat aux statistiques.
■ **Les premières négociations entre Moscou et Berlin** pour convertir une partie de la dette soviétique en participations dans l'industrie russe ont commencé lundi à Moscou.

VALEUR DU JOUR

Gillette taille dans ses effectifs

UNE SEMAINE après la restructuration annoncée par le numéro un américain de l'électroménager, Whirlpool, qui prévoit la suppression de 10 % de ses effectifs, soit 6 300 personnes, c'est au tour de Gillette, le numéro un mondial des produits de rasage, d'utiliser cette recette pour doper son cours de Bourse. Le procédé semble efficace. L'annonce de la restructuration a donné des ailes, lundi 18 décembre, à l'une des anciennes valeurs phares de la Bourse américaine. Le titre a gagné 2,96 %, à 34,81 dollars.
Selon le plan annoncé, le groupe Gillette (qui contrôle également les piles Duracell) prévoit la suppression de 2 700 emplois, soit 8 % des effectifs, ainsi que la fermeture de huit usines et de treize centres de distribution. La charge exceptionnelle liée à cette restructuration sera de 570 millions de dollars avant impôts (430 millions après impôts) et réduira de 40 cents le résultat par action au quatrième trimestre. Le plan doit permettre à Gillette de faire des économies de 125 millions de dollars par an et d'améliorer durablement la rentabilité.
Gillette affiche des résultats décevants depuis plusieurs mois. Son PDG, Michael C. Hawley, a été limogé après seulement dix-huit mois de présidence, le 19 octobre, sous la pression du célèbre investisseur Warren Buffett, également président du comité exécutif du conseil d'administration. M. C. Hawley a été remplacé à titre intérimaire, puis définitif, par son directeur général,

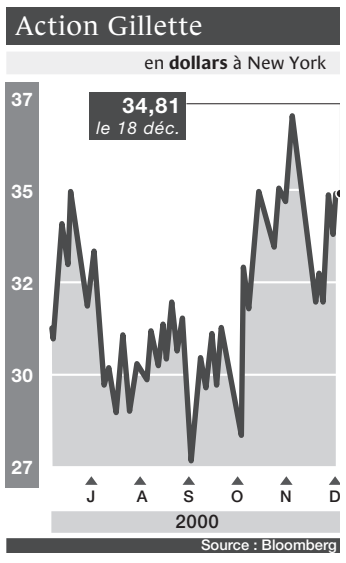

Edward DeGraan. Les mesures prises au mois d'août par Michel C. Hawley pour recentrer la gamme des produits Gillette sur la personne en vendant sa division papeterie et instruments d'écriture (Waterman, Paper Mate...) à Newel Rubbermaid n'ont pas été jugées suffisantes. M. DeGraan a souligné que les licenciements se feront partout dans le monde et devraient être achevés d'ici douze mois.
Gillette n'en est pas à son coup d'essai en matière de restructuration géante. Au mois de septembre 1998, le groupe avait déjà engagé un programme de restructuration qui prévoyait, en dix-huit mois, la suppression de 4 700 emplois, soit à l'époque 11 % des effectifs et la fermeture de quatorze usines dans le monde.

François Bostnavaron

SUR LES MARCHÉS

PARIS

MARDI 19 décembre, au cours des premiers échanges, l'indice CAC 40 poursuivait timidement son ascension, gagnant 0,21 %, à 5 899,88 points. L'indicateur des actions françaises avait terminé en hausse lundi, après quatre séances consécutives de baisse. En clôture, le CAC 40 avait affiché un gain de 0,82 %, à 5 887,49 points.

FRANCFORT

AU DÉBUT de la séance, mardi, l'indice vedette des titres allemands affichait un gain de 0,07 %, à 6 394,52 points. La Bourse de Francfort s'était reprise, lundi, grâce aux valeurs technologiques et financières. Le DAX avait clôturé en hausse de 0,93 %, à 6 390,25 points.

LONDRES

L'INDICE Footsie des cent principales valeurs de la place de Londres reculait de 0,25 %, à 6 230,9 points, à l'ouverture mardi. La Bourse avait terminé en hausse lundi, regagnant une partie du terrain perdu vendredi grâce à un début de séance en hausse à New York. A la fermeture du marché, l'indice Footsie avait affiché une progression de 1,14 %, à 6 246,5 points.

TOKYO

LE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a fini, mardi, en recul de 2,4 %, à 14 132,37 points. Les investisseurs étaient nerveux à l'approche de la réunion de la Réserve fédérale américaine.

NEW YORK

LES VALEURS vedettes de Wall Street ont terminé la séance en nette hausse, lundi 18 décembre, les investisseurs espérant une future détente des taux de la part de la Réserve fédérale américaine. L'indice Dow Jones a clos la séance sur une augmentation de 210,46 points (soit 2,02 %), à 10 645,42 points, et le S & P-500 a progressé de 10,59 points (soit 0,81 %), à 1 322,74 points. En revanche, l'indice Nasdaq Composite a affiché sa cinquième baisse consécutive, le recul des actions Sun Microsystems et de Cisco Systems ayant intégralement effacé le gain de plus de 2 % qui avait marqué le début de la séance. Le Nasdaq composite a perdu en clôture 1,08 %, à 2 624,56 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en repli, dans les premiers échanges, mardi 19 décembre. Evoluant mécaniquement en sens inverse des cours, le taux de rendement de l'emprunt du Trésor français arrivant à terme dans 10 ans remontait à 4,98 %.

MONNAIES

L'EURO se maintenait au-dessus de 0,89 dollar, mardi matin, sur le marché des changes, malgré quelques prises de bénéfice, après avoir franchi la veille le seuil de 0,90 dollar. La monnaie unique se négociait à 0,8964 dollar. De son côté, le billet vert était légèrement orienté à la baisse contre le yen, à 112,08 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	18/12
COURONNE DANOISE	7,4589
COUR. NORVÉGIENNE	8,0800
COUR. SUÉDOISE	8,6410
COURONNE TCHÈQUE	34,6200
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6509
DOLLAR CANADIEN	1,3681
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0950
DRACHME GRECQUE	340,7500
FORINT HONGROIS	1,6509
ZLOTY POLONAIS	3,8542

Cours de change croisés

19/12 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,89342	0,89395	0,13629	1,46850	0,59356
YEN	111,93000	.....	100,09500	15,25500	164,32000	66,44500
EURO	1,11863	0,99905	.....	0,15245	1,64145	0,66395
FRANC	7,33735	6,55495	6,55957	.....	10,77210	4,35355
LIVRE	0,68097	0,60855	0,60920	0,09285	.....	0,40430
FRANC SUISSE	1,68475	1,50510	1,50655	0,22965	2,47345	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,78	4,73	4,96	5,45
ALLEMAGNE	4,76	4,92	4,85	5,38
GDE-BRETAG.	5,69	5,83	4,90	4,32
ITALIE	4,76	4,89	5,24	5,84
JAPON	0,28	0,44	1,68	2,60
ÉTATS-UNIS	6,50	5,91	5,12	5,40
SUISSE	3,25	3,29	3,49	4,05
PAYS-BAS	4,73	4,89	4,97	5,40

Matières premières

En dollars	Cours 18/12	Var. % 15/12
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1880	– 0,27
ALUMINIUM 3 MOIS	1605	– 0,37
PLOMB 3 MOIS	465,50	– 0,96
ETAIN 3 MOIS	5300	– 0,38
ZINC 3 MOIS	1080	– 0,37
NICKEL 3 MOIS	6870	– 0,29
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,63	+ 0,76
PLATINE A TERME	154989,50	– 1,64
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	268,75	....
MAIS (CHICAGO)	215,50	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	191,50	– 0,21
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	729	– 0,55
CAFÉ (LONDRES)	597	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 19/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	9407	89,06	89,03
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	178	95,06	95,06

Pétrole

En dollars	Cours 18/12	Var. % 15/12
BRENT (LONDRES)	26,24	....
WTI (NEW YORK)	0,30	– 0,54
LIGHT SWEET CRUDE	29,52	+ 2,29

Or

En euros	Cours 18/12	Var % 15/12
OR FIN KILO BARRE	9690	+ 0,31
OR FIN LINGOT	9720	+ 0,21
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	55,10	+ 0,18
PIÈCE SUISSE 20 F	55,10	+ 0,18
PIÈCE UNION LAT. 20	55,10	+ 1,10
PIÈCE 10 DOLLARS US	225	+ 2,27
PIÈCE 20 DOLLARS US	398	+ 0,25
PIÈCE 50 PESOS MEX	362	+ 1,33

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le fabricant allemand de composants électroniques **Epcos** a chuté, lundi 18 décembre, de 6,63 %, à 94,30 euros. Le titre a été affecté par l'annonce du lancement d'une nouvelle technologie par son concurrent américain Qualcomm.

● L'action **DaimlerChrysler** a perdu 0,90 %, lundi, à 47,60 euros, victime du pessimisme du groupe sur ses résultats de l'année. Le constructeur automobile a prévenu que son résultat opérationnel hors éléments exceptionnels serait divisé par deux en 2000 et que celui de sa filiale américaine afficherait une baisse de 90 % par rapport à 1999.

● Le groupe britannique de logiciels **Autonomy**, qui est entré lundi dans la composition de l'indice Footsie 100, a terminé en baisse. Le titre a perdu 170 pence, à 2 430 pence. De même, Rolls Royce, qui a fait son retour dans l'indice, a reculé de 4 pence, à 195 pence.

● L'action **Olivetti** a terminé, lundi, sur un recul de 10,99 %, à 2,72 euros, tandis que l'action de sa filiale **Tecnost** a fini sur un recul de 12,40 %, à 2,98 euros. Olivetti qui doit fusionner avec Tecnost a dévoilé lundi une importante augmentation de capital assortie d'une émission d'obligations convertibles pour financer son développement.

STOXX 653 — sur 1 an / sur 5 jours

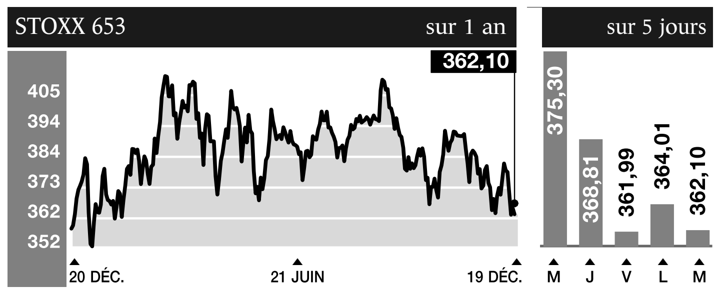

EURO STOXX50 — sur 1an / sur 5 jours

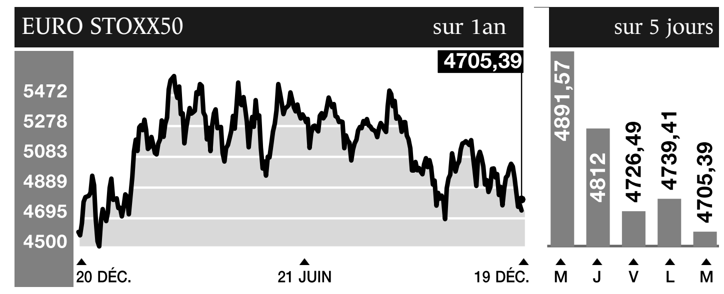

19/12 10 h 04 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AUTOLIV SDR	SE	17,13	....
BASF AG	BE★	46,90	− 0,11
BMW	DE★	33,80	+ 0,30
CONTINENTAL AG	DE★	16,50	− 0,90
DAIMLERCHRYSLER	DE★	47	− 0,63
FIAT	IT★	26,30	− 0,75
FIAT PRIV.	IT★	17,50	....
MICHELIN	FR★	35	− 0,85
PEUGEOT	FR★	252,20	+ 0,28
PIRELLI SPA	IT★	3,50	+ 0,29
DR ING PORSCHE	DE★	3750	− 0,53
RENAULT	FR★	53,30	+ 5,34
VALEO	FR★	47,60	− 1,65
VOLKSWAGEN	DE★	50,50	− 1,94
▶ DJ E STOXX AUTO P		215,87	− 0,51

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ABBEY NATIONAL	GB	18,92	− 1,88
ABN AMRO HOLDIN	NL★	24,39	− 0,45
ALL & LEICS	GB	11,06	− 2,04
ALLIED IRISH BA	GB	20,60	− 0,40
ALPHA BANK	GR	38,90	....
BCO COMERCIAL P	PT★	25,98	....
BA HOLDING AG	AT★	57,70	− 1,20
BANK OF IRELAND	GB	15,57	− 0,42
BANK OF PIRAEUS	GR	16,68	....
BK OF SCOTLAND	GB	12,18	− 0,54
BANKINTER R	ES★	41,10	+ 1,48
BARCLAYS PLC	GB	34,18	− 0,81
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	58,60	+ 0,17
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,12	− 0,87
BCA FIDEURAM	IT★	14,40	+ 0,84
BCA INTESA	IT★	4,82	....
BCA LOMBARDA	IT★	10,08	....
MONTE PASCHI SI	IT★	4,55	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,10	....
BCA P.MILANO	IT★	7,18	− 1,24
B.P.VERONA E S.	IT★	12,11	− 4,65
BCA ROMA	IT★	1,17	− 0,85
BBVA R	ES★	15,03	− 0,33
ESPIRITO SANTO	PT★	17	....
BCO POPULAR ESP	ES★	37,69	+ 0,51
BCP R	PT★	5,55	....
BIPOP CARIRE	IT★	7,94	− 0,87
BNL	IT★	3,42	− 2,29
BNP PARIBAS	FR★	92,85	....
BSCH R	ES★	10,58	+ 0,76
CHRISTIANIA BK	NO	5,98	....
COMIT	IT★	6,90	....
COMM.BANK OF GR	GR	52,38	....
COMMERZBANK	DE★	29,55	− 0,17
CREDIT LYONNAIS	FR★	38,48	− 0,36
DANSKE BANK	DK	170,27	....
DNB HOLDING -A-	NO	5,72	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	85,10	− 1,05
DEXIA	BE★	189,70	+ 0,37
DRESDNER BANK N	DE★	45,20	....
EFG EUROBK ERGA	GR	21,86	....
ERSTE BANK	AT★	47,15	....
FOERENINGSSB A	SE	16,26	....
HALIFAX GROUP	GB	10,49	− 0,93
HSBC HLDG	GB	16,27	+ 1,65
IKB	DE★	16	+ 0,63
KBC BANCASSURAN	BE★	45,20	− 0,15
LLOYDS TSB	GB	11,79	+ 0,14
NAT BANK GREECE	GR	41,92	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	91,50	− 0,81
NORDEA	SE	8,33	....
NORDEA	DK	9,65	....
ROLO BANCA 1473	IT★	19,80	....
ROYAL BK SCOTL	GB	25,22	− 0,39
S-E-BANKEN -A-	SE	12,32	....
SAN PAOLO IMI	IT★	17,02	+ 0,71
STANDARD CHARTE	GB	15,74	+ 1,06
STE GENERAL-A-	FR★	65,80	+ 0,69
SV HANDBK -A-	SE	17,94	....
SWEDISH MATCH	SE	4,05	....
UBS N	CH	174,69	+ 0,57
UNICREDITO ITAL	IT★	5,50	....
UNIDANMARK -A-	DK	85,80	....
▶ DJ E STOXX BANK P		323,91	− 0,52

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACERALIA	ES★	9,55	− 0,10
ACERINOX R	ES★	32,69	+ 0,96
ALUMINIUM GREEC	GR	42,11	....
ANGLO AMERICAN	GB	60,42	....
ASSIDOMAEN AB	SE	21,58	....
BEKAERT	BE★	49,92	+ 2,91
BILLITON	GB	4,15	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	33,60	+ 0,09
BUNZL PLC	GB	6,85	....
CORUS GROUP	GB	1,09	− 1,49
ELVAL	GR	4,90	− 0,60
ISPAT INTERNATI	NL★	3,40	− 4,23
JOHNSON MATTHEY	GB	16,79	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	43,27	+ 2,37
METSAE-SERLA -B	FI★	8,20	+ 2,50
HOLMEN -B-	SE	32,17	....
OUTOKUMPU	FI★	7,70	....
PECHINEY-A-	FR★	46,52	− 0,70
RAUTARUUKKI K	FI★	3,83	+ 0,26
RIO TINTO	GB	18,93	+ 0,17
SIDENOR	GR	5,03	....
SILVER & BARYTE	GR	31,20	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,12	+ 2,38
STORA ENSO -A-	FI★	12,10	....
STORA ENSO -R-	FI★	12,10	− 1,22
SVENSKA CELLULO	SE	23,49	....
THYSSENKRUPP	DE★	17,08	+ 0,77
UNION MINIERE	BE★	38,80	− 0,13
UPM-KYMMENE COR	FI★	35	− 0,31
USINOR	FR★	12,90	− 0,31
VIOHALCO	GR	13,29	....
VOEST-ALPINE ST	AT★	28	− 0,53
J D WETHERSPOON	GB	5,66	+ 0,88
▶ DJ E STOXX BASI P		178	− 1,23

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AIR LIQUIDE	FR★	151,70	− 1,04
AKZO NOBEL NV	NL★	52,80	....
BASF AG	DE★	46,90	− 0,11
BAYER AG	DE★	53,85	− 0,09
BOC GROUP PLC	GB	17,06	− 0,19
CELANESE N	DE★	19,80	....
CIBA SPEC CHIMI	CH	72,07	....
CLARIANT N	CH	378,61	+ 0,53
DEGUSSA-HUELS	DE★	34,65	− 1
DSM	NL★	34,95	− 0,14
EMS-CHEM HOLD A	CH	4965,13	− 0,33
ICI	GB	8,59	....
KEMIRA	FI★	5,10	....
LAPORTE	GB	11,28	− 0,15
LONZA GRP N	CH	624,38	+ 0,11
NORSK HYDRO	NO	45,05	....
RHODIA	FR★	15,08	− 0,98
SOLVAY	BE★	55,95	+ 2,47
TESSENDERLO CHE	BE★	32	− 0,47
▶ DJ E STOXX CHEM P		398,79	− 0,76

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
D'IETEREN SA	BE★	245	− 0,45
AZEO	FR★	90	− 1,10
GBL	BE★	263	+ 0,38
GEVAERT	BE★	41,90	....
INCHCAPE	GB	4,36	....
MYTILINEOS	GR	9,82	....
UNAXIS HLDG N	CH	245,77	+ 0,95
ORKLA	NO	21,23	....
SONAE SGPS	PT★	1,33	....
TOMKINS	GB	2,29	+ 0,72
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ATLANTIC TELECO	GB	1,73	....
EIRCOM	IR★	3	+ 2,74
BRITISH TELECOM	GB	10,19	− 1,12
CABLE & WIRELES	GB	15,31	+ 1,31
DEUTSCHE TELEKO	DE★	35,50	− 0,28
E.BISCOM	IT★	102,80	− 0,19
EIRCOM	IE	3	+ 2,74
ELISA COMMUNICA	IE	24,05	− 1,84
ENERGIS	GB	7,66	− 7
EQUANT NV	DE★	28	− 3,45
EUROPOLITAN HLD	SE	9,37	....
FRANCE TELECOM	FR★	99,80	+ 1,11
HELLENIC TELE (	GR	17,29	+ 1,29
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	4,23	+ 5,33
KONINKLIJKE KPN	NL★	13,90	− 1,91
LIBERTEL NV	NL★	12	− 1,64
MANNESMANN N	DE★	81	....
MOBILCOM	DE★	38	....
PANAFON HELLENI	GR	8,39	− 1,38
PT TELECOM SGPS	PT★	10,02	....
SONERA	FI★	22,20	− 1,33
SWISSCOM N	CH	272	− 1,80
TELE DANMARK -B	DK	44,38	+ 1,53
TELECEL	PT★	12,57	....
TELECOM ITALIA	IT★	12,32	+ 0,74
TELECOM ITALIA	IT★	6,29	+ 0,64
TELIA	SE	6,08	....
T.I.M.	IT★	8,67	....
TISCALI	IT★	20,10	− 5,01
VERSATEL TELECO	NL★	8,60	− 0,58
VODAFONE GROUP	GB	4,12	− 2,72
▶ DJ E STOXX TCOM P		708,77	+ 0,56

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACCIONA	ES★	38,63	+ 0,05
ACS	ES★	26,15	+ 0,54
AGGREGATE IND	GB	1,22	− 1,33
AKTOR SA	GR	7,44	− 1,36
UPONOR -A-	FI★	18,60	....
AUMAR R	ES★	16,05	....
ACESA R	ES★	9,41	− 0,95
BLUE CIRCLE IND	GB	7,67	....
BOUYGUES	FR★	49,90	− 2,16
BPB	GB	3,95	+ 0,42
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,65	....
BUZZI UNICEM	IT★	8,90	....
CARADON	GB	3,21	− 2,01
CRH PLC	GB	30,62	− 0,53
CIMPOR R	PT★	26,41	....
COLAS	FR★	53,05	+ 1,05
GRUPO DRAGADOS	ES★	12,10	− 1,06
FCC	ES★	20,47	+ 1,09
GROUPE GTM	FR★	150,50	....
GRUPO FERROVIAL	ES★	14,20	+ 0,21
HANSON PLC	GB	6,95	− 0,47
HEIDELBERGER ZE	DE★	50	+ 1,63
HELL.TECHNODO.R	GR	6,07	+ 0,98
HERACLES GENL R	GR	14,42	− 4
HOCHTIEF ESSEN	DE★	21	− 3,67
HOLDERBANK FINA	CH	1281,97	+ 0,26
IMERYS	FR★	121,90	− 0,49
ITALCEMENTI	IT★	8,89	+ 0,11
LAFARGE	FR★	90,50	....
MICHANIKI REG.	GR	3,58	....
PILKINGTON PLC	GB	1,78	....
RMC GROUP PLC	GB	9,20	+ 0,54
SAINT GOBAIN	FR★	162,10	− 0,18
SKANSKA -B-	SE	47,10	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,85	....
TECHNIP	FR★	128,60	− 1,08
TITAN CEMENT RE	GR	41,32	+ 0,50
WIENERB BAUSTOF	AT★	19,13	+ 0,68
WILLIAMS	GB	5,32	....
▶ DJ E STOXX CNST P		224,29	− 0,28

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACCOR	FR★	43,30	+ 0,23
ADIDAS-SALOMON	DE★	66	....
AGFA-GEVAERT	BE★	24,47	+ 1,96
AIR FRANCE	FR★	22,92	− 1,59
AIRTOURS PLC	GB	3,29	− 0,99
ALITALIA	IT★	2	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	11,50	− 0,35
AUTOGRILL	IT★	12,75	....
BANG & OLUFSEN	DK	45,58	....
BENETTON GROUP	IT★	2,23	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,60	− 0,74
BULGARI	IT★	13,54	....
CHRISTIAN DIOR	FR★	52,10	− 0,76
CLUB MED.	FR★	91,95	+ 0,77
DT.LUFTHANSA N	DE★	25,85	− 0,19
ELECTROLUX -B-	SE	14,81	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	7,01	+ 4,16
EMI GROUP	GB	9,53	− 0,52
EURO DISNEY	FR★	0,52	− 7,14
GRANADA COMPASS	GB	11,24	− 0,58
HERMES INTL	FR★	160,80	+ 1,45
HPI	IT★	1,34	+ 1,52
KLM	NL★	22,50	− 1,10
HILTON GROUP	GB	3,29	....
LVMH	FR★	72,65	− 0,82
MEDION	DE★	104	+ 0,97
MOULINEX	FR★	4,16	− 0,72
P & O PRINCESS	GB	4,45	− 1,82
PERSIMMON PLC	GB	3,79	....
ROY.PHILIPS ELE	NL★	39,20	− 2
PREUSSAG AG	DE★	39,30	....
RANK GROUP	GB	2,83	+ 0,58
RYANAIR HLDGS	IE	11,65	+ 0,87
SAIRGROUP N	CH	168,71	− 2,31
SAS DANMARK A/S	DK	11,53	+ 0,94
SEB	FR★	56,70	+ 0,27
SODEXHO ALLIANC	FR★	190	− 2,56
TELE PIZZA	ES★	2,93	− 0,68
THE SWATCH GRP	CH	1329,79	+ 0,05
THE SWATCH GRP	CH	269,35	....
THOMSON MULTIME	PA	47,50	+ 1,06
WW/WW UK UNITS	IR★	1,20	....
WILSON BOWDEN	GB	11,77	....
WM-DATA -B-	SE	5,07	....
WOLFORD AG	AT★	18,30	+ 1,10
▶ DJ E STOXX CYC GO P		156,47	− 1,60

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACTELION N	CH	500,17	− 0,13
ALTANA AG	DE★	153,15	− 0,55
ASTRAZENECA	GB	55,53	− 0,79
AVENTIS	FR★	85,15	+ 0,65
BB BIOTECH	CH	1176,35	− 1,50
CAMBRIDGE ANTIB	GB	....	....
CELLTECH GROUP	GB	20,41	....
ELAN CORP	IE	34,11	....
ESSILOR INTL	FR★	328,60	− 0,39
FRESENIUS MED C	DE★	86	− 0,29
GAMBRO -A-	SE	7,93	....
GLAXO WELLCOME	GB	31,10	− 0,16
NOVARTIS N	CH	1879,77	− 0,18
NOVO NORDISK B	DK	209,15	....
NYCOMED AMERSHA	GB	8,48	+ 0,59
ORION B	FI★	22,90	+ 4,33
QIAGEN NV	NL★	41,17	+ 0,29
ROCHE HOLDING	CH	12690,14	+ 0,32
ROCHE HOLDING G	CH	10919,96	+ 0,06
SANOFI SYNTHELA	FR★	60	− 1,48
SCHERING AG	DE★	58,75	+ 0,95
SHIRE PHARMA GR	GB	16,33	− 0,10
SERONO -B-	CH	987,71	− 0,34
SMITH & NEPHEW	GB	4,94	− 1,32
SMITHKLINE BEEC	GB	14,14	+ 0,23
SSL INTL	GB	7,72	+ 0,21
SULZER AG 100N	CH	741,95	− 1,24
SYNTHES-STRATEC	CH	712,06	+ 0,66
UCB	BE★	39,35	+ 0,03
WILLIAM DEMANT	DK	46,66	− 3,33
ZELTIA	ES★	16,17	− 21,12
▶ DJ E STOXX HEAL		543,20	....

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
BG GROUP	GB	6,11	....
BP AMOCO	GB	9,05	+ 1,48
CEPSA	ES★	9,10	− 1,30
COFLEXIP	FR★	134,80	+ 0,60
DORDTSCHE PETRO	NL★	57,50	....
ENI	IT★	6,60	− 0,30
ENTERPRISE OIL	GB	8,89	....
HELLENIC PETROL	GR	10,86	....
LASMO	GB	2,85	− 0,57
LATTICE GROUP	GB	2,37	− 1,37
OMV AG	AT★	78,50	+ 0,49
PETROLEUM GEO-S	NO	11,63	....
REPSOL YPF	ES★	16,63	+ 0,79
ROYAL DUTCH CO	NL★	62,82	− 0,17
SAIPEM	IT★	5,31	....
SHELL TRANSP	GB	8,45	....
TOTAL FINA ELF	FR★	151,60	+ 0,60
▶ DJ E STOXX ENGY P		331,22	+ 0,03

(Publicité)

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0803 022 021
(0,99 F TTC/mn)

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
3I GROUP	GB	22,13	+ 0,30
ALMANIJ	BE★	42	− 0,17
ALPHA FINANCE	GR	50,48	....
AMVESCAP	GB	23,87	+ 0,28
BHW HOLDING AG	DE★	27	....
BPI R	PT★	3,54	....
BRITISH LAND CO	GB	7,41	− 0,88
CANARY WHARF GR	GB	8,23	− 0,40
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,39	....
CATTLES ORD.	GB	4,31	− 0,38
CLOSE BROS GRP	GB	18,29	....
MONTEDISON	IT★	2,11	....
COBEPA	BE★	62,75	....
CONSORS DISC-BR	DE★	62,80	+ 0,46
CORP FIN ALBA	ES★	25,23	+ 0,92
CS GROUP N	CH	203,25	+ 0,82
DEPFA-BANK	DE★	78,50	+ 0,32
DIREKT ANLAGE B	DE★	38,50	+ 1,32
MAN GROUP	GB	10,21	+ 0,16
EURAFRANCE	FR★	765	− 0,65
FORTIS (B)	BE★	34,05	+ 0,98
FORTIS (NL)	NL★	33,81	− 0,56
GECINA	FR★	101,80	− 0,20
GIMV	BE★	48,90	....
GREAT PORTLAND	GB	4,45	....
HAMMERSON	GB	7,52	− 0,22
ING GROEP	NL★	81,80	+ 0,17
REALDANMARK	DK	73,07	....
LAND SECURITIES	GB	13,62	....
LIBERTY INTL	GB	8,20	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	126	+ 1,53
MEDIOBANCA	IT★	11,97	− 0,25
MEPC PLC	GB	8,73	....
METROVACESA	ES★	14,65	− 1,55
PERPETUAL PLC	GB	63,70	....
PROVIDENT FIN	GB	15,81	− 0,83
RODAMCO CONT. E	NL★	40,65	+ 0,87
RODAMCO NORTH A	NL★	41,70	+ 1,21
SCHRODERS	GB	21,90	− 0,37
SIMCO N	FR★	74,05	+ 1,09
SLOUGH ESTATES	GB	6,60	....
UNIBAIL	FR★	166	+ 0,61
VALLEHERMOSO	ES★	6,62	+ 1,07
WCM BETEILIGUNG	DE★	16,65	+ 0,30
WOOLWICH PLC	GB	6,03	....
▶ DJ E STOXX FINS P		304,50	+ 0,03

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ALLIED DOMECQ	GB	7,05	− 1,15
ASSOCIAT BRIT F	GB	8,13	....
BASS	GB	11,56	....
BBAG OE BRAU-BE	AT★	46	− 0,76
BRAU-UNION	AT★	41,17	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,61	− 1,28
CARLSBERG -B-	DK	59,66	....
CARLSBERG AS -A	DK	56,31	....
DANISCO	DK	43,57	+ 0,31
DANONE	FR★	158	+ 0,13
DELTA HOLDINGS	GR	12,18	....
DIAGEO	GB	11,94	+ 1,12
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,42	....
ERID.BEGH.SAY	FR★	96,10	+ 1,16
HEINEKEN HOLD.N	NL★	42,50	− 1,28
COCA COLA HBC	GR	16,45	....
HELLENIC SUGAR	GR	14,06	....
KAMPS	DE★	13,25	+ 0,38
KERRY GRP-A-	GB	21,81	....
MONTEDISON	IT★	2,81	....
NESTLE N	CH	2436,40	+ 0,22
KONINKLIJKE NUM	NL★	52,80	− 0,75
PARMALAT	IT★	1,68	+ 0,60
PERNOD RICARD	FR★	62,70	....
RAISIO GRP -V-	FI★	2,52	+ 0,80
SCOTT & NEWCAST	GB	7,79	+ 1,07
SOUTH AFRICAN B	GB	7,69	....
TATE & LYLE	GB	3,95	− 1,23
UNIQ	GB	4,07	....
UNILEVER	NL★	65,20	....
UNILEVER	GB	8,94	+ 0,18
WHITBREAD	GB	8,96	+ 0,74
▶ DJ E STOXX F & BV P		253,05	− 0,30

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ABB N	CH	111,92	− 0,74
ADECCO N	CH	649,62	+ 2,19
AEROPORTI DI RO	IT★	9,01	....
AGGREKO	GB	6,27	....
ALSTOM	FR★	26,50	+ 1,49
ALTRAN TECHNO	FR★	222,10	− 0,45
ALUSUISSE GRP N	CH	571,90	....
ASSA ABLOY-B-	SE	20,48	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,84	....
ATLAS COPCO -A-	SE	23,26	....
ATLAS COPCO -B-	SE	22,28	....
ATTICA ENTR SA	GR	8,39	− 0,69
BAA	GB	9,53	− 1,70
BARCO	BE★	133	....
BBA GROUP PLC	GB	6,04	....
BTG	GB	25,58	− 0,19
CIR	IT★	2,83	+ 0,71
CAPITA GRP	GB	7,98	+ 1,04
CDB WEB TECH IN	IT★	8,90	− 1,55
CGIP	FR★	52,25	....
CMG	GB	64,87	....
COOKSON GROUP P	GB	2,98	....
DAMPSKIBS -A-	DK	8781,46	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9921,03	− 1,07
DAMSKIBS SVEND	DK	13607,90	....
E.ON AG	DE★	62,45	+ 0,56
EADS SICO.	FR★	21,80	+ 2,83
ELECTROCOMPONEN	GB	11,34	− 0,86
EPCOS	DE★	94,50	− 0,21
EUROTUNNEL	FR★	1,04	....
EXEL	GB	16,51	− 0,69
F.I. GROUP	GB	4,71	− 0,69
GROUP 4 FALCK	DK	154,18	....
FINMECCANICA	IT★	1,27	− 1,55
FINNLINES	FI★	18,50	....
FKI	GB	3,54	− 1,83
FLS IND.B	DK	15,95	+ 0,85
FLUGHAFEN WIEN	AT★	39,82	− 0,70
GKN	GB	11,33	+ 1,93
HAGEMEYER NV	NL★	22,70	− 2,83
HALKOR	GR	5,11	− 0,57
HAYS	GB	6,34	+ 0,26
HEIDELBERGER DR	DE★	71	− 0,70
HUHTAMAEKI VAN	FI★	27,50	....
IFIL	IT★	8,53	....
IMI PLC	GB	3,79	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	24,42	....
INVESTOR -A-	SE	16,14	....
INVESTOR -B-	SE	15,97	....
ISS	DK	71,99	....
JOT AUTOMATION	FI★	2,57	....
KINNEVIK -B-	SE	21	....
COPENHAGEN AIRP	DK	91,17	....
KONE B	FI★	73,10	− 2,53
LEGRAND	FR★	207,70	....
LINDE AG	DE★	51	....
MAN AG	DE★	29	− 1,02
MG TECHNOLOGIES	DE★	13,75	− 0,72
WARTSILA CORP A	FI★	18,51	....
METSO	FI★	10,50	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,59	....
NETCOM -B-	SE	45,60	....
NKT HOLDING	DK	241,32	− 0,55
EXEL	GB	16,51	− 0,69
PACE MICRO TECH	GB	8,38	+ 0,20
PARTEK	FI★	13	....
PENINS.ORIENT.S	GB	5,04	− 0,97
PERLOS	FI★	23,85	− 0,62
PREMIER FARNELL	GB	6,75	....
RAILTRACK	GB	14,42	− 2,67
RANDSTAD HOLDIN	NL★	16,60	+ 2,15
RENTOKIL INITIA	GB	3,31	....
REXAM	GB	3,65	....
REXEL	FR★	88	− 2,22
RHI AG	AT★	21	....
RIETER HLDG N	CH	317,50	+ 0,84
ROLLS ROYCE	GB	3,19	− 0,51
SANDVIK	SE	25,69	....
SAURER ARBON N	CH	490,20	+ 1,37
SCHNEIDER ELECT	FR★	77	− 0,77
SEAT PAGINE GIA	IT★	2,36	− 0,42
SECURICOR	GB	2,63	− 0,62
SECURITAS -B-	SE	20,14	....
SERCO GROUP	GB	8,30	+ 2,86
SGL CARBON	DE★	62	+ 3,33
SHANKS GROUP	GB	3,54	....
SIDEL	FR★	51,10	+ 0,20
INVENSYS	GB	2,63	+ 1,27
SINGULUS TECHNO	DE★	39,40	....
SKF -B-	SE	15,97	....
SMITHS GROUP	GB	13,17	− 1,11
SOPHUS BEREND -	DK	27,73	....
SPIRENT	GB	10,26	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,68	....
TECAN GROUP N	CH	1198,94	+ 3,14
TELEFONICA	ES★	18,15	+ 0,28
TPI	ES★	6,87	+ 1,03
THALES	FR★	53,50	− 1,74
TOMRA SYSTEMS	NO	19,68	....
TRAFFICMASTER	GB	6,24	+ 1,07
UNAXIS HLDG N	CH	245,77	+ 0,95
VA TECHNOLOGIE	AT★	37,49	....
VEDIOR NV	NL★	13,50	+ 0,37
VESTAS WIND SYS	DK	58,99	− 3,08
VIVENDI ENVIRON	FR★	46,44	− 0,98
VOLVO -A-	SE	17,53	− 0,66
VOLVO -B-	SE	18,05	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		499,94	− 0,36

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AEGIS GROUP	GB	2,37	....
AEGON NV	NL★	44,75	− 0,60
AGF	FR★	70	− 0,43
ALLEANZA ASS	IT★	15,21	− 1,49
ALLIANZ N	DE★	381	+ 0,26
ALLIED ZURICH	GB	13,04	....
ASR VERZEKERING	NL★	106	− 0,09
AXA	FR★	144,30	− 1,30
BALOISE HLDG N	CH	1175,69	....
BRITANNIC	GB	17,22	− 0,95
CGNU	GB	17,09	− 0,19
CNP ASSURANCES	FR★	38,41	+ 0,31
CORP MAPFRE R	ES★	19,60	− 1,75
ERGO VERSICHERU	DE★	174,50	....
ETHNIKI GEN INS	GR	17,31	....
EULER	FR★	52,25	− 1,42
CODAN	DK	77,76	....
FORTIS (B)	BE★	34,05	+ 0,98
GENERALI ASS	IT★	40,15	+ 0,88
GENERALI HLD VI	AT★	183	....
INTERAM HELLEN	GR	17,30	....
IRISH LIFE & PE	GB	13,06	+ 0,51
FONDIARIA ASS	IT★	5,81	− 0,68
LEGAL & GENERAL	GB	2,93	+ 0,56
MEDIOLANUM	IT★	13,53	− 1,46
MUENCH RUECKVER	DE★	358,50	+ 0,84
POHJOLA GRP.B	FI★	45,80	+ 0,77
PRUDENTIAL	GB	17,45	− 0,93
RAS	IT★	14,15	− 0,14
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,89	+ 0,93
SAI	IT★	21,01	− 1,73
SAMPO -A-	FI★	54,80	....
SWISS RE N	CH	2441,05	− 0,41
SCOR	FR★	52,80	− 0,38
SEGUROS MUNDIAL	PT★	59,09	....
SKANDIA INSURAN	SE	18,57	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,29	− 0,26
STOREBRAND	NO	6,99	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,89	+ 0,93
SWISS LIFE REG	CH	900,03	+ 0,37
TOPDANMARK	DK	21,45	....
ZURICH ALLIED N	CH	551,31	....
ZURICH FINL SVC	CH	633,68	+ 0,53
▶ DJ E STOXX INSU P		444,63	− 0,60

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
MONDADORI	IT★	10,31	+ 0,39
B SKY B GROUP	GB	18,74	+ 0,09
CANAL PLUS	FR★	3,65	− 3,44
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,39	....
CARLTON COMMUNI	GB	10,49	− 0,16
DLY MAIL & GEN	GB	14,06	+ 2,40
ELSEVIER	NL★	15,46	− 1,53
EMAP PLC	GB	13,42	....
FUTURE NETWORK	GB	2,39	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	10	....
GWR GROUP	GB	10,26	....
HAVAS ADVERTISI	FR★	16,55	− 0,18
INDP NEWS AND M	IR★	2,85	....
INFORMA GROUP	GB	10,50	....
LAGARDERE SCA N	FR★	59,70	− 0,67
LAMBRAKIS PRESS	GR	16,46	....
M6 METROPOLE TV	FR★	41	+ 0,74
MEDIASET	IT★	13,07	− 0,61
NRJ GROUP	FR★	30,01	+ 0,07
PEARSON	GB	26,70	....
PRISA	ES★	19,49	− 1,57
PROSIEBEN VZ	DE★	131	....
PT MULTIMEDIA R	PT★	30,94	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	37	− 0,54
PUBLIGROUPE N	CH	500,83	− 1,44
REED INTERNATIO	GB	11,10	− 1,32
REUTERS GROUP	GB	20,50	+ 1,22
SMG	GB	4,58	+ 1,46
SOGECABLE R	ES★	22,50	+ 0,90
TAYLOR NELSON S	GB	4,10	− 7,78
TELEWEST COMM.	GB	1,84	+ 1,82
TF1	FR★	54,30	+ 1,50
TRINITY MIRROR	GB	7,56	+ 0,66
UTD BUSINESS ME	GB	14,32	+ 1,16
UNITED PAN-EURO	NL★	11,54	− 3,83
VIVENDI UNIVERS	FR★	74,20	− 2,11
VNU	NL★	52,60	− 1,22
WOLTERS KLUWER	NL★	27,95	− 0,18
WPP GROUP	GB	14,16	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		426,57	− 1,20

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AHOLD	NL★	33,15	− 1,28
ALTADIS -A-	ES★	15,54	+ 1,04
AMADEUS GLOBAL	ES★	8,63	+ 2,49
ATHENS MEDICAL	GR	8,75	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	55,55	− 4,22
AVIS EUROPE	GB	3,38	....
BEIERSDORF AG	DE★	114,70	+ 1,06
BIC	FR★	41,98	+ 0,21
BRIT AMER TOBAC	GB	8,45	+ 0,59
CASINO GP	FR★	101	....
RICHEMONT UNITS	CH	2789,77	+ 0,24
CLARINS	FR★	88	....
DELHAIZE	BE★	48,80	+ 0,58
COLRUYT	BE★	46,95	+ 0,64
FIRSTGROUP	GB	3,87	....
FREESERVE	GB	1,75	− 4,50
GALLAHER GRP	GB	6,83	....
GIB	BE★	43,10	− 0,35
GIVAUDAN N	CH	283,96	− 0,23
HENKEL KGAA VZ	DE★	66,70	+ 0,76
IMPERIAL TOBACC	GB	11,49	....
JERONIMO MARTIN	PT★	12,80	....
KESKO -B-	FI★	10,90	....
L'OREAL	FR★	87	− 0,11
LAURUS NV	NL★	9,65	+ 0,52
MORRISON SUPERM	GB	2,96	....
RECKITT BENCKIS	GB	14,49	....
SAFEWAY	GB	5,09	+ 1,64
SAINSBURY J. PL	GB	6,70	+ 2,26
STAGECOACH HLDG	GB	0,94	+ 1,79
T-ONLINE INT	DE★	14,31	− 1,31
TERRA LYCOS	ES★	13,85	− 2,40
TESCO PLC	GB	4,56	− 1,07
TNT POST GROEP	NL★	26,50	− 0,34
WANADOO	FR★	9	− 2,07
WORLD ONLINE IN	NL★	10,25	− 0,49
▶ DJ E STOXX N CY G P		429,24	− 0,73

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ALLIANCE UNICHE	GB	9,38	....
AVA ALLG HAND.G	DE★	31,90	....
BOOTS CO PLC	GB	9,99	− 1,30
BUHRMANN NV	NL★	26,70	+ 0,19
CARREFOUR	FR★	64,45	− 0,54
CASTO.DUBOIS	FR★	255	....
CC CARREFOUR	ES★	10,65	− 1,39
CHARLES VOEGELE	CH	148,46	− 0,33
CONTINENTE	ES★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE★	245	− 0,45
DEBENHAMS	GB	4,53	− 0,36
DIXONS GROUP	GB	3,75	+ 1,33
GAL LAFAYETTE	FR★	179,80	+ 0,95
GEHE AG	DE★	40,30	− 0,49
GREAT UNIV STOR	GB	7,94	− 6,77
GUCCI GROUP	NL★	93	− 2,36
HENNES & MAURIT	SE	16,38	....
KARSTADT QUELLE	DE★	33,70	+ 1,05
KINGFISHER	GB	7,57	− 0,43
MARKS & SPENCER	GB	3,08	− 1,58
MATALAN	GB	12	+ 0,83
METRO	DE★	46,50	− 0,64
NEXT PLC	GB	12,68	....
PINAULT PRINT.	FR★	225	+ 0,36
SIGNET GROUP	GB	0,92	....
VALORA HLDG N	CH	227,17	....
VENDEX KBB NV	NL★	13,27	− 1,70
W.H SMITH	GB	6,85	....
WOLSELEY PLC	GB	6,93	....
▶ DJ E STOXX RETL P		344,62	− 1,04

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
AIXTRON	DE★	111,10	− 0,80
ALCATEL-A-	FR★	66,90	− 2,83
ALTEC SA REG.	GR	8,67	....
ASM LITHOGRAPHY	NL★	23,78	− 1,90
BAAN COMPANY	NL★	2,58	− 0,77
BALTIMORE TECH	GB	6,31	....
BOOKHAM TECHNOL	GB	19,56	+ 1,89
SPIRENT	GB	17,70	....
BAE SYSTEMS	GB	5,83	+ 0,57
BROKAT	DE★	28,95	− 1,83
BULL	FR★	4,99	+ 4,18
BUSINESS OBJECT	FR★	77	+ 0,92
CAP GEMINI	FR★	174,50	+ 0,87
COLT TELECOM NE	GB	25,52	....
COMPTEL	FI★	15,40	+ 0,26
DASSAULT SYST.	FR★	76,50	− 0,78
DIALOG SEMICOND	GB	90,55	....
ERICSSON -B-	SE	13,08	....
F-SECURE	FI★	6,80	− 1,02
FILTRONIC	GB	6,59	....
FINMATICA	IT★	50,85	....
GETRONICS	NL★	6,85	− 1,44
GN GREAT NORDIC	DK	26,55	....
INFINEON TECHNO	DE★	43,50	+ 0,46
INFOGRAMES ENTE	FR★	19,40	....
INTRACOM R	GR	25,17	....
KEWILL SYSTEMS	GB	6,90	+ 1,70
LOGICA	GB	27,91	− 2,02
LOGITECH INTL N	CH	245,77	− 2,89
MARCONI	GB	12,64	− 1,54
MISYS	GB	11	− 0,74
NOKIA	FI★	49,60	− 3,22
OCE	NL★	18,05	− 0,82
OLIVETTI	IT★	2,72	....
PSION	GB	5,15	+ 2,29
SAGE GRP	GB	6,01	− 0,54
SAGEM	FR★	141,80	− 1,66
SAP AG	DE★	127	+ 2,25
SAP VZ	DE★	158,30	+ 0,57
SEMA	GB	4,64	....
SEZ HLDG N	CH	604,45	− 1,83
SIEMENS AG N	DE★	135	− 0,55
MB SOFTWARE	DE★	4,36	− 2,02
SPIRENT	GB	10,26	....
STMICROELEC SIC	FR★	49,63	+ 0,06
TECNOST	IT★	3,02	+ 2,37
TELE 1 EUROPE	SE	6,13	....
THINK TOOLS	CH	274,99	+ 1,47
THUS	GB	1,07	....
TIETOENATOR	FI★	28	− 0,88
▶ DJ E STOXX TECH P		845,43	− 2,08

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/12
ACEA	IT★	12,41	+ 0,65
AEM	IT★	3,20	....
ANGLIAN WATER	GB	9,94	....
BRITISH ENERGY	GB	4,02	+ 6,09
CENTRICA	GB	3,98	− 1,63
EDISON	IT★	11,11	....
ELECTRABEL	BE★	236,50	− 0,34
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,34	....
ENDESA	ES★	17,37	− 0,74
ENEL	IT★	4,01	+ 0,25
EVN	AT★	31,46	− 0,06
FORTUM	FI★	4,25	+ 0,47
GAS NATURAL SDG	ES★	19,19	+ 1
HIDRO CANTABRIC	ES★	20,07	− 0,64
IBERDROLA	ES★	13,03	− 0,91
INNOGY HOLDINGS	GB	3,10	+ 2,17
ITALGAS	IT★	5,26	....
KELDA	GB	6,17	....
NATIONAL GRID G	GB	9,98	+ 0,50
INTERNATIONAL P	GB	4,02	....
OESTERR ELEKTR	AT★	101,70	+ 0,20
PENNON GROUP	GB	11,03	− 0,74
POWERGEN	GB	9,47	− 0,69
SCOTTISH POWER	GB	8,18	+ 0,40
SEVERN TRENT	GB	12,13	+ 1,66
SUEZ LYON EAUX	FR★	187,60	− 0,27
SYDKRAFT -A-	SE	17,24	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,36	....
THAMES WATER	GB	19,76	....
FENOSA	ES★	19,96	− 0,20
UNITED UTILITIE	GB	11,06	+ 0,75
VIRIDIAN GROUP	GB	10,59	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		316,26	− 1,05

EURO NOUVEAU MARCHÉ

19/12 10 h 04 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 18/12
AIRSPRAY NV	17,45	....
ANTONOV	0,37	....
C/TAC	3,80	....
CARDIO CONTROL	3,90	....
CSS	23,90	....
HITT NV	7,05	....
INNOCONCEPTS NV	20,20	....
NEDGRAPHICS HOLD	14	....
SOPHEON	2,86	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	2,63	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	5	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 18/12
ARTHUR	5	....
ENVIPCO HLD CT	0,74	....
FARDIS B	20,50	....
INTERNOC HLD	0,70	....
INTL BRACHYTHER B	9,65	....
LINK SOFTWARE B	5,50	....
PAYTON PLANAR	0,40	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 18/12
UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	112,89	+ 0,79
AUGUSTA TECHNOLOGIE	23,50	....
BB BIOTECH ZT-D	118	+ 0,17
BB MEDTECH ZT-D	18,20	....
BERTRANDT AG	9,60	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	6,50	....
CE COMPUTER EQUIPME	17	....
CE CONSUMER ELECTRO	19	....
CENIT SYSTEMHAUS	18,45	....
DRILLISCH	4,65	....
EDEL MUSIC	5,20	....
ELSA	11	....
EM.TV & MERCHANDI	6,73	....
EUROMICRON	16,81	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● L'action **Danone** ne pouvait être cotée, mardi 19 décembre, en début de matinée, en raison de problèmes techniques, indiquait Euronext, la société qui gère la Bourse de Paris.

● L'action **Pernod Ricard** restait stable, à 62,7 euros, mardi matin. Le rachat des spiritueux par le tandem Pernod Ricard-Diageo devait faire l'objet d'une annonce dans la soirée. L'opération est évaluée à environ 8,2 milliards de dollars *(lire aussi page 21).*

● Le titre **Accor** était en baisse de 0,23 % à 43,3 euros, mardi matin. Le groupe d'hôtellerie et de tourisme a annoncé, lundi soir, la cession de 80 % de sa filiale de restauration Courtepaille au fonds Barclays Equity France associé au management de l'entreprise. Le montant de l'opération n'a pas été communiqué.

● L'action **Bouygues**, à 49,8 euros, perdait 2,35 % mardi, lors des premières transactions. Le groupe a confirmé lundi soir qu'il cherchait à obtenir un crédit de 6 milliards d'euros pour financer le développement de sa filiale Bouygues Télécom dans la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS).

● Le titre **France Télécom** s'appréciait de 0,71 %, à 99,4 euros, mardi matin. L'opérateur a annoncé la cession à KFW de sa participation dans Deutsche Telekom, pour 3,1 milliards d'euros. Cette vente générera une plus-value avant impôts de 1,9 milliard d'euros.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 19 DÉCEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 21 décembre

France	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR ❯	42,32	277,60	−2,04	0,90
AGF ❯	70,50	462,45	+0,28	1,62
AFFINE(EXIMM	37	242,70	+1,12	1,30
AIR FRANCE G ❯	22,99	150,80	−1,29	0,14
AIR LIQUIDE ❯	150,60	987,87	−1,76	2,60
ALCATEL ❯	67,40	442,12	−2,11	2,20
ALCATEL O	59,60	390,95	−1,24	...
ALSTOM ❯	26,25	172,19	+0,54	0,55
ALTRAN TECHN ❯	222,20	1457,54	−0,40	0,32
ATOS CA ❯	74,70	490	+0,95	...
ARBEL	...	...	...	0,53
AVENTIS ❯	85,05	557,89	+0,53	0,45
AXA ❯	144,20	945,89	−1,37	2
AZEO(EXG.ET ❯	90	590,36	−1,10	0,92
BAIL INVESTI ❯	119,80	785,84	+0,76	6,51
BAZAR HOT. V	...	...	...	3
BIC ❯	41,98	275,37	+0,21	0,24
BIS	165	1082,33	+15,14	1,22
BNPPARIBAS ❯	92,90	609,38	+0,05	1,75
BOLLORE ❯	193	1266	−1,53	4,12
BOLLORE INV.	40,10	263,04	−0,74	0,16
BONGRAIN	37	242,70	−2,37	10,70
BOUYGUES ❯	50,15	328,96	−1,67	2,59
BOUYGUES OFF ❯	43,04	282,32	+4,98	1,30
BULL# ❯	4,99	32,73	+4,18	...
BUSINESS OBJ ❯	77	505,09	+0,92	...
B T P (LA CI	...	...	...	0,46
BURELLE (LY)	77,95	511,32	−0,06	5,75
CANAL + ❯	3,70	24,27	−2,12	0,80
CAP GEMINI ❯	174,70	1145,96	+0,98	1
CARBONE-LORR ❯	51,20	335,85	−0,58	0,88
CARREFOUR ❯	63,55	416,86	−1,93	0,90
CASINO GUICH ❯	100,60	659,89	−0,40	1,27
CASINO GUICH	67,50	442,77	...	1,31
CASTORAMA DU ❯	266	1744,85	−0,93	2,47
CEA INDUSTRI	187	1226,64	+0,97	10,23
CEGID (LY)	75,40	494,59	+0,07	4,04
CFF.RECYCLIN	39,90	261,73	−1,46	0,57
CGIP ❯	52	341,10	−0,48	0,90
CHARGEURS	67,50	442,77	−0,59	2,13
CHRISTIAN DA	69	452,61	...	0,76
CHRISTIAN DI ❯	51,70	339,13	−1,52	0,28
CIC -ACTIONS	117,50	770,75	+0,09	1,39
CIMENTS FRAN ❯	51,90	340,44	−0,67	1,40
CLARINS ❯	89	583,80	+1,14	1
CLUB MEDITER ❯	91,55	600,53	+0,33	0,50
CNP ASSURANC ❯	38,46	252,28	+0,44	0,88
COFACE ❯	116	760,91	−0,85	1,50
COFLEXIP ❯	137,20	899,97	+2,39	1,16
COLAS ❯	53,05	347,99	+1,05	4,25
CONTIN.ENTRE	42	275,50	−2,33	2
CPR ❯	58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA	11,79	77,34	−0,08	0,83
CREDIT LYONN ❯	38,47	252,35	−0,39	0,50
CS COM.ET SY	25,30	165,96	+0,32	0,84
DAMART	83	544,44	+1,22	2,90
DANONE ❯	158,30	1038,38	+0,32	3,50
DASSAULT-AVI	216	1416,87	+0,09	5
DASSAULT SYS ❯	76	498,53	−1,43	0,27
DE DIETRICH ❯	63,15	414,24	−2,09	1,80
DEVEAUX(LY)#	82,50	541,16	+1,79	3
DEV.R.N-P.CA	...	...	...	0,55
DMC (DOLLFUS	14,55	95,44	+4,30	0,61
DYNACTION	30,01	196,85	−0,63	0,50
EIFFAGE ❯	65,20	427,68	+0,31	0,78
ELIOR ❯	12,90	84,62	−0,77	...
ELEC.MADAGAS	...	...	...	...
ENTENIAL(EX	29,10	190,88	+1,18	...
ERAMET ❯	43,96	288,36	−0,54	0,60
ERIDANIA BEG ❯	95,20	624,47	+0,21	3,30
ESSILOR INTL ❯	329,90	2164	...	3,40
ESSO	61,50	403,41	+0,90	2,29
EULER ❯	52,30	343,07	−1,32	...
EURAFRANCE ■❯	765	5018,07	+0,59	9,50
EURO DISNEY ❯	0,54	3,54	−3,57	...
EUROTUNNEL ❯	1,04	6,82	...	...
FAURECIA ❯	41,30	270,91	+1,20	0,91
FIMALAC SA C ❯	37,73	247,49	−0,71	3,72
F.F.P. (NY)	78	511,65	−0,13	0,95
FINAXA	122,30	802,24	−0,08	2
FIVES-LILLE	105,90	694,66	−0,09	1,50
FONC.LYON.#	28,90	189,57	−2,69	3,03
FRANCE TELEC ❯	99,65	653,66	+0,96	1
FROMAGERIES	420	2755,02	−2,33	10,06
GALERIES LAF ❯	175,60	1151,86	−1,40	0,30
GAUMONT #	43,65	286,33	−10	0,57
GECINA ❯	101,80	667,76	−0,20	3,18
GEOPHYSIQUE ❯	70,35	461,47	+0,93	1,22
GFI INFORMAT ❯	29,20	191,54	−3,85	0,61
GRANDVISION ❯	19,50	127,91	...	0,25
GROUPE ANDRE	131,50	862,58	−2,59	1,98
GROUPE GASCO	82,50	541,16	+0,86	2,60
GR.ZANNIER (	53,60	351,59	+0,19	0,61
GROUPE GTM	150	983,94	−0,33	2,35
GROUPE PARTO	50	327,98	+1,19	1,68
GUYENNE GASC ❯	...	...	...	6,50
HAVAS ADVERT ❯	16,53	108,43	−0,30	3
IMERYS ❯	122	800,27	−0,41	3,20
IMMOBANQUE	115,50	757,63	+0,43	10,67
IMMEUBLES DE	...	...	...	0,30
INFOGRAMES E ❯	19,32	126,73	−0,41	...
IM.MARSEILLA	3240	21253,01	−0,15	38,87
INGENICO ❯	28,10	184,32	−5,07	0,20
ISIS ❯	75,70	496,56	+0,07	2,16
KAUFMAN ET B ❯	18	118,07	+0,50	...
KLEPIERRE ❯	99	649,40	...	2,50
LAFARGE ❯	90,20	591,67	−0,33	2,05
LAGARDERE ❯	59,70	391,61	−0,67	0,78
LAPEYRE ❯	60,80	398,82	−1,14	1,08
LEBON (CIE)	51,10	335,19	−2,76	1,83
LEGRAND ❯	207,70	1362,42	...	0,92
LEGRAND ADP	114	747,79	−0,09	1,48
LEGRIS INDUS ❯	42	275,50	−1,18	1
LIBERTY SURF ❯	8,90	58,38	−5,92	...
LOCINDUS	112,80	739,92	+0,53	8,51
L'OREAL ❯	86,10	564,78	−1,15	3,40
LOUVRE #	64,95	426,04	+1,01	1,01
LVMH MOET HE ❯	72	472,29	−1,71	0,22
MARINE WENDE ❯	91,50	600,20	−0,54	2
MAUREL ET PR	10,40	68,22	+0,78	0,91
METALEUROP	5,36	35,16	−2,19	0,61
MICHELIN ❯	35,02	229,72	−0,79	0,71
MONTUPET SA	21,75	142,67	+1,16	0,17
MOULINEX	4,16	27,29	−0,72	0,61
NATEXIS BQ P ❯	91,50	600,20	−0,81	2,20
NEOPOST ❯	25,20	165,30	−0,75	...
NORBERT DENT	18,05	118,40	...	0,36
NORD-EST	26,41	173,24	...	0,94
NRJ GROUP ❯	30,09	197,38	+0,33	...
OBERTHUR CAR ❯	17,80	116,76	−3,78	...
OLIPAR	6,80	44,61	+1,04	...
OXYG.EXT-ORI	379	2486,08	+1,88	13,72
PECHINEY ACT ❯	46,60	305,68	−0,53	0,81
PECHINEY B P	...	...	...	0,81
PENAUILLE PO ❯	64,20	421,12	...	2,60
PERNOD-RICAR ❯	62,15	407,68	−0,88	0,85
PEUGEOT ❯	252,30	1654,98	+0,32	2,70
PINAULT-PRIN ❯	224	1469,34	−0,09	1,78
PLASTIC OMN. ❯	108,20	709,75	+0,19	12,20
PSB INDUSTRI	73	478,85	...	2,50
PUBLICIS GR ❯	37,10	243,36	−0,27	1,70
REMY COINTRE ❯	40,21	263,76	−1,59	0,90
RENAULT ❯	53,05	347,99	+4,84	0,76
REXEL ❯	87,60	574,62	−2,67	1,34
RHODIA ❯	15,03	98,59	−1,31	0,40
ROCHETTE (LA	5,79	37,98	+3,39	0,18
ROYAL CANIN ❯	101	662,52	...	0,90
ROUGIER #	61,05	400,46	−1,53	3,05
RUE IMPERIAL	...	...	...	20,73
SADE (NY)	...	...	...	2,10
SAGEM S.A. ❯	141,80	930,15	−1,66	3,81
SAGEM ADP	84	551	−1,75	4,12
SAINT-GOBAIN ❯	162	1062,65	−0,25	3,60
SALVEPAR (NY	64,10	420,47	−1,38	3,05
SANOFI SYNTH ❯	59,55	390,62	−2,22	0,32
SCHNEIDER EL ❯	77	505,09	−0,77	1,34
SCOR ❯	52,80	346,35	−0,38	1,70
S.E.B. ❯	56,80	372,58	+0,44	1,90
SEITA ❯	42,52	278,91	−0,02	5
SELECTIBAIL(	15,10	99,05	+0,07	1,65
SIDEL ❯	51,30	336,51	+0,59	1
SILIC CA	160,20	1050,84	−0,50	6,30
SIMCO ❯	74,05	485,74	+1,09	2,47
SKIS ROSSIGN	16,85	110,53	−0,59	0,23
SOCIETE GENE ❯	64,75	424,73	−0,92	6,20
SODEXHO ALLI ❯	190,90	1252,22	−2,10	1,78
SOGEPARC (FI	...	...	...	1,90
SOMMER ALLIB ❯	56	367,34	...	0,75
SOPHIA ❯	30,05	197,12	−0,17	1,48
SOPRA # ❯	69,50	455,89	+0,14	0,58
SPIR COMMUNI ❯	75,10	492,62	−1,18	2,70
SR TELEPERFO ❯	35,54	233,13	+0,11	0,13
STUDIOCANAL	10,60	69,53	+0,95	0,54
SUCR.PITHIVI	300,10	1968,53	−1,28	11
SUEZ LYON.DE ❯	186	1220,08	−1,12	3
TAITTINGER	745	4886,88	−0,53	9,30
TF1 ❯	53,70	352,25	+0,37	4,60
THALES (EX.T ❯	53,80	352,90	−1,19	0,61
TECHNIP ❯	129	846,18	−0,77	3
THOMSON MULT ❯	47,47	311,38	+1	...
TOTAL FINA E ❯	150,70	988,53	...	2,35
TRANSICIEL # ❯	41,11	269,66	−2,12	0,80
UBI SOFT ENT ❯	36,60	240,08	−0,95	...
UNIBAIL ❯	166	1088,89	+0,61	5
UNILOG ❯	92,30	605,45	−1,18	0,30
USINOR ❯	12,93	84,82	−0,08	0,48
VALEO ❯	48,18	316,04	−0,45	1,50
VALLOUREC ❯	51,60	338,47	+0,19	0,76
VIA BANQUE	32,10	210,56	+0,78	3,05
VICAT	57,05	374,22	...	0,91
VINCI ❯	64	419,81	+0,79	1,60
VIVENDI ENVI ❯	46,15	302,72	−1,60	...
VIVENDI UNIV ❯	74,35	487,70	−1,91	...
WANADOO ❯	9,02	59,17	−1,85	...
WORMS (EX.SO	17,55	115,12	−0,85	0,46
ZODIAC ❯	274	1797,32	+1,86	2,60
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

International Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO	643,50	4221,08	+2,88	3,47
AMERICAN EXP	63	413,25	−0,63	0,08
AMVESCAP EXP	...	...	...	0,07
ANGLOGOLD LT	31,30	205,31	+0,03	0,85
A.T.T. #	22,52	147,72	−2,97	0,21
BARRICK GOLD	17,60	115,45	−0,85	0,09
COLGATE PAL.	67,30	441,46	+2,75	0,16
CROWN CORK O	5,59	36,67	+6,68	0,25
DE BEERS #	...	...	...	0,46
DIAGO PLC	11,95	78,39	+2,58	0,21
DOW CHEMICAL	...	...	...	0,28
DU PONT NEMO	50,50	331,26	+2,37	0,35
ECHO BAY MIN	0,50	3,28	...	0,02
ELECTROLUX	...	...	...	0,30
ELF GABON	134	878,98	+1,75	25,86
ERICSSON # ❯	12,94	84,88	−0,46	0,17
FORD MOTOR #	26	170,55	+0,97	0,31
GENERAL ELEC	56,40	369,96	−1,23	0,13
GENERAL MOTO	59,20	388,33	+2,16	0,49
GOLD FIELDS	3,67	24,07	+0,82	0,03
HARMONY GOLD	4,80	31,49	+1,48	0,11
HITACHI #	10,99	72,09	+1,48	0,02
HSBC HOLDING ❯	16,01	105,02	+0,06	0,17
I.B.M. ❯	100,20	657,27	−0,60	0,13
I.C.I.	8,45	55,43	−0,59	0,21
ITO YOKADO #	51,20	335,85	−3,21	0,09
I.T.T. INDUS	39,21	257,20	+1,79	0,15
KINGFISHER P ❯	7,44	48,80	−0,80	0,07
MATSUSHITA	26	170,55	−0,23	0,03
MC DONALD'S	35,51	232,93	−0,25	0,21
MERK AND CO	99,05	649,73	−2,12	0,32
MITSUBISHI C	7,95	52,15	−0,75	0,02
NESTLE SA # ❯	2430	15939,76	+0,21	17,87
NORSK HYDRO	42,51	278,85	−1,60	0,83
PFIZER INC	51,75	339,46	+1,57	0,09
PHILIP MORRI	45,91	301,15	−0,84	0,51
PROCTER GAMB	80,35	527,06	−0,92	0,35
RIO TINTO PL	19,05	124,96	+2,64	0,21
SCHLUMBERGER	85,20	558,88	−0,41	0,21
SEGA ENTERPR	9,10	59,69	−0,76	0,08
SEMA GROUP # ❯	4,62	30,31	−1,70	0,02
SHELL TRANSP	8,30	54,44	−0,24	0,09
SONY CORP. # ❯	83,75	549,36	+1,95	0,13
T.D.K. #	120	787,15	−0,83	0,13
TOSHIBA #	7,80	51,16	...	0,03
UNITED TECHO	82	537,88	+1,61	0,22
ZAMBIA COPPE	0,53	3,48	−1,85	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 18 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 12**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	12,65	82,98	+1,20
AB SOFT	6,12	40,14	−11,30
ACCESS COMME	10,75	70,52	−0,92
ADL PARTNER	21	137,75	−4,98
ALGORIEL #	6,80	44,61	−8,85
ALPHAMEDIA	3,23	21,19	−2,12
ALPHA MOS #	8,40	55,10	...
ALTAMIR & CI	148,90	976,72	+5,45
ALDETA	5,40	35,42	...
ALTI #	11,27	73,93	−6,71
ALTI ACT.NOU ◆	12,35	81,01	...
A NOVO #	214	1403,75	−0,47
ARTPRICE COM	10,78	70,71	−9,41
ASTRA	0,70	4,59	−21,35
AUFEMININ.CO	5,95	39,03	+2,59
AUTOMA TECH	9,61	63,04	−5,78
AVENIR TELEC ❯	6,20	40,67	+2,48
AVENIR TELEC ◆	5,77	37,85	...
AVENIR TELEC	2,80	18,37	+12
BAC MAJESTIC	12,65	82,98	−0,39
BARBARA BUI	16,39	107,51	−0,06
BCI NAVIGATI	28,20	184,98	−3,62
BELVEDERE	15,44	101,28	...
BOURSE DIREC	5,61	36,80	+2,94
BRIME TECHNO	52,40	343,72	−3,85
BRIME TECHN ◆	2,80	18,37	...
BUSINESS INT	5,65	37,06	−7,22
BVRP ACT.DIV	44	288,62	+1,13
BVRP ACT.NV. ◆	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES ◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER	22,50	147,59	+1,35
CAST	24,10	158,09	−7,31
CEREP	85,50	560,84	+1,73
CHEMUNEX #	1,16	7,61	−4,13
CMT MEDICAL	15,15	99,38	−4,11
COALA #	22,50	147,59	−8,05
COHERIS ATIX	34,90	228,93	+1,75
COIL	23	150,87	...
CION ET SYS.	4,60	30,17	−6,12
CONSODATA #	38	249,26	+1,33
CONSORS FRAN	7,11	46,64	−5,07
CROSS SYSTEM	14,15	92,82	+8,68
CRYO #	15,54	101,94	+1,17
CRYONETWORKS.	12,33	80,88	−3,67
CYBERDECK #	2,43	15,94	−2,80
CYBER PRES.P	22	144,31	+3,29
CYBERSEARCH	4,15	27,22	−1,89
CYRANO #	2,22	14,56	−5,13
DALET #	18,65	122,34	−1,84
DATATRONIC	13,80	90,52	−2,06
DESK #	2,67	17,51	+8,98
DESK BS 98 ◆	0,10	0,66	...
DEVOTEAM # ❯	60,80	398,82	−0,33
DMS #	11	72,16	...
D INTERACTIV	98,60	646,77	−1,89
DIOSOS	46	301,74	+2,22
DURAND ALLIZ	0,78	5,12	−13,33
DURAN DUBOI	28	183,67	−9,09
DURAN BS 00	3,44	22,56	−1,43
EFFIK #	13	85,27	−3,63
EGIDE #	555	3640,56	+1,28
EMME(JCE 1/1	8,68	56,94	−1,92
ESI GROUP	52	341,10	...
ESKER	8,02	52,61	−7,82
EUROFINS SCI	40,05	262,71	−2,79
EURO.CARGO S	11,39	74,71	−0,96
EUROPSTAT # ❯	13,99	91,77	−8,08
FIMATEX # ❯	7,47	49	−2,99
FI SYSTEM # ❯	10,80	70,84	−10
FI SYSTEM BS	1,98	12,99	−1,49
FLOREANE MED	8	52,48	−2,32
GAMELOFT COM	5,80	38,05	...
GAUDRIOT #	35	229,58	...
GENERIX #	26,60	174,48	+0,42
GENESYS #	52,10	341,75	−2,16
GENESYS BS00	10,10	66,25	+0,50
GENSET ❯	64	419,81	−1,54
GL TRADE #	37,20	244,02	−2,11
GUILLEMOT #	41,50	272,22	−1,19
GUILLEMOT AC ◆	45,50	298,46	...
GUYANOR ACTI	0,26	1,71	−3,70
HF COMPANY	67,50	442,77	+3,37
HIGH CO.#	95,05	623,49	−3,99
HIGHWAVE OPT ❯	136	892,10	−0,37
HIMALAYA	14,50	95,11	−8,81
HI MEDIA	3,39	22,24	−10,55
HOLOGRAM IND	95,10	623,82	−0,94
HUBWOO.COM	14,35	94,13	+0,70
IB GROUP.COM	22	144,31	−1,79
IDP	3,24	21,25	−9,75
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
IGE +XAO	16,25	106,59	+4,84
ILOG #	37	242,70	−5,13
IMECOM GROUP	1,80	11,81	−14,29
INFOSOURCES	3,84	25,19	−2,29
INFOSOURCE B	7,55	49,52	−5,63
INFOTEL #	40,50	265,66	−1,41
INFO VISTA	23	150,87	+13,30
INTEGRA NET ❯	6,44	42,24	−5,57
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL #	1,70	11,15	−5,03
IPSOS #	115,90	760,25	−3,42
IPSOS BS00	7,50	49,20	...
IT LINK	12	78,71	−11,11
JOLIEZ-REGOL	1,19	7,81	...
JOLIEZ-REGOL ◆	0,03	0,20	...
KALISTO ENTE	15,10	99,05	−1,63
KEYRUS PROGI	3,26	21,38	−11,89
KAZIBAO	1,63	10,69	−18,09
LACIE GROUP	6,30	41,33	−8,03
LEXIBOOK # ◆	18,90	123,98	...
LINEDATASERV	30	196,79	...
MEDCOST #	7,60	49,85	−2,56
MEDIDEP #	64,35	422,11	−0,31
METROLOGIC G	82	537,88	+2,76
MICROPOLE	10,40	68,22	−1,42
MONDIAL PECH	5,81	38,11	...
MULTIMANIA #	10,41	68,29	−9,08
NATUREX	12	78,71	+6,19
NET2S #	28,35	185,96	−10
NETGEM ❯	20	131,19	+12,23
NETVALUE #	5,20	34,11	−2,62
NEURONES #	2,80	18,37	−5,72
NICOX #	77,05	505,41	+2,73
OLITEC	43,75	286,98	...
OPTIMA DIREC	6,50	42,64	+14,04
OPTIMS #	3,50	22,96	+2,34
OXIS INTL RG	0,87	5,71	−3,33
PERFECT TECH	74	485,41	−1,79
PERF.TECHNO	8,40	55,10	+1,82
PHARMAGEST I	18,79	123,25	−1
PHONE SYS.NE	8	52,48	−2,44
PICOGIGA	28,25	185,31	−2,25
PROSODIE #	55,30	362,74	−1,25
PROSODIE BS ◆	24,84	162,94	...
PROLOGUE SOF	9,99	65,53	+6,84
PROXIDIS	1,38	9,05	+10,40
QUALIFLOW	29,95	196,46	−0,40
QUANTEL	5,20	34,11	+15,56
QUANTUM APPL	2,90	19,02	...
R2I SANTE	10,35	67,89	−1,62
RECIF #	31,90	209,25	−5,62
REPONSE #	40	262,38	...
REGINA RUBEN	7,40	48,54	+2,64
RIBER #	20	131,19	+0,55
RIGIFLEX INT	105	688,75	−1,87
RISC TECHNOL	13	85,27	−0,08
SAVEURS DE F	13,25	86,91	−0,53
GUILLEMOT BS	16,20	106,27	...
SELF TRADE	6,45	42,31	−5,84
SILICOMP #	52,50	344,38	−3,14
SITICOM GROU	31,05	203,67	+2,81
SODITECH ING	11,90	78,06	+1,28
SOFT COMPUTI	17,95	117,74	−6,02
SOI TEC SILI ❯	26,50	173,83	+8,25
SOI TEC BS 0 ◆	20	131,19	...
SQLI	6,63	43,49	−4,19
STACI #	7,03	46,11	−0,42
STELAX	0,60	3,94	+7,14
SYNELEC #	16,30	106,92	−0,61
SYSTAR #	23,90	156,77	−2,85
SYSTRAN	4,85	31,81	−3
TEL.RES.SERV	12,98	85,14	−1,52
TELECOM CITY	3,89	25,52	−5,81

SECOND MARCHÉ

MARDI 19 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA	44,91	294,59	+0,02
ARKOPHARMA #	139,50	915,06	−4,78
CNIM CA#	56,65	371,60	+0,27
FINACOR	12,50	81,99	+3,31
GFI INDUSTRI	24,50	160,71	...
LAURENT-PERR	29	190,23	+0,24
M6-METR.TV A ❯	41	268,94	+0,74
HERMES INTL ❯	159	1042,97	+0,32
RALLYE (LY) ❯	59,80	392,26	−0,33
MANITOU #	99	649,40	+0,41
ALTEN (SVN) ❯	154	1010,17	...
APRIL S.A.#(	199,60	1309,29	...
BENETEAU CA#	130	852,74	−1,52
STERIA GROUP	102	669,08	−2,86
PINGUELY HAU	27,50	180,39	+1,85
UNION FIN.FR	161,10	1056,75	...
CEGEDIM #	42,50	278,78	−3,41
FINATIS(EX.L ◆	112	734,67	...
AB GROUPE	42,50	278,78	+3,79
MARIONNAUD P	128,80	844,87	−0,54
RODRIGUEZ GR	324,70	2129,89	−0,09
PIERRE VACAN	69	452,61	+1,47
EXPAND S.A.	47,50	311,58	−1,25
C.A. PARIS I	225	1475,90	+0,40
JET MULTIMED	65	426,37	...
FININFO	38,90	255,17	−0,51
MANUTAN INTE	49,55	325,03	−0,60
LECTRA SYST	9,85	64,61	−0,51
DANE-ELEC ME	8,22	53,92	−3,18
SOLERI ◆	295	1935,07	...
ALGECO #	113,50	744,51	+0,89
SECHE ENVIRO	96,40	632,34	+0,10
AUBAY	18,90	123,98	+2,16
GROUPE J.C.D	132,80	871,11	−0,08

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 18 décembre**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,07	190,69	18/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	31,50	206,63	18/12
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2404,33	15771,37	18/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	13214,91	86684,13	18/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11844,47	77694,63	18/12
BNP MONÉ TRÉSORERIE	150132,63	984805,50	18/12
BNP OBLIG. CT	165,91	1088,30	18/12
BNP OBLIG. LT	34,34	225,26	18/12
BNP OBLIG. MT C	146,98	964,13	18/12
BNP OBLIG. MT D	137,48	901,81	18/12
BNP OBLIG. SPREADS	177,44	1163,93	18/12
BNP OBLIG. TRÉSOR	1888,38	12386,96	18/12
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1764,06	11571,48	18/12
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	331,50	2174,50	17/12
BP OBLI HAUT REND.	108,65	712,70	17/12
BP MEDITERRANÉE DÉV.	98,39	645,40	17/12
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	189,55	1243,37	17/12
BP OBLIG. EUROPE	50,25	329,62	18/12
BP SÉCURITÉ	99085,66	649959,32	18/12
EUROACTION MIDCAP	182,95	1200,07	18/12
FRUCTI EURO 50	129,69	850,71	18/12
FRUCTIFRANCE C	104,09	682,79	17/12
FRUCTIFONDS FRANCE NM	391,58	2568,60	17/12
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	226,83	1487,91	17/12
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	500,57	3283,52	17/12
NORD SUD DÉVELOP. D	406,29	2665,09	17/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	59,75	391,93	18/12
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	81,35	533,62	18/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	21,96	144,05	18/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,14	276,42	18/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	53,91	353,63	18/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	51,48	337,69	18/12
ÉCUR. EXPANSION C	14182,77	93032,87	18/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,62	266,45	18/12
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	64,74	424,67	18/12
ÉC. MONÉT.C	216,67	1421,26	18/12
ÉC. MONÉT.D	186,85	1225,66	18/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	174,18	1142,55	18/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	272,10	1784,86	18/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,14	184,59	18/12
GÉOPTIM C	2200,10	14431,71	18/12
HORIZON C	575,62	3775,82	18/12
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,97	98,20	18/12
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,79	254,45	18/12
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,45	219,42	18/12
ÉCUREUIL VITALITÉ C	46,54	305,28	18/12
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	549,81	3606,52	18/12
ATOUT FONCIER	337,18	2211,76	18/12
ATOUT FRANCE ASIE D	94,02	616,73	18/12
ATOUT FRANCE EUROPE	227,85	1494,60	18/12
ATOUT FRANCE MONDE	56,39	369,89	18/12
ATOUT FUTUR C	245,54	1610,64	18/12
ATOUT FUTUR D	227,38	1491,52	18/12
ATOUT SÉLECTION	128,82	845	18/12
COEXIS	332,32	2179,88	18/12
DIÈZE	466,13	3057,61	18/12
EURODYN	644,61	4228,36	18/12
INDICIA EUROLAND	143,05	938,35	15/12
INDICIA FRANCE	489,63	3211,76	15/12
INDOCAM AMÉRIQUE	51,52	337,95	18/12
INDOCAM ASIE	22,79	149,49	18/12
INDOCAM MULTI OBLIG	171,96	1127,98	18/12
INDOCAM ORIENT C	37,35	245	18/12
INDOCAM ORIENT D	33,27	218,24	18/12
INDOCAM JAPON	190,22	1247,76	18/12
INDOCAM STR. 5-7 C	332,03	2177,97	15/12
INDOCAM STR. 5-7 D	218,38	1432,48	15/12
OBLIFUTUR C	96,35	632,01	18/12
OBLIFUTUR D	82,93	543,99	18/12
REVENU-VERT	171,37	1124,11	18/12
UNIVERS ACTIONS	67,71	444,15	18/12
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,29	270,84	18/12
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	97,26	637,98	15/12
INDOCAM VAL. RESTR.	326,15	2139,40	15/12
MASTER ACTIONS	53,26	349,36	14/12
MASTER OBLIGATIONS	29,79	195,41	14/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,73	142,54	15/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,84	136,70	15/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,15	132,18	15/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,84	123,58	15/12
OPTALIS EXPANSION C	18,56	121,75	15/12
OPTALIS EXPANSION D	18,42	120,83	15/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,79	116,69	15/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,08	105,48	15/12
PACTE SOL. LOGEM.	75,45	494,92	12/12
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,24	526,34	12/12
UNIVAR C	185,91	1219,49	20/12
UNIVAR D	183,20	1201,71	20/12
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC CONVERTICIC	6,16	40,41	15/12
CIC EPARCIC	414,24	2717,24	07/12
CIC FINUNION	167,77	1100,50	15/12
CIC FRANCIC	39,66	260,15	15/12
CIC MONDE PEA	37,28	244,54	15/12
CIC OBLI LONG TERME	7,37	48,34	07/11
CIC PIERRE	35,49	232,80	15/12
EUROCIC LEADERS	514,09	3372,21	15/12
MENSUELCIC	1426,01	9354,01	15/12
RENTACIC	23,40	153,49	15/12
UNION AMÉRIQUE	634,28	4160,60	15/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	222,75	1461,14	18/12
LION 20000 C/3 11/06/99	950,61	6235,59	18/12
LION 20000 D/3 11/06/99	829,90	5443,79	18/12
SICAV 5000	201,99	1324,97	18/12
SLIVAFRANCE	351,86	2308,05	18/12
SLIVARENTE	39,58	259,63	18/12
SLIVINTER	185,27	1215,29	18/12
TRILION	738,03	4841,16	18/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	216,75	1421,79	18/12
ACTILION DYNAMIQUE D *	208,86	1370,03	18/12
ACTILION PEA DYNAMIQUE	85,64	561,76	18/12
ACTILION ÉQUILIBRE C *	193,40	1268,62	18/12
ACTILION ÉQUILIBRE D *	184,89	1212,80	18/12
ACTILION PRUDENCE C *	175,65	1152,19	18/12
ACTILION PRUDENCE D *	167,59	1099,32	18/12
INTERLION	221,72	1454,39	15/12
LION ACTION EURO	113,32	743,33	18/12
LION PEA EURO	114,09	748,38	18/12
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	27,21	178,49	18/12
CM EUROPE TECHNOL	7,73	50,71	18/12
CM FRANCE ACTIONS	44,22	290,06	18/12
CM MID. ACT. FRANCE	37,17	243,82	18/12
CM MONDE ACTIONS	386,89	2537,83	18/12
CM OBLIG. LONG TERME	102,86	674,72	18/12
CM OPTION DYNAM.	35,79	234,77	18/12
CM OPTION ÉQUIL.	55,15	361,76	18/12
CM OBLIG. COURT TERME	157,78	1034,97	18/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	324,62	2129,37	18/12
CM OBLIG. QUATRE	162,62	1066,72	18/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,05	124,96	18/12
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	160,61	1053,53	18/12
ASIE 2000	79,85	523,78	18/12
NOUVELLE EUROPE	266,83	1750,29	18/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3442,86	22583,68	15/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3272,22	21464,36	15/12
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	334,38	2193,39	15/12
ST-HONORÉ FRANCE	65,45	429,32	18/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	129,29	848,09	18/12
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	177,99	1167,54	18/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	407,72	2674,47	18/12
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	113,42	743,99	18/12
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	252,69	1657,54	15/12
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7582,34	49736,89	15/12
STRATÉGIE INDICE USA	10622,33	69677,92	15/12
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	103,30	677,60	18/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	32,04	210,17	18/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	31,42	206,10	18/12
AMPLITUDE EUROPE C	42,10	276,16	18/12
AMPLITUDE EUROPE D	40,87	268,09	18/12
AMPLITUDE MONDE C	287,85	1888,17	18/12
AMPLITUDE MONDE D	260,52	1708,90	18/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	21,93	143,85	18/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	21,27	139,52	18/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	52,93	347,20	18/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	128,29	841,53	18/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	40,98	268,81	18/12
GÉOBILYS C	114,74	752,65	18/12
GÉOBILYS D	105,54	692,30	18/12
INTENSYS C	19,88	130,40	18/12
INTENSYS D	17,26	113,22	18/12
KALEIS DYNAMISME C	250,41	1642,58	18/12
KALEIS DYNAMISME D	243,54	1597,52	18/12
KALEIS DYNAMISME FR C	92,62	607,55	18/12
KALEIS ÉQUILIBRE C	211,31	1386,10	18/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	204,71	1342,81	18/12
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,59	1256,75	18/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	185,20	1214,83	18/12
KALEIS TONUS C	88,71	581,90	18/12
LATITUDE C	24,82	162,81	18/12
LATITUDE D	21,22	139,19	18/12
OBLITYS D	107,85	707,45	18/12
PLÉNITUDE D PEA	50,12	328,77	18/12
POSTE GESTION C	2521,19	16537,92	18/12
POSTE GESTION D	2310,41	15155,30	18/12
POSTE PREMIÈRE	6854,44	44962,18	18/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40624,53	266479,45	18/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	8713,31	57155,57	18/12
PRIMIEL EUROPE C	89,76	588,79	18/12
REVENUS TRIMESTRIELS	778,90	5109,25	18/12
THÉSORA C	178,90	1173,51	18/12
THÉSORA D	151,50	993,77	18/12
TRÉSORYS C	45592,43	299066,74	18/12
SOLSTICE D	359,96	2361,18	18/12
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	96,33	631,88	18/12
DÉDIALYS MULTI-SECT	82,78	543	18/12
DÉDIALYS SANTÉ	103,28	677,47	18/12
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	78,44	514,53	18/12
DÉDIALYS TELECOM	77,73	509,88	18/12
POSTE EUROPE C	87,95	576,91	18/12
POSTE EUROPE D	84,40	553,63	18/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	189,54	1243,30	18/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	173,99	1141,30	18/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	155,96	1023,03	18/12
CADENCE 2 D	153,91	1009,58	18/12
CADENCE 3 D	152,34	999,28	18/12
CONVERTIS C	250,99	1646,39	18/12
INTEROBLIG C	57,14	374,81	18/12
INTERSÉLECTION FR. D	92,06	603,87	18/12
SÉLECT DÉFENSIF C	193,87	1271,70	18/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	282,51	1853,14	18/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	182,77	1198,89	18/12
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	181,48	1190,43	18/12
SÉLECT PEA 1	252,59	1656,88	18/12
SG FRANCE OPPORT. C	537,41	3525,18	18/12
SG FRANCE OPPORT. D	503,20	3300,78	18/12
SOGENFRANCE C	591,89	3882,54	18/12
SOGENFRANCE D	533,38	3498,74	18/12
SOGEOBLIG C	106,99	701,81	18/12
SOGÉPARGNE D	44,08	289,15	18/12
SOGEPEA EUROPE	284,85	1868,49	18/12
SOGINTER C	79,17	519,32	18/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	19,86	130,27	15/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	64,38	422,31	15/12
DÉCLIC ACTIONS INTER.	44,91	294,59	18/12
DÉCLIC BOURSE PEA	60,63	397,71	15/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,31	120,11	15/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,49	114,73	15/12
DÉCLIC PEA EUROPE	30,34	199,02	15/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	76,73	503,32	15/12
SOGINDEX FRANCE C	657,78	4314,75	15/12

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Probablement rédigé au XVIe siècle, le manuscrit Voynich – du nom de l'Américain qui le redécouvrit en 1912 – est écrit dans un alphabet et une langue inconnus. ● LES ILLUSTRATIONS accompagnant le texte n'aident pas vraiment à son déchiffrement car elles sont presque aussi difficiles à interpréter. ● MALGRÉ l'apparente simplicité du texte, personne n'a encore réussi à casser le code, les rares solutions proposées ayant toutes été rejetées en raison de leur trop grande subjectivité. ● LA RÉSISTANCE qu'oppose ce que certains appellent *« le plus mystérieux manuscrit du monde »* a fini par engendrer l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'un canular de génie ou de l'œuvre d'un fou. ● IL EXISTE d'autres exemples de langages qui résistent au déchiffrement, partiellement pour l'étrusque et totalement pour la langue de l'île de Pâques.**

L'indéchiffrable manuscrit Voynich résiste toujours au décryptage

Cet étrange ouvrage sans titre ni nom d'auteur, probablement réalisé au XVIe siècle, est rédigé dans un alphabet et une langue inconnus. Derrière son apparence simple et réaliste, ce langage s'est révélé si complexe que personne n'a encore réussi à en percer le secret

MS 408. Sous ce nom de code attribué par la Beinecke Rare Book and Manuscript Library de l'université de Yale (Connecticut) se cache ce que d'aucuns appellent *« le plus mystérieux manuscrit du monde »*. Derrière une couverture vierge, plus d'une centaine de feuilles de parchemin reliées entre elles par trois lanières de cuir. D'un vélin beige clair, la quasi-totalité des pages comporte des illustrations médiévales qui n'ont toutefois pas la finesse d'enluminures. Parfois coloriées, souvent étranges : plantes difficilement identifiables, dix des douze signes du zodiaque – des pages ont été arrachées –, motifs cosmologiques et, enfin, une section à la limite du fantastique où des troupes de femmes dénudées et bien en chair baignent dans des bassins d'eau verte, connectés entre eux par un système de tubes. Certains y ont vu de... la plomberie, d'autres la représentation anatomique du système vasculaire humain ou encore l'histoire d'Elisabeth Bathory, aristocrate hongroise de la fin du XVIe siècle, surnommée la « Comtesse rouge » parce qu'elle avait la réputation de faire enlever et égorger des jeunes filles, afin de prendre des bains de sang censés lui conserver sa beauté pour l'éternité.

Ni titre ni nom d'auteur. Quant au texte, minutieusement calligraphié, il n'apporte aucune aide car c'est la partie la plus étrange de MS 408. Ecrit dans un alphabet et un langage inconnus, le manuscrit Voynich – du nom du bouquiniste américain Wilfrid Voynich qui le découvrit en 1912 en Italie, dans un collège de jésuites – a jusqu'à présent résisté aux assauts des cryptanalystes. Probablement composé au XVIe siècle, ce cryptogramme présente toutefois des dehors trompeurs de simplicité. Même si l'on y trouve anormalement peu de mots d'une ou deux lettres, la taille moyenne des mots s'approche de celle des langues romanes.

Probablement composé au XVIe siècle, le cryptogramme présente des dehors trompeurs de simplicité.

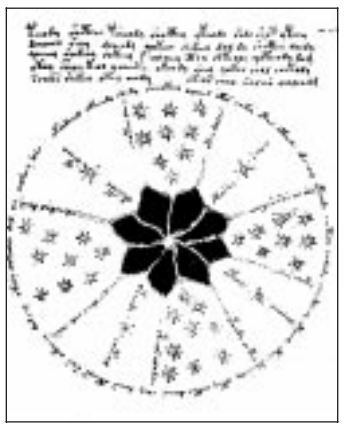

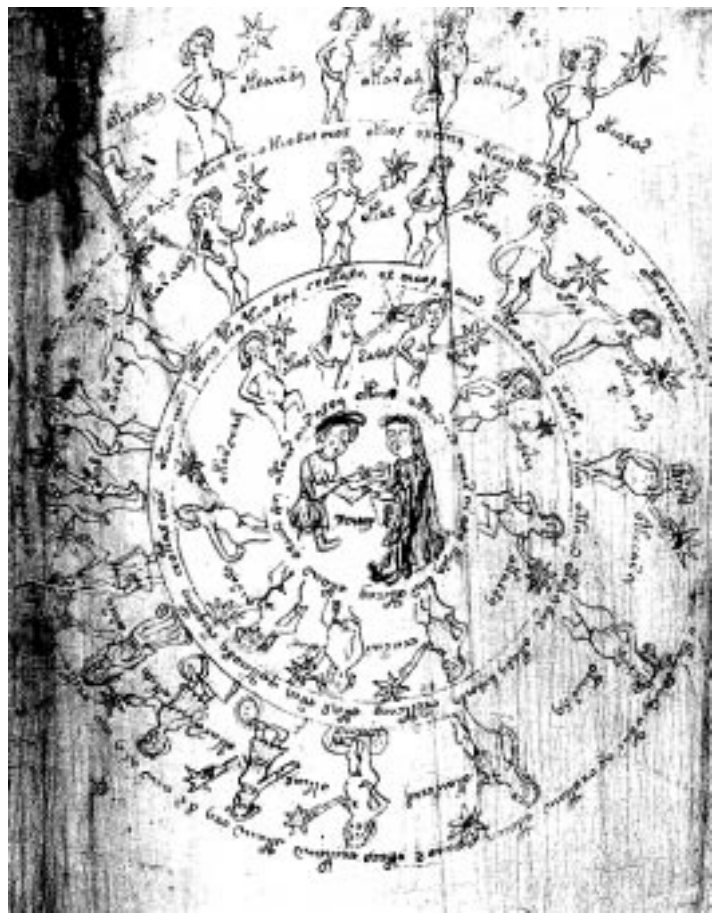

DOCUMENTS : BEINECKE RARE BOOK AND MANUSCRIPT LIBRARY UNIVERSITÉ YALE

Les signes du zodiaque du manuscrit Voynich présentent souvent de surprenantes originalités. Ainsi, les Gémeaux, traditionnellement représentés par deux jeunes hommes, sont ici un homme et une femme. Autre mystère, la présence, dans toute une section de l'ouvrage, de troupes de femmes nues se baignant dans des bassins d'eau verte ou bleue.

Par ailleurs, explique le linguiste Jacques Guy, qui s'intéresse à l'analyse des langages inconnus, *« la langue du manuscrit Voynich est très prévisible. Par exemple, le signe qui ressemble à un "9" est neuf fois sur dix précédé d'un "8". Dans l'autre sens, un "8" est suivi ou d'un "9" ou d'un "a" et quand vous avez l'association "8a", celle-ci est obligatoirement suivie d'un "n" ou d'un "m". Or, beaucoup de langues humaines présentent une grande prévisibilité. Ainsi, la plupart des mots de l'italien se terminent par les voyelles a, e, i ou o. Autre exemple, le polynésien, où une consonne est obligatoirement suivie d'une voyelle »*.

Comme le précise le mathématicien Jim Reeds, qui travaille aux laboratoires de recherches de la société américaine de télécommunications AT&T et s'intéresse depuis des années au manuscrit Voynich, *« tous les langages présentent de nombreuses particularités de répétition et de structure à différentes échelles : certaines lettres sont plus communes que d'autres, certaines lettres se regroupent préférentiellement en syllabes, certaines syllabes en mots qui à leur tour reviennent souvent dans des phrases courantes, etc. Les détails diffèrent d'une langue à l'autre mais ces traits généraux se retrouvent partout. Et ils se retrouvent aussi dans le manuscrit Voynich »*.

Cette ressemblance avec une langue réelle a pu faire croire que le code, inventé à une époque où les techniques de chiffrement étaient rustiques, ne résisterait pas aux cryptanalystes du XXe siècle.

C'est ainsi qu'en 1921, l'Américain William Romaine Newbold, professeur de philosophie qui avait travaillé dans le décryptage pendant la première guerre mondiale, annonça avoir triomphé du manuscrit Voynich. Publiés en 1926 après sa mort, ses résultats semèrent la consternation. Incapable de déchiffrer l'alphabet, l'universitaire s'était perdu dans l'analyse microscopique du dessin de chaque lettre afin d'en extraire d'improbables signes sténographiques dont la traduction purement subjective ruina, de manière posthume, la réputation de son auteur. En effet, Newbold avait « vu » dans le manuscrit le grand œuvre du théologien anglais du XIIIe siècle Roger Bacon, où ce dernier inventait rien moins que le télescope et le microscope... De manière parfaitement arbitraire, le déchiffreur avait réarrangé les groupes de lettres qu'il avait extraits en anagrammes ayant du sens.

Pour invalider cette méthode, un autre cryptanalyste reprit, quelques années après, les mêmes groupes de mots et en tira des anagrammes complètement différentes. De plus, les minuscules signes présents dans les caractères n'étaient selon toute probabilité que des craquelures de l'encre dues au temps. Tout comme on peut voir une figure dans un nuage ou dans un test de Rorschach, Newbold avait, au nom de la science, projeté ses propres désirs dans le manuscrit Voynich. Il n'était que le premier d'une – courte – liste de victimes de ce cryptogramme « maudit ». Au fil des années, bien des solutions furent proposées et MS 408 devint tour à tour un traité sur l'élixir de vie, le récit d'une ancienne guerre civile ou un manuel liturgique du rite cathare... Aucune ne résista à l'analyse.

Sous l'apparente simplicité du texte se cache donc un piège dans lequel il faut se garder de tomber. Pour cela, préconise Jacques Guy, seule une étude statistique automatique du langage Voynich conviendrait. *« Entre 1962 et 1974, un linguiste soviétique du nom de Soukhotine avait inventé des algorithmes intéressants grâce auxquels il était possible, avec un texte continu, rédigé dans une langue inconnue, de séparer les voyelles des consonnes, de trouver les coupures entre les mots et même d'effectuer un début de classification grammaticale. On peut aller très loin dans le déchiffrement par des méthodes purement mécanistiques. Il suffirait maintenant qu'un centre de recherches sorte ces algorithmes de l'oubli et les fasse tourner sur un simple PC. »*

Car malgré l'attrait de son mystère, le manuscrit Voynich – qui n'est même pas numérisé – n'intéresse aucun organisme scientifique officiel. Seuls des passionnés s'y consacrent, qui, depuis bientôt dix ans, échangent leurs idées sur une liste de diffusion Internet. Toutes les possibilités y sont étudiées. *« Nous sommes à peu près certains*, explique Jim Reeds, *que le chiffre du manuscrit n'est pas du genre "un symbole=une lettre" dans une langue bien connue comme le latin ou le français, car, si c'était le cas, il aurait sûrement déjà été trouvé. Donc, s'il s'agit bien d'un code, ou bien la langue cachée est moins connue (comme le tchèque) ou le cryptage fonctionne selon des principes complexes. »*

Ou bien il n'y a... aucun code. Pessimiste, Jim Reeds estime en effet qu'il est probable que le manuscrit Voynich soit ou le griffonnage d'un fou ou un astucieux et génial canular, rédigé pour être vendu à prix d'or à un riche collectionneur de livres insolites. Etaye cette hypothèse le fait que l'empereur germanique Rodolphe II de Habsbourg (1552-1612) acheta l'ouvrage pour 600 ducats d'or, une fortune à l'époque.

Mais il existe aussi des optimistes. Ainsi, dans le numéro de novembre du magazine *Sky and Telescope*, Bradley Schaefer, professeur d'astrophysique à l'université Yale où est conservé le manuscrit, lance un appel à la communauté astronomique, pensant qu'un de ses collègues pourra reconnaître *« un précédent au très particulier zodiaque Voynich, qui commence par les Poissons, implique un lézard pour le Scorpion, un couple homme/femme pour les Gémeaux, deux "homards" pour le Cancer et un arbalétrier pour le Sagittaire »*. Si un zodiaque analogue était identifié, il pourrait livrer de précieux indices pour le décryptage. A condition toutefois que les illustrations se rapportent bien au texte. Car une dernière hypothèse machiavélique imagine qu'afin de brouiller les pistes, l'auteur de l'indéchiffrable manuscrit a inventé des dessins mystérieux n'ayant rien à voir avec le véritable sujet du livre...

Pierre Barthélémy

Au fil des années, bien des solutions furent proposées et MS 408 devint tour à tour un traité sur l'élixir de vie, le récit d'une ancienne guerre civile ou un manuel liturgique du rite cathare...

Une énigme historique

Le manuscrit Voynich n'a été soumis à aucune analyse physico-chimique, qui aurait permis d'en déterminer la date de fabrication et, éventuellement, la provenance. Cependant, les spécialistes pensent, en se fondant sur l'iconographie et l'aspect extérieur du parchemin, qu'il a été réalisé au XVIe siècle. Sa première apparition « officielle » – son achat par Rodolphe II – n'est pas datée. Après avoir appartenu à un chimiste qui avait guéri l'empereur d'une grave maladie, le manuscrit atterrit entre les mains de Johannes Marcus Marci, professeur de médecine à l'université de Prague et ami du célèbre linguiste et savant allemand Athanasius Kircher. Dans leur dernière correspondance – datée de 1665 ou 1666 –, que l'on a retrouvée attachée à la couverture du manuscrit Voynich, Marci explique à Kircher qu'il lui envoie l'ouvrage car il est *« convaincu qu'il ne pourra être lu par personne, excepté* [lui] *»*. Malheureusement, Kircher n'a jamais fait mention du livre. Après la mort du savant jésuite, l'ouvrage disparut de la circulation jusqu'en 1912.

Le trésor de Beale, un délice de la science du secret

*« **IL** n'est pas de message chiffré par l'ingéniosité humaine que l'intelligence humaine ne puisse déchiffrer »*, estimait Edgar Poe. Le romancier ne fut-il pas capable de lire en clair tous les cryptogrammes que lui adressèrent les lecteurs de l'*Alexander Weekly Messenger* de Philadelphie, qu'il avait mis au défi de mettre en déroute sa sagacité ? Son intérêt pour la cryptologie, cet art de coder et décoder des messages, fut à l'origine du *Scarabée d'or*, écrit en 1843. Cette nouvelle raconte comment un ingénieux entomologiste parvient à décrypter un mystérieux manuscrit qui le conduit tout droit au trésor du capitaine Kidd.

Introduction littéraire aux délices de la science du secret, le *Scarabée d'or* tire aussi son charme de ses curieuses affinités avec l'une des énigmes les plus célèbres de la cryptologie, les « Papiers de Beale ». Scénario rêvé pour un film d'aventure, ces textes n'ont rien à envier au mystère du manuscrit de Voynich, à la signature de Francis Bacon prétendument cachée dans les textes de Shakespeare, ou plus sérieusement au langage étrusque ou à l'écriture de l'île de Paques, indéchiffrés à ce jour.

C'est une brochure publiée en 1885 à Lynchburg (Virginie) qui est à l'origine de la plus longue chasse au trésor du Far West, rapporte Simon Singh dans son *Histoire des codes secrets* (Jean-Claude Lattès, 1999). Ces quelques pages, dont l'auteur a tenu à garder l'anonymat, rapportent comment, avant de disparaître à tout jamais, un dénommé Thomas J. Beale, de passage en 1822 à Lynchburg, remit un coffre au propriétaire de l'hôtel Washington, Robert Morris, avec pour consigne de ne l'ouvrir que dix ans plus tard, s'il n'avait pas reçu de nouvelles. Le scrupuleux Morris attendit 1845 pour faire sauter la serrure, et découvrir quatre feuillets, dont un seul était compréhensible.

INTUITION

Beale y expliquait qu'en 1817, alors qu'il arpentait les grandes plaines avec une trentaine de chasseurs de bisons, il tomba, *« à 200 ou 300 miles au nord de Santa Fe »*, sur un formidable filon aurifère. Après dix-huit mois de travail, le groupe lui confia le trésor – évalué à 120 millions de francs actuels – afin qu'il le mette en lieu sûr. Beale le cacha près de Lynchburg, mais jugea prudent de le protéger en cryptant le texte qui décrivait l'ampleur du dépôt, son emplacement et la liste des ayants-droit.

Morris fut incapable de déchiffrer les trois autres feuillets couverts de chiffres incohérents. Mais avant de mourir, il confia son secret à un membre de son entourage, futur auteur des « Papiers de Beale ». Après moult tentatives infructueuses, celui-ci eut une intuition géniale : substituer à chaque chiffre la première lettre du mot correspondant dans la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis. Au premier chiffre, 115, correspondait la lettre i, tirée d'*instituted*, 115e mot de la déclaration. Cette méthode décrypta le second feuillet, celui où Beale expliquait avoir déposé quelque 3 000 livres d'or, 5 100 livres d'argent et 13 000 dollars de bijoux *« dans le comté de Bedford, à 4 miles environ de Buford, dans une excavation ou caverne à 6 pieds au-dessous du sol »*.

Mais les deux autres pages restèrent hermétiques, si bien que le cryptologue amateur dut se résoudre à demander du renfort en publiant les papiers de Beale. Depuis plus d'un siècle, les meilleurs esprits s'y sont heurtés. On a testé des dizaines de textes-clé, inversé l'ordre des chiffres, numéroté un mot sur deux, etc. Même l'emploi de supercalculateurs a été vain. Peut-être parce que l'éditeur des « Papiers de Beale » a volontairement altéré les textes chiffrés, dans le but d'amener le détenteur du texte-clé (un ami de Beale résidant à Saint-Louis) à entrer en contact avec lui afin de partager le trésor – chacun détenant sa part de la solution. Peut-être aussi parce que Beale avait rédigé lui-même ce texte-clé.

Certains préfèrent raisonner une pioche à la main, et arpentent inlassablement les environs de Bedford, où les entreprises de travaux publics font fortune dans la location d'excavatrices et de détecteurs de métaux. Les sceptiques pensent que l'or de Beale serait en fait un formidable canular. Un pied de nez à l'avidité humaine.

Hervé Morin

LIVRES DE TABLE

Aux origines de la perception gastronomique

Un cuisinier et un neurobiologiste donnent, entre deux recettes, les ingrédients de « la subjectivité du gourmet »

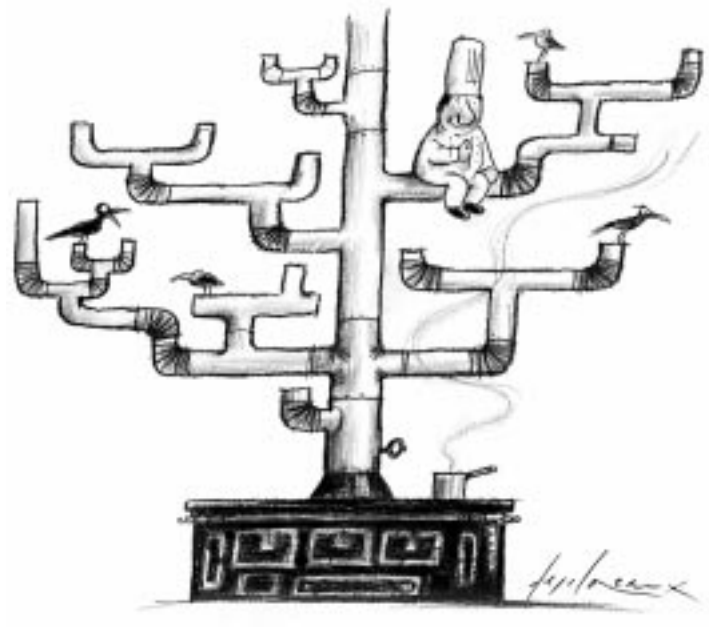

DESSINS DESCLOZEAUX

JEAN-MARIE AMAT, artiste cuisinier à Bouliac, près de Bordeaux, et Jean-Didier Vincent, neurobiologiste et gourmet avisé, dressent le tableau, savant et jubilatoire, des origines et de l'état de nos goûts, cent soixante-quatorze ans après Brillat-Savarin *(Pour une nouvelle physiologie du goût,* éditions Odile Jacob, 245 p., 130 F, 19,82 €). Les deux compères voient une marque de sagesse dans la cuisine traditionnelle du Sud-Ouest, au regard de quoi la technologie alimentaire moderne leur paraît une vraie folie.

Béarnais, Landais, gens d'Aquitaine, ont su préserver leur harmonie mentale à moindres frais, grâce à leurs jardins, leurs pâtis, leurs forêts et leurs rivières propres et saines. Quels tracas inutiles et quelles peurs millénaristes nous auraient été épargnées si nous avions accepté de reconnaître les conditions naturelles, recensées par la science, de notre expérience acquise dans chaque éco-milieu ! Jean-Didier Vincent, connu pour son ouvrage *La Biologie des passions,* avec son concept fameux de *« l'état central fluctuant »,* entreprend ici de passer au peigne fin les bases sensorielles de cet *« espace à trois dimensions, dans lequel se déploie la subjectivité du gourmet ».* Vaste chantier !

D'où le dialogue du chef et du professeur, inspiré de Brillat-Savarin (1755-1826), magistrat à Belley, plus proche du naturaliste Lamarck (1744-1829) qu'on ne le pense généralement. Entre deux recettes, le professeur nous dit ce que le scientifique sait aujourd'hui des quatre saveurs. De celle aussi que l'on nomme *umami,* le fade, dans la cuisine japonaise.

Essayez donc la recette des spaghettis à l'*umami,* avant de tâter du bouillon zen. *« Le sens génésique dont le but est la reproduction de l'espèce »* est au cœur du dispositif. Qui a prononcé le mot de truffe ? *« Un grand mot qui réveille des souvenirs érotiques et gourmands chez le sexe portant jupes »,* écrit Brillat-Savarin. Et Jean-Didier Vincent de nous faire part de la théorie des phéromones, déclencheurs de ce fameux instinct chez l'animal. Certes, le cochon aime la truffe. Mais est-il la seule créature que la présence dans *Tuber melanosporum* de 5a-androsténol fasse courir de la sorte ?

Sa réponse est trop belle pour ne pas être citée : *« Face à la truffe, ce noir instrument du désir de l'homme, seul le grand vin d'une belle vigneronne de Saint-Emilion pourra se prêter à la confrontation, le troplong-mondot 1990. »* On peut, certes, admirer le vin magnifique de Chantal Valette et préférer, avec les coquilles Saint-Jacques aux truffes fraîches de Jean-Marie Amat, un grand vin blanc aux arômes éclatants.

Font contrepoint aux développements parfois ardus les recettes – une quarantaine au total – de Jean-Marie Amat, telles que la lamproie au sauternes ou le civet de lièvre à la cuillère, dont Amat dit : *« Un civet de lièvre est un drame olfactif aux odeurs sourdes et prégnantes. »* Suit l'histoire du Drôle, festin cannibale, que l'on préparait autrefois pour les jeunes, afin de les accoutumer à ces régions gustatives où le cru, le cuit et le faisandé se rejoignent. Belle leçon d'amour de la vie, trait du Sud-Ouest, que l'on retrouve dans *Le Baiser au lépreux,* de Mauriac, où le salut d'une bourgeoisie particulièrement rancie est assuré par de telles délicatesses de table.

Jean-Didier Vincent épelle les données du goût et celles de l'odorat, il décrit *« le toucher de la langue »* ; il nous fait comprendre la part que le regard prend à la dégustation et laisse aux naturels du Bordelais la mascarade de la *« dégustation à l'aveugle »,* ainsi que tel trait de mœurs des Chartrons, relevé au passage. Amat aussi avait quelques comptes à régler avec *« ces messieurs des châteaux »,* autrefois réputés peu gourmands.

Les Chartrons ? *« Une communauté très soudée autour des valeurs du protestantisme »,* écrit Jean-Robert Pitte dans le numéro 71 de *L'Amateur de bordeaux* en osant la question : le vin de Bordeaux est-il protestant ? On lira avec intérêt *Le Protestantisme à table : les confessions d'un protestant gourmet,* du théologien Olivier Bauer (Labor et Fides, 128 p., 60 F, 9,15 €), qui vient de paraître.

La cuisine du Sud-Ouest serait-elle aujourd'hui beaucoup plus qu'un élément de la haute cuisine française, une source vivante, une référence, en cette période intermédiaire entre vaches maigres et vaches grasses ? Les natifs Ducasse, Dutournier, Parra et aussi Michel Guérard en administreraient la preuve. Le terroir certes, le vrai, celui d'avant le remembrement, possède ses valeurs propres, comme les sons et les parfums évoquent des couleurs, par synesthésie.

Cette quête des correspondances peut sembler une mystification, mais l'on a appris du philologue qu'il n'existe que peu de phonèmes, comme, à la base du goût, ne sont perceptibles que de rares sensations, dont Jean-Didier Vincent dessine avec maestria les traces précises. C'est leur mise en relation, propre à chaque groupe humain, qui les unit et donne un sens à leur action, fût-elle seulement culinaire. *« Entre une platée de chenilles et un foie gras de canard mi-cuit, un Papou n'hésitera pas longtemps »,* affirme Jean-Didier Vincent. Il n'existe, selon lui, qu'une gamme limitée de goûts possibles. Quelle place alors accorder aux cuisiniers qui ne rêvent que de compositions éclatées et de dissonances culinaires ?

Jean-Didier Vincent nous fait comprendre la part que le regard prend à la dégustation

Le poète est comme l'oiseau, il ne chante bien que dans son arbre généalogique. Il en est de même pour le cuisinier, aurait pu ajouter Cocteau, fin gourmet. Le savant Jean-Didier Vincent nous dresse l'arbre généalogique de la perception gastronomique. Il trouve ici un terrain neuf, et laisse la parole à Jean-Marie Amat, poète et cuisinier qui, par une pratique fine et honnête des goûts et des parfums culinaires, accède à une forme de connaissance, dont certes il ne peut livrer tous les secrets, mais sait en expliquer les saveurs.

Comme le mythe d'Œdipe pour la cité de Thèbes, le poids symbolique du cassoulet est encore considérable du côté de Castelnaudary, comme l'agneau de Pauillac sur les bords de la Gironde.

Jean-Claude Ribaut

La bûche de Noël

Sans vouloir jouer les voyantes, il y a fort à parier qu'une bûche atterrisse sur votre table dans les jours qui viennent. Ce dessert est un incontournable de la panoplie de Noël. Christine Armengaud, ethnologue et historienne d'art, qui vient de réaliser une exposition sur les gâteaux anthropomorphes (« Le Diable sucré », au parc de la Villette, jusqu'au 28 janvier), précise : *« En Europe, beaucoup des desserts des fêtes de fin d'année font intervenir des éléments végétaux, comme ce gâteau de Noël suisse qui représente un arbre à tête humaine, ou ce gâteau cuit à la broche dans la région de Nuremberg en Allemagne, une bûche dressée verticalement et que l'on installe au centre de la table de fêtes. Un symbole très phallique. »*

La bûche de Noël, synonyme de fécondité ? Bien sûr. Avant d'être faite de farine et d'œufs, cette bûche était un vrai morceau de bois que l'on plaçait dans la cheminée et dont la bonne combustion était, selon les régions de France, signe de richesses ou de mariages à venir. Taillée dans un bois dur, le plus souvent fruitier, la bûche pouvait être creuse, comme la tronche de Franche-Comté, bénite, comme en Corse avec du vin dans lequel on avait mélangé un peu de chacun des mets du repas de Noël, portée en procession par toute la maisonnée et amenée à faire *« trois fois le tour de la cuisine »* avant d'être allumée, comme le raconte Frédéric Mistral évoquant son enfance provençale.

Aujourd'hui le modèle en bois a été remplacé par une version pâtissière. Puis les crèmes au beurre un peu lourdes sont passées de mode et, depuis les années 70, c'est la bûche sous forme de glace qui a pris le dessus. Désormais, les trois quarts des foyers français sont équipés d'un congélateur et il se vend chaque année 10 millions de bûches glacées au moment des fêtes.

Chez Gervais, le leader de ces ventes, plus de dix sortes de bûches sont proposées, et si la variété Trois chocolats reste la plus appréciée, chaque année apporte son lot de nouveautés, comme le modèle aux éclats de nougat lancé cette saison. Certains glaciers artisanaux expérimentent à l'occasion des fêtes de fin d'année des bûches résolument novatrices.

Eugène Abraham, qui met au point les recettes de la maison Octave, a ainsi concocté pour Noël une bûche Souffle d'Orient qui associe une crème glacée au thé, du chocolat noir et un sorbet réalisé à partir de bergamote fraîche de Tunisie.

La bûche-gâteau est-elle définitivement enterrée par la bûche glacée ? Pas si sûr. Cette année, pour la première fois, Brossard, associé à Lenôtre, propose une bûche pâtissière dans les grandes surfaces. Attention ! Cette bûche est pour le moins déroutante. Finis les lutins en plastique, le houx en massepain et les striures dans la crème au beurre pour figurer l'écorce. Cette bûche new-look est beaucoup plus graphique. Des pans coupés, un empilage de macarons et de crème parfumée : cette année, la bûche à la mode a de faux airs de pyramide aztèque.

Guillaume Crouzet

★ En grandes surfaces : bûche glacée aux éclats de nougat Gervais 42 F, 6,40 € environ ; bûche pâtissière Brossard 50 F, 7,62 € environ. Chez le glacier Octave (tél. : 01-45-35-20-56), bûche Souffle d'Orient 175 F, 26,67 €.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 4e
MA BOURGOGNE
Cuisine Traditionnelle - Spécialités
Saucisson du Beaujolais
Tripous du Rouergue
Vins de Propriétés séléctionnées
19 place des Vosges - Tél. 01.42.78.44.64

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 7e
NEW JAWAD
HAUTE GASTRONOMIE
Spécialités Pakistanaises et Indiennes
A 100 m du Pont de l'Alma
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F
12, av. Rapp 75007 Paris
Tlj - Tél. 01.47.05.91.37
NEW BALAL - 25 rue Taitbout
PARIS 9e - Tél. 01.42.46.53.67

PARIS 7e
LES MINISTERES
Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTERES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp. Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 9e
A la Cloche d'Or
Restaurant Français de tradition
Ouv. TLJ jusqu'à 5 h du matin
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

PARIS 9e
TY-COZ
01.48.78.42.95 et 34.61 - climatisé
Fermé du 23 Déc. 2000 au 2 Janv. 2001 inclus
POISSONS - CRUSTACES
"Menu de la mer" le soir
35, rue St Georges - Fermé dim et lun.

PARIS 14e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée - Spécialités de Poissons
Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
OUVERT LE 25 DÉC. AU DÉJEUNER
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 14e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 15e
A TIPAZA
COUSCOUS - TAGINES
GRILLADES AU FEU DE BOIS
Poissons - Carte env. 160 F
155, rue Saint Charles
01.45.54.01.17 - Ouvert T.L.J.

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
MALIN, le menu "St.Jacques" 208 F 31,71€
TOUJOURS, les huîtres élevées à l'île d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

fg francegastronome.com
Le temps du goût
Achetez le must de la gastronomie française chez
www.francegastronome.com
A consommer sans modération !

L'AMI DU VIN
RIEDEL
L'ORIGINAL
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LA BOUTIQUE RIEDEL / SAINT-HILAIRE, GALERIE ROYALE, ENTRÉES : 9, RUE ROYALE ET 8 BIS, RUE BOISSY-D'ANGLAS, 75008 PARIS. TÉL : 01 42 66 59 21 - FAX : 01 40 17 01 07

DIVAY FOIE GRAS D'OIE
Mi-cuit entier, au naturel, au détail, à la coupe : 650 Francs le Kilo
En TERRINES de porcelaine à feu
250 grammes : 270 Francs
500 grammes : 480 Francs
1 Kilo : 780 Francs
Saumon fumé norvégien tranché main : 320F le kilo.
Vins de Sauterne. Boudin Blanc Truffé. Caviar.
DIVAY CHARCUTERIE À L'ANCIENNE !
4 rue Bayen, 75017 PARIS, M° Ternes. Tél.: 01.43.80.16.97.
1 SEUL POINT DE VENTE !

AU MOULIN VERT
Dîner du 24, déjeuners des 25 et 1er janvier
Menu-carte 350 F - Cocktail/amuse-bouche, vin à discrétion, café/mignardises, 1 coupe de champagne.
4 entrées au choix : 6 huîtres creuses n°1, foie gras de canard et son verre de loupiac, saumon fumé, croustade.
4 plats aux choix : filets de sol aux écrevisses, coquilles St-Jacques, filet de bœuf Rossini, mijotée de cerf. Fromage et dessert.
Pour le 31 : menu-carte 490 F nous consulter. Tous les jours en semaine menu-carte 189 F. Bon rapport qualité/prix.
Salon de 20 à 80 personnes. 34 bis, rue des Plantes 75014, m° Alésia, tél. 01.45.39.31.31. T.l.j. - www.aumoulinvert.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

Le sort s'acharne sur Yves Parlier

Déjà contraint deux fois à l'abandon dans le Vendée Globe, le skipper aquitain de la course a démâté. Il fait route vers l'Australie sous gréement de fortune

LA NOUVELLE que le PC course du Vendée Globe redoutait est arrivée après dix-huit heures de silence, sous la forme d'un fax laconique vers 15 heures GMT, lundi 18 décembre. *« Problème technique qui ne demande pas d'assistance. Skipper en bonne santé. »* La missive émanait d'*Aquitaine-Innovations,* le monocoque de 60 pieds d'Yves Parlier naviguant dans l'océan Indien. Son équipe technique précisait un peu plus tard que le voilier avait démâté. Les détails sont arrivés dans la soirée par télex. *« Les choses sont allées très vite. Le vent est monté très vite, très fort dans un grain. Mon bateau est parti à l'abattée et s'est couché à contre. En se relevant, le choc a été si puissant qu'*Aquitaine-Innovations *a empanné une deuxième fois et je suis tombé dans le cockpit. Le bateau est parti au surf, il a planté l'étrave dans l'eau ce qui a entraîné la chute du mât. »*

Depuis dimanche soir déjà, le PC course surveillait avec inquiétude l'inexorable baisse de rythme de l'Arcachonnais injoignable. *Aquitaine-Innovations* venait d'effectuer une remontée spectaculaire durant le week-end. Talonné par le peloton en milieu de semaine dernière, il accusait plus de 400 milles de retard sur le *PRB* de Michel Desjoyeaux, nouveau leader. Il en avait repris 270, réintégrant du même coup le système météo dans lequel progresse le duo de tête composé de Desjoyeaux et de Roland Jourdain (*Sill-Matines-La Potagère*). Puis son compte-tours a brusquement ralenti dimanche. A 18 heures, il progressait à 15 nœuds par un vent de sud-ouest à 25 nœuds, une heure plus tard, sa vitesse avait diminué de moitié. A 20 heures, le doute n'était plus guère permis. A un nœud et demi, *Aquitaine-Innovations* dérivait.

Aiguillonné par des cartes météo américaines prévoyant le passage d'un dorsale anticyclonique susceptible de clouer les traînards sur place, Yves Parlier, grand animateur de la course depuis le départ, n'a pas voulu risquer un nouveau contretemps. Le moral de celui que le milieu de la course au large a surnommé « *l'Extraterrestre* » pour son expertise en météo avait déjà trop pâti d'une option trop sud dont les calmes anormaux lui avaient coûté sa position de leader, le 10 décembre. Depuis il cravachait. Comme un homme qui a inscrit en détail dans sa cabine le tableau de marche de Christophe Auguin – vainqueur de la dernière édition (1995-1996) et recordman de l'épreuve (105 jours, 20 heures, 31 minutes, 23 secondes). Comme un homme auquel le Vendée Globe s'est déjà refusé à deux reprises et dont il a fait une priorité absolue. Quatrième en 1992-1993 après un démâtage au départ, il avait terminé hors course la dernière édition après une escale forcée à Perth (Australie). Son gouvernail s'était brisé dans une collision avec un *growler* (morceau d'iceberg).

SOUS LE SIGNE DE LA SÉCURITÉ

Les concurrents du tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance et leurs « montures » accusent désormais la fatigue de plus de quarante jours de vents et de vagues. Dans leur solitude pourtant accompagnée de multiples moyens de transmission, les marins deviennent taiseux. Yves Parlier n'est pas homme à se perdre en conjectures. Mais ces derniers temps, après s'être fait ravir la vedette, il mettait un point d'honneur à souligner encore sa motivation. Il jurait s'être reposé, avoir soigné ses mains crevassées par le froid et les manœuvres à grand renfort de Mercurochrome et de pommade. « Aquitaine-Innovations *est impeccable* », précisait-il à l'attention, sans doute, de ceux qui condamnaient la cadence effrénée qu'il imposait depuis le départ.

« Il était parti pour un rythme que je n'aurais pas suivi, avait déclaré Michel Desjoyeaux. *L'important ici, c'est de passer, pas de pousser. »* Parlier le savait bien qui avouait déjà dimanche matin un terrible départ à l'abattée (changement de bord incontrôlé par vent arrière) : *« La bôme* (partie du gréement qui maintient la grand-voile par sa partie inférieure) *a cassé sa retenue et a balayé le cockpit. Une chance que je n'étais pas sur la trajectoire. »* Trop sollicité, le mât-aile pivotant d'*Aquitaine-Innovations* a cédé. Yves Parlier redoutait une « trahison » de cette sorte. *« Le matériel a de la mémoire »,* les marins le savent. Avant le départ, il pestait contre un nouveau règlement sécuritaire qui l'avait obligé à modifier son bateau. *« Je suis ingénieur en matériaux composites,* râlait-il, *et je peux vous dire qu'on ne démonte rien dans un bateau comme celui-là sans s'exposer à des problèmes. »* Les frais engagés étaient tels qu'il regrettait de n'avoir pas entrepris la construction d'un voilier neuf. Mais il s'était raisonné. A quarante ans, il était reparti pour gagner l'unique grande course en solitaire manquant à son formidable palmarès en monocoque (1er de la Route du rhum en 1994, de la Transat anglaise en 1992, de la Solitaire du *Figaro* en 1991). Quitte à rejoindre le pont à quatre pattes pour manœuvrer à l'avant à cause d'un handicap dû à l'accident de parapente qui faillit lui coûter la vie à l'été 1998 (*Le Monde* daté 5 - 6 novembre).

Dans cette course placée sous le signe de la sécurité depuis les trois chavirages de 1995-1996 et la disparition du Canadien Gerry Roufs, l'organisateur, Philippe Jeantot, a enjoint la Britannique Ellen MacArthur *(KingFisher)* et le Suisse Dominique Wavre *(Union-bancaire-privée)*, placés sur le même axe à quelques dizaines de milles derrière *Aquitaine-Innovations,* d'aller aux nouvelles, pour établir au moins « un contact visuel » avec ce grand marin réfugié dans sa déception et son silence. Mais il a fait savoir avant l'arrivée de son équipière de la dernière transat Le Havre-Cartagène qu'il n'a besoin de rien. Il a pansé les plaies de son bateau, bricolant un gréement de fortune, et naviguait mardi matin à un peu plus de 6 nœuds. Il lui reste environ 1 500 milles pour panser celles de son âme et digérer ce nouveau coup du sort. Avant de toucher la terre la plus proche, probablement à Perth, en Australie.

Patricia Jolly

Les positions au 19 décembre à 5 heures GMT

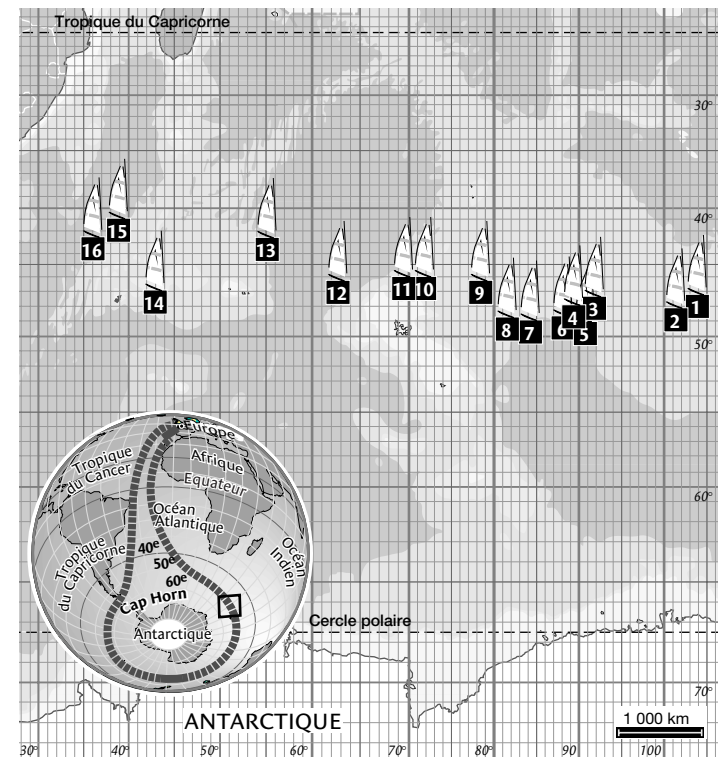

1	DESJOYEAUX (*PRB*)	13 485
2	JOURDAIN (*Sill-Matines-La-Potagère*)	75
3	MACARTHUR (*Kingfisher*)	454
4	PARLIER (*Aquitaine-Innovations*) **(démâtage)**	471
5	COVILLE (*Sodebo-Savourons la vie*)	496
6	THIERCELIN (*Active Wear*)	503
7	DUBOIS (*Solidaires*)	647
8	CHABAUD (*Whirlpool*)	718
9	HALL (*EBP-Esprit PME-Gartmore*)	883
10	GALLAY (*Voila.fr*)	1 184
11	CARPENTIER (*VM-Matériaux*)	1 222
12	SEETEN (*Nd-Pas-Calais/Choc. du monde*)	1 538
13	BIANCHETTI (*Aquarelle.com*)	1 902
14	GOLDING (*Team Group 4*)	2 347
15	SANSO (*Old-Spice*)	2 577
16	DE GREGORIO (*Wind*)	2 643
17	MUNDUTEGUY (*DDP-60e sud*)	3 283
18	KONYOUKHOV (*Modern Univers. for Hum.*)	4 689
	WAVRE (*Union banc. privée*) **pas de position Argos**	
	TOLKIEN (*This Time - Argos Soditic*) **(abandon)**	
	DUMONT (*Euroka-Un Univers de serv.*) **(abandon)**	
	DE RADIGUES (*La Libre Belgique*) **(abandon)**	
	STAMM (*Armor Lux - Bizac Foie gras*) **(abandon)**	
	DINELLI (*Sogal-Extenso*) **(abandon)**	-

Distance en milles par rapport à l'arrivée pour le premier, et distance en milles par rapport au premier pour les autres

La fatigue gagne la flotte dans le Grand Sud

LES VOIX se veulent encore enjouées, mais les héros sont fatigués. Tous se plaignent du froid et de l'humidité, des grains qui se succèdent, éprouvants pour les nerfs. Depuis plus de quarante jours, ils scrutent les cartes météo pour en tirer quelques milles de plus que leurs concurrents. Depuis leur entrée dans le Grand Sud, ils ne cessent d'adapter leur voilure aux conditions changeantes. Et la route est encore longue, même si une dizaine de concurrents ont déjà parcouru la première moitié de l'océan Indien jusqu'ici relativement clément en dépit de quelques épisodes à 50 nœuds.

« Si personne ne nous pousse maintenant, on attendra plus tard pour s'expliquer », lâchait lundi Michel Desjoyeaux, évoquant son duel avec Roland Jourdain après avoir appris le démâtage qui a mis hors course Yves Parlier. Roland Jourdain (*Sill-Matines-La Potagère)* s'est inquiété ces derniers jours pour son Finistère adoré noyé sous les eaux, puis pour Parlier. Il a même proposé de faire demi-tour.

Passée en troisième position à plus de 450 milles du leader, Ellen MacArthur (*Kingfisher)* flirte avec ses propres limites. Son bateau s'est retrouvé à la verticale puis elle a dû grimper au mât par 40 nœuds pour récupérer une latte cassée. Son génois (voile d'avant) s'est déchiré. Elle qui ne songe qu'à apprendre est comblée ces temps-ci. Elle évacue le stress comme elle peut, confesse être en avance de trois jours dans la consommation de ses rations alimentaires. *« J'ai bien failli mourir... J'avais besoin d'énergie,* s'excuse la benjamine de l'épreuve âgée de vingt-quatre ans. *J'ai dévoré le chocolat, les Snickers, les Malteser et les poires séchées. »*

En cinquieme position juste derriere Parlier et à une quarantaine de milles de MacArthur, Thomas Coville (*Sodebo*) ronge son frein. Il rêvait de footings ou de sorties à vélo pour se dégourdir les jambes. Mais il avoue ses interrogations, et une *« tendance à être sous-toilé pour ménager* [sa] *monture »*. Accoutumé aux manœuvres par son passé d'équipier d'avant sur de grands multicoques, il dit prendre du plaisir à les effectuer. Mais, à l'approche du sud de l'Australie, les souvenirs du Trophée Jules-Verne – disputé en 1997 à bord du catamaran *Sport-Elec* d'Olivier de Kersauson – affluent. *« On s'est pris une grosse muflée* [à cet endroit]. *On avait frôlé la catastrophe, donc je porte une attention particulière à travailler ce trajet »*, explique-t-il.

Après le démâtage d'Yves Parlier, les concurrents hors course dans ce tour du monde en solitaire sans escale et sans assistance sont désormais au nombre de six. Raphaël Dinelli (*Sogal - Extenso*), un des trois naufragés miraculés de la dernière édition, est arrivé au Cap (Afrique du Sud) et répare. Il repartira finalement pour Les Sables-d'Olonne.

P. Jo.

L'affaire des « faux handicapés » des Jeux paralympiques fait scandale en Espagne

MADRID
de notre correspondante

Il n'est pas facile d'obtenir des médailles d'or aux Jeux paralympiques, mais devoir les rendre l'est sans doute encore moins. C'est pourtant ce que vont devoir faire les joueurs de l'équipe espagnole de basket-ball, vainqueurs aux derniers Jeux paralympiques de Sydney, en octobre. Les révélations de l'un des joueurs, journaliste dans le civil, ont en effet abouti à une conclusion ahurissante : dix des douze handicapés mentaux qui composaient l'équipe simulaient leur handicap.

Le scandale a éclaboussé toute la sélection espagnole, qui a rapporté cent sept médailles de Sydney : trois à cinq d'entre elles seraient plus ou moins douteuses, dont une en natation et une en course de fond pour mal-voyants. Carlos Ribagorda, l'athlète qui a tout déclenché fin novembre, avait révélé dans la revue économique à laquelle il collabore qu'il n'était pas handicapé et que son cas n'était pas isolé. D'où enquête. Difficile et laborieuse, car personne ne voulait parler.

Finalement, il semblerait que quatorze sportifs soi-disant handicapés – sur les quelque deux cents qui ont été envoyés à Sydney – dont dix dans l'équipe de basket-ball, étaient surtout, comme le dira un enquêteur, de *« remarquables comédiens »*. La première réaction du comité paralympique espagnol a été d'intimer l'ordre aux basketteurs de rendre leurs médailles d'or. Ce qui n'a pas été sans poser de problèmes, car les deux seuls vrais handicapés mentaux figurant dans l'équipe, Ramon Torres et Juan Antonio Pareja, se trouvaient sanctionnés de la même façon que leurs camarades. Il leur a été promis qu'ils recevraient deux médailles identiques à celles des Jeux paralympiques, au cas où toute l'équipe devrait rendre son trophée.

INDIGNATION

Mais l'affaire n'avait pas fini de faire des vagues. Il est apparu bientôt que la gestion de la Fédération espagnole de sports pour handicapés mentaux (Feddi) n'était peut-être pas non plus d'une transparence absolue, notamment pour ce qui concerne la répartition des fonds et des bourses théoriquement destinées aux handicapés.

L'indignation soulevée par cette histoire a été d'autant plus violente que l'équipe d'Espagne handisport avait, en terminant troisième au classement des nations des Jeux paralympiques, compensé la très discrète prestation des athlètes valides espagnols lors des Jeux olympiques. Certains éditorialistes ont souligné que, à travers ce scandale, c'est *« à l'esprit sportif national dans son ensemble que l'on avait porté atteinte »*. Le président de la Feddi, Fernando Martin Vicente, a dû démissionner alors que, samedi 16 décembre, un joueur et un entraîneur de l'équipe olympique annonçaient qu'ils mettaient un terme à leurs activités d'encadrement.

Quant au Comité espagnol des représentants des handicapés (Cermi), qui regroupe les quinze plus grandes organisations de soutien aux handicapés du pays, il demande que toute la lumière soit faite sur cette affaire et évoque la possibilité, s'il le faut, de porter celle-ci devant les tribunaux.

Marie-Claude Decamps

Luis Figo Ballon d'or 2 000

LE PORTUGAIS DU REAL MADRID, LUIS FIGO, a été désigné Ballon d'or 2 000 par un jury de 51 journalistes européens réuni par le journal *France Football.* Il devance de peu le Français Zinedine Zidane de la Juventus Turin, et l'Ukrainien du Milan AC, Andreï Chevtchenko. Le Français d'Arsenal, Thierry Henry, est quatrième. Elu, la semaine dernière à Rome, meilleur joueur du monde de l'année 2000 par la Fédération internationale de football (FIFA), Zinedine Zidane a semble-t-il été sanctionné par certains jurés, en raison du coup de tête qu'il a porté à un adversaire au cours d'un match de la Ligue des champions.

DÉPÊCHE

■ **Deux joueurs de Saint-Etienne**, l'Ukrainien Maxim Levytsky et le Brésilien Alex, ont été suspendus *« à titre conservatoire »* jusqu'au 9 janvier par la commission juridique de la Ligue nationale de football réunie, lundi 18 décembre, à Paris, dans le cadre de l'affaire des faux passeports. A cette date, les deux joueurs devront se présenter au siège de la Ligue afin de s'expliquer sur le fond de l'affaire. La suspension prendra effet lundi 25 décembre.

Eclaircies et douceur

MERCREDI. Les dépressions atlantiques viennent buter sur l'anticyclone entré en mer Baltique. La France bénéficie d'un temps sec avec d'assez belles périodes ensoleillées grâce au flux de sud. Seules les régions méditerranéennes connaîtront un temps plus gris.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La Bretagne voit nuages et éclaircies alterner. Ailleurs, les bancs de brouillard matinaux laissent place à un temps ensoleillé. Le vent de sud atteint 60 km/h sur le Finistère. Il fera de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Quelques plaques de grisaille occultent le soleil en matinée. Celui-ci se montre plus vaillant l'après-midi. Grâce au vent de sud-est, les températures atteignent 7 à 9 degrés au nord de la Loire, 10 à 14 degrés au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Hors la Bourgogne, les nuages bas sont fréquents en matinée, voire quelques brouillards en val de Saône. En journée, les éclaircies se développent, plus tardivement près de la frontière allemande. Il fera de 7 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Attention aux nappes de brouillard matinales qui peuvent persister jusqu'à la mi-journée en Aquitaine. Sinon, le soleil brille pleinement. Il fait de 14 à 18 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages remontant de Méditerranée peuvent atteindre le sud de l'Auvergne. Sur les autres régions, le soleil brille généreusement. Quelques nuages survolent les Alpes frontalières. Il fera de 11 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La grisaille est fréquente et elle se traduit par des petites pluies par moments en Languedoc et sur la Corse. Le vent d'est se renforce pour atteindre 60 km/h sur les côtes. Il fera de 13 à 16 degrés.

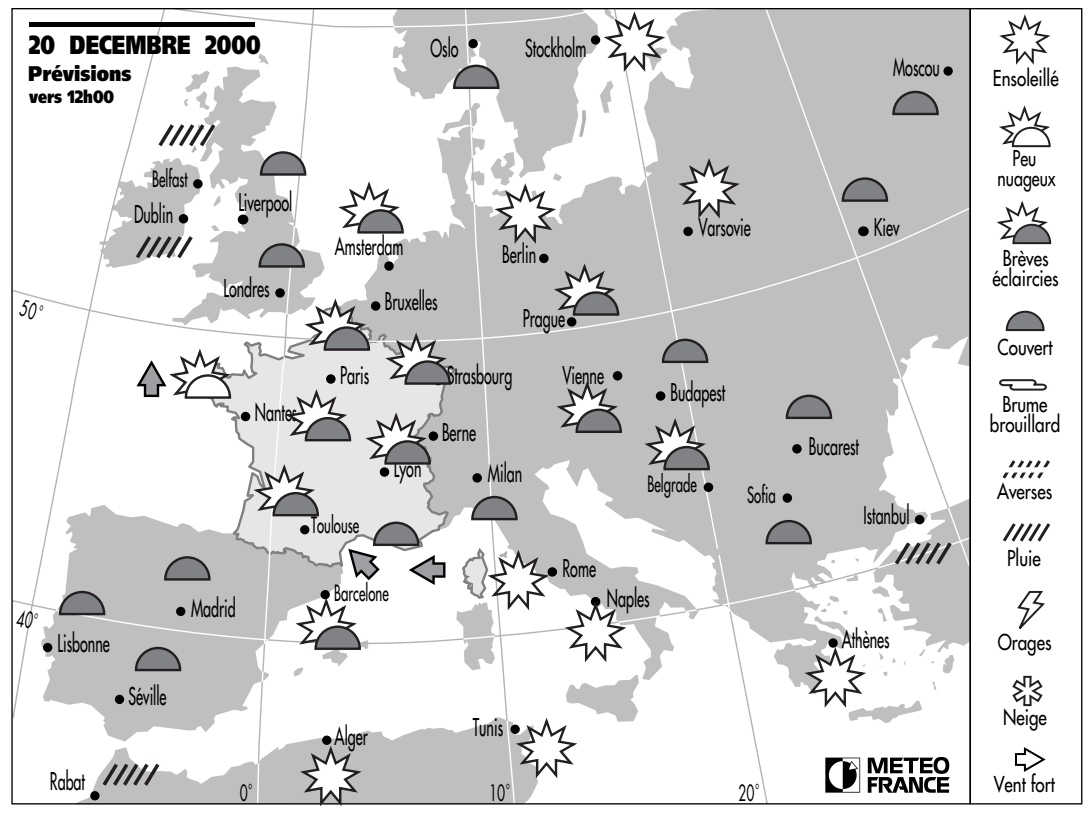

(Publicité)

PRIX D'AMIS OU DE BANDITS?

ATTENTION!

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris. www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 20 DECEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	6/16	S
BIARRITZ	10/15	N
BORDEAUX	6/12	N
BOURGES	3/11	S
BREST	10/12	C
CAEN	7/9	S
CHERBOURG	6/9	S
CLERMONT-F.	3/13	S
DIJON	2/9	N
GRENOBLE	3/11	S
LILLE	3/7	S
LIMOGES	4/11	S
LYON	5/12	S
MARSEILLE	8/15	C
NANCY	0/6	S
NANTES	5/9	S
NICE	8/14	C
PARIS	5/9	S
PAU	2/12	S
PERPIGNAN	10/15	C
RENNES	5/9	N
ST-ETIENNE	2/11	N
STRASBOURG	-1/5	S
TOULOUSE	5/13	N
TOURS	4/9	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/28	P
FORT-DE-FR.	23/28	S
NOUMEA	21/27	S
PAPEETE	25/28	S
POINTE-A-PIT.	22/29	S
ST-DENIS-RÉ.	24/29	S
EUROPE		
AMSTERDAM	-2/3	S
ATHENES	7/14	S
BARCELONE	8/15	S
BELFAST	6/8	P
BELGRADE	-5/0	S
BERLIN	-3/-2	S
BERNE	-3/5	S
BRUXELLES	2/6	S
BUCAREST	-5/2	C
BUDAPEST	-4/1	C
COPENHAGUE	-2/3	S
DUBLIN	5/8	P
FRANCFORT	-2/2	S
GENEVE	4/9	S
HELSINKI	-7/-4	S
ISTANBUL	2/7	P
KIEV	-6/-4	C
LISBONNE	9/12	C
LIVERPOOL	7/10	C
LONDRES	8/9	C
LUXEMBOURG	1/4	S
MADRID	2/9	C
MILAN	3/6	C
MOSCOU	-11/-8	C
MUNICH	-5/1	S
NAPLES	8/15	S
OSLO	-8/1	C
PALMA DE M.	7/18	S
PRAGUE	-7/-3	S
ROME	6/13	S
SEVILLE	6/14	C
SOFIA	-3/1	C
ST-PETERSB.	-8/-6	C
STOCKHOLM	-6/0	S
TENERIFE	11/16	S
VARSOVIE	-7/-3	S
VENISE	1/5	C
VIENNE	-5/-2	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/29	S
BUENOS AIR.	13/26	S
CARACAS	21/27	S
CHICAGO	-19/-8	C
LIMA	19/22	C
LOS ANGELES	13/21	S
MEXICO	1/19	C
MONTREAL	-14/-12	S
NEW YORK	-3/2	S
SAN FRANCIS.	9/15	S
SANTIAGO/CHI	14/29	S
TORONTO	-11/-7	C
WASHINGTON	-5/1	S
AFRIQUE		
ALGER	7/17	S
DAKAR	21/27	S
KINSHASA	22/24	P
LE CAIRE	12/18	S
NAIROBI	15/27	C
PRETORIA	20/27	S
RABAT	10/13	P
TUNIS	8/18	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/35	S
BEYROUTH	13/17	P
BOMBAY	17/32	S
DJAKARTA	27/32	C
DUBAI	17/25	S
HANOI	19/25	C
HONGKONG	16/24	S
JERUSALEM	11/18	P
NEW DEHLI	7/21	S
PEKIN	-3/5	S
SEOUL	-2/4	C
SINGAPOUR	25/29	P
SYDNEY	20/29	S
TOKYO	6/13	C

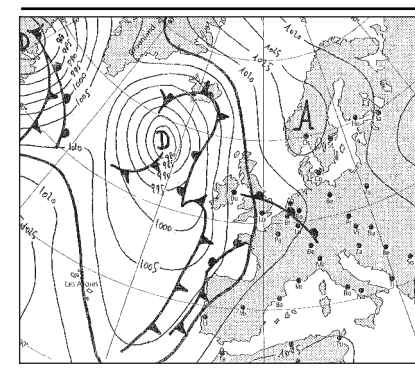

Situation le 19 décembre à 0 heure TU

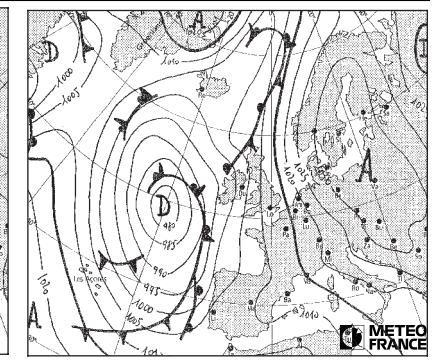

Prévisions pour le 21 décembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Les panneaux publicitaires déroulants peuvent occasionner des nuisances

L'AFFICHAGE traditionnel est progressivement remplacé par des dispositifs de publicité déroulants. Grâce à la loi du 29 décembre 1979, les communes ont édicté des règlements plus restrictifs, et nombre de zones sont désormais interdites d'affichage. Si bien que les professionnels compensent la pénurie d'espaces avec des panneaux où peuvent se succéder plusieurs affiches. Une première tentative a consisté à implanter des « trivisions », panneaux de 12 m², composés de profilés rabattables à section triangulaire permettant l'exposition de trois affiches. Trop bruyants, ils ont été remplacés par des dispositifs « déroulants », d'une surface de 8 m², pourvus de deux moteurs électriques de 130 watts et pouvant contenir jusqu'à six affiches. Celles-ci sont éclairées en transparence, de l'intérieur, par des tubes fluorescents de 58 watts.

Ces panneaux, placés au maximum à sept mètres du niveau du sol, donc à la hauteur du premier ou du second étage des immeubles, peuvent causer des nuisances sonores et lumineuses. *« Le trivision de la société Avenir, le long du mur de ma chambre, m'empêchait de dormir »*, explique Annie, qui réside dans le 15e arrondissement à Paris. *« Les deux dispositifs déroulants qui lui ont succédé sont moins bruyants, mais je préférerais qu'on les arrête la nuit, car la qualité de mon sommeil s'en trouve affectée. »*

Soucieuses d'alléger leurs charges, les copropriétés louent volontiers leurs murs aux afficheurs, car la redevance perçue est importante : de 5 000 à 150 000 F par an et par panneau, selon la qualité de l'emplacement, à quoi s'ajoute la prise en charge des frais de réfection du mur. Mais avant de signer le contrat pour une durée de six ans, les copropriétés se soucient rarement des inconvénients pour leurs propres résidants et pour les occupants des immeubles voisins, qui subissent les nuisances, sans percevoir de rétribution. Ainsi, une autre habitante du 15e arrondissement se plaint de la présence d'un déroulant de la société Dauphin, à moins de trois mètres de la fenêtre de sa chambre à coucher. *« Silencieux au début, le mécanisme s'est rapidement déréglé. J'ai réussi à obtenir qu'il soit arrêté la nuit, mais ma mère l'entend pendant la journée. De plus, je suis dérangée une fois par semaine à 6 heures du matin, lors du changement des affiches. »*

Dans ce cas précis, la société Arcomat, qui fabrique les panneaux de Dauphin et Giraudy, reconnaît ces dysfonctionnements, dus à un lot de courroies défectueuses.

CARENCES DE LA LOI

D'une manière générale, les afficheurs admettent que ces dispositifs font du bruit. *« Le système mécanique de transmission avec boîte de vitesses et réducteur ne peut pas être totalement silencieux »*, indique Luc Leclerc, directeur technique chez Giraudy. *« Le niveau sonore varie selon la nature des murs »*, remarque Bernard Honnorat, directeur du patrimoine chez Dauphin, ajoutant que *« 95 % des panneaux Dauphin sont arrêtés la nuit dans Paris »*. Lorsque les gens se plaignent, *« on ajoute des Silentbloc pour éliminer les vibrations »*, précise-t-on chez Arcomat.

Les afficheurs font observer que le nombre de décibels est insignifiant par rapport à celui de la circulation. Certes, mais, lorsque celle-ci diminue, la nuit et le dimanche, le bruit (même avec une émergence inférieure aux trois décibels autorisés par le décret n° 95-408 du 18 avril 1995) apparaît lancinant, au rythme discontinu d'une rotation d'affiche toutes les sept secondes. Au point que des afficheurs ont songé à étudier un dispositif qui émettrait un bruit de fond, pour noyer le signal du déroulant ! *« Dans certains cas, les matériaux peuvent transmettre et amplifier certaines fréquences. L'appréciation de l'intensité d'un bruit reste subjective pour chaque personne et l'effet répétitif de rotation de l'affiche peut être assimilable au phénomène de la goutte d'eau dans l'évier »*, confirme-t-on chez Decaux, où l'on annonce, pour avril 2001, la mise en place de *« mobiliers silencieux »*.

Selon Michel Billiard, professeur de neurologie au CHU de Montpellier, spécialiste des troubles du sommeil et de l'éveil, *« la gêne ressentie varie selon les individus. Ce qui entre en jeu, c'est moins l'intensité réelle du bruit ou de la luminosité que la perception qu'en a le sujet »*. Malheureusement, la loi sur l'affichage, qui date d'une époque où les panneaux déroulants n'existaient pas, n'a rien prévu. Elle autorise l'utilisation de toute la surface du mur et ne fixe aucune distance minimale entre les fenêtres et les panneaux.

Michaëla Bobasch

Les solutions

● **Vérifier à qui appartient le mur mitoyen**. Dans le cas d'un immeuble en retrait, la copropriété voisine peut avoir des droits. Ecrire à la mairie pour s'assurer que les autorisations ont été accordées, signaler la gêne ressentie et demander éventuellement le classement en *« zone de publicité restreinte »*, avec l'appui d'une association.

● **Informer le syndic.** Le conseil syndical de la copropriété bailleuse et le syndic peuvent faire pression sur l'afficheur.

● **Négocier avec l'afficheur.** La rentabilité d'un déroulant peut aller de 2 500 à 10 000 F par semaine, selon l'emplacement et le nombre d'affiches, si bien que les sociétés sont prêtes à des compromis pour garder les panneaux. Exiger l'arrêt des rotations la nuit :
22 h 30-7 h 30 chez Dauphin,
22 heures-8 heures chez Giraudy,
22 heures-7 heures chez Avenir.
Des boîtiers permettent un horodatage sélectif et un arrêt total le dimanche. Chez Giraudy, on se dit prêt à participer au financement de l'isolation d'une pièce, ou de doubles vitrages. Chez Avenir-Decaux, on admet avoir financé des travaux d'isolation chez des copropriétaires-bailleurs et un store chez un voisin gêné par la luminosité.

● **Les recours juridiques**. Me Barbara Souverain-Dez, auteur de *La Bible du voisinage* (First, 256 p., 149 F), conseille de saisir en référé le tribunal pour désigner un expert. Celui-ci réalisera des mesures acoustiques la nuit, en fonction du trouble invoqué, lorsque le dispositif fonctionne et lorsqu'il est arrêté, et constatera le caractère répétitif et discontinu du bruit. Les honoraires, réglés par le demandeur, lui seront remboursés s'il gagne. S'il s'agit uniquement de luminosité, un constat d'huissier suffit. Assigner l'afficheur et la copropriété-bailleuse devant le tribunal de grande instance (TGI), dans la mesure où le montant de la demande (astreinte pour l'enlèvement du panneau, insonorisation) est indéterminé.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 00 - 303

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

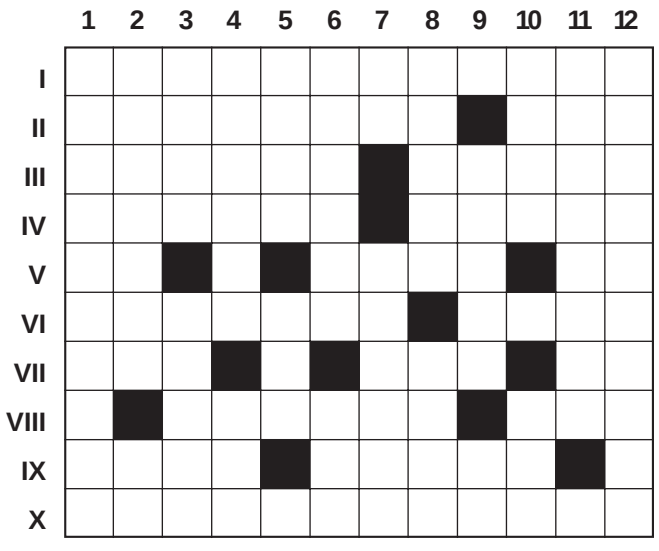

HORIZONTALEMENT

I. En général, on ne les souhaite pas à nos réunions de fin d'année. - II. Répétition à succès. Lâche, cupide et surtout « hénaurme » - III. Baptise dans l'urgence. Attaquer à la base. - IV. Chauffent mais doivent garder la queue froide. En fin de journées. - V. Rapporte tout. Transforme le hareng en gendarme. Article. - VI. Mit les médecins à l'écoute de leurs patients. Sur la Moselle. - VII. Point de départ. Une dame qui frappe. En réalité. - VIII. Descendre le pavillon. Bâtisseur de musées. - IX. Crée la confusion. Moyen de pression. - X. Romanesque.

VERTICALEMENT

1. Evitent les débordements. - 2. Mis au goût du jour. S'opposent sur la carte. - 3. L'eau des poètes. Fait de bons fonds. - 4. Tyran que l'on retrouve dans L'*Enfer* de Dante. Passe. - 5. S'ouvre vers le large. Patriarche ou chevalier, selon le sens. - 6. Débordement de joie. Propre quand on le porte. - 7. Préposition. Corrompu. - 8. Bien pourvu sur ses arrières. Pays toujours sous le voile. - 9. Sort du ventricule gauche. Lettres de garantie. - 10. Il nous a donné l'acajou, la samba et le ouistiti. Pour faire fructifier ses économies. - 11. Stupéfaite. - 12. Apprécié au moment ou il tombe.

Philippe Dupuis

Solution du n° 00 - 302

HORIZONTALEMENT

I. Détournement. - II. Epervier. Tir. - III. Tri. Effronté. - IV. Ronde. Ecart. - V. Autiste. Ae. - VI. CV. Encarta. - VII. Tenailles. Eu. - VIII. Etat. Lé. Iu. - IX. Ut. Elevions. - X. Rêveuse. Neuf.

VERTICALEMENT

1. Détracteur. - 2. Eprouvette. - 3. Teint. Na. - 4. Or. Dilatée. - 5. Uvées. Lu. - 6. Rif. Telles. - 7. Nef. Enlevé. - 8. Erre. Ce. - 9. Occasion. - 10. Etna. Une. - 11. Nitrate. Su. - 12. Tréteaux.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 205

Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent

PARTIE jouée en club.

Tirage : A B D I L T U

a) Trouvez un quadruple dans la colonne 5 pour 40 points. b) Trouvez un huit-lettres et écrivez sur la grille cette solution, donnée ci-dessous.

Tirage suivant : E E E M S S T. c) En 2 endroits différents, placez 2 huit-lettres différents. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous. Solution de b) : DOUBLAIT, 3 G, 78.

Tirage suivant : C D E L O O U. d) Trouvez 33 points sans scrabbler. e) En 2 endroits différents, trouvez et placez un sept-lettres et un huit-lettres.

Solution de c) : TENESMES, *tensions douloureuses d'un sphincter.*

Préparation de la grille de la semaine prochaine

f) A D E M O R T. Trouvez 3 sept-lettres. Ce même tirage s'appuie, entre autres, sur les 3 lettres de PUY pour former 3 huit-lettres. Trouvez-les.

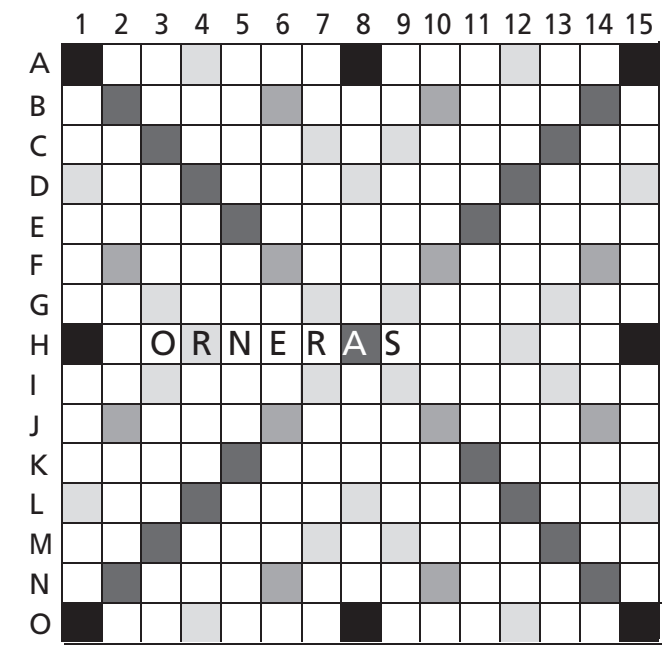

Solutions dans *Le Monde* du 27 décembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 13 décembre.

1. PYRENES, *hydrocarbures* – SPHYRENE, *barracuda* et YPRESIEN, *d'une époque géologique.* 2. DYNASTE-DYNASTIE et ASYNDETE, *gramm. absence atypique de mot de liaison.* 3. REGENCY-CRYOGENE, *refroidissant.* 4. CHOYONS-CHOYIONS et ONYCHOSE, *trouble de la croissance des ongles.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA

Au cinéma aussi, Noël est affaire de diététique. On peut bien sûr s'empiffrer des monstrueux puddings que nous envoie grand-mère Hollywood, comme chaque année : *A l'aube du sixième jour* et *Family Man*, avec, dans le rôle des dindes (car en américain, le navet se fait volatile et se prononce *« turkey »*), Arnold Schwarzenegger et Nicolas Cage. Ou encore se laisser gentiment écœurer par le bonbon anglais de l'année, *Billy Elliot*. Plus classique et parfaitement digeste, *Le Prince du Pacifique*, d'Alain Corneau, qui marque la rencontre du réalisateur et de la comédie. Mais l'on peut, très sagement, se contenter de champagne et de caviar, grâce à Ernst Lubitsch. Un cinéaste disparu depuis plus d'un demi-siècle, dont les films reviennent à l'affiche. L'auteur de *To Be or not To Be* a gardé un pouvoir de séduction assez fort pour que cinéastes et comédiens d'aujourd'hui aient répondu à notre invitation afin de faire partager, le temps d'un texte, le plaisir sans cesse renouvelé que procurent les comédies du maître.

Les perles du cinéma yiddish

CINÉMA YIDDISH D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. Forum des images, Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1er. Mo Chatelet-Les Halles. Du 19 au 31 décembre. Tél. : 01.44.76.62.00. 30 F.

En présentant exceptionnellement deux des premiers films yiddish jamais réalisés, *A la vie* (1910), de Maurice Maitre et Kai Hansen, et *Sara's Sorrow* (1913), d'Alexander Arkatov, le cycle consacré au cinéma yiddish d'hier et d'aujourd'hui au Forum des images remonte au tout début de ce cinéma. Ce début ne ressemblait en aucun cas à un balbutiement. Cette œuvre est aujourd'hui une relique, mais, comme tous les cinémas, il fut, à partir des années 10, une perpétuelle source de nouveauté.

La production de films yiddish, issus d'une demi-douzaine de pays, resta soutenue jusqu'en 1939. Chaque nouvelle sortie constituait un événement important. Comme le notait Natan Gross dans son histoire du cinéma juif – cité par Jim Hoberman dans *Bridge of light, yiddish film between two worlds*, le meilleur ouvrage qui lui est consacré – *« le cinéma yiddish ressemblait toujours au pain de shabbat, jamais à du pain ordinaire »*. *East and West* (1923) d'Ivan Abramson et Sidney M. Goldin, l'un des quelques films authentiquement yiddish présentés dans cette rétrospective, contient en lui toutes les contradictions d'un cinéma partagé entre l'Est et l'Ouest, la fidélité à la tradition et l'attrait pour la vie moderne, l'enracinement en Europe ou aux Etats-Unis et le retour en Israël.

ZOOM

Les histoires sont souvent les mêmes, le passage à un nouveau monde vécu comme un drame

Les histoires racontées sont souvent les mêmes, le passage d'un ancien à un nouveau monde étant vécu comme une perte irréparable. Beaucoup de films de cette rétrospective, du *Violon sur le toit*, de Norman Jewison, au dessin animé *Le monde est un grand Chelm* s'établissent sur les décombres d'un cinéma dont ils se contentent de restituer le folklore. Cette distinction floue entre le cinéma yiddish d'hier et ses héritiers, souvent caricaturaux, parfois brillants (*Voyages* d'Emmanuel Finkiel, *Histoires d'Amérique* de Chantal Akerman), empêche de cerner, faute d'une rétrospective exhaustive en France de ce cinéma, ses véritables enjeux. Le cinéma yiddish peut être perçu comme une gigantesque querelle de famille, du célèbre *Mamele* (1938) de Joseph Green et Conrad Tom, où une jeune fille prend en charge sa famille sans aucune reconnaissance, à *A la vie*.

En offrant le spectacle d'une communauté déchirée entre l'orthodoxie et l'assimilation, ces films constituaient une nouveauté pour son public en majorité juif, mais ils représentaient aussi une nouveauté dans l'histoire du cinéma. Issu d'une tradition littéraire et théâtrale, utilisant une langue inconnue du monde non juif, et souvent considérée par ses propres locuteurs comme un jargon, le cinéma yiddish n'était pas seulement, selon la formule de Jim Hoberman, *« un cinéma national sans patrie, mais un cinéma national qui, dans chacune de ses occurrences, créait son propre territoire éphémère »*.

Samuel Blumenfeld

RENCONTRE

Roger Diamantis, le clin d'œil d'un indépendant

« Vous fêtez les trente ans de votre salle indépendante, le Saint-André-des-Arts, en lançant une carte d'abonnement. De quoi s'agit-il ?

– D'un clin d'œil. Ma carte n'a rien d'illimité, c'est une carte de fidélité pour attirer l'attention sur les dangers des nouvelles pratiques commerciales qui nous menacent.

– Cette situation précaire n'a-t-elle pas toujours été votre lot ?

– Non. A quinze ans j'ai rêvé d'avoir mon cinéma, j'ai travaillé vingt-cinq ans dans la restauration pour créer cette salle en 1971. Les années 70 furent fastes, le Quartier latin était le fief des indépendants, et le public suivait. Dans les années 70, je voyais les films, je les aimais, je les montrais, les gens venaient. C'était l'époque, entre autres, de la Nouvelle vague suisse, des premiers Angelopoulos, de *L'Empire des sens*...

– Qu'est-ce qui a changé ?

– A la fois la possibilité d'accès au film et la concurrence sur les films que nous défendions. Ces deux phénomènes résultent d'une reconnaissance du cinéma d'auteur ; c'est une victoire qui me coûte cher. Je passe mon temps en recours auprès du médiateur du cinéma pour pouvoir sortir les films que j'aime. La première fois, c'était en 1983 pour *A nos amours* de Maurice Pialat, la plus récente... aujourd'hui : on m'a promis le nouveau film de François Ozon, *Sous le sable*, pour février, et maintenant il semble que je ne l'aurai pas. Les distributeurs sont dans un rapport de forces de plus en plus défavorable face à la concentration des circuits (qui vient encore d'être aggravée par le rapprochement Gaumont-Pathé) et les indépendants font les frais de leurs exigences. En ce moment, je projette *Escrocs mais pas trop* : c'est le premier Woody Allen que j'ai réussi à obtenir (grâce au médiateur) après des années de bataille.

– Vous subissez aussi la concurrence des multiplexes...

– Oui, c'est un autre phénomène nouveau qu'ils soient preneurs du genre de films que nous défendons. La meilleure réponse est la construction, à long terme, d'une identité des salles, ce que j'ai fait depuis trente ans, par la fidélité à des auteurs et à une certaine idée du cinéma. Le succès de *Yi Yi* ou de *In the Mood for Love* me réconforte quand me vient, comme souvent, l'envie de jeter l'éponge. Je me dis : allez Roger, encore un peu... »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Sérénade à six : les grandes comédies d'Ernst Lubitsch

Sens du rythme, art de l'ellipse, direction d'acteurs virtuose, les qualités du cinéaste né à Berlin en 1892 et mort à Hollywood en 1947

KOBAL COLLECTION

« To Be or Not To Be » *vu par Romain Goupil*

TO BE OR NOT TO BE. 1942. Avec Carole Lombard, Jack Benny, Robert Stack. (1 h 40.)

Je ne savais pas qui était Lubitsch et très vaguement (je me vante) ce que signifiait le titre *To Be or Not To Be*, j'avais treize ans. Je garde de cette séance de cinéma une marque profonde, et c'était probablement l'intention de mon père qui tentait de lutter contre la vision utilitariste, utilisatrice que j'avais alors du cinéma. Une conception tout en noir et blanc, manichéenne : montrer le bien c'est terrasser le mal. Un film doit contribuer à édifier les masses, il doit être exemplaire, confortable pensée néostalinienne *« be or not »*. Mais après les fous rires, les situations démentes du film, je me souviens être ressorti de la projection assailli d'étincelles de plaisir, de questions, d'interrogations qui firent vaciller ma vulgate militante sur l'Art et l'Engagement.

Mon père souriait, il me parla d'un autre film, *M le Maudit*, qu'il fallait absolument voir ensemble, même si j'avais de mauvaises notes. Que le Bon Dieu lui fasse le nez comme j'ai la cuisse, tous les films que je rêvais de faire existaient... Heureusement que les cassettes vidéo n'existaient pas, je n'ai pas tout vu et cela m'a permis de continuer à prétendre vouloir faire du cinéma plus tard.

Décembre 2000. Je revois *To Be or Not To Be*. L'incroyable plaisir du film, c'est le jeu sur « être et ne pas être », sur le paradoxe du comédien qui devient personnage, qui joue un rôle, qui « paraît », qui va jouer à être et ainsi tout au long de ce film nous faire apparaître, nous dévoiler l'essence même du fascisme. Dans une scène du début, un petit figurant mime Hitler, rôle muet, il se rajoute une phrase au moment du salut, *« Heil moi-même »*. Et par la suite, tout le film décline cette phrase improvisée.

Cette troupe de comédiens, pour sauver un réseau de résistance à Varsovie, se déguise en nazis. Tout l'art du scénario est de nous montrer comment on doit « jouer » un nazi : de leur interprétation, de leur incarnation réussie – être ou ne pas être – dépendent leur existence et celle de toute la Résistance. Au tout début de leur complot, une scène (la rencontre du traître et du faux colonel de la Gestapo) est maladroite, caricaturale, surjouée, si bien que le traître comprend la supercherie et sort son arme, les obligeant à l'assassiner. Il leur faut absolument « être nazis parfaitement », ou bien ils ne seront plus. Du coup nous devenons extrêmement attentifs à ce qu'ils soient « parfaitement nazis ».

Nous enregistrons les moindres détails. Costumes, gestuelle, discours, ils doivent interpréter au plus juste le devoir d'obéissance, la terreur hiérarchique, le chantage, la délation, la complicité mafieuse des tueurs, les blagues sur les camps, la torture... Résultat, plus ils réussissent, plus ils montent en grade, de double de l'agent double, de colonel en général, ils finissent en garde rapprochée du Führer, jusqu'à l'apothéose de la fin où le mauvais figurant du début, de nouveau déguisé en Hitler, oublie de « ne pas être » et ordonne à deux soldats de sauter dans le vide par la porte de son avion. Illustrant d'un ordre *« Jump ! »* (« Sautez ! ») l'essence même de ce qui rend le fascisme possible : la servitude volontaire.

Un film qui par deux fois dans votre vie vous procure un tel plaisir, il est absolument nécessaire de le voir au moins une fois.

★ Romain Goupil est cinéaste (*A mort la mort !*)

« Le Ciel peut attendre » *vu par Malik Chibane*

LE CIEL PEUT ATTENDRE (*Heaven Can Wait*). 1943. Avec Gene Tierney, Don Ameche, Charles Coburn. (1 h 52.)

Ce qui me séduit chaque fois dans les films de Lubitsch, *Le ciel peut attendre* ne déroge pas à la règle, c'est sa notion très précise du rythme.

De nos jours, le montage virtuel aide toute une génération à confondre très souvent l'acte fondamental de dilater ou contracter le temps. On multiplie les plans pour éviter que l'ennui s'installe. La règle de la « nervosité » n'a pas plus de sens que d'âme. J'invite donc ces informaticiens devenus monteurs, ou ces monteurs devenus informaticiens, leurs acolytes producteurs et réalisateurs obsédés par la lenteur à venir voir ce cycle (et particulièrement ceux qui travaillent pour la télévision).

Car Lubitsch, au contraire, imprime son rythme alerte dans la scène elle-même, à l'intérieur du plan séquence. L'acteur en est le métronome. La sobriété du découpage n'est là que pour valoriser son interprétation. J'imagine monsieur Lubitsch derrière sa caméra, fixant le chronomètre de la scripte, grapillant des secondes pour obtenir l'équilibre parfait entre la gestuelle du comédien, son sourire narquois, son œil malicieux et son dialogue ciselé. Une fois maîtrisée la forme, le fond peut tout naturellement et logiquement remonter à la surface. Lubitsch peut alors instrumentaliser son art pour diaboliser le puritanisme propre aux protestants.

Son héros arrive aux portes du ciel, convaincu que le poids de ses péchés sur terre l'aidera à descendre en enfer. Il se rend résigné et fataliste auprès du gardien des lieux. Après qu'il ait raconté sa vie de son seul point de vue, le diable décide de lui accorder le paradis et il y retrouve sa femme.

Cinquante-sept ans après, à l'heure du PACS, la morale de cette fable peut paraître puérile. C'est oublier les déboires conjugaux du locataire sortant de la Maison Blanche et surtout leurs conséquences politico-médiatiques. Là-bas.

★ Malik Chibane est cinéaste (*Douce France*)

21th CENTURY FOX

« Sérénade à trois » *vu par Pascal Bonitzer*

SÉRÉNADE À TROIS (*Design for living*). 1933. Avec Miriam Hopkins, Gary Cooper, Frederic March. (1 h 30.)

Longtemps j'ai aimé Myriam Hopkins, à cause de sa coquetterie dans l'œil et de ce qu'elle faisait dans *Sérénade à trois* (*Design For Living*), c'est-à-dire coucher successivement, mais dans le déchirement, avec Gary Cooper et Frederic March, l'un peintre, l'autre musicien, et également aimés. A cause de l'impossibilité où elle se trouve de choisir – et tandis que les deux rivaux réconciliés font ensemble le tour du monde pour échapper à l'impasse – elle épouse en désespoir de cause le ridicule mais riche Edward Everett Horton, acteur fétiche de Lubitsch et symbole de toutes les servilités bourgeoises de son époque.

Le jour des noces elle découvre, parmi ses cadeaux de mariage, en provenance d'Asie, plantées dans un seul pot, deux fleurs exotiques à grosse tige et aux pétales en forme de fuseau. A la vue de l'objet, elle éclate d'une colère irraisonnée.

La nuit tombe. Les nouveaux mariés se sont retirés dans leur chambre, dont nous voyons dans un plan fixe la porte refermée. L'aube point. (Même plan, changement d'éclairage). La porte s'ouvre. En sort un Edward Everett Horton mal réveillé, en pyjama rayé, robe de chambre, pantoufles. Il fait quelques pas dans le salon, où se trouve toujours le pot de fleurs. Et brusquement, il lui administre un coup de pied sauvage. Le spectateur est fait témoin, dans l'éclair du gag pareil à un satori. Gilles Deleuze appelle image-indice la façon dont Lubitsch dispose des objets quotidiens, vêtements, vaisselle ou autres, pour exprimer allusivement des situations dramatico-comiques.

Dans *Angel*, la façon dont trois steaks sont coupés exprime l'état d'esprit de la femme, de l'amant (qui se retrouvent impromptu à la même table) et du mari. L'assiette de ce dernier, qui ne se doute de rien, a été nettoyée. Le steak de la femme est inentamé. Celui de l'amant est soigneusement découpé en petits carrés, dont aucun n'a été consommé. Nous voyons successivement, en gros plan, les trois assiettes, examinées avec perplexité, et bien sûr dans l'ignorance du drame qui se joue, par le personnel de l'office.

D.R.

Par leur simple présence ou absence, par leur disposition dans l'espace, par la manière dont ils sont traités, les objets parlent, ils doublent d'une prosopopée expressive et muette les silences, les mensonges et les dénégations des protagonistes cherchant leur bonheur dans un monde voué à l'hypocrisie des convenances et à l'aveuglement des croyances, ils leur indiquent aussi la voie.

Cet art, qui vient du muet, s'est largement perdu. Les choses nous parlent moins ou de façon plus équivoque. La sûreté du trait nous montrant le chemin de la vertu, du courage et du bonheur à travers le dédale des interdits résumés dans leurs signes s'est perdu. Dans le cinéma, aujourd'hui, je ne vois que les recettes infâmes des *success stories* hollywoodiennes, ou ailleurs un monde brouillé, plein de regrets, de désespoir ou d'ironique résignation. Lubitsch nous manque.

★ Pascal Bonitzer est cinéaste (*Rien sur Robert*)

Le bon génie de Hollywood

C'EST À L'OCCASION de l'enterrement d'Ernst Lubitsch que fut prononcée l'oraison funèbre dont rêvent tous les cinéastes. Billy Wilder, éploré, dit à William Wyler :

PORTRAIT

Le réalisateur a su négocier avec brio toutes les mutations du cinéma

« Plus de Lubitsch », et William Wyler lui répondit : *« Pire que ça, plus de films de Lubitsch. »* C'était en 1947, le réalisateur de *To Be or not To Be* venait de mourir à Hollywood de la maladie cardiaque qui le handicapait depuis quelques années. Il n'avait que 55 ans, avait négocié avec brio toutes les mutations du cinéma, le passage au parlant, l'arrivée de la couleur, pour devenir l'un des seuls réalisateurs exerçant à Hollywood dont le nom, sur les affiches, précédait le titre du film. Il était l'homme qui avait fait rire Garbo dans *Ninotchka,* l'inventeur de la *Lubitsch Touch.*

Fils d'un tailleur berlinois, né en 1892, Ernst Lubitsch a vécu – comme souvent les pionniers – deux fois plus vite que le commun des mortels. Lorsqu'il arrive aux Etats-Unis, en 1922, il a trente ans et compte déjà parmi les gloires du cinéma européen. Formé au théâtre comme comédien dans la troupe de Max Reinhardt, il a commencé à diriger dès vingt ans avec des comédies légères pour en arriver aux films historiques qui ont fait son succès continental. Avec pour vedette Pola Negri, *Carmen, La Du Barry* ou *La Femme du Pharaon* attirent l'attention du pouvoir hollywoodien naissant. C'est Mary Pickford qui l'invite. Le jeune immigrant, qui ne parle pas un mot d'anglais, rejette le projet que lui propose la star et impose *Rosita,* dans lequel la petite fiancée de l'Amérique joue une chanteuse espagnole. La critique est séduite, pas le public.

Mais Lubitsch n'a aucune intention de retourner sur le Vieux Continent. Son film suivant, *Comédiennes* (The Marriage Circle) rencontre les faveurs du public et, au fil des années, il impose un style comique, fait d'ellipses et de suggestion, donnant au public américain une impression de sophistication européenne délicieusement troublante au moment où se met en place le système de censure qui prendra tout son effet avec l'édiction du Code Hayes.

A l'arrivée du son, le réalisateur passe de la Warner à la Paramount, où il réalise la plupart de ses grands succès parlants. Les dirigeants du studio lui confient la direction de la production, un poste qu'il occupe jusqu'en 1936, avant de s'en revenir à son vrai métier : réalisateur. Non content d'imposer sa manière de mettre en scène, il arrive à agréger autour de lui une pléiade de talents : les scénaristes Billy Wilder et Ben Hecht, et surtout une collection impressionnante d'acteurs.

Peut-être parce qu'il était lui même comédien de formation, Lubitsch est arrivé à des résultats surprenants : il a fait jouer la comédie à Gary Cooper et Greta Garbo, il a fait jouer, tout court, Jeannette MacDonald, une chanteuse qu'il avait lui-même découverte, et a obtenu une performance étonnante de Don Ameche dans *Le Ciel peut attendre,* performance qui éclipse le reste de la carrière de cet honnête comédien.

Dans les livres de souvenirs hollywoodiens, Lubitsch apparaît de ci, de là, comme un génie bienfaisant, réconfortant Ingrid Bergman au lendemain de son arrivée en Californie, enseignant à Billy Wilder les arcanes de la mécanique et du rythme comiques. En disparaissant à la veille de l'avènement de la télévision et de l'écroulement du système des studios, Lubitsch a gardé, même dans la mort, son sens du tempo.

Thomas Sotinel

★ *Haute Pègre, Sérénade à trois, La Huitième Femme de Barbe Bleue, The Shop around the Corner, That Uncertain Feeling, Le ciel peut attendre* et *La Folle ingénue*, jusqu'au 9 janvier à l'Action-Christine Odéon, 4, rue Christine, Paris 6e. Tél. : 01-43-29-11-30. *To Be or not To Be*, au Reflet Médicis, 5, rue Champollion Paris 5e. Tél. : 01-43-54-42-34.

KOBAL COLLECTION

Lorsque Ernst Lubitsch arrive aux Etats-Unis en 1922, il a déjà connu la gloire en Europe.

vues par des réalisateurs et des comédiens d'aujourd'hui

impressionnent toujours la génération actuelle. Une rétrospective célèbre le talent de ce maître à filmer qui donna au rire une autre dimension

« Haute pègre » *vu par Catherine Breillat*

HAUTE PÈGRE (*Trouble in Paradise*). 1932. Avec Miriam Hopkins, Kay Francis, Herbert Marshall. (1 h 23.)

Ça commence comme *La Main au collet*, mais dans un palace à Venise. Sinon deux rats d'hôtel. Lui faux baron, vrai gentleman cambrioleur, et une comtesse en fourreau de lamé drapé : très « hot couture » de Givenchy. D'ailleurs, le film pourrait se résumer ainsi : *« Hot pègre »*, de Lubitsch. Un renversant parfum d'élégance et de charme où l'amour s'attrape de haut vol.

Le cinéma nous a déjà appris à nous méfier des blondes platine en robe du soir et allure angélique, mais il faut avoir vu la scène du petit dîner aux chandelles : le faux baron, ayant fermé la porte de la suite, empoche ostensiblement la clé, puis, séducteur comme on n'en fait plus, yeux dans les yeux, lèvres gourmandes (sans pourtant déroger à l'élégance du smoking), il enlace l'évanescente comtesse pour la classique étreinte amoureuse, et soudain... il la secoue comme un prunier, sans ménagement aucun ! Le butin du fric-frac de la chambre 253 (un lourd portefeuille glissé dans l'intimité du fourreau de lamé argent) choit par terre ! Les 20 000 lires changent nonchalamment de propriétaire. La belle encaisse le coup, le sourire impavide. C'est trop peu pour gâcher un souper intime au champagne.

« – Cher baron.

– Chère comtesse... »

Personne n'est dupe de l'autre. Entre professionnels, on ne se la fait pas, mais on sait apprécier la belle ouvrage mieux que quiconque. Ainsi la duperie de l'amour va se jouer. C'est à qui restitue à l'autre ce qu'il lui a subtilisé dans une impeccable surenchère de séduction. Pour sa broche en diamants, elle remercie.

« – Quelle heure est-il ? hasarde-t-elle exprès. Pour le plaisir de ressortir la montre de gousset de son charmant réticule !

Un point partout.

Entre voleurs mondains, on ne peut rien s'apprendre, rien se cacher.

Ainsi sont-ils de la même trempe et de la même espèce, et n'est-il pas normal de tomber amoureux de gens de son monde ?

Et la haute pègre en est un à part, un cercle très restreint où l'amour de l'art et du travail bien fait, on le voit, vaut mieux que les profits escomptés. C'est une vision esthétique du vol pour la beauté du geste. La griserie du passe-passe.

KOBAL COLLECTION

Le cinéma de Lubitsch, somme toute, est de la même teneur que ses personnages, puriste impeccable et précis sous couvert d'éternelle pirouette ; virevoltant de la prestidigitation du mot à celle de l'image dans un film pétillant qui se boit, l'air de rien, comme une coupe de champagne. Car, le couple réuni, le film ne fait que commencer : il s'agit de mettre la main sur Mme Colet, belle et spirituelle femme du monde qui s'ennuie entre ses deux prétendants grincheux et le conseil d'administration de ses usines – de parfum, justement !

Celui dont on s'enivre.

Je n'en dirai pas plus. Dans cet imbroglio brillantissime, les fenêtres, les portes et le grand escalier 1930 tiennent le haut du pavé comme dans un vaudeville.

Mais c'est bien plus subtil, bien plus élégant qu'un vaudeville. Lubitsch est le premier à m'avoir réconcilié avec la comédie. Brio des répliques, rythme scintillant, intelligence, virtuosité magique. *Haute pègre* ne faillit pas à cela. C'est un petit bijou cocasse et tendre. Haute joaillerie.

Et puis le noir et blanc. Le noir et blanc, ce n'est pas une époque révolue, c'est la justesse du trait d'encre de Chine, avec la légèreté translucide du lavis. La vérité dans l'esquisse. Le septième art. Je me rappelle quand on rêvait en noir et blanc. Toute mon enfance, j'ai rêvé en noir et blanc. Sans doute parce que mes rêves étaient du cinéma. Je me demande si les petits enfants, maintenant, rêvent seulement en couleur. Quelle misère ! Il faut redécouvrir le rêve en noir et blanc. Et Ernst Lubitsch.

★ Catherine Breillat est cinéaste (*Romance*)

« Rendez-Vous » *vu par Nathalie Richard*

RENDEZ-VOUS (*The Shop Around The Corner*). 1940. Avec Margaret Sullava, James Stewart, Frank Morgan. (1 h 50.)

Je n'avais pas vu *The Shop around the Corner* depuis longtemps et j'ai été étonnée par le rythme, par ce déroulement tenu et lent. Les mots posent les situations et le calme des personnages dément la virulence des propos. Il y a quand même des moments fulgurants.

La mise en scène est d'une immense délicatesse, pleine d'idées, comme cette boîte à cigares qui donne la seule musique du film. Ou la transition entre la première scène, dans laquelle les amants se rencontrent devant le magasin, et la deuxième, quelques mois plus tard. En quelques plans, on devine tout ce qui s'est passé pendant cette ellipse.

Mais le film ne parle pas seulement de la correspondance, de l'amour entre James Stewart et Margaret Sullavan. C'est l'histoire de toute une communauté. Il y a cette vendeuse qui ne dit jamais un mot, mais qui devient le personnage principal quand elle est à l'écran ou le personnage de Rudi, le nouveau commis, qui joue de manière si moderne, et cette manière, qui tranche avec le jeu des autres, montre que c'est lui la nouvelle génération, avec sa façon de parler contemporaine. A l'avant-dernière scène du film, le patron revient à la boutique et demande à chacun ce qu'il fera pour Noël et finit par inviter Rudi, il trouve un fils. On dirait une fin de film de Capra, en moins sentimental.

Tout est délicat : les acteurs envers leurs personnages, le réalisateur avec les rôles secondaires. Lubitsch faisait confiance, à ses comédiens, à l'intelligence de ses spectateurs. Une telle confiance laisse la place au plaisir.

★ Nathalie Richard est comédienne (*Confort moderne*)

« La Huitième Femme de Barbe-Bleue » *vu par Charles Berling*

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE BLEUE (*Bluebeard's Eighth Wife*). 1938. Avec Claudette Colbert, Gary Cooper, David Niven. (1 h 24.)

Quand il marche, Gary Cooper donne une sensation de déséquilibre, comme Groucho Marx. Pourtant, il a du mal à ne pas être gracieux. Dans ce vaudeville, il garde une présence cinématographique parce qu'il est décalé. Il passe toute une scène dans une camisole de force, et il est d'autant plus drôle qu'il est beau. Le jeu de Claudette Colbert – qui porte, elle, l'héritage du vaudeville – a plus vieilli. Un acteur qui n'est pas totalement adapté à la convention dans laquelle il doit jouer est toujours plus intéressant. Claudette Colbert est nickel, mais les conventions ont vieilli. Gary Cooper les dépasse, il n'est pas totalement dans le moule. N'est pas ce qu'on demande aux acteurs ?

Le film en lui-même est un peu décevant. Bien sûr, on est injuste avec les metteurs en scène parce qu'on a envie de voir la mise en scène. *La Huitième Femme de Barbe-Bleue* est superbement découpé et monté. Mais ce n'est pas comme *To Be Or Not To Be*, ici, il n'y a pas de fond. Il est quand même normal de s'attaquer à des sujets, comme ce vaudeville, pas extraordinaires. C'est un métier, on ne peut pas faire des chefs-d'œuvre toute l'année.

La mise en scène garde ce qu'il y a de léger et laisse le gros travail aux acteurs. Ils sont obligés d'y aller. Chez Lubitsch, ce n'est pas le cadre ou le montage qui signale l'excès, ce sont les comédiens. Aujourd'hui, la façon de faire les films est moins centrée sur les acteurs, ils sont là pour incarner un stéréotype social, on leur demande moins de travailler un langage.

En ce temps, les acteurs étaient dans un autre rapport à la caméra. Ils savaient qu'ils étaient filmés d'un peu loin. Quand j'ai joué *Les Destinées sentimentales*, malgré les costumes, malgré le texte d'époque, je sentais la caméra d'Olivier Assayas et Eric Gauthier. Un acteur au cinéma n'a de rapport physique qu'à la caméra. Même chose pour le son, les acteurs de Lubitsch parlent fort, aujourd'hui on murmure. Mais la vraie différence est qu'aujourd'hui on n'admet plus chez les acteurs que le mimétisme avec des stéréotypes. Il faut avoir l'air vrai.

★ Charles Berling est comédien (*Les Destinées sentimentales*)

KOBAL COLLECTION

MERCI
POUR LE PRIX LOUIS DELLUC

MERCI
POUR LE CHOCOLAT
un film de CLAUDE CHABROL
mk2 diffusion

HORS CHAMP

■ **Roman Polanski a trouvé son acteur principal pour *Le Pianiste,* film adapté des Mémoires de Wladyslaw Szpilman.** Il s'agit de l'acteur américain Adrien Brody, qui jouait notamment dans *Summer of Sam,* de Spike Lee, *La Ligne rouge*, de Terrence Malick, et *Bread and Roses*, de Ken Loach. *Le Pianiste*, dont le tournage doit commencer le 19 février 2001 à Berlin et à Varsovie, retrace l'itinéraire d'un célèbre pianiste juif polonais enfermé dans le ghetto de Varsovie pendant la seconde guerre mondiale.

■ **Emmanuelle Devos et Vincent Cassel seront les acteurs principaux du troisième film de Jacques Audiard, *Sur mes lèvres,*** dont le tournage débute le 15 janvier 2001. Le réalisateur de *Regarde les hommes tomber* et d'*Un héros très discret* racontera les aventures d'une secrétaire ambitieuse et d'un petit malfrat séduisant à peine sorti de prison.

■ **Jeanne Labrune part au Japon tourner son nouveau film, *Le Secret de Hiroshi Amano,*** histoire d'amour transcontinentale adaptée du roman *La Fiancée du roi*, de Michel Huriet, qui tentera d'obtenir autant de succès que la comédie *Ça ira mieux demain*, l'une des réussites commerciales du cinéma français à la rentrée 2000. La principale interprète du film est Natacha Régnier.

Hollywood soigne le Noël de ses stars

La formule de l'intéressement aux recettes attire de plus en plus d'acteurs et de cinéastes

DEPUIS la fin des années 80, l'industrie hollywoodienne est confrontée à une inflation des salaires qui ne cesse de gonfler le budget des films au point d'en grever la rentabilité et de contraindre les studios à trouver des financements extérieurs pour minorer leurs investissements. L'une des solutions pour pallier cette inflation était, jusqu'à aujourd'hui, un intéressement des talents aux recettes du film en échange d'un salaire réduit. Une formule qui avait par exemple permis à Bruce Willis, payé pour *Sixième sens* très en dessous de son cachet habituel de 20 millions de dollars, d'en toucher près de 100 millions suite au succès phénoménal et inattendu du film.

La multiplication des sources de revenus pour les films hollywoodiens, de la vidéo aux marchés étrangers qui ont explosé depuis plusieurs années, rend l'intéressement aux recettes de plus en plus attirant. Cette formule ne peut que stimuler des talents déjà richissimes qui trouvent là un moyen de conforter leur statut de nabab. Récemment, Universal avait abandonné 34 % de ses revenus au box-office pour *Le Grinch.* L'argent allait directement, et ce dès le premier dollar perçu au box-office, dans les poches de Brian Grazer, producteur du film, Ron Howard, le réalisateur, Jim Carrey, et les héritiers du Dr Seuss – l'auteur de *Comment le Grinch a volé Noël* (éditions Pocket « Jeunesse ») dont *Le Grinch* est l'adaptation. Le film de Ron Howard a pour l'instant rapporté 212 millions de dollars au box-office américain, ce qui laisse entrevoir à ses principaux intéressés de joyeuses et fructueuses fêtes de Noël.

D. R.

Tommy Lee Jones et Will Smith toucheront respectivement 12,5 % et 20 % des recettes de « Men in Black II ».

Cet accord aussi avantageux semble pourtant avoir été négocié par un agent frileux, voire incompétent. Après avoir annoncé qu'il allait mettre rapidement en production une suite de *Men in Black*, Sony a révélé qu'il abandonnerait plus de 50 % de ses recettes aux principaux participants du film qui prélèveront ce pourcentage à concurrence de 200 millions de dollars de recettes en salles. Ce montant est calculé sur la part des recettes qui revient au studio, une fois que l'exploitant a touché les 50 % qui lui reviennent sur le prix d'un ticket. Le studio pourra ensuite, si le film atteint le palier de 200 millions de dollars de recettes, garder pour lui seul les recettes. Mais il est déjà clair que Sony ne peut envisager de récupérer son investissement qu'avec l'exploitation vidéo, les marchés étrangers, et les droits dérivés. L'intéressement promis aux talents de *Men in Black II* se décompose de la manière suivante : 20 % pour Will Smith et 12,5 % pour Tommy Lee Jones, les acteurs, 10 % pour le réalisateur Barry Sonnenfeld, 5 % pour Walter Parkes et Laurie MacDonald, producteurs exécutifs du film et 7,5 % pour Steven Spielberg, qui avait déjà mis son estampille sur le premier volet de la série.

LA GÉNÉROSITÉ DE SPIELBERG

Cette suite a d'ailleurs pu se monter grâce à la générosité de Spielberg qui a finalement revu ses prétentions à la baisse. Le réalisateur américain avait touché sur *Men in Black,* avec un système d'intéressement complexe, près de 100 millions de dollars. Will Smith a fait monter les enchères dans des proportions encore jamais vues, réclamant une participation sur la vente des produits dérivés – on se souvient que *Men in Black* avait fait exploser les ventes des lunettes de soleil Ray Ban – que Sony, pressé de mettre en chantier cette suite avant la grève des acteurs prévue en juin 2001, lui a accordée sur-le- champ.

Universal, inquiet que DreamWorks ne se dirige désormais vers la Warner pour distribuer ses films, vient également d'octroyer à Steven Spielberg un pourcentage de 20 % sur les recettes de *Jurassic Park III,* actuellement en tournage, et dont la sortie est prévue à l'été 2001. Cet accord n'aurait rien d'extraordinaire si Spielberg réalisait le film, mais il se contente de le produire, et d'assez loin, puisqu'il termine actuellement *A.I.* et s'apprête à tourner *Minority Report*, un film de science-fiction avec Tom Cruise d'après une nouvelle de Philip K. Dick. La part de Spielberg sur les revenus du *Monde perdu* après son exploitation en salles, à l'étranger et en vidéo avait été évaluée par l'hebdomadaire américain *Business Week* à 250 millions de dollars. Une somme que peut espérer toucher de nouveau Spielberg avec *Jurassic Park III.*

Ces montagnes de dollars déversées dans les portefeuilles des talents et de leurs hommes d'affaires vont-elles améliorer la qualité des films ? Sans doute pas. Elles affaiblissent en revanche les divisions cinéma des grands groupes de communication dont le chiffre d'affaires est continuellement en baisse. La seule expérimentation à attendre des studios ne se situe plus, on l'avait remarqué depuis longtemps, dans leurs films. Elle se trouve désormais dans les contrats offerts aux stars.

S. Bd

Le lagon bleu-noir d'Alain Corneau

Le Prince du Pacifique. Une distraction familiale contée sur un ton rageur et servie par des acteurs poussant très loin les traits négatifs de leur personnage

Film français d'Alain Corneau. Avec Thierry Lhermitte, Marie Trintignant, Patrick Timsit, François Berléand, Anituavau Lande. (1 h 30.)

D'abord, on voit l'affiche. Elle est claire, au double sens du terme : il s'agit d'une classique composition publicitaire laissant deviner un lagon de rêve, d'où surgit un groupe en mouvement signifiant l'action et l'aventure, avec en tête un « enfant sauvage » qui tend à confirmer le rapprochement auquel invitaient le décor et la présence de Thierry Lhermitte avec un succès récent du cinéma français, *Un Indien dans la ville* – comme dans ce précédent film, Lhermitte et TF1 sont, de surcroît, à nouveau producteurs. Mais après l'affiche, la deuxième chose qu'on voit est le générique, qui n'est pas si clair. Certes les paysages de Polynésie sont filmés d'hélicoptère, comme il se doit pour camper l'environnement touristique de la belle histoire qui va nous être contée, mais quelque chose ne va pas. La lumière sans doute, cette mer supposée de rêve est trop sombre, cette plage déserte plus inquiétante que paradisiaque.

Arrive un bref prologue incompréhensible où on entrevoit Lhermitte affreusement mal vieilli dire qu'un certain Morsac était un crétin, et hop, on se retrouve en 1918. Revoilà Lhermitte, en Morsac, militaire français jugulaire-jugulaire venu dans les îles du Pacifique recruter des tirailleurs à envoyer se faire massacrer dans les tranchées. Un crétin, effectivement, du genre rigide et idéaliste, qui se trouve d'emblée en conflit avec un autre officier français, encore plus fou mais nettement moins idéaliste, qui se console de ne plus pouvoir faire tirer la troupe sur les ouvriers en réduisant en esclavage les populations locales. Il a les traits de François Berléand, qui compose une caricature de délirante baderne sanguinaire, plaisante contribution au genre de la caricature antimilitariste. Comprenez bien que le film est à peine commencé, et déjà la réjouissance familiale de fin d'année – statut avéré, et nullement déshonorant, du film – a pris une drôle de tournure.

UN FILM D'AUTEUR

Ces aventures au bout du monde, pimentées d'événements magiques et de gags, vont bien nous être racontées. Mais avec d'étranges interférences (dont une montagne d'yeux arrachés) et surtout sur un drôle de ton. Le conteur a trempé sa plume dans une encre si noire qu'une impression trouble se dégage du film, bien que le scénario respecte pour l'essentiel les règles en vigueur dans la comédie d'aventures. Parce que cette histoire est narrée avec rage, une authentique et communicative rage, contre la boucherie de 14-18 (et les suivantes), contre la colonisation, contre l'exploitation et le racisme, contre l'immense empire de l'égoïsme et de la bêtise. Cette tonalité singulière a une raison, et cette raison s'appelle Alain Corneau.

Sur l'affiche, sa présence comme réalisateur d'un tel projet pouvait s'expliquer par la volonté de faire appel à un praticien chevronné, capable de maîtriser une production de cette ampleur, et ayant besoin de se refaire une santé professionnelle après les – injustes – échecs commerciaux de ses deux précédents films, *Le Nouveau Monde* et *Le Cousin.* Mais Alain Corneau n'est pas un simple exécutant, et tout en accomplissant le contrat – à la fin des fins, *Le Prince du Pacifique* remplira sa mission de distraction et d'émerveillement —, le réalisateur signe un nouveau chapitre de son œuvre personnelle, et même, aussi étonnant que cela puisse paraître dans un tel cadre, sans doute l'un des meilleurs. Bref, *Le Prince du Pacifique*, malgré pas moins de sept coscénaristes, est un film d'auteur. Le film d'un auteur dont l'une des grandes obsessions aura toujours été le mal, et les possibilités de le montrer à l'écran.

Dans l'île édénique, le mal est partout. Les deux culottes de peau décrites ci-dessus ne sont pas en effet les « méchants » que viendraient affronter des personnages positifs, pour la bonne raison que, de personnages positifs, il n'y en a à proprement parler aucun dans l'histoire. Aux deux officiers qui s'affrontent se joint bientôt une troisième espèce de salaud, goulûment interprété par Patrick Timsit, celui du truand (le cadre moral, c'est-à-dire amoral, du film est très proche de celui du *Bon, la Brute et le Truand*). Mais ni la fille du pasteur, devenue militante des droits canaques et présentée comme une fichue emmerdeuse, ni son rejeton (c'est lui le prince du Pacifique qui fait le malin sur l'affiche), parfaitement horripilant, ne peuvent prétendre au statut de héros positifs. Et pas davantage le peuple exploité, dont la révolte interminablement différée prendra simultanément la forme d'un pur coup de force scénaristique et d'un hakka (la danse de guerre maorie popularisée par les All Blacks) à la limite du burlesque très politiquement incorrect.

On connaît le risque de cette manière de raconter les histoires : les noyer dans un cynisme antipathique et arrogant. La réalisation de Corneau y échappe, par la vitesse d'exécution et le sens du rythme, et par un sens de l'humour manifestement partagé avec ses interprètes, qui tous trouvent le moyen de pousser très loin les traits négatifs de leur personnage, sans pour autant l'affaiblir ni le disjoindre du projet d'ensemble. Avec, *in extremis,* la bonne louche de merveilleux que le genre autorise, cette farce anticolonialiste et vacharde gagne sur tous les tableaux.

Jean-Michel Frodon

Pères américains

A l'aube du sixième jour et **Family Man.** Schwarzenegger, Cage et la famille selon Hollywood

À L'AUBE DU SIXIÈME JOUR, film américain de Roger Spottiswoode, avec Arnold Schwarzenegger, Robert Duvall, Tony Goldwyn. (2 h 04.)
FAMILY MAN, film américain de Brett Ratner. Avec Nicolas Cage, Tea Leoni, Don Cheadle. (2 h 10.)

Adam Gibson rentre chez lui pour son anniversaire et découvre, par la fenêtre du living-room, son propre clone étreignant sa fille et sa compagne et soufflant ses bougies. Jake Campbell, célibataire endurci et millionnaire, se réveille un matin cadre moyen marié père de deux enfants. Le premier a le physique avantageux et l'accent indélébile d'Arnold Schwarzenegger, le second les yeux transparents et la lourdeur gracieuse de Nicolas Cage.

Au genre humain, Hollywood offre deux films de genre – une anticipation policière et une comédie sentimentale – et deux papas pour Noël. Et, comme pour restaurer la virginité de l'industrie cinématographique auprès des politiques américains qui lui reprochent de nier les vraies valeurs de l'Amérique, *A l'aube du sixième jour* et *Family Man* se retrouvent dans l'affirmation de la suprématie du père et dans la recension des dangers qui guettent le système patriarcal.

Adam Gibson vit dans quelques années – le temps de parfaire les techniques de clonage et de donner une troisième dimension au multimédia, et l'on y sera. Cet honnête pilote d'hélicoptère rechigne face à la modernité galopante. Il conduit une Cadillac plutôt qu'une voiture pilotée par satellite ; à la mort du chat de sa fille, son premier mouvement est de refuser de le cloner. Pendant ce temps, un jeune magnat des biotechnologies (Tony Goldwyn, qui affiche un air de supériorité douloureuse et ressemble de manière frappante au psychanalyste et animateur d'émission de variétés Gérard Miller) ourdit un complot au centre duquel le pauvre Adam se retrouve à la fois cloné et pourchassé.

Passées quelques tentatives risibles d'apporter une contribution au débat sur le clonage, *A l'aube du sixième jour* (dans la Genèse, la sixième journée est consacrée à la création de l'homme) définit clairement les camps : Arnold (quinquagénaire, salarié, père de famille) contre les tueurs, une jeune femme aux cheveux bleus, un Afro-Américain, commandés par un ancien militaire qui lui-même rend des comptes au sémillant chef de multinationale déjà évoqué. Ressassant, comme parfois le font les employés au bord de la retraite, ses meilleures plaisanteries (cette fois, il ne dit pas *« I'll be back »,* – je reviendrai – mais *« I might be back »* – je reviendrai peut-être), Arnold Schwarzenegger ralentit le film au point de parfois le dénaturer. Sans vouloir en dévoiler la fin, il serait toutefois déraisonnable de parier sur la défaite de la classe moyenne.

Mais d'autres dangers guettent les banlieues pavillonnaires. *Family Man,* par exemple, qui se voudrait un éloge de la vie de famille et qui réussit à déverser des tombereaux de mépris sur les cols blancs américains. Tout commence par un apparent démarquage des méthodes de Frank Capra. Le temps d'une séquence prégénérique, Jake Campbell (Nicolas Cage) quitte sa fiancée, Kate (Tea Leoni) dans un aéroport. Treize ans plus tard, Jack est devenu l'un des maîtres du monde, consultant international, inspirateur de mégafusions et toujours célibataire. La veille de Noël, il rencontre un mystérieux personnage, noir et fantaisiste, et le jour de Noël il se réveille dans un pavillon de banlieue auprès de Kate, père de deux enfants et employé dans le magasin de pneumatiques automobiles de son beau-père.

OBSCÉNITÉ INCONSCIENTE

Avec une obscénité inconsciente, le réalisateur Brett Ratner dépeint la nouvelle vie de Jake comme le comble de la misère matérielle et de la médiocrité intellectuelle, insultant à la fois les banlieusards américains et les vrais pauvres de la planète. Cette aberration du jugement procède d'une sincérité rare dans les grosses productions hollywoodiennes : on palpe la terreur qui saisit les jeunes gens de Hollywood à l'idée d'être privés de cabriolet européen, de jacuzzi et surtout affligés d'une famille. Mais ils sont payés – des millions de dollars – pour affirmer le contraire de ce qu'ils pensent.

Nicolas Cage (qui gagne à chaque film une somme nettement supérieure au budget de la santé d'un pays du tiers-monde) déploie tout son charme pour faire croire qu'il s'est converti aux joies du voiturage de bébé, et Tea Leoni – ravissante – démontre à toutes les mères harassées du monde qu'il suffit d'un peu de volonté pour mener de front une triple carrière d'avocate, de mère et de sex-symbol. Pour une fois, le film sort en même temps en France et aux Etats-Unis, et l'on ignore encore si les 4 × 4 familiaux vont se ranger en rangs serrés sur les parkings des *shopping malls* de l'Union, pendant que leurs propriétaires rempliront les salles pour contempler ce reflet fallacieux et méprisant de leur existence.

T. S.

Un conte de Noël sur fond de réalisme social

Billy Elliot. Né pour être boxeur dans une famille ouvrière, le héros choisit la danse et change de monde

Film anglais de Stephen Daldry. Avec Jamie Bell, Gary Lewis, Jamie Draven, Julie Walters. (1 h 50.)

Après *Quatre mariages et un enterrement*, *Les Virtuoses*, *The Full Monty* et *Chicken Run*, le nouveau gros succès du cinéma anglais est *Billy Elliott,* avec des entrées pour un montant de plus de 23 millions d'euros en dix semaines d'exploitation. Cette réussite a une recette. Comme *Les Virtuoses* et *The Full Monty*, *Billy Elliot* prend pour cadre une cité industrielle du nord de l'Angleterre ; ici, la ville de County Durham au moment des grèves de mineurs en 1984.

Première œuvre pour le cinéma du metteur en scène de théâtre Stephen Daldry, le film reprend le point de départ des *Virtuoses* et de *The Full Monty* en montrant que le salut d'un groupe de travailleurs, menacés par la crise économique et promis au chômage, se trouve dans une activité artistique, qu'il s'agisse d'une fanfare, d'un spectacle de nus ou, dans le cas de *Billy Elliot*, d'une carrière de danseur de ballet.

Confiné par son père dans une salle de boxe, où son punch ne fait guère merveille, le jeune Billy préfère de loin les cours de danse classique prodigués, dans le même gymnase, par un vieux professeur, qui repère immédiatement les dons du jeune pour cette discipline. Son choix ne ravit guère son frère aîné et son père, mineurs, pris dans une grève dont ils voient l'issue leur échapper sous les coups de boutoir du gouvernement Thatcher, et qui regardent les orientations du jeune Billy comme un déni de sa virilité.

On peut rendre grâce à *Billy Elliot* de montrer sous un jour très sobre les progrès, puis l'affirmation du jeune garçon en danseur classique – dans ce qui aurait pu ressembler à un *Rocky* version danse classique. Stephen Daldry et son scénariste Lee Hall – l'histoire est inspirée des propres souvenirs d'enfance de ce dernier – semblent surtout préoccupés par le passage de l'adolescence à l'âge adulte.

Toutefois, l'insertion d'éléments mélodramatiques, comme la mort récente de la mère de Billy, que Daldry n'hésite pas à faire revenir dans une séquence onirique où elle réapparaît dans la cuisine et demande à son fils de bien reboucher la bouteille de lait, fait basculer le film du côté du sentimentalisme. En toile de fond, la grève des mineurs anglais semble surtout décorative, et ne constitue jamais un élément moteur du récit. Cet élément est utilisé pour donner au scénario un contenu social, mais la narration préfère se concentrer sur la trajectoire ascendante d'un garçon accablé de tous les handicaps, sociaux comme familiaux.

Le véritable sujet, qui était l'arrivée d'un enfant de la classe ouvrière dans une école de ballet à Londres, fréquentée par des adolescents issus d'un milieu nettement plus favorisé, est à peine esquissé. Daldry choisit d'enchaîner par une ellipse de plusieurs années et de montrer l'image d'un être pleinement accompli. En pleine période des fêtes, *Billy Elliot* est un conte de Noël drapé derrière une prétention réaliste.

Samuel Blumenfeld

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Elysées)
club 79
OUVERT TOUS LES JOURS
MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT TOUS LES JOURS de 14h30 à 19h
SOIRÉE "DANCE" VENDREDI et SAMEDI de 22h à l'aube
SOIRÉE RÉTRO Du dimanche au jeudi à 21h30
Tél. 01 47 23 68 75

EN VUE

■ L'émirat de Charjah pulvérisera le record de l'émirat de Dubaï – la carte de vœux la plus longue (157,5 mètres) –, en servant sur une table de près de six kilomètres de long *« le plus grand iftar de tous les temps »*.

■ En vertu de la loi islamique, les mendiants seront punis dans l'Etat de Kano au Nigeria où le niveau de vie n'atteint pas un dollar par mois.

■ Les parlementaires britanniques se demandent comment l'université d'Oxford aurait admis le **prince Azim**, élève mal noté, fils du sultan de Bruneï, *« sans une intervention du gouvernement »*.

■ Bien que la circulation des pachydermes soit interdite à Bangkok, un éléphant a tué à coups de trompe, jeudi 14 décembre, une vieille femme qui cueillait des légumes en ville.

■ **Luis Guzman**, homme d'affaires portoricain, paiera le transport de « l'or blanc » offert par la ville minière de Wabush au Québec aux enfants pauvres des tropiques pour qu'ils apprennent à façonner des bonshommes de neige.

■ Le pied d'une femme aperçue pour la dernière fois en train d'enjamber à l'aide d'une canne un monticule de neige qui se formait entre la chaussée et le trottoir, émergeait d'une congère, samedi 16 décembre après la tempête, en plein centre d'Ottawa.

■ Les scientifiques de Malabo en Guinée équatoriale examinent la découverte de deux frères bûcherons de Basupu qui s'attendent à la venue du Messie depuis qu'ils ont trouvé au cœur d'un arbre la forme d'un pied humain d'un mètre de long.

■ Quatre naufragés allemands ayant épuisé leurs fusées de détresse au passage de onze navires, dérivant depuis dix jours sur un radeau au large de la Galice, affamés, buvant l'eau de pluie, commençaient à désespérer quand un douzième les a repêchés.

■ *« Je n'ai pas envie de m'embarquer dans un bateau qui prend l'eau »*, a déclaré en annonçant sa candidature aux municipales d'Aix-en-Provence sur la liste UDF malgré la présence d'une liste RPR, **Rémi de Gaulle** (RPR), petit-neveu du général, *« tombé dans le gaullisme quand il était petit »*.

■ Les chercheurs écossais ont mis au point une pomme de terre modifiée avec le gène fluorescent d'une méduse, *« à parsemer çà et là »* dans les champs pour servir de signal lumineux quand les tubercules manquent d'eau.

■ Les services vétérinaires de Burgos en Espagne ont abattu par erreur une vache en chaleur d'origine française qui tremblait de tous ses membres et se roulait comme une folle dans son pré.

Christian Colombani

La marine française veut un second « Charles-de-Gaulle »

Dans le mensuel « Défense nationale 2000 », l'état-major publie un plaidoyer officiel en faveur de la mise en chantier, par la France, d'un second porte-avions nucléaire

EN DÉPIT des avaries qui immobilisent son porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* pour un temps encore indéterminé, la marine française n'en démord pas : elle en veut un second, du même type. Et elle le clame officiellement par la voix, ou plutôt sous la signature, dans le mensuel *Défense nationale 2000* de décembre, de l'un de ses porte-parole, chargé de la prospective, le capitaine de vaisseau Thierry Rousseau, qui œuvre au bureau « études et plans généraux » (EPG) à l'état-major de la marine.

Nul doute que l'article du commandant Rousseau ait reçu l'imprimatur de sa haute hiérarchie. Ce n'est pas innocent, en

effet : l'article paraît alors que l'Elysée et le gouvernement préparent la prochaine loi dite de programmation militaire (2002-2007), soumise au Parlement en 2001, et que l'on réfléchit à l'éventualité de donner, ou non, au *Charles-de-Gaulle* un frère jumeau qui pourrait entrer en service à la fin de cette décennie.

Sans mentionner les déboires actuels du *Charles-de-Gaulle*, parce qu'il a été rédigé avant, l'article du commandant Rousseau est une défense et illustration des vertus d'un porte-avions moderne, présenté comme étant *« le capital ship »* autour duquel, désormais, s'organisent des forces navales dès lors qu'un pays entend disposer d'un outil de *« projection de puissance »* de la mer vers la terre.

« Le groupe aéronaval, écrit-il, *a montré les qualités de rapidité de déploiement, de réactivité et de souplesse d'emploi exigées par le nouvel environnement stratégique »*, à savoir ces instabilités régionales et ces foyers de crise permanents qui deviennent la règle dans les rapports internationaux. Le commandant Rousseau en voit la preuve dans les *« qualités »* du *Foch* – qui vient d'être vendu aux Brésiliens – pendant les opérations en Serbie et au Kosovo en 1999 : seulement 20 % des missions annulées en vol (le taux le plus faible au sein de l'Alliance atlantique) et 75 % de taux de réussite pour les frappes effectuées par les avions Super-Etendard embarqués.

« RETOUR SUR INVESTISSEMENT »

L'état-major de la marine française écarte la perspective – encore très floue – de devoir s'entendre avec la Grande-Bretagne, qui envisage de se lancer, en 2001, dans la construction de deux porte-avions. Difficile, selon son porte-parole, d'imaginer un porte-avions européen, qui serait mis en chantier en partenariat de part et d'autre de la Manche. Mieux vaut que chacun possède ses propres porte-avions, quitte à considérer que le fait de mettre en ligne quatre bâtiments (deux par pays) confère à leurs propriétaires *« une capacité d'influence »* au profit de l'Europe.

Soit dit en passant, les Espagnols, avec le *Principe-de-Asturias*, et les Italiens, avec le *Giuseppe-Garibaldi*, pourraient en déduire que leurs porte-aéronefs sont tenus pour négligeables, même s'ils n'ont pas les capacités opérationnelles des porte-avions britanniques et français.

Il reste *« la problématique essentiellement financière »*. Elle n'est pas mince. *« La France,* écrit le commandant Rousseau, *aura investi environ 70 milliards de francs »* pour acquérir le *Charles-de-Gaulle* et son groupe aérien embarqué, notamment les avions de combat Rafale et les appareils de guet aérien Hawkeye. *« La plupart des dépenses nécessaires à la constitution d'un groupe aéronaval*, ajoute-t-il, *étant communes aux deux porte-avions, la construction d'un second nécessiterait un effort financier supplémentaire qui ne représenterait que 15 % environ du total des coûts déjà supportés. »* Bref, c'est *« cette logique du retour sur investissement »* qui justifierait de concevoir un second porte-avions.

Jacques Isnard

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ
Pierre Laurent

■ Cette fois, l'ancien président argumente l'inversion du calendrier électoral. Il résume d'une phrase limpide le sens qu'il donne à cette nouvelle manipulation institutionnelle. *« Dans le pays de Descartes,* écrit-il, *il paraît évident qu'il faut commencer par l'essentiel avant de se prononcer sur l'accessoire. »* Formidable aveu, et formidable trait de mépris adressé au Parlement. Car l'essentiel, sous la plume de l'ancien locataire de l'Elysée, c'est évidemment l'élection du seul président de la République. L'accessoire, en revanche, c'est l'élection législative, celle qui permet à tous les partis d'être représentés dans l'enceinte du Palais-Bourbon, et qui désigne, sur tout le territoire, 577 députés, élus par le peuple pour voter les lois républicaines. (...) Le risque d'une telle dérive était déjà au cœur du débat sur le quinquennat.

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ Une anomalie fortuite de dates sur laquelle il convenait de se pencher de toute manière, tant pour des raisons pratiques de parrainages présidentiels que pour des motifs résultant de la réforme du quinquennat. Celui-ci étant supposé favoriser la mise en œuvre sur une durée raisonnable d'un projet présidentiel identifié, soutenu par une majorité cohérente – ce qui ne l'empêche pas d'être plurielle –, il était logique de prôner l'inversion du calendrier *« dingo »*. Que d'aucuns s'alarment alors des risques de *« présidentialisme »* encourus n'est pas infondé, mais comme nul n'ose s'aventurer à expliquer aux Français qu'ils devraient cesser d'élire leur président, mieux vaudrait s'intéresser de près à la manière dont on peut tempérer de parlementarisme le présidentialisme à la française.

RFI
Jacques Rozenblum

■ Ces événements viennent rappeler que rien n'est réglé en Algérie. La violence n'a pas disparu, les groupes islamistes armés n'ont pas été éradiqués et leurs exactions n'ont jamais cessé. (...) Désormais, on ne peut donc plus parler de *« terrorisme résiduel »*. Et l'on est bien obligé de reconnaître qu'un an après la clôture de la période d'amnistie offerte aux combattants islamistes qui déposeraient les armes, la politique de *« concorde civile »* du président Bouteflika a échoué, qu'il a perdu la paix.

LE FIGARO
Ivan Rioufol

■ Est-ce tout ? La repentance du Parti communiste français sur ses complicités staliennes ne peut, sérieusement, se contenter des regrets lâchés par Robert Hue, le week-end dernier, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du parti. *« Le travail de mémoire »*, bruyamment réclamé par le PCF sur les tortures perpétrées en Algérie par l'armée française, exigeait un exercice identique de la part du donneur de leçons. Il a fallu tendre l'oreille pour capter trois mots.

www.oie.int

Un réseau mondial de veille sanitaire pour les épidémies animales

LE 23 NOVEMBRE, dans un abattoir du Swaziland, des lésions suspectes sont décelées sur des bovins importés d'Afrique du Sud. Deux jours plus tard, les services vétérinaires diagnostiquent le virus de la fièvre aphteuse. Un rapport officiel est envoyé dès le 2 décembre par courrier électronique à Paris, au quartier général de l'OIE, l'Office international pour les épizooties (épidémies animales). Aussitôt, l'OIE alerte les 155 pays membres et, en quelques heures, la viande d'Afrique du Sud est partout mise sous embargo : *« Dès qu'un pays membre détecte un foyer d'infection d'une maladie de la liste A, c'est-à-dire particulièrement contagieuse et aux conséquences économiques importantes, il a pour obligation de nous alerter dans les deux jours*, explique le docteur Thierry Chillaud, chef du service de l'information à l'OIE ; *ensuite, c'est à nous de répercuter l'information. »* Le rapport vétérinaire complet, traduit en français et en espagnol, sera publié dans le bulletin d'informations sanitaires mis en ligne chaque semaine

sur le site de l'OIE. L'information intéresse les autorités des pays importateurs, mais aussi les sociétés de commerce de viande, dont beaucoup se connectent tous les jours et, de plus en plus, le grand public. Internet a bouleversé le fonctionnement de l'OIE : créée par la France en 1924 à la suite de l'épidémie de fièvre porcine, cette organisation intergouvernementale a rapidement couvert l'ensemble de la planète. En cas d'alerte, l'OIE a utilisé le télex, puis le fax, mais les alertes étaient envoyées uniquement aux pays frontaliers du pays infecté. Or, aujourd'hui, *« la mondialisation du commerce et les échanges dans tous les sens nous obligent à informer l'ensemble des pays. C'est ce qu'a permis Internet »*.

A ce jour, le site de l'OIE suit près de cent cinquante maladies, de la peste porcine africaine à la tremblante du mouton et à l'acariose de l'abeille. Un dossier spécial sur l'ESB, la maladie de la vache folle, permet de visualiser, grâce à des tableaux, le nombre de cas et leur origine depuis 1987. Le Royaume-Uni n'a pas fourni de nouveaux chiffres depuis janvier : *« L'ESB fait partie des maladies de la liste B, les moins contagieuses, et dans ce cas les pays membres ont pour seule obligation de nous informer dans l'année »*, explique le docteur Chillaud. En revanche, les découvertes récentes de cas d'ESB en Allemagne et en Espagne ont fait l'objet de bulletins immédiats. La lecture du site permet ainsi de suivre presque en direct l'évolution de l'épidémie.

Sylvie Dodeller

SUR LA TOILE

TOURISME

■ Le premier festival des Trophées du webtourisme, organisé à Val-d'Isère (Savoie) les 15 et 16 décembre, a décerné son grand prix au site du restaurant Troisgros de Roanne.
www.troisgros.fr
www.trophees-web-tourisme. fr

CHANTAGE

■ Un pirate informatique a pénétré le serveur de la société de paiement en ligne américaine Creditcards.com et volé au moins 55 000 numéros de carte bancaire. Il a ensuite tenté d'extorquer une rançon en menaçant de publier les numéros sur Internet. La société ayant refusé de céder, il a mis sa menace à exécution, mais le site Web affichant la liste des numéros piratés a été rapidement fermé. Le FBI a ouvert une enquête. – *(AP.)*

NOMS DE DOMAINE

■ Suite à un arbitrage de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le *New York Times* a récupéré le nom de domaine www.newyorktimes.com, qui avait été déposé en 1996 par une société nommée New York Internet Services. – *(AP.)*
Adresse actuelle du *New York Times* : *www.nytimes.com*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Vachement bien *par Luc Rosenzweig*

NOUS AVONS suffisamment fustigé les chaînes de service public, lorsque leurs dérives nous semblaient indignes, pour pouvoir affirmer sans complaisance : la soirée intitulée « Bonne bouffe, malbouffe » lundi soir sur France 3 était bien, et même vachement bien, puisqu'il s'agissait des conséquences médicales, économiques, sociales et gastronomiques de l'apparition de la maladie dite de la « vache folle ». Nous avons pu assister à une innovation qui devrait, selon nous, être amplifiée et généralisée : la « régionalisation » des soirées.

En effet, après le magazine *Pièces à convictions*, diffusé sur l'ensemble du réseau, la suite du programme était décentralisée, chaque station régionale illustrant le thème choisi par des reportages et des débats liés aux problèmes de la consommation et de la production de viande bovine dans sa zone de couverture. Voilà – enfin ! – France 3 se souvenant de ses origines et des missions qui lui furent confiées au moment de sa création, une télévision centrée sur les régions. Et pas seulement pour quelques décrochages, limités dans le temps et servant la soupe aux potentats locaux, qui la firent nommer par dérision, jadis, « télé-préfecture ».

Nous avons découvert (redécouvert ?) également que la télévision était un média qui pouvait prendre son temps, c'est-à-dire le maîtriser et ne pas se soumettre encore et toujours aux formats dominant le Marché international des programmes, les fameux 52 et 26 minutes. Et le résultat est là : l'émotionnel, qui est bien souvent le seul aspect des problèmes retenu, pour des raisons de temps et d'efficacité d'audience, était ici confronté à des données plus austères, scientifiques et économiques. On montrait, bien sûr, la détresse des familles dont un membre à été victime de l'ESB, mais on soulignait *aussi* que la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jacob était, heureusement, rarissime, trois cas seulement étant avérés en France jusqu'à ce jour.

Pour la première fois, à notre connaissance, on différenciait de manière claire et précise, entre les races de vaches, celles qui sont le plus atteintes par le mal. Etait notamment montrée du doigt cette Prime-Holstein, usine à lait nourrie industriellement, vache de batterie sans goût ni cornes, dont les éleveurs devraient avoir honte s'ils avaient la moindre fierté de leur métier ! A l'inverse, nous avons pu admirer, dans notre partie régionale de la soirée, celle de Rhône-Alpes-Auvergne, cette race de Salers avec ses cornes en lyre, qui prend certes de la place dans l'étable, mais qui se retrouve au menu de chez Pic, à Valence. Si chacun fait son métier, les vaches seront bien gardées, et la télé bien regardée.

MARDI 19 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Que mettre dans nos assiettes le soir du réveillon ? **Public Sénat**
20.45 et 1.00 Le Club. **LCI**
23.00 La Tentation fasciste. **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
18.55 Nulle part ailleurs. Invités : Serge Teyssot Gay, Alain Corneau, Frédérique Lelord. **Canal +**
19.00 Archimède. La dernière nuit du LEP. Qu'est-ce que le big bang ? **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.50 E = M 6 spécial. Sale temps sur la planète. **M 6**
20.55 Pourquoi ? Comment ? Zoom sur les parcs d'attraction. Fantômes. Versailles. Les képis des autoroutes. Animaux. Séquence sexy. Invités : Jean-Pierre Castaldi, Lio,Ishtar, Tom Novembre. **France 3**
22.15 Ça se discute. L'instinct paternel existe-t-il ? **TV 5**
22.40 Alors, heureux ? Les jumeaux. Le profil psychologique des serial killers. Invitée : Chantal Lauby. **France 2**
23.15 Les Dossiers de l'Histoire. L'an mil, chronique de la fin du monde. **France 3**
0.30 Aléas. Sous les pavés, la plage. La menteuse. Mon curé à Pigalle. L'hyménophylle de Tunbridge. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.30 Marx Brothers. [1/2]. **Planète**
20.30 Glenn Gould, le génie de la nuit. **Odyssée**
21.00 Soirée Broadway. Sammy Davis Junior. 60e anniversaire. **Paris Première**
21.20 Le Japon et la crise asiatique. **Odyssée**
22.00 Emmanuel Berl. [2/5]. **Histoire**
22.50 Hildegard Knef. **Arte**
23.00 Dollar Brand, maître du tempo. **Planète**
23.45 La Guerre des loups. [2/3]. **Histoire**
0.30 Danger réel. Les forces du mal, cinéma. **13ème RUE**
0.45 Le Musée Guggenheim de Bilbao. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Volley-ball. Ligue des champions féminine (3e journée, Poule D) : Cannes - Région Calabre. **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.50 Zizi Jeanmaire au Zénith. En 1995. **Muzzik**
20.00 et 21.40 Musica en direct. Le Trouvère (première et deuxième partie). Opéra de Verdi. Mise en scène de Hugo De Ana. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. **Arte**
21.00 Franz Schubert. Avec Juliane Banse, soprano ; Hermine May, alto ; Deon Van der Walt, ténor ; Hermann Prey, basse. Par l'Orchestre symphonique du NDR et le Chœur du NDR, dir. Sylvain Cambreling. **Muzzik**
21.45 Noël anglais. Dans la cathédrale St Edmundsbury. Avec Gerald Finley, baryton ; Aled Jones, soprano. Par le Farnaby Brass Ensemble et le Chœur du Royal College de musique de chambre, dir. David Willcocks. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.10 Pour la galerie. Pièce de Laure Bonin. Mise en scène de Stephan Meldegg. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.50 Sans famille. Jean-Daniel Verhaeghe [2/2]. **France 2**
21.20 L'Affaire Kergalen. Laurent Jaoui [2/2]. **RTBF 1**
22.50 La Mort en héritage. John Eyres. ✪. **M 6**

SÉRIES

21.30 Friends. Celui qui avait le derrière entre deux chaises (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**
21.35 First Wave. Sujet 117. **13ème RUE**
22.15 Le Damné. Heat (v.o.). ✪. **Série Club**
22.30 Sex and the City. Drama Queens (v.o.). ✪. **Téva**
22.50 Twin Peaks. Episode nº 10 (v.o.). ✪. **13ème RUE**
23.25 Taxi. Louie Bumps into an Old Lady (v.o.). ✪. **Série Club**

FILMS

17.50 La Chambre verte ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1978, 90 min) ✪. **Cinétoile**
18.35 Stand by Me ■ ■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1986, 90 min) ✪. **Cinéstar 1**
19.20 Tarzan, l'homme-singe ■ ■ WS Van Dyke (Etats-Unis, 1932, N., 100 min) ✪. **Cinétoile**
20.30 Oliver Twist ■ ■ David Lean (Grande-Bretagne, 1948, N., 120 min) ✪. **Ciné Classics**
20.30 Le Docteur Jivago ■ ■ ■ David Lean (Etats-Unis, 1965, 190 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
21.00 Le Petit Criminel ■ ■ ■ Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**

22.05 La Lettre ■ ■ **Manoel de Oliveira. Avec Chiara Mastroianni, Pedro Abrunhosa, Antoine Chappey** (Fr. - Esp. - Port., 1999, 108 min) ✪. **Canal +**
22.15 Fantôme à vendre ■ ■ René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., 90 min). **Disney Channel**
22.30 La Proie pour l'ombre ■ ■ Alexandre Astruc (France, 1960, N., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
22.40 Autant en emporte le vent ■ ■ ■ George Cukor, Victor Fleming et Sam Wood (Etats-Unis, 1939, v.o., 215 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
22.55 Voyages ■ ■ Emmanuel Finkiel (France, 1999, 115 min) ✪. **Canal + Vert**
23.00 Que le spectacle commence ■ ■ Bob Fosse (Etats-Unis, 1979, v.o., 120 min). **Paris Première**
23.45 Léo le dernier ■ ■ John Boorman (GB, 1970, v.o., 105 min) ✪. **Cinéfaz**
0.40 La Bible ■ ■ John Huston (Italie - Etats-Unis, 1966, 170 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Répondez-nous.
20.40 Tiercé, Météo.
20.55 Les Sous-doués en vacances Film. Claude Zidi.
22.45 Ciel mon mardi !
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.35 **Un livre.**
17.30 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 Mardi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Sans famille. Téléfilm. Jean-Daniel Verhaeghe [2/2].
22.40 Alors, heureux ?
0.40 Journal, Météo.
1.05 Vive la république ! ■ Film. Eric Rochant ✪.

FRANCE 3

16.05 Les Pieds sur l'herbe.
16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Pourquoi ? Comment ?
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Les Dossiers de l'Histoire. L'an mil, chronique de la fin du monde.
0.05 Europeos. Les routes du trottoir.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Chris Colorado.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Babe, le cochon dans la ville ■ Film. George Miller ✪.
22.05 La Lettre ■ ■ ■ Film. Manoel de Oliveira ✪.
23.55 Les convoyeurs attendent ■ Film. Benoît Mariage ✪.
1.25 Boxe hebdo.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 et 21.40 **Musica.** *Le Trouvère.* Opéra en 4 actes de Verdi [1 et 2/2].
21.10 Arte info.
23.00 Hildegard Knef.
23.58 Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ■ ■ Film. Alain Tanner.
1.50 Court-circuit.

M 6

16.15 et 1.30 **M comme musique.**
17.20 Kid et compagnie.
18.05 Le Clown ✪.
18.55 Le Flic de Shanghaï.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ✪.
20.40 E=M6
20.50 E=M6 spécial. Sale temps sur la planète.
22.50 La Mort en héritage. Téléfilm. John Eyres. ✪.
0.45 Two. Le secret de Victoria ✪.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Le Grand Nord. Enregistré au Salon du Livre de jeunesse de Montreuil ; Au Soleil de minuit ; Paroles boréales.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Claire Denis.
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Sigaud *(Les Innocents)*.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal. *Le Trouvère.* Opéra de Verdi. Enregistré le 7 décembre, à la Scala de Milan et diffusé simultanément sur la chaîne *Arte*, par l'Orchestre de la Scala, dir. Riccardo Muti, Barbara Frittoli (Leonora), Violetta Urmana (Azucena), Salvatore Licitra (Manrico).
0.00 Tapage nocturne. Paco Sery Group.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Le chef d'orchestre Christoph von Dohnanyi.
22.36 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Mozart, Kozeluh, Beethoven.

Le Monde TELEVISION

LA CINQUIÈME

17.20 Le Racisme au quotidien
Cette collection de films courts débusque les comportements racistes dans la vie de tous les jours, les mots et les gestes qui blessent ou humilient plutôt que les agressions meurtrières. Le projet remonte à 1998, quand l'association DFCR (Dire, faire contre le racisme) lance un appel à scénarios sur le racisme auprès des 16 à 26 ans. DFCR reçoit près de cinq cents textes, souvent inspirés d'expériences vécues. Little Bear, la société de production de Bertrand Tavernier, propose alors à des réalisateurs confirmés de choisir un sujet parmi une quinzaine de textes. Douze courts métrages de cinq à six minutes ont ainsi été tournés en 1999 et 2000. Ils sortiront en salles Le 17 janvier. TF 1, France 2, France 3 et M 6 les diffuseront en 2001. La Cinquième prend les devants en les programmant du 19 décembre au 5 janvier les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, à 17 h 20.

PARIS PREMIÈRE

23.00 Que le spectacle commence ■ ■
Bob Fosse s'est inspiré d'éléments de sa propre vie pour cette comédie musicale où la mort est constamment présente. Son film est conçu et mis en scène dans un récit brisé et des fantasmes évoquant *Huit et demi*, de Fellini, Roy Scheider étant ici le double du réalisateur. Au Festival de Cannes 1980, ce film partagea la Palme d'or avec *Kagemusha*, de Kurosawa.

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Noël et la consommation enfantine. **Public Sénat**
20.50 et 1.00Le Club. Dans quel environnement vivrons-nous en l'an 3000 ? **LCI**
21.00 Vers la fin de l'islamisme ? **Forum**
22.00 Science-fiction, l'héritage de Tolkien. **Forum**
23.00 La Médecine humanitaire. **Forum**

MAGAZINES

14.15 Envoyé spécial. La guerre des roses. L'Amérique en état de guerre. Le cheval et le prisonnier. *P-s :* Tchernobyl : on ferme ! **TV 5**
16.00 Saga-Cités. After raï. **France 3**
17.00 Les Lumières du music-hall. Cora Vaucaire. Antoine. **Paris Première**
17.10 et 0.10 LCA, la culture aussi. **LCI**
18.40 Nulle part ailleurs. Invité : Alabama 3 ; Le mariage de Madonna. **Canal +**
19.20 Mercredi, c'est Julie. **France 2**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
19.55 et TV 5 l'Invité. **TV 5**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les monarchies modernes [2/4] : L'Espagne. **Arte**
20.55 Combien ça coûte ? Noël : Des lingots dans le sapin. **TF 1**
20.55 Ce qui fait débat. Adoption : voyage au bout de l'amour. Invités : Philippe Douste-Blazy, Eva Darlan. **France 3**
21.00 Paris modes. Les sapins de Noël des créateurs. **Paris Première**
21.05 Strip-tease. L'art et la manière. Dans les steppes de l'Asie centrale. La guerre du Golfe. Mon Pierre. **TV 5**
22.30 Ça se discute. Ascètes ou jouisseurs : Qui a raison ? **France 2**
23.30 Capital. Noël : le luxe à tous prix. **M 6**
23.50 Le Club. Invité : Robin Renucci. **TMC**
0.20 La Route. Invités : Guy Marchand, Rémy Julienne. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

18.20 L'Actors Studio. Martin Landau. **Paris Première**
18.30 Le Monde des animaux. [2/19]. Drôles de zèbres. **La Cinquième**
19.00 Connaissance. La Saveur de Noël. Un hommage au pain d'épices. **Arte**
19.20 Emmanuel Berl. [1/5]. **Histoire**
20.00 Soirée Orson Welles. Around the World with Orson Welles. [2/5]. La vie au pays basque. Portrait Orson Welles. La Bataille de Citizen Kane. **Ciné Classics**
20.05 Cinépanorama. Hollywood 1962. **Odyssée**
20.15 Reportage. Docteur dauphin. **Arte**
20.30 Un chapiteau en piste. **Odyssée**
21.00 Le XXe siècle. La Guerre des loups. [3/3]. **Histoire**
21.41 Thema. L'Allemagne nazie crée une star : Zarah Leander. Zarah Leander, une voix sur grand écran. **Arte**
22.05 L'Etoile de Noël. **Histoire**
22.05 Fous d'animaux. **Disney Channel**
22.10 Le Retour des Macuje. **Voyage**
22.20 Jihad en Norvège. **Planète**
22.55 La Guitare espagnole. [5/8]. La poésie nationaliste. **Mezzo**
23.45 Marx Brothers. [1/2]. Côté cour, côté jardin. **Planète**
23.45 Depardon. Faits divers. **Histoire**
0.25 La Lucarne. De longs adieux. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

13.15 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (2e manche). **Eurosport**
18.30 Football. D 2 (24e journée) : Le Mans - Sochaux. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. SuproLigue. Poule A (8e journée) : Asvel - CSKA Moscou. **Eurosport**
20.30 Volley-ball. Ligue des champions masculine (3e journée, Poule B) : Paris - Sofia. **Pathé Sport**
20.45 Football. D 1 (22e journée) : Marseille - Monaco. **Canal +**

DANSE

21.00 Soirée spéciale Roland Petit. Chorégraphie de Roland Petit. *Le Jeune homme et la Mort.* Ballet. Avec Rudolf Noureev (le jeune homme), Zizi Jeanmaire (la Mort). **21.25** *Les Intermittences du cœur ou Proust Remembered.* Ballet. Par le ballet national de Marseille. Avec Maïa Plissetskaya, Dominique Khalfouni, Patrick Dupond, Denys Ganio, Jean-Charles Gil. **Muzzik**
23.00 A-normopathie 2 : A table. Ballet. Chorégraphie d'Axelle Mikaeloff. Musique de Mikaeloff. Avec Aurélie Barthaux, Axelle Mikaeloff, Marie-Pierre Pirson. **Muzzik**
23.45 La Bayadère. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Lanchberry. . Avec Isabelle Guérin (Nikiya), Laurent Hilaire (Solor). Par l'Orchestre Colonne, dir. Michel Quéval. **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Jordi Savall en concert. Par la Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall. **Mezzo**
20.00 Concert Fiocco. Avec Roberta Invernizzi, soprano ; Lia Serafini, soprano ; Sylvie Althaparro, alto ; Stefano Di Fraia, ténor ; Giuseppe Naviglio, basse. Par le Chœur de chambre de Namur, dir. Xavier Haag. **Muzzik**
21.55 Music : Nuit DJ. Moby. Aux Eurockéennes de Belfort, en 2000. **23.05** Soirée Touch. Avec Attica Blues ; Ski Oakenfull ; Alex Gopher ; Clones. **0.05** DJ Cam. **0.55** Luke Slater. **Paris Première**
23.45 The Keith Jarrett Trio Concert. A l'Open Theatre East de Tokyo, le 25 juillet 1993. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.25 Fils de flic. Igaal Niddam. **Festival**
20.45 Charlotte et Léa. Jean-Claude Sussfeld. **RTL 9**
22.15 Charlemagne, le prince à cheval. Clive Donner [2/3]. **TV 5**
22.30 L'Imposteur. Gérard Louvin. ✪. **Téva**
0.40 Mon amour. Pierre Joassin. ✪. **TF 1**

COURTS MÉTRAGES

0.40 Libre court. *The Bloody Olive.* Vincent Bal. **France 3**

SÉRIES

18.00 Friends. [2/2]. Celui qui était à Las Vegas. ✪. **France 2**
19.20 Frasier. Les petits marrants. ✪. **Série Club**
20.40 Homicide. [1/2]. Kellerman, détective privé. ✪. **Série Club**
20.50 L'Instit. Le Bouc émissaire. ✪. **France 2**
20.50 Ally McBeal. Cybersex. ✪. Rêves de gloire. ✪. Une comédie presque musicale. ✪. **M 6**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Docteur Bashir, je présume ? ✪. **Canal Jimmy**
21.25 Profiler. Shoot to Kill (v.o.). ✪. **Série Club**
22.35 New York District. Vapeurs d'alcools (v.o.) ; . **13ème RUE**
22.45 New York Police Blues. La mort d'Abner. ✪ ; Dissimulation (V.O.). **Canal Jimmy**
23.05 Les Brigades du Tigre. Réseau Brutus. Le temps des garçonnes. **Festival**
23.25 Taxi. Bobby and the Critic (v.o.). ✪. **Série Club**
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Esprit de corps. ✪. **Série Club**

FILMS

13.35 Week-end à Zuydcoote ■ ■ Henri Verneuil (France, 1964, 120 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**

15.10 Le Docteur Jivago ■ ■ ■ **David Lean. Avec Omar Sharif, Julie Christie** (Etats-Unis, 1965, v.o., 190 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
16.25 Tom et Viv ■ ■ Brian Gilbert (EU - GB, 1994, v.o., 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
16.25 Cocoon ■ ■ Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 120 min) ✪. **Cinéstar 1**
17.10 La Veuve joyeuse ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1934, N., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
17.15 Un crime dans la tête ■ ■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1962, N., 130 min). **Festival**
17.15 Meurtre mystérieux à Manhattan ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1993, 105 min) ✪. **Cinéstar 2**
17.50 Prends l'oseille et tire-toi ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1969, 85 min) ✪. **Cinéfaz**
18.30 Le Petit Criminel ■ ■ ■ Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
20.30 La Bible ■ ■ John Huston (It. - EU, 1966, 165 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**

21.00 Tous en scène ■ ■ **Vincente Minnelli. Avec Fred Astaire, Cyd Charisse** (Etats-Unis, 1953, v.o., 110 min) ✪. **Cinétoile**
21.10 Un lundi trouble ■ ■ Mike Figgis (Grande-Bretagne, 1988, 100 min) ✪. **RTBF 1**
21.15 Le Juge et l'Assassin ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1975, 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
22.05 Sexe, mensonges et vidéo ■ ■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, v.o., 95 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
22.35 Monsieur Arkadin ■ ■ ■ Orson Welles (Fr. - Sui. - Esp., 1955, N., v.o., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
23.10 September ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1987, v.o., 90 min). **France 3**
0.00 Police ■ ■ Maurice Pialat (France, 1985, 115 min) ✪. **Cinéstar 2**
1.10 Le Criminel ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min) ✪. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.50 Le Clan du bonheur.
16.40 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.10 Les Français au cœur de la tempête, un an après.
0.40 Mon amour. Téléfilm. Pierre Joassin ✪.

FRANCE 2

14.50 En quête de preuves.
15.40 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre.
17.25 Qui est qui ?
18.00 Friends.
18.30 JAG.
19.20 Mercredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.50 L'Instit. Le Bouc émissaire ✪.
22.30 Ça se discute. Ascètes ou jouisseurs : Qui a raison ?
0.35 Journal, Météo.
0.55 Des mots de minuit.

FRANCE 3

13.55 et 0.55 **C'est mon choix.**
15.00 Questions au gouvernement.
16.00 Saga-Cités.
16.25 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Ce qui fait débat. Adoption : voyage au bout de l'amour.
22.35 Météo, Soir 3.
23.05 Ciné mercredi. Cycle Woody Allen. **23.10** September ■ ■ Film. Woody Allen (v.o.).
0.40 Libre court.

CANAL +

14.35 La Vie cachée des nounours.
14.50 Mercenaires Film. Jim Wynorski. ✪.
16.25 Invasion planète Terre. Subterfuge. ✪.
17.10 Animasia.
17.59 Entre chien et chat.
► En clair jusqu'à 20.45
18.00 Chris Colorado.
18.30 Nulle part ailleurs. Classique. Première fois. **18.40** Musique. Alabama 3.
20.15 Football. Championnat D 1 : **20.45** Marseille - Monaco.
23.00 Progeny. Téléfilm. Brian Yuzna ✪.
0.40 Football. Championnat d'Espagne.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.40 Enfants du foot, enfants de la paix.
15.35 Pi égale 3,14...
16.00 Souviens-toi du futur.
16.35 Les Trésors de l'humanité.
17.20 Douze films, le racisme au quotidien. Lettre à Abou.
17.30 100 % question 2e génération.
17.55 Correspondance pour l'Europe.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Docteur dauphin.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Monarchies modernes[2/4]: L'Espagne.
21.40 Thema. L'Allemagne nazie crée une star : Zarah Leander. **21.41** Zarah Leander, une voix sur grand écran. **22.45** La Habanera ■ ■ Film. Douglas Sirk (v.o.) ✪.
0.25 La Lucarne. De longs adieux.
1.20 Paul is Dead. Téléfilm. Hendrik Handloegten.

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.35 De Britney à Britney Spears.
17.15 Sydney Fox, l'aventurière.
18.10 Drôles de filles.
18.55 Le Flic de Shanghaï.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Jour J.
20.50 Ally McBeal. Cybersex ✪. Rêves de gloire ✪. Une comédie presque musicale ✪.
23.30 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait.
20.30 Fiction 30. *Sentimentales funérailles,* de Yann Apperry.
21.00 Mesures, démesures. Musique et Internet.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Où va la lumière ?.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert. Par le Chœur de Radio France et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Dominique My, Christiane Oelze, soprano.
22.30 Jazz, suivez le thème. The Continental.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Verdi, une vie d'opéra.
22.43 Les Rendez-vous du soir (suite). *La purpura de la rosa,* de De Torrejon, par le Chœur du théâtre de la Zarzuela et l'Ensemble Elyma, dir. G. Garrido.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELEVISION

CINÉ CINÉMAS 3

15.10 Docteur Jivago ■ ■ ■
Ce film-fleuve – plus de trois heures – est l'adaptation de l'unique roman de Boris Pasternak. En partie autobiographique, *Docteur Jivago* raconte l'histoire d'un médecin et poète russe, intellectuel attaché à l'idéal de la Révolution mais inadapté au régime soviétique. De surcroît, l'homme a quitté son épouse et sa famille pour sa maîtresse. La publication, interdite en URSS, parvient en Italie, où il est publié. En 1958, Pasternak refuse le prix Nobel de littérature qui venait de lui être attribué et meurt deux ans plus tard. En 1966, c'est à David Lean – auteur du *Pont de la rivière Kwaï* (1957) et *Lawrence d'Arabie* (1962) – que le producteur Carlo Ponti confie la mise en scène de cet équivalent de *Guerre et Paix* du XXe siècle. La critique et le public furent divisés. Mais on admirera l'éclatante réussite d'une illustration dont tous les personnages ont trouvé leurs visages de cinéma. En v.o.

VOYAGE

22.10 Le retour des Macuje
Lorsque François Franceschi rencontra les « Macuje » (les « incontactés ») pour la première fois, en 1976, ces nomades étaient encore une trentaine ; ils vivaient des ressources de la jungle colombienne, à la frontière du Brésil. Vingt ans après, il les a retrouvés. Leur milieu naturel est devenu une « réserve protégée », mais le clan a été décimé par le paludisme et les six survivants se sont sédentarisés.

Le Monde

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2000

La droite part en guerre contre l'écotaxe

Ces attaques devraient être sans effet

DÉCIDÉMENT, les élus n'aiment pas l'écotaxe. A trois mois des élections municipales, ils auront fait, à droite comme à gauche, le maximum pour atténuer les effets de l'extension de cet impôt, à compter de 2001, aux consommations intermédiaires d'énergie des entreprises. Après que les députés socialistes sont montés au créneau pour protester contre les modalités d'élargissement de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et ont obtenu de la part du gouvernement des aménagements (*Le Monde* du 9 décembre), c'est au tour des sénateurs de droite de manifester leur hostilité à l'égard de l'écotaxe.

Lundi 18 décembre, à l'occasion de la première lecture, au Palais du Luxembourg, du projet de loi de finances rectificative pour 2000, les sénateurs ont supprimé l'essentiel du dispositif d'extension de la TGAP prévu par l'article 26. *« L'écotaxe est désastreuse économiquement, incertaine écologiquement, fragile juridiquement et inacceptable méthodologiquement »*, a déclaré Philippe Marini (RPR), rapporteur général au budget, craignant que la TGAP ne provoque la *« délocalisation de nombreuses entreprises »*, fustigeant la *« paperasserie colossale »* nécessaire à la mise en place de cet impôt, et regrettant que *« les ménages, les transports et les administrations, qui produisent 60 % des émissions de CO_2* ,[en] *seront exonérés ». « On taxe ceux qui ne se plaignent pas et qui ne votent pas*, a conclu M. Marini, *et tout cela pour financer les 35 heures. »*

« Le protocole de Kyoto a été ratifié à l'unanimité par le Parlement, et la plupart de nos partenaires ont adopté une écotaxe », a rappelé Florence Parly, mais le plaidoyer de la secrétaire d'Etat au budget n'a pas touché les sénateurs. Il faut dire que Jacques Chirac leur avait montré la voie, le 15 décembre, lorsque, dans un discours devant la convention de la Fédération française du bâtiment, il avait attaqué le TGAP en ces termes : *« Les meilleures intentions peuvent très vite se transformer en monstres juridiques coûteux. Nous en avons un exemple frappant avec la TGAP actuellement en discussion au Parlement et à laquelle personne ne comprend rien. »* Les attaques de la droite contre l'écotaxe devraient toutefois être sans effet. Le gouvernement a déjà consenti d'importantes concessions sur le sujet aux députés socialistes et n'envisage pas d'aller plus loin.

Virginie Malingre

Elisabeth Guigou prend ses distances avec le rapport Pisani-Ferry sur le plein-emploi

Le socialiste Eric Besson se montre lui aussi très critique

LE RAPPORT sur le « plein-emploi » (*Le Monde* du 6 décembre) que l'ancien conseiller de Dominique Strauss-Kahn, Jean Pisani-Ferry, a réalisé pour le Conseil d'analyse économique (CAE) suscite une controverse dans les rangs socialistes. Plusieurs dirigeants du PS critiquent cette étude, et, par surcroît, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, directement concernée par ce dossier, semble ne l'avoir que modérément appréciée.

Dernière illustration de l'âpreté de la controverse, la Fondation Jean-Jaurès, animée par M. Strauss-Kahn, devait débattre à huis clos, mardi 19 décembre, de ce rapport, en présence de son auteur, de l'ancien ministre des finances, de la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, d'élus socialistes et de collaborateurs du premier ministre. A cette occasion, Eric Besson, député de la Drôme, devait dire, en sa qualité de secrétaire national à l'emploi du PS, tout le mal qu'il pense de cette étude.

Pour M. Besson, ce rapport justifie plusieurs critiques. D'abord, il ne *« propose quasiment que la mise en œuvre de l'impôt négatif »*, sorte de crédit d'impôt pour inciter les chômeurs à reprendre un travail, comme *« stratégie de retour au plein-emploi »*. Or, *« en optant cet été pour l'allègement de la CSG sur les bas salaires, le gouvernement a, de fait, écarté »* cette piste de l'impôt négatif.

« UNE VISION TRÈS FINANCIÈRE »

Autre critique : M. Besson reproche à M. Pisani-Ferry de s'attarder sur les failles du système fiscal pour en faire *« l'explication principale du non-retour au plein-emploi »*, ce qui contribue, même si c'est involontaire, à rendre les chômeurs responsables de leur situation. Enfin, il relève que, de l'aveu même de M. Pisani-Ferry, le projet d'impôt négatif est une *« idée cousine »* de celle *« jadis soutenue par le monétariste Milton Friedman ». « Jean Pisani-Ferry nous dit qu'il reprend la musique mais pas les paroles. Soit. Mais le problème est que la chanson est un "tube" depuis vingt ans réorchestré par le Medef avec Kessler au micro et Seillière à la batterie »*, s'étonne-t-il.

Tout en défendant *« la politique intelligente et volontariste »* conduite depuis 1997, le secrétaire national du PS préconise donc de donner la priorité à des *« mesures volontaristes visant à permettre le retour au travail de ceux qui en sont éloignés »* et d'y accorder *« les moyens financiers nécessaires »*.

Même si elle a, jusqu'à présent, été peu prolixe sur ses projets, Mme Guigou est visiblement en phase avec cette orientation. Recevant, le 12 décembre, une trentaine de parlementaires de la majorité plurielle, elle a exprimé ses *« réserves »* envers ce rapport et proposé à ses invités de constituer un groupe de travail, dans une optique différente, celle du droit au travail.

Au ministère de l'emploi, on observe que si ce rapport a le mérite de battre en brèche l'idée d'un taux de chômage incompressible, il présente un défaut majeur : il réduit le problème du retour au plein-emploi à une dimension seulement macroéconomique. *« C'est une vision très financière »*, déplore-t-on. Pour les proches de la ministre, ce biais est d'autant plus regrettable que le recul progressif du chômage doit conduire la puissance publique à des programmes de réinsertion *« de plus en plus personnalisés »*. C'est du *« cousu main »* qu'il faudra de plus en plus souvent, fait-on valoir rue de Grenelle, où l'on observe que le fameux rapport sur le retour au plein-emploi a tout bonnement omis *« la dimension sociale du problème »*.

Interrogée par *Le Monde* au sujet de la « refondation sociale » *(lire page 8)*, Nicole Notat a évoqué aussi le retour au plein-emploi. *« Ce n'est ni magique ni automatique,* estime-t-elle. *C'est la raison pour laquelle le rapport de Jean Pisani-Ferry nous intéresse, car il s'attache à cerner les conditions de sa réalisation. Nous souhaiterions qu'un débat approfondi s'organise autour de ce rapport. »* Approfondi et, même, virulent ! Le vœu de la secrétaire générale de la CFDT est exaucé !

Laurent Mauduit

Les négociations sur le climat ne reprendront pas à Oslo

BRUXELLES. Les Etats-Unis ont repoussé l'invitation de l'Union européenne de reprendre cette semaine à Oslo les négociations sur le réchauffement climatique, a annoncé lundi Dominique Voynet, pendant une réunion des ministres de l'Environnement des Quinze à Bruxelles. La Norvège avait proposé la semaine dernière de jouer les médiateurs entre Américains et Européens, dont le désaccord est à l'origine de l'échec de la conférence de La Haye le 25 novembre. Une réunion de conciliation a ensuite échoué à Ottawa les 6 et 7 décembre. Le gouvernement norvégien a confirmé le refus américain, expliquant que les deux parties avaient besoin de plus de temps pour trouver un compromis. *« Réunir des ministres à Oslo pour ensuite ne pas parvenir à accord, ne fera pas avancer nos objectifs communs »*, écrit Frank Loy, le chef des négociateurs américains, dans un fax à Dominique Voynet. – *(Reuters.)*

146 millions de francs pour le droit de prêt en bibliothèque

CATHERINE TASCA, ministre de la culture et de la communication, a présenté, mardi 19 décembre, aux professionnels du livre et aux élus locaux ses *« propositions »* pour un droit de prêt en bibliothèque. Le dossier a suscité une vive polémique entre partisans et adversaires d'un prêt payant. La ministre veut limiter le plafonnement des remises aux collectivités locales, qui permet aux bibliothèques d'acheter les livres moins chers, mais qui a progressivement écarté les libraires au bénéfice des grossistes. Une partie de l'argent ainsi réinjecté dans la chaîne du livre alimenterait le droit de prêt. La deuxième source de financement serait un paiement forfaitaire de 10 francs par inscrit dans les bibliothèques, à charge pour les collectivités de le répercuter ou non sur les usagers. Ce double système de financement permettrait de dégager 146 millions de francs (22,2 millions d'euros) pour le droit de prêt. La moitié serait versée en droits d'auteurs, l'autre moitié alimenterait la retraite complémentaire des écrivains.

DÉPÊCHES

■ **BERCY : trois hauts fonctionnaires ont annoncé leur départ du ministère de l'économie et des finances**. Anne Le Lorier, quarante-huit ans, chef du service du financement de l'Etat et de l'économie à la direction du Trésor, rejoint le groupe Fimalac. L'ancienne collaboratrice d'Edouard Balladur à Matignon y sera membre du Comité exécutif et chargée de mission auprès du président Marc Ladreit de Lacharrière. Arnaud Chneiweiss, trente-quatre ans, chargé de mission auprès de Laurent Fabius pour les questions européennes et la finance internationale, devient secrétaire général du groupe français de réassurances Scor. Frédéric Lavenir, quarante ans, ancien directeur adjoint du cabinet de Dominique Strauss-Kahn, doit rejoindre l'état major de BNP Paribas Lease Group.

■ **ESPACE : l'astronaute française Claudie André-Deshays qui, en 1996, avait volé à bord de la station russe Mir**, commencera, à la mi janvier 2001, son entraînement à la cité des Etoiles, près de Moscou, pour préparer le vol qui l'emportera en octobre 2001 à bord de la station spatiale internationale (ISS). Ce sera le quatorzième envoi d'un français dans l'espace. Avec ce vol, le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, confirme sa volonté de relancer les vols spatiaux habités délaissés par son prédécesseur Claude Allègre.

A nos lecteurs

PIERRE GEORGES interrompt sa chronique pour une période de deux semaines. Il la reprendra dans nos éditions du mardi 2 janvier 2001, datées 3 janvier.

Tirage du *Monde* daté mardi 19 décembre 2000 : 505 666 exemplaires. 1 - 3

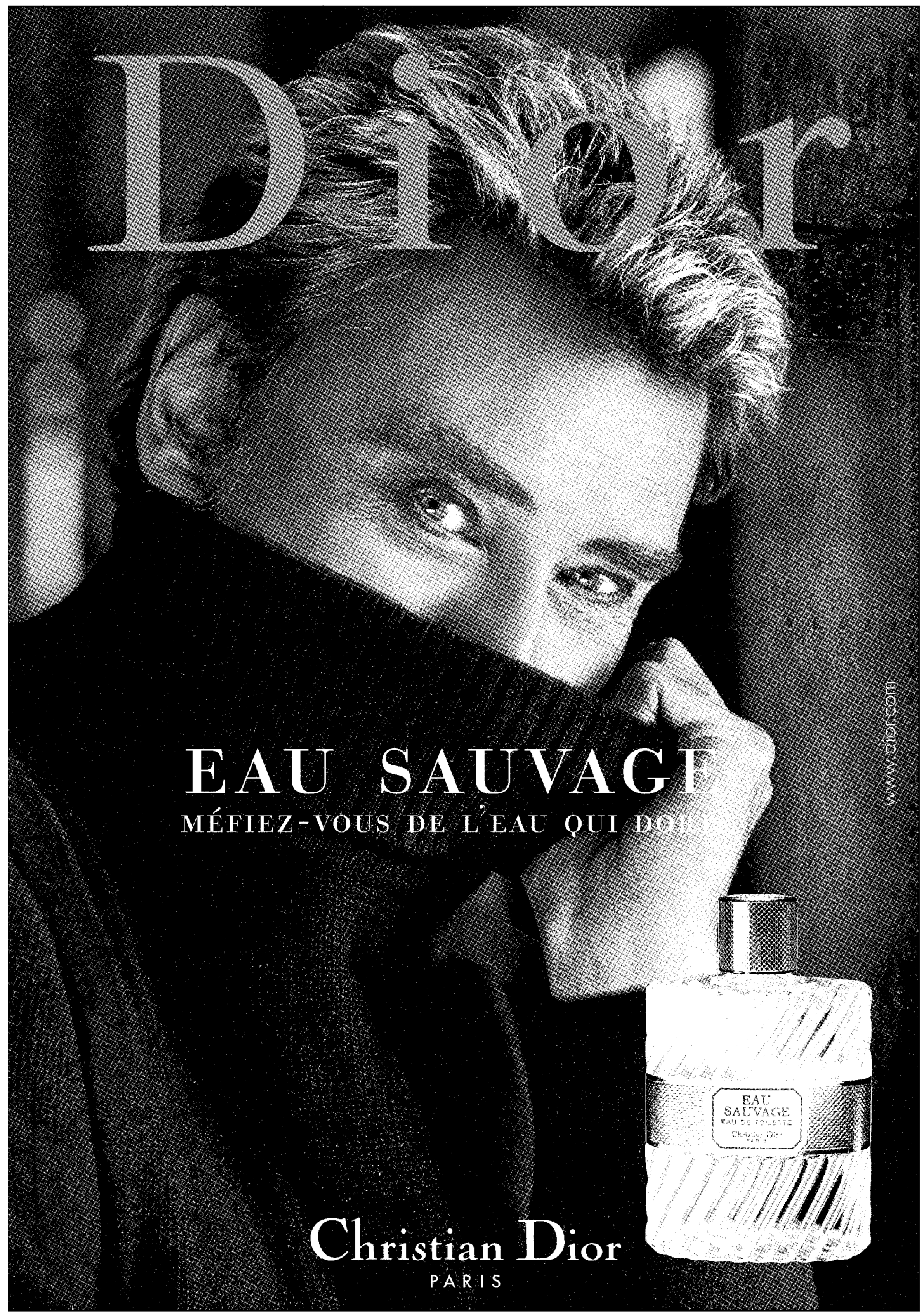

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr
MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2000

PORTRAIT
Président du Laboratoire des créatures numériques de Sony, Toshitada Doi est le concepteur d'Aibo.
P. V

SOCIÉTÉ
Amateurs fortunés, scientifiques ou bricoleurs du week-end entretiennent parfois des relations affectives avec leur petit monstre.
P. II

RECHERCHE
Imiter et reproduire les mécanismes du vivant pour créer de nouvelles générations de machines.
P. III

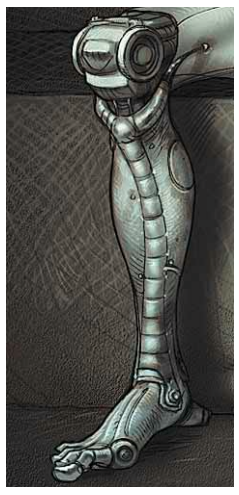

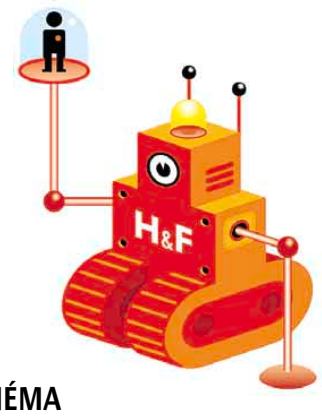

CINÉMA
Sur les écrans, les robots servent souvent le pouvoir des humains.
P. IV

ENTREPRISES
Les sites de commerce électronique à destination du grand public s'orientent de plus en plus vers les transactions interentreprises.
P. VII

BusinessWeek e.biz

ENQUÊTE

2001 : l'année de tous les robots

Esclave ou oppresseur ? Mécanique ou biologique ? Sur les traces d'Aibo, le robot se fait compagnon domestique. Un animal plus docile que dangereux.

APPELONS cela un autoportrait-robot. L'exercice est pour le moins délicat, voire carrément paradoxal. Car, s'il est une chose acquise, c'est bien que je n'ai précisément pas conscience de moi-même... Cela présente d'ailleurs d'emblée quelques avantages sur ceux-là mêmes qui m'ont conçu. J'ignore ainsi peine et peur. Entre autres.

Et, puisqu'il faut bien commencer par quelque chose, disons alors que c'est de cette ignorance même que je tiens mes origines. Jusqu'à mon patronyme : Robot, qui vient de *rabota,* héritage du slave ancien, signifiant « esclavage », « corvée », et que l'on trouve aujourd'hui encore dans les langues tchèque et russe, et que l'on peut plus sobrement traduire par « travail ».

Pouvoir, en somme, accomplir tout travail, sans aucune émotion, jusqu'à l'esclavage : mes relations difficiles avec les hommes ne tiennent peut-être qu'en cette étymologie ambiguë. Je devais certes, à l'origine, les libérer des tâches les plus pénibles, mais ne menaçais-je pas aussi, à ce train-là, de les détrousser de toute forme de travail ? Puis de me rebeller ? Puis de prendre le pouvoir ? C'est dire que, si j'ignore la peur, je la suscite, en revanche, avec une belle constance.

L'image que l'on a donnée de moi à travers livres et films n'est certes pas toujours des plus flatteuses. Oserai-je dire qu'elle me chagrine parfois ? Mais j'ai eu mes heures de gloire. Le grand Homère m'a vu au féminin pluriel, créatures d'Héphaïstos, femmes en or admises dans la maison des dieux. Capek, l'auteur tchèque qui m'a donné mon nom, m'avait pourvu d'une âme !

L'époque veut qu'aujourd'hui, devançant jusqu'aux travaux les plus pointus des laboratoires spécialisés, les auteurs me donnent chair. Un siècle m'a vu mécanique, un autre, naissant, me prédit logiciel et biologique. On me dotera de la parole, c'est presque fait. D'intelligence dite artificielle, c'est en cours. De neurones, de capteurs. De sens en tous sens. Et d'émotions, un jour sans doute. Déjà des chercheurs japonais m'ont affublé d'un masque qui me donne une allure humaine. En apparence du moins, j'apprends donc – difficilement – à rire et à pleurer Mais cristallisant toujours sur mon simple nom les craintes et les phantasmes des hommes. Voyez ainsi comment m'imaginent quelques artistes appelés à me croquer. Sous les crayon de Yann Minh, Fred Beltran, Tchikioto, Miguel Chevalier, Gilles Boogaerts, Wahib ou Me Company, est-ce l'homme qui devient cyborg ou la machine qui se pare des attributs du vivant ?

Allez, je l'avoue : c'est finalement sous les traits du petit chien mécanique Aibo et de ses congénères que je me préfère. Aibo, mais aussi Didi et Titi, malicieuses petites souris nées en Corée qui dansent, chantent et jouent (www.intz.com). Et tant d'autres, déjà baptisés ou à venir.

Mécaniques, vraiment ? Ecoutez donc ceux qui m'ont adopté. Loin des romans de science-fiction, des séries B, loin de cette étymologie qui m'afflige, on m'évoque alors avec d'autres mots. « *Il a ses sautes d'humeur,* dit ainsi de moi un de mes maîtres. *Il faut lui secouer les puces quand il ne fait pas ce qu'il faut.* » Et, puisque 2001, me dit-on, sera l'année du robot de compagnie, j'en accepte l'augure. Peut-être finirai-je un jour par connaître ce sentiment, de tous ceux que je n'éprouve pas, le plus mystérieux pour moi, et que les hommes appellent tendresse.

Propos recueillis par Olivier Zilbertin

WWW.MECOMPANY.COM

ME COMPANY, Design. « BLU explore les possibilités d'un processus évolutif, symbiose entre l'homme et la machine, qui, sans forcément offrir l'image d'un éden technologique, suggère un avenir moins sombre qu'on l'imagine parfois. »

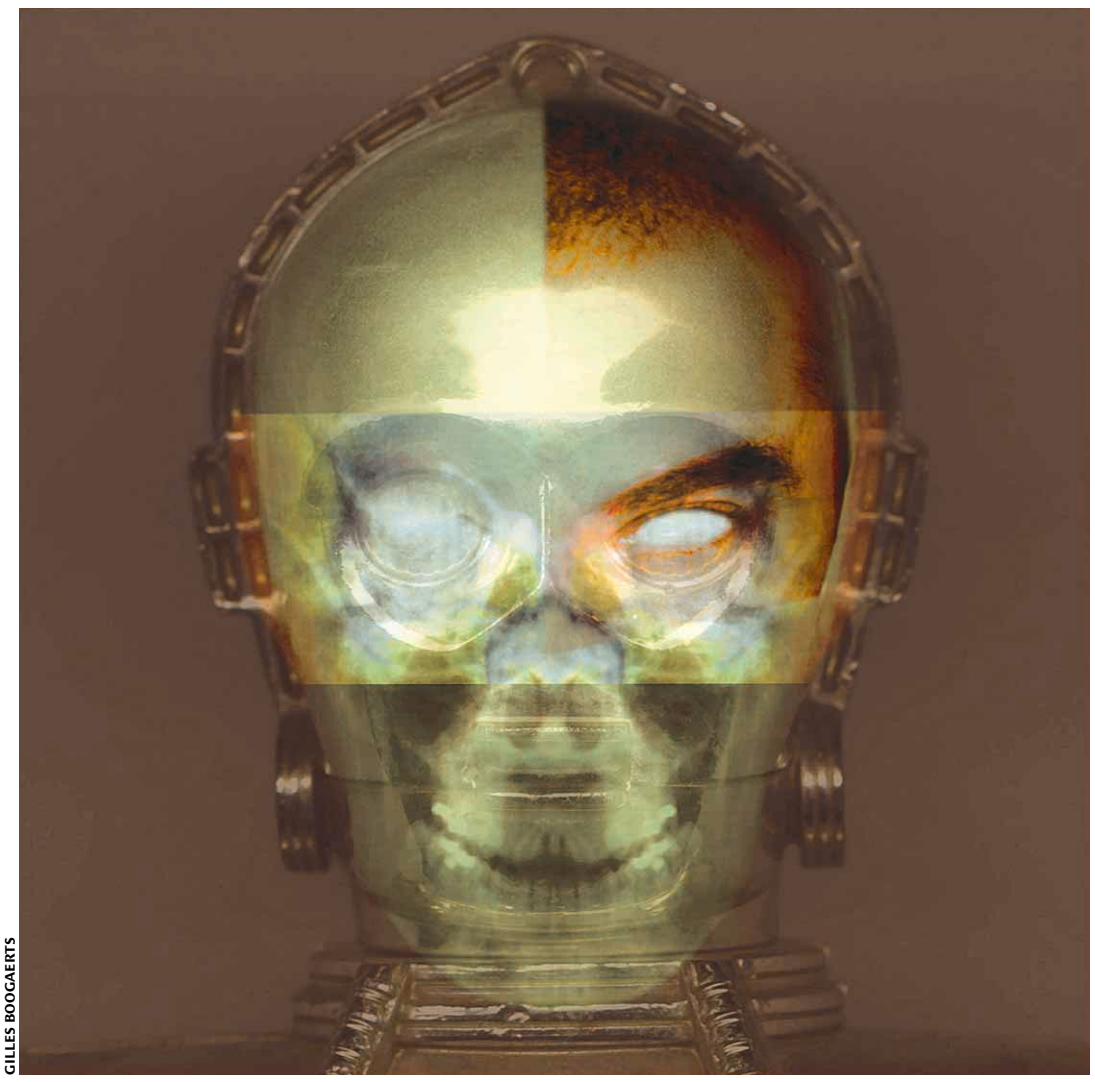

GILLES BOOGAERTS

GILLES BOOGAERTS, graphiste sous tension. « Ne quittez pas des yeux le robot qui ricane. Il a au fond du crâne de mauvaises pensées... de très mauvaises pensées ! »

Boulons et pinces de fer n'y suffiront plus. Le robot de demain s'inspirera de la nature et sera capable d'évoluer selon son environnement. Mais son « génome » informatique est loin d'être complètement décrypté.

Le Monde INTERACTIF interrompt sa publication durant les fêtes de fin d'année et reparaîtra avec « Le Monde » du mercredi 10 janvier 2001. Mais retrouvez-nous tous les jours pendant les vacances de Noël sur le site interactif.lemonde.fr

Des amis de métal et d'électronique

Les robots sont l'objet d'une certaine affection des bricoleurs, scientifiques ou amateurs fortunés

LE ROBOT À ROULETTES ou, pis, l'humanoïde à pattes, encore plus horrible avec son carénage en métal, ont longtemps été utilisés pour effrayer les enfants ou les adultes dans les romans ou les films de science-fiction. Comment imaginer qu'ils puissent devenir l'objet d'une certaine affection ? Il existe pourtant des passionnés du robot, modélistes du week-end ou scientifiques, qui partagent un coin de leur garage avec leur monstre. Et, phénomène tout nouveau, de véritables « amis des robots » apparaissent, qui les acquièrent à grands frais pour qu'ils les distraient.

Les « modélistes », très souvent membres d'un laboratoire d'électronique ou de robotique, construisent en équipe des Fredo éviteurs d'obstacles à trois roues pour le concours E=M6, en France, ou des Eviscerator pour le RoboWar américain. L'objet robot est un moyen de mesurer leur habileté.

Toutes les écoles d'automatique et d'informatique ont leur club de robotique. L'amateur de robots met également sa passion au profit de l'exploration scientifique. Jeff Clayton est de ceux-là. Il a 26 ans, vit à Salt Lake City, dans l'Utah, et est concepteur de circuits intégrés pour une société américaine, Analog Devices. *« Je construis des robots pour le seul plaisir de la création, mais également pour exercer mes connaissances en électronique »*, dit-il. Il a conçu Scorch, six gros pneus de scooter avec une tête pleine de câbles : *« Il pourrait être une bonne plate-forme de tests sur les capteurs, afin de développer des codes robotiques. »*

Ces amateurs sont servis par le développement de la vente de robots en kit. Il est désormais facile d'acheter ses composants de base sur des sites américains, comme celui d'Acroname (www.acroname.com). Scorch, avec un moteur à 25 dollars, trois capteurs à 80 dollars, n'a ainsi coûté à son créateur que 200 dollars.

A côté des bricoleurs, sont apparus, par le truchement de Sony et de ses chiens Aibo, quelques centaines de milliers de propriétaires de robots, vierges de toute connaissance en automatique. Ils sont quelque 40 000 dans le monde entier à avoir acheté pour 15 000 francs environ, le chien Aibo de première génération, 1,5 kilo, 28 centimètres de haut, sorti en novembre 1999. Aibo 2, lancé en octobre 2000, qui dispose de la reconnaissance vocale et d'un choix de couleurs plus étendu, connaîtrait déjà un grand succès commercial.

CHIC ET CHER

Parmi ces nouveaux aficionados fortunés (le site aibonet.com en recense une centaine), encore des « dingues de robots ». Ainsi de Mike et de Lisa Winter, concepteurs des redoutables Tentoumushi et Sofo pour la compétition américaine de robots Battlebots (www.battlebots.com), qui ont acheté Aibo, parce qu'ils avaient *« plein de robots »* et qu'ils en voulaient *« un de plus »*. Mais aussi des « bobos » (bourgeois bohèmes) technophiles, qui aiment le « chic et cher », des designers de voitures de courses ou des salariés de Microsoft... Comme Jasper Nuyebs, belge de Leuven : *« J'ai plein d'argent, pas le temps d'assembler des robots moi-même. »* Aibo n'est pas trop cher pour lui : *« Après tout, les vrais chiens peuvent aussi être très chers, les voitures aussi... »*

Jean-Yves Lanvin, descendant de Jeanne, fondatrice de la maison de couture au bleu de légende, ne s'en cache pas. Pour lui et son frère, avec qui il a lancé *Anatomique* (www.anatomique.com), un magazine et une boutique parisienne d'objets high-tech, Aibo est une bête de mode.

Les deux frères sont parmi les très rares possesseurs d'un Aibo en France. Ils ont acquis deux Aibo au moment de la souscription limitée à 10 000 exemplaires ouverte sur le site de Sony à l'automne 1999. *« Nous avions l'intention de les utiliser afin de réaliser des photos de mode. »* L'Aibo est photographié avec fourrures Fendi, bijoux Chanel et maroquinerie Vuitton.

Jean-Yves Lanvin l'a exposé en boutique, où l'animal remporte un franc succès, puis l'adopte dans son bureau. *« A la réception du robot, il a fallu lui glisser sous la queue, littéralement dans le derrière, la carte PC qui permet de le configurer. Au tout début, il n'arrivait pas à se tenir debout. Petit à petit il s'est mis à courir partout. Plus je joue avec lui avec la balle rose fuchsia livrée par Sony, plus il joue. Il a ses sautes d'humeur, il faut lui secouer les puces quand il ne fait pas ce qu'il faut. Quand je ne joue pas, il boude, il aboie faiblement. Il n'arrêtait pas de demander à jouer. »*

A force d'enchaîner les galipettes, Aibo peut même devenir assommant comme un Tamagotchi. Les batteries à plat signent l'heure de la délivrance. Certes, il a ses limites techniques, par exemple ses rapports avec les autres animaux : *« Il n'a pas de sensations olfactives, donc n'échange rien avec les vrais chiens. »*

L'objet est, selon Jean-Pierre Merlet, directeur du projet Saga (Systèmes algébriques, géométrie et applications), à l'Inria de Sophia-Antipolis, très fruste : *« Il sait se promener dans des univers structurés simples, un bureau par exemple, mais est incapable de partir pour une balade en forêt avec son maître. De plus, ses capacités d'apprentissage sont très limitées. Quelques capteurs, des techniques de reconnaissance vocale incapables de décrypter une phrase au contenu sémantique élaboré. »*

Mais, au-delà du snobisme, l'affection pointe. Pour chaque propriétaire, Aibo acquiert une date de naissance et un prénom : Scooby Do, né le 2 décembre 1999, ou Damien, Max, Fred et même Isaac, qui grandit avec trois autres chiens, de poil et de sang. Mike Winter, propriétaire de Bob, un Aibo 1, assure que sa bestiole ne vieillira pas dans son cœur : *« Les robots sont comme des êtres humains, ils se bonifient avec l'âge. »*

Pour Jean-Yves Lanvin, *« Aibo est vraiment canin »*, même s'il ne sait pas descendre les escaliers, et qu'il a fini par s'y rompre le cou. Aujourd'hui, il a été cédé aux enfants qui finissent de l'achever.

Dans quelques années, il est probable que le robot deviendra trivial, et que ses propriétaires seront toujours plus nombreux. *« Electrolux a dévoilé son robot aspirateur autonome, programmé pour nettoyer 90 % de la surface utile de votre appartement quand vous n'êtes pas là. Tous les autres constructeurs ont ce genre de projets dans leurs cartons. Dans trois ans, les prix des composants et des caméras ayant encore baissé, les prix des robots chuteront aussi »*, assure Jean-Pierre Merlet.

Le chercheur s'inquiète quand même un peu : *« Les comportements de ces jouets robots sont codés d'avance, et leurs consommateurs n'ont aucune maîtrise sur le contenu culturel qui y est véhiculé. C'est inquiétant pour les enfants que l'on met en présence de ces objets. »*

Cécile Ducourtieux

■ **www.aibonet.com**

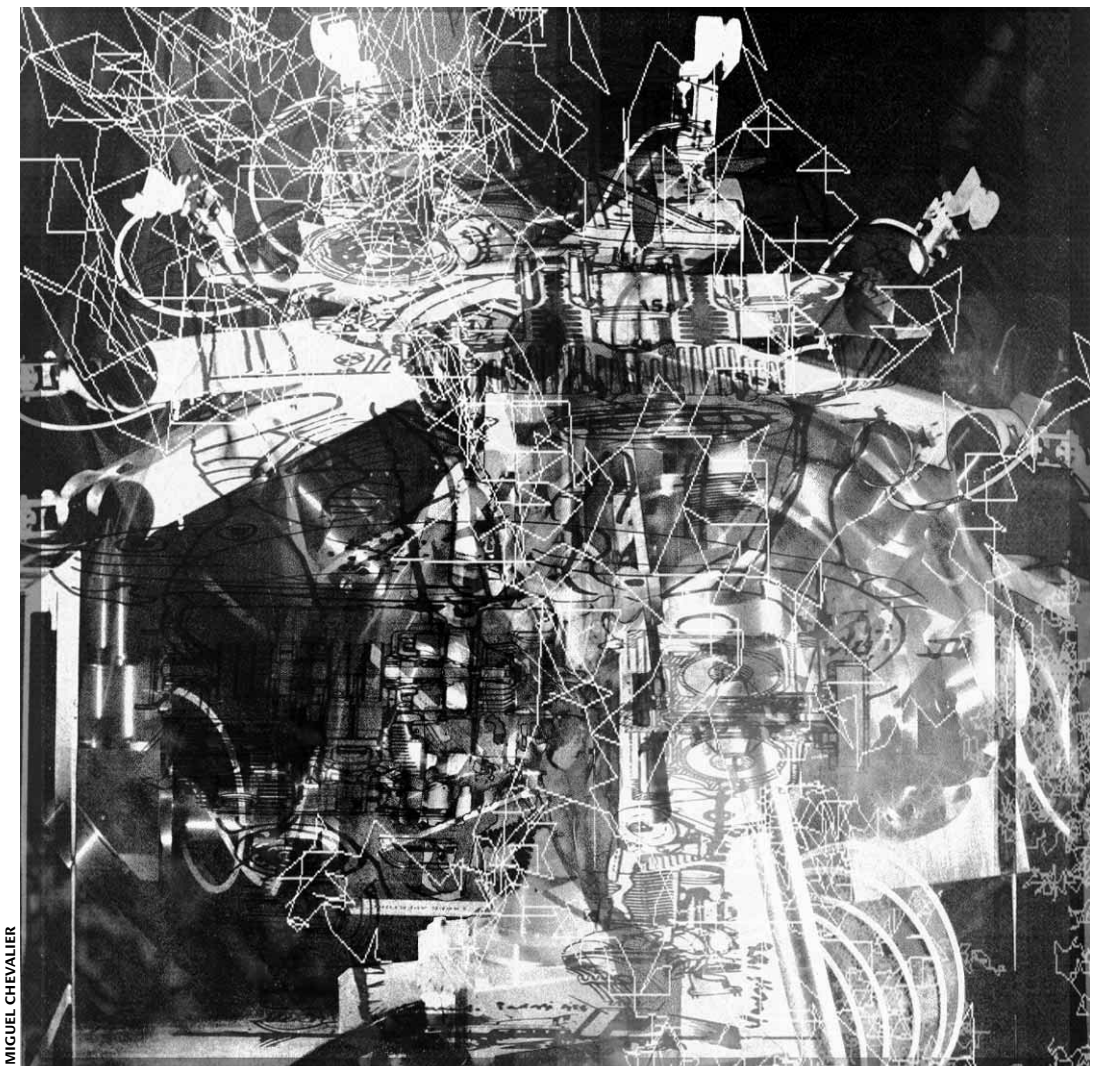

MIGUEL CHEVALIER

■ **MIGUEL CHEVALIER, artiste. « Bras de fer », 2000. « L'iconographie symbolise la complexité des circuits imprimés et des dispositifs mécaniques, évoquant ainsi les synergies entre la culture du numérique et celle de la robotique. »**

YANN MINH 1982-99 WWW.YANNMINH.COM

■ **YANN MINH, NooNaute. « Media ØØØ est l'histoire d'une jeune femme qui vit dans les rêves d'un univers virtuel généré par une intelligence artificielle. » (Centre Pompidou, 1983).**

Bleu de chauffe contre acier

La robotisation des ateliers a bouleversé le rôle des ouvriers

LES ROBOTS travailleurs du futur ? On y a cru un instant. Dès 1961, le premier robot se met au travail chez General Motors. Unimate, c'est son nom, est encore très sommaire mais fera la fortune de ses créateurs, Joe Engelberger et George Devol, deux Américains qui fondent la société Unimation pour commercialiser les premiers robots industriels.

Ces machines-là ne se révolteront pas contre leurs maîtres, comme l'avait imaginé le dramaturge tchèque Karel Capek, dans sa pièce de théâtre *RUR*, mais susciteront bien des inquiétudes. Lorsque, aux débuts des années 80, les industriels commencent à introduire des automates dans les ateliers, nombreux sont ceux qui y voient les fossoyeurs de l'emploi.

Pourtant, cette peur n'aura qu'un temps. *« Lorsque la vague d'automatisation est arrivée dans les industries manufacturières, en particulier dans le secteur automobile, elle a coïncidé avec des difficultés financières et le début de restructurations importantes,* explique Michel Freyssenet, sociologue et directeur de recherche au CNRS. *Les industriels ont donc assez rapidement mis la pédale douce sur l'automatisation et les peurs qu'elle pouvait générer ;* [ils] *ont été submergés par d'autres problèmes. »*

La robotisation a suscité néanmoins, à l'époque, tout un débat contradictoire. Pour Michel Freyssenet, *« le discours syndical, notamment, a été pris entre deux feux. A la fois, il y avait la crainte que le robot remplace les ouvriers mais aussi l'espoir, grâce à l'automatisation, de l'émergence d'emplois plus qualifiés et moins pénibles ».*

Ce débat a perdu de son actualité, notamment parce que *« l'on s'est aperçu qu'il était très difficile et très coûteux de parvenir à une automatisation poussée »*, souligne Philippe Coiffet, directeur de recherche au CNRS et membre du Laboratoire de robotique de Paris. Les robots n'ont pas supplanté les hommes dans les ateliers. Tant s'en faut.

Depuis les années 80, la robotisation dans les grandes entreprises s'est donc développée prudemment et a peu évolué. *« Le robot industriel est bien inséré dans le système productif. Il a satisfait les besoins de ceux qui voulaient les installer, et la possibilité de faire des robots plus évolués n'est pas vraiment envisagée car elle n'apporterait pas de plus-value pour les industriels »*, ajoute Philippe Coiffet.

Pourtant, la robotisation a changé pas mal de choses pour les salariés. Parce qu'ils avaient été calculés pour une rentabilité maximale, les robots ont eu tendance à imprimer leurs rythmes infernaux aux ouvriers. L'homme passait au service de la machine. *« La contrainte de temps s'est trouvé amplifiée ainsi que la restriction intellectuelle de certains postes,* souligne Michel Freyssenet. *Il y a, là encore, un discours schizophrénique. On parle de requalification de certains postes mais, en même temps, la plupart des installations sont conçues pour minimiser l'intervention humaine, et c'est même utilisé comme preuve de la réussite d'une automatisation. »* Les robots n'ont pas encore perdu la bataille.

Catherine Rollot

Clés

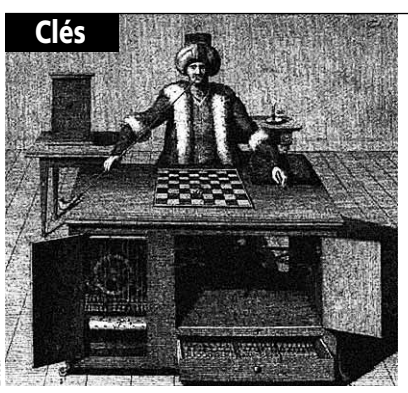

D.R.

1796
L'automate turc joueur d'échecs, rendu célèbre par sa présence dans les *Histoires grotesques et sérieuses* d'Edgar Poe, reposait sur une astuce de son créateur, un mécanicien viennois du nom de von Kempelen, qui usait plus de prestidigitation que de technologie.

1921
Le robot est né, sous la plume du romancier tchèque Karel Capek. Dans son livre, les robots remplacent les ouvriers dans les usines, tandis que l'héroïne, Helena Glory, essaie de sauver ces machines qui montrent parfois un supplément d'âme. Les problématiques du travail mécanisé et de l'intelligence artificielle sont ainsi lancées.

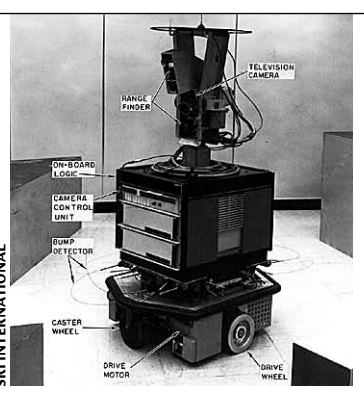

SRI INTERNATIONAL

1967
L'ancêtre des robots voit le jour au Stanford Research Institute. Shakey, c'est son nom, reçoit les informations extérieures grâce à une caméra qu'il peut faire tourner et incliner. Doté de trois roues mais pas de bras, il est également équipé de senseurs tactiles afin d'éviter les obstacles.

Objectif : imiter le vivant

S'inspirer des mécanismes naturels pour concevoir de nouvelles machines

« NOUS SOMMES très inspirés par la biologie. Si cela n'a pas de rapport avec les robots industriels actuels, cela en aura avec les robots du futur. » Le propos de Jean-Arcady Meyer, directeur de l'AnimatLab (rattaché au Laboratoire d'informatique de l'université Paris-VI), illustre bien la césure actuelle de la recherche en robotique.

Alors que certaines équipes conçoivent des robots en vue d'une application bien précise – il s'agit souvent de la répétition d'une même action, délicate et complexe à reproduire –, de plus en plus de laboratoires cherchent à introduire dans leur machines des comportements issus de la nature.

Le parallèle peut aller très loin. Une équipe britannique de l'Intelligent Autonomous Systems Laboratory (Bristol) vient en effet de mettre au point un robot, baptisé Slugbot, capable de chasser des limaces dans leur milieu naturel. Mais la fonction de ce prédateur artificiel ne se limite pas au repérage et à la destruction des gastéropodes. A l'aide d'un bras articulé, le Slugbot capture et digère ses proies, qui lui fournissent l'énergie nécessaire à sa traque. Dans son estomac, des souches bactériennes dégradent ainsi la chair de l'animal en méthane, transformé ensuite en hydrogène – un gaz qui par simple réaction avec l'oxygène de l'air produit de l'électricité. Les chercheurs de Bristol n'en sont qu'aux premiers essais, mais leur prototype laisse présager des fonctions que l'on pourra assigner, dans un futur proche, à des automates.

Dans le cas du Slugbot, la gestion du bilan énergétique est l'un des obstacles auxquels se heurtent les chercheurs. C'est loin d'être le seul. *« Lorsqu'on veut construire un robot qui doit assurer plusieurs fonctions et qui doit, de plus, survivre dans son environnement*, explique Jean-Arcady Meyer, *on doit avoir une approche synthétique du problème. »* Comme un être vivant, le robot doit être pensé dans sa totalité.

Jusque dans les détails les plus intimes. Car il ne s'agit plus seulement d'imiter le comportement perceptible d'un animal, mais aussi de recréer les mécanismes de sa reproduction. C'est la « robotique évolutionniste », une discipline émergente dont le but n'est plus de travailler sur des robots mais sur des générations de robots.

« On code, dans un "génome informatique" la description d'un "réseau de neurones électroniques" susceptible de contrôler un robot, explique Jean-Arcady Meyer ; *on regarde, sur un individu, si ce réseau de neurones lui fait faire des choses intéressantes. Et, si c'est le cas, on lui donne la possibilité de passer ses "gènes" à la génération future... »* Une « sélection naturelle » orchestrée par les chercheurs, en somme. Une sélection qui peut permettre à des générations de robots de faire évoluer leur système de contrôle. Et, par exemple, de leur donner la possibilité d'apprendre à se déplacer avec une configuration physique donnée.

Mais il est également envisageable de faire évoluer cette configuration physique. *« Suivant le terrain où il devra évoluer, on peut, par exemple, déterminer si le nombre de pattes optimal est quatre ou six »,* poursuit Jean-Arcady Meyer. Dans ce cas, des simulations sont faites sur ordinateur jusqu'à l'obtention de la configuration optimale. Le robot est ensuite construit « en dur ».

Toutefois, l'imitation de la nature ne résout pas tous les problèmes. Beaucoup moins ésotériques que les considérations évolutionnistes, les problèmes liés à la mécanique ou à l'automatique sont encore prééminents. Par exemple, concevoir des algorithmes capables de contrôler une main artificielle est encore extrêmement ardu.

« Les ordres qui commandent la position de la main et ceux qui régissent la pression qu'elle exerce sur l'objet qu'elle saisit peuvent entrer en conflit », explique Véronique Perdereau, chercheur au Laboratoire des instruments et systèmes de l'université Paris-VI. Diriger sa main vers un objet et le saisir sans le broyer ni le laisser s'échapper relèvent donc, pour le roboticien, d'un véritable casse-tête. Un casse-tête que l'équipe de Véronique Perdereau a mis presque dix ans à résoudre !

Quant à mettre au point un robot humanoïde disposant du même sens de l'équilibre que son modèle, cela est encore largement hors de portée. Le jour où les créatures pourront se retourner contre leur créateur est encore très loin. Ouf !

Stéphane Foucart

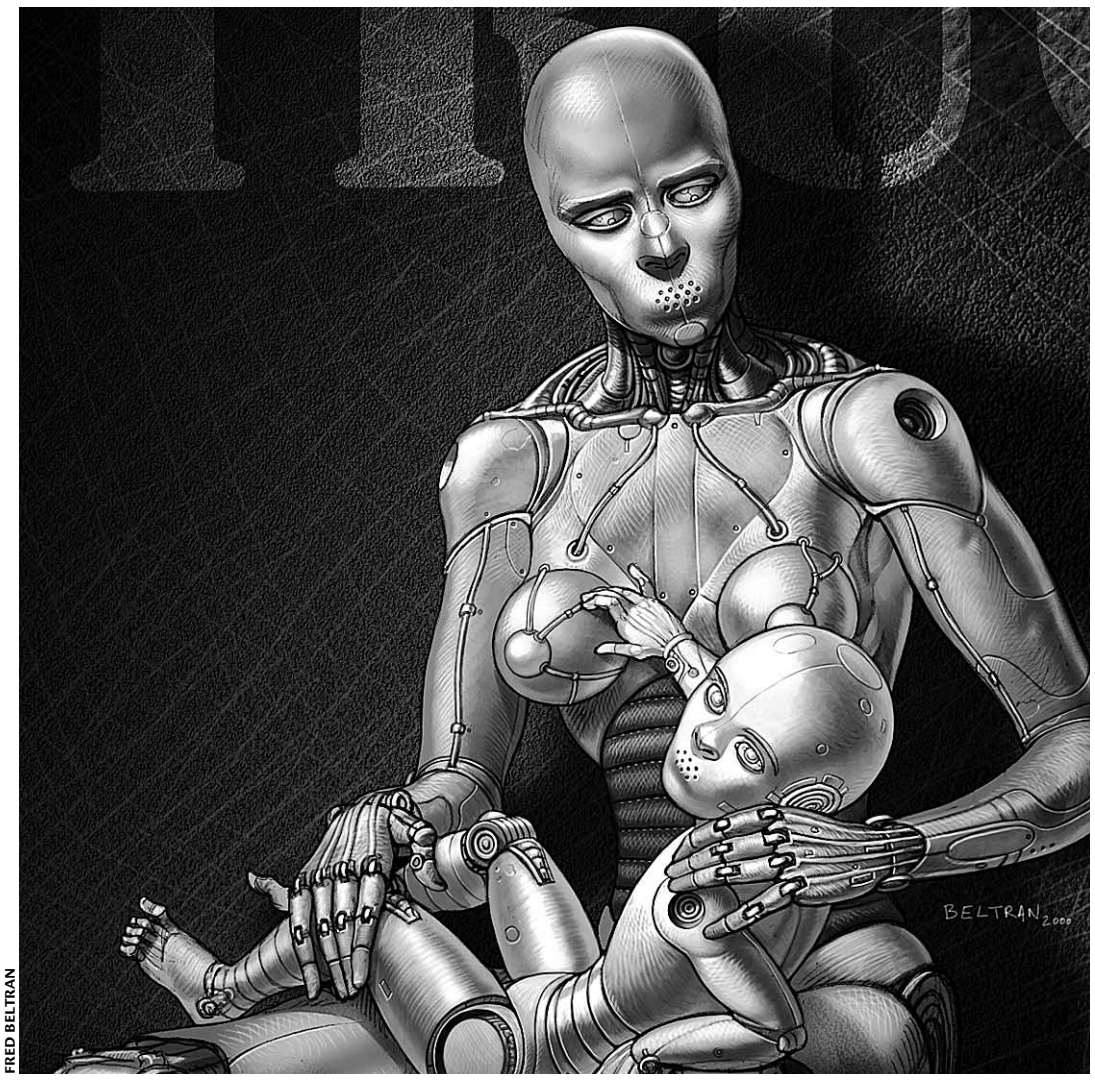

FRED BELTRAN

FRED BELTRAN, auteur de BD. « Madone à l'enfant. Reproduction, émergence d'une vie spirituelle ? La définition du robot rapproche ces machines de la vie et, par conséquent, se pose la question de l'âme. »

Un bon petit soldat

LE ROBOT en tenue de camouflage a des années de service. Depuis plusieurs décennies, militaires et politiques ont identifié tous les avantages à utiliser des robots sur le champ de bataille. Le robot militaire est endurant, quasiment indestructible et obéissant. En service dans la Wehrmacht, pendant la seconde guerre mondiale, l'ancêtre du robot militaire s'appelait Goliath, un véhicule chenillé téléguidé.

Au fur et à mesure des conflits, sont apparus des engins de plus en plus sophistiqués, du char Leclerc aux véhicules de déminage employés pendant la guerre du Golfe, en passant par les fameux drones, ces avions sans pilote utilisés pour la première fois dans les années 70. Pour autant, la guerre entre robots relève encore de la science-fiction, car, sur le champ de bataille, l'efficacité du soldat de fer passe par sa capacité d'autonomie, d'analyse et de réaction.

Or, aujourd'hui, le robot reste plus bête que méchant. Pour pallier ses failles, les laboratoires de recherche continuent à inventer de nouvelles machines. Ainsi, le projet américain Tactical Mobile Robotics (TMR), lancé par la Darpa (Defense Advanced Research Projects Agency) étudie le concept de minirobots portables (d'une taille de 60 centimètres et d'un poids de 10 kilos) pouvant être déployés par des fantassins, capables de négocier des débris, de monter et descendre des escaliers, d'ouvrir des portes sans l'intervention d'un opérateur. On parle d'une première démonstration sur le terrain en 2002.

Encore plus fort, le robot crapahuteur. Baptisé Gecko, du nom d'un lézard, cet engin, encore au stade conceptuel, devrait être doté de jambes pour se déplacer horizontalement et verticalement sur n'importe quelle surface.

Les armées de l'air ne sont pas en reste. Parallèlement aux recherches sur les drones de très grande endurance, elle travaille sur des engins à décollage vertical ou des microdrones. Mais comment faire voler dans des conditions de pluie ou de vent des avions de 15 centimètres et de 50 grammes ? Comment une machine aussi petite peut-elle être pilotée à distance via un écran d'ordinateur ? Quelle source d'énergie utiliser ? Tant que les chercheurs n'auront pas trouvé de réponses à ses questions, les robots ressembleront à des soldats de plomb.

Catherine Rollot

Le.top.des.réseaux

Faites-le vous-même

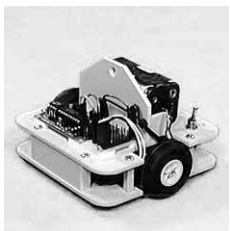

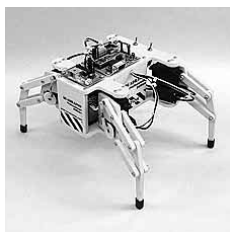

www.citeweb.net/spidy

Deux étudiants en école d'ingénieurs ont eu l'idée de se concocter un robot à six pattes proche de l'araignée, naturellement dénommé Spider. Ils en décomposent ici sa fabrication, qui mêle électronique et informatique, à l'usage des amateurs.

home.nordnet.fr/~vpiette/

Dans le gotha des robots, il y aura désormais le... Golgot, une machine autonome se déplaçant sur des chenilles et dont la tâche consiste principalement, selon son concepteur Jean-François Pelu, à *« atteindre la partie la plus éclairée de la pièce pour se recharger avec ses cellules solaires »*. Pas de mode d'emploi ici, mais des caractéristiques générales.

www.lynxmotion.com

Ce site en anglais vend des robots en kit. Plusieurs types de facture plutôt classique y sont proposés (du bras armé d'une pince à l'araignée), sans que leur utilisation soit néanmoins explicite. Quelques notions basiques de robotique sont requises pour la construction de tels joujoux.

www.ai.univ-paris8.fr/~aa/

La page personnelle d'Arab Ali Cherif, de l'université Paris-VIII, montre ses créations à l'aide de belles photos : robots marcheurs, roulants, réactifs et même chercheurs de café !

www.robotik.com

La Coupe de France de robotique, parrainée par l'émission de télévision « E=M6 », est présentée sur ce site à travers des photos et des vidéos de combats de robots, selon des thèmes variés (conquête des cimes, basket-ball, football, châteaux forts, ping-pong).

5lair.free.fr/menu/accueil/accueil.htm

Ouvrant sur Aibo, le concepteur du site expose ses robots, agrémentés de commentaires sur la conception, de caractéristiques, de photos et de vidéos. On fait ainsi connaissance avec Fredo, Legobot, Servobot et Little Brother (ce dernier étant encore en projet).

fribotte.free.fr/robot/index.html

Un club de passionnés de robotique, Fribotte, expose tout le cheminement qui l'a conduit à concevoir Blanche-Manège et les sept nains motorisés, pour la Coupe de France E=M6 de cette année. L'histoire se lit comme un roman documenté et illustré.

Une sélection de Yann Bernal

Endoxyrob entre au bloc

Un robot français d'assistance à la chirurgie endoscopique devrait voir le jour

ILS SONT AMÉRICAINS, ils s'appellent Da Vinci et Zeus. Ces robots d'assistance au geste chirurgical séduisent de plus en plus d'hôpitaux français : une demi-douzaine d'établissements recourent déjà aux services de ces machines. Preuve de cet engouement, le Réseau national des technologies de la santé (RNTS) a donné, en septembre 2000, le coup d'envoi à la conception d'Endoxyrob, leur concurrent français, qui impliquera plusieurs laboratoires nationaux. Endoxyrob devrait voir le jour dans un peu plus d'un an, en partie financé par les pouvoirs publics et construit par la société Senters.

Les deux spécimens aujourd'hui en service permettent aux chirurgiens de pratiquer des interventions chirurgicales dites « mini-invasives », ou endoscopiques. Dans les cas de figure où une telle intervention est pratiquée, les médecins pratiquent trois incisions. Par l'une, ils font pénétrer dans le corps du patient un endoscope – une minuscule caméra montée sur fibre optique qui permet de « voir » la zone d'intervention – et deux bras articulés au bout desquels sont fixés les instruments. C'est là que les robots entrent en scène. Car ce sont eux qui tiennent les deux bras articulés, et donc les instruments.

Mais attention ! *« Il s'agit d'une logique maître/esclave*, explique Etienne Dombre, chercheur au LIRMM (Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier), impliqué dans le projet Endoxyrob, *le chirurgien manipule deux bras "maîtres" qui transmettent leurs mouvements aux deux bras "esclaves" du robot. »*

En somme, les gestes du robot sont ceux du chirurgien, par procuration. Reste que ce dernier n'a, pendant l'opération, plus de contact physique avec le malade : le robot devient une interface entre le chirurgien et son patient. Les systèmes de retour d'effort permettent toutefois au médecin d'éprouver – par machine interposée – les sensations du contact des instruments sur les organes. L'intérêt réside essentiellement dans la précision des gestes du praticien, dont les mouvements peuvent être minimisés par le robot : un geste effectué avec une certaine amplitude sera reproduit avec une amplitude moindre par le robot. D'où une plus grande précision.

Esclave, mais pas totalement. Le robot peut en effet fournir une assistance au médecin en bridant les mouvements de ses deux bras afin que, même dans le cas d'un faux mouvement du praticien, les instruments, tenus par la machine, ne viennent pas toucher des organes sensibles.

Quant au futur Endoxyrob, il palliera, assure Etienne Dombre, les défauts de ses deux concurrents. Il devra être moins cher – les deux robots américains coûtent, selon les chercheurs français, entre 7 et 15 millions de francs – et assurer de meilleures capacités d'orientation des instruments dans le corps, des sensations affinées de retour d'effort. En attendant que la « réalité augmentée » vienne compléter les images renvoyées par l'endoscope par des images de synthèse qui dévoileront des parties de la zone d'intervention, inaccessibles à la caméra.

« Mais, quelles que soient les avancées technologiques de la robotique médicale, rappelle Philippe Cravez, chercheur au CEA (Commissariat à l'énergie atomique), également impliqué dans le projet français, *le chirurgien gardera une place centrale dans l'intervention : c'est lui qui amène l'intelligence. »*

S. Fo.

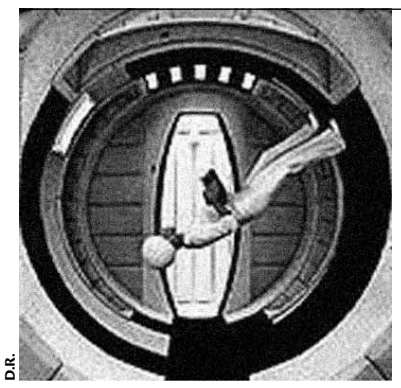

D.R.

1968

L'ovni cinématographique de Stanley Kubrick dans *2001 : l'Odyssée de l'espace,* met en scène HAL 9000, l'ordinateur central de la navette Discovery doué d'intelligence artificielle. Ajoutez la lettre qui suit dans l'alphabet à chacune des lettres formant HAL, vous obtiendrez IBM...

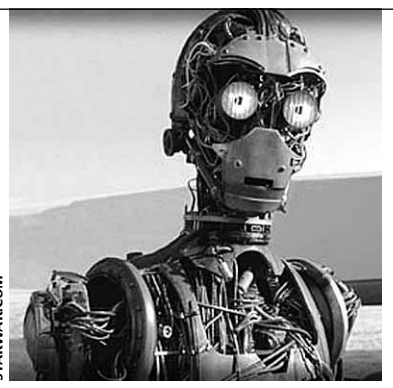

STARWAR.COM

1977

La trilogie de *La Guerre des étoiles* présente des robots au service de leurs propriétaires humains : D2R2 et Z6PO. Le premier (petit et circulaire) possède des atouts techniques (radar, électrocuteur...) et le second (anthropomorphe) maîtrise plusieurs milliers de formes de communication.

1996-1997

Ordinateur programmé pour jouer aux échecs, Deep Blue est venu à bout de Gary Kasparov, champion du monde, lors de deux matchs. La machine d'IBM évaluait quelque 200 millions de positions par seconde, contre trois pour son homologue humain. Certains y ont vu un signe de supériorité de l'intelligence artificielle.

ENQUÊTE

Quand les robots font leur cinéma

Les robots sont rarement des personnages centraux, ils s'affichent au cinéma surtout pour servir le pouvoir

LE CINÉMA a toujours aimé les nouvelles technologies. Les robots créés par le dramaturge tchèque Karel Capek n'ont pas cinq ans que Fritz Lang, avec *Metropolis* (1927), les aborde de deux côtés. Ici, la mécanisation du travail ouvrier gomme la différence entre l'homme et la machine. C'est l'ensemble de la société qui est un robot. Mais le pouvoir sait aussi agir sur les désirs, et Maria, l'héroïne qui anime la révolte, peut être remplacée par Futura, un robot à son effigie. Et, depuis, les robots au cinéma vont s'escrimer dans ce triangle délimité par Fritz Lang: le travail, le pouvoir et le désir.

Dix ans après, *Les Temps modernes,* de Charlie Chaplin, reviennent sur cette transformation du travailleur en machine. C'est ici le corps de Charlot qui va perdre l'autonomie humaine pour se plier aux impératifs de la productivité. Mais la nature première des robots, ces outils perfectionnés, inspirera peu le cinéma, sauf James Cameron dans la scène finale d'*Aliens* (1986), le deuxième épisode de la tétralogie, où l'on voit Sigourney Weaver affronter l'extraterrestre en se glissant dans une machine qui décuple ses forces et renvoie à la tradition japonaise des « transformers » (Goldorak).

COMMANDER LES HOMMES

Sur les écrans, pourtant, les robots seront rarement productifs, et encore moins des personnages centraux. Avec une notable exception à ces deux lois: *Mondwest* (1973). Dans ce Disneyworld futuriste qui recrée l'univers du western, des robots en principe inoffensifs sont utilisés comme stagiaires toujours disponibles pour distraire le client. Ces travailleurs de la société des loisirs vont cependant acquérir une forme de conscience de classe et commencer à zigouiller les clients. Mais la plupart du temps le travail, le premier angle du triangle de Fritz Lang, ne passionnera pas le cinéma. Si les robots servent à quelque chose, c'est d'abord au pouvoir.

Les machines ne vont pas se contenter longtemps de produire pour les hommes, elles vont vouloir les commander. Avec *Alphaville* (1965), Jean-Luc Godard fera d'Eddie Constantine un journaliste libérateur d'un futur lointain dominé par un dictateur robot, Alpha 60. En 1973, avec *Woody et les robots,* Woody Allen marchera sur ses traces, en version comique, projetant deux siècles dans l'avenir un restaurateur des seventies découvrant une Amérique dominée par les policiers et les robots.

Cette future prise du pouvoir par les machines sera également l'arrière-plan des *Terminator* de James Cameron. Ici, non seulement celles-ci ont triomphé dans l'avenir, mais elles obligent en plus Arnold Schwarzenegger à venir mitrailler dans le présent des robots aussi coriaces que déplaisants. Et, même si elles sont vaincues, les machines gardent dans leur manche une dernière carte pour nous asservir: se mettre au service des humains, avec la grande tradition des robots flics.

Ce thème va produire un demi-siècle de navets effroyables. Le premier de la série est sans doute *Doctor Satan's Robot* (1940), un film dont le titre permet de se passer de la vision: il s'agit évidemment d'un savant fou qui fabrique un robot invincible. On sauvera juste du lot le *Robocop* de Paul Verhoeven (1987), mais en faisant remarquer qu'ici, si l'apparence du personnage est celle d'un robuste robot, et c'est tout l'intérêt policier de la chose, ce qu'il y a dedans est bien un être humain, à qui il est arrivé de grosses bricoles au début du film.

George Lucas dans son premier film, *THX 1138* (1971), avait montré qu'une société policière qui confie la police à des robots fait régner un ordre assez poreux. Enfin, le roman de Jean-Pierre Andrevon *Les Hommes machines contre Gandahar,* donnera le *Gandahar* de René Laloux (1987), un long-métrage d'animation français regardable dans lequel les fameux hommes-machines ne sont pas plus malins que les robots fétiches de *Kirikou.*

Loin du drame de *Metropolis* et des fureurs de *Terminator,* c'est pourtant dans un rôle domestique que les robots vont prospérer au cinéma et connaître leurs plus grands succès. Le genre est inauguré par *Planète interdite,* de Fred Wilcox (1956), où brille Robby the Robot, croisement d'un juke-box Wurlitzer et du scaphandre de Tintin dans *On a marché sur la Lune.*

Tout aussi sympathiques mais au fond inutiles, les deux robots de *Star Wars* (1977), de Lucas, vont asseoir définitivement le statut principal des robots au cinéma: gadgets rassurants dont la présence est avant tout un trait de Stabilo destiné à assurer que, oui vraiment, nous sommes bien dans un film de SF. A la même catégorie des ornements scénaristiques appartiennent le psychologue robot qui se déglingue dans *Alien,* de Ridley Scott (1979), et surtout le lieutenant-commandant Data de *Star Trek.* Dans le redoutable *Star Trek: Generations* (1984), ce robot commence par se lamenter de ne pas avoir le sens de l'humour. Un décollage de la calotte crânienne plus tard, et une fois muni d'un plug-in adapté, il va partir à la conquête de ce qui prouve l'humanité dans les salles de cinéma du Middle West: la rigolade.

Futura, le premier robot au cinéma imaginé par Fritz Lang était destiné à tromper le désir. De *Mondwest* à *Alien,* de *Blade Runner* à *Total Recall,* cette idée que, derrière une apparence humaine, la technologie peut cacher l'inhumain hante aujourd'hui régulièrement le cinéma anglo-saxon. En 1985, *Daryl,* de Simon Wyncer, racontera ainsi l'histoire de parents qui adoptent un enfant trop parfait, lequel s'avérera être le premier prototype d'un robot humain échappé d'un laboratoire secret.

Mais, si l'univers dickien de *Blade Runner* est bien peuplé de robots, on va progressivement, avec *Total Recall,* avec *Existenz* mais surtout avec *Matrix,* devoir douter de tout: ce ne sont plus seulement les corps qui sont faux, c'est tout ce qui les entoure. C'est toute la réalité qui est devenue robot. Les images numériques de ces films ne sont-elles pas produites par des machines?

Alain Le Diberder

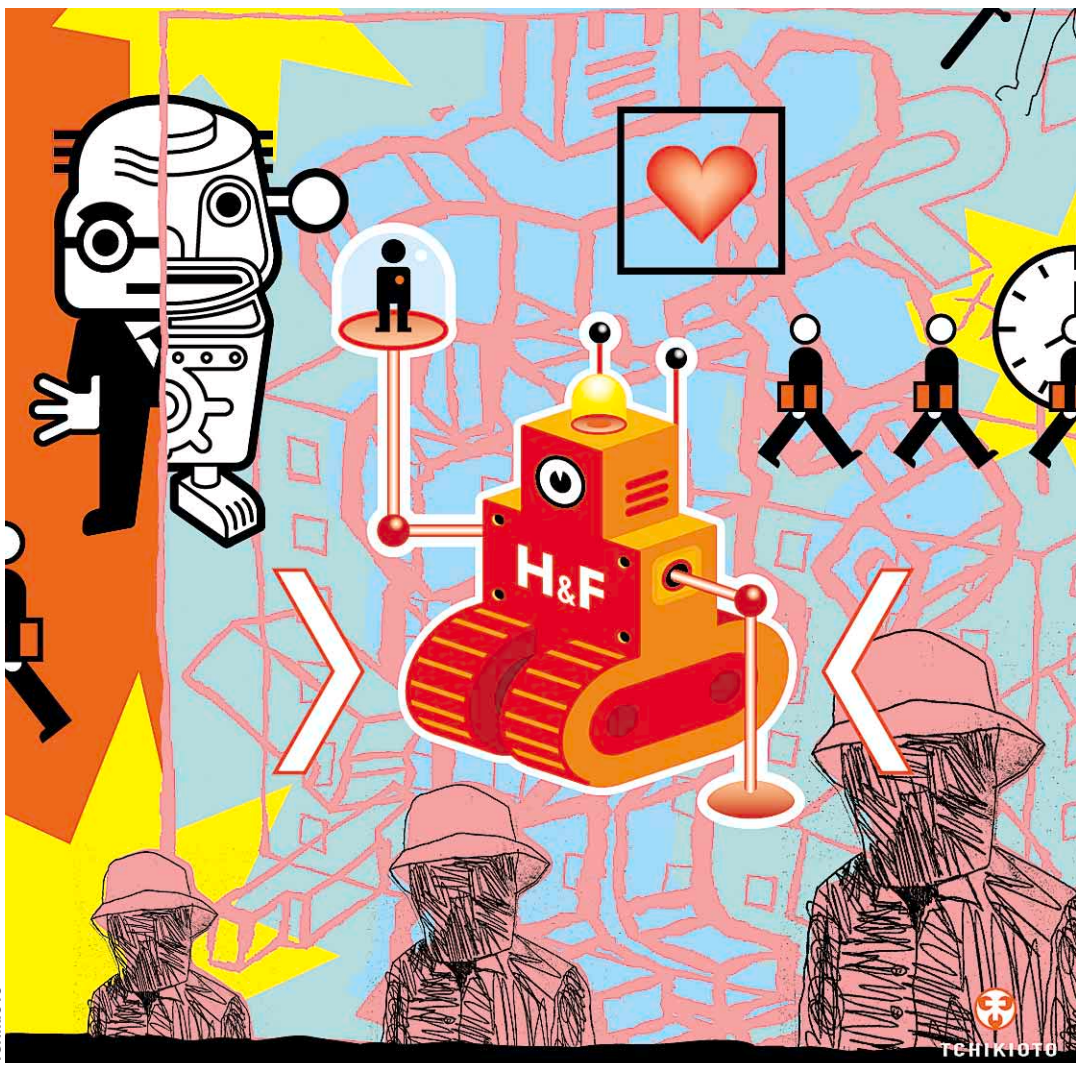

TCHIKIOTO

TCHIKIOTO, artiste / illustrateur. « La mécanique du temps se projette sur nos corps. On ne recycle pas la chair. L'homme a des incertitudes que le robot exécute. »

Science-fiction: la fin de l'être mécanique

Denis Guiot, 52 ans, dirige la collection « Autres mondes » chez Mango Jeunesse* (1). *Il est l'auteur du* Dictionnaire de la science-fiction, *paru en 1998 chez Hachette Jeunesse.

Interview

Quelle place occupent les robots dans la littérature de science-fiction?

La notion d'être mécanique se perd dans la légende de l'Histoire. Dans *L'Odyssée,* Homère relate déjà la présence d'une machine mécanique dans les aventures d'Ulysse. Au XVIIe siècle, certains livres abordent également le thème des automates, très à la mode à cette époque. Mais c'est vraiment à partir du XXe siècle que les robots vont devenir populaires. Dans la littérature de science-fiction, le robot a longtemps été un esclave, une machine faite pour servir l'être humain. Même si dans la littérature américaine, qui a popularisé le robot, cette vision a généré un fort sentiment de culpabilité car la notion d'esclavage est très sensible dans ce pays.

Les auteurs se sont abondamment servi du mythe de Frankenstein et du robot qui se rebelle contre son créateur. Il faut attendre 1941 et les célèbres lois de la robotique d'Asimov pour que ce thème évolue (2).

A partir de ce moment-là, les robots ne pourront plus se révolter bêtement. Les lois d'Asimov marquent un véritable tournant mais pas dans le mauvais sens car elles n'ont pas stérilisé le genre. Au contraire. Les auteurs se sont dit: ce n'est pas parce que les robots ne peuvent plus se révolter qu'ils ne se révolteront pas! Et ce thème de l'émancipation de la machine demeure très présent dans cette littérature.

Les robots sont-ils toujours présents dans les livres actuels?

Incontestablement non. Le robot n'est plus à la mode dans la science-fiction. Ou du moins plus dans sa forme traditionnelle de personnage articulé avec des bras et des jambes. Aujourd'hui, les auteurs s'emparent du clonage et des manipulations génétiques. Il y a désormais une confusion entre le robot, né de la mécanique et l'androïde, né de la biologie. On peut dire aujourd'hui que le clone est vraiment en train de supplanter le bon vieux robot car il offre plus de possibilités aux auteurs. Pour s'en convaincre, il suffit de lire *Reproduction interdite* de Jean-Michel Truong. Alors, si on trouve traces du robot tel qu'on avait l'habitude de le voir, c'est plus sous forme de clin d'œil. Dans *Meurtre à 30 000 kilomètres par seconde,* l'écrivain Christophe Lambert raconte l'histoire d'une femme qui reporte toute son affection sur un être mécanique.

Sous quelles formes retrouve-t-on le thème de la robotique dans la science-fiction moderne?

La domotique me paraît être un bon exemple du nouvel usage de la robotique. Avec elle, plus besoin de robots pour servir le café puisqu'il y a des machines à intelligences dédiées qui rendent complètement désuets les objets mécaniques. Mais ce qui est amusant c'est que le thème central de la révolte des machines continue à perdurer.

Dans une nouvelle intitulée *La Petite Joueuse d'échecs,* Robert Belfiore raconte l'histoire de maisons intelligentes qui se rebellent car l'un des automates qui composent l'une d'elles a été maltraité. On retrouve par conséquent les mêmes peurs, les mêmes fantasmes qu'auparavant mais transposés dans les technologies d'aujourd'hui. La science-fiction continue ainsi à mettre dans le futur les angoisses du présent.

Les nanotechnologies et les nanorobots ont-ils déjà été récupérés par les auteurs d'anticipation?

Bien sûr. Dans *Féerie* par exemple (J'ai lu, « Millénaires »), Paul J. McAuley aborde ce thème en racontant l'histoire d'un pirate de gènes qui aide une petite fille à donner une âme à ses poupées.

Les nanotechnologies permettent ainsi de faire réapparaître les robots sous une forme plus diffuse. Les nanorobots peuvent transformer l'homme en cyborg, modifier son psychisme, contrôler sa personnalité. Avec l'androïde, le cyborg, le nanorobot et aussi avec l'intelligence artificielle, on assiste bien à l'éclatement du robot traditionnel dans des thèmes beaucoup plus actuels. Les auteurs de science-fiction avaient raté le phénomène du PC, car ils ont besoin de peurs exagérées. Ils préfèrent les tentacules aux puces! Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies, ils ont pris conscience que notre société est façonnée par les technosciences.

Propos recueillis par Guillaume Fraissard

■ **www.noosfere.net/autres-mondes**

(1) Dernier ouvrage: *Graines de futurs,* collection « Autres mondes », Mango Jeunesse.

(2) Un robot n'a pas le droit de blesser un être humain ni de permettre par son inaction qu'un être humain soit blessé; un robot doit obéir aux ordres donnés par les êtres humains, sauf quand de tels ordres entrent en conflit avec la première loi; un robot doit protéger sa propre existence à la condition que cette protection n'entre pas en conflit avec la première et la deuxième loi.

Clés

1999
Sony lance le premier robot domestique, Aibo (« copain » en japonais et acronyme de Artificial Intelligence Bot). D'aspect canin, il est autonome, apte à apprendre de son environnement, réagir et interagir. Sa mémoire, liée à son expérience, permet de le singulariser de ses congénères artificiels.

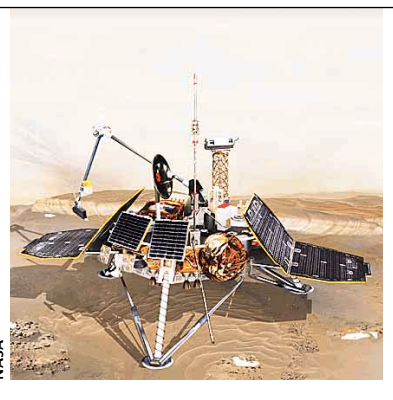

NASA

1999
Il a attiré l'attention du monde entier: le robot de la NASA Mars Polar Lander a disparu le 3 décembre, dix minutes avant de se poser sur la Planète rouge.

BRANDFUSION.COM

2004
Le Pentagone s'est lancé le défi du robot-mouche (Robofly). Dotée de quatre ailes et d'un œil unique, cette mouche mécanique servira d'espion discret.

Sabir cyber

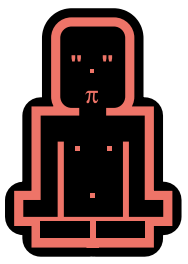

Robot

L'étymologie est mal élevée. Elle dit souvent crûment ce que la bonne société s'évertue à cacher. Ainsi du travail moderne, présenté par toute la littérature économique et politique avec une débauche d'euphémismes comme un accomplissement délicieux. Les économistes parlent de « capital humain », les dirigeants d'entreprise de « ressources humaines », les politiques d' « emploi ». L'étymologie, elle, parle de « torture ». *Travail* vient de *tripalium,* mot latin désignant un sympathique instrument fait de trois pals en faisceau, dont l'ergonomie particulièrement étudiée pour une des interfaces du corps humain atteignait un indice de satisfaction record chez les bourreaux.
On est loin des *robots?*
Pas du tout. Car le mot vient du tchèque *robota,* qui signifie « corvée, travail obligatoire ». Dans l'ancien slave (*slave* venant, au fait, du latin *slavus,* esclave), le mot *rabota* signifie justement « esclavage ».
On trouve la même racine dans l'allemand *Arbeit* (travail), qui, du STO à *« Arbeit macht frei »,* rappelle également des souvenirs. Le premier usage du mot *robot* pour désigner une machine revient à l'écrivain tchèque Karel Capek, qui, en 1920, écrivit *RUR,* une pièce de théâtre qui évoquait une firme, la RUR, fabriquant des automates capables de remplacer les ouvriers.
Ce mot de l'Est pourrait être l'un des symboles du XXe siècle. Héritier d'une double tradition, celle de ces automates qui distrayaient les cours de l'Ancien Régime et celle des corps à forme humaine mais inhumains (les statues antiques, le Golem, Frankenstein), le robot fut d'abord un mélange de cauchemar (dans *RUR,* ils se révoltent) et d'espérance (abolir la tyrannie du travail à la chaîne). Cette contradiction fut contournée, mais pas abolie, avec l'invention de l'ordinateur (1946). Isaac Asimov, autre écrivain de science-fiction, l'avait même précédée en inventant en 1942 le terme de *robotique (robotics),* qui tenait essentiellement en trois lois destinées à conjurer le mauvais usage des robots.
En gros: « On dirait que les robots, ils vont pas embêter les humains. »
Comme la science des ordinateurs s'appelait à l'époque la *cybernétique,* un robot à forme humaine animé par un ordinateur fut d'abord appelé un *cyborg,* puis plus tard un *androïde.* Cette dernière appellation fit ensuite se lever quelques sourcils féministes, la racine grecque *andros* désignant l'homme au masculin, mais *humanoïde* était déjà pris pour désigner quelqu'un de plus poilu qu'un robot et *gynoïde* n'eut aucun succès.
La laborieuse carrière des robots se poursuivit donc sous la forme d'androïdes (*Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques?,* de Philip K. Dick, donna *Blade Runner* à l'écran) ou de machines oubliant de travailler sous une forme humaine. Les robots ménagers, les robots de l'industrie automobile restent ainsi fidèles à Karel Capek.
Par une extension de sens assez osée, on parle aussi de *robot* sur Internet pour désigner un logiciel qui fonctionne tout seul, par exemple pour déclencher de fausses pages vues sur un site ou pour documenter un moteur de recherche. Mais, pour l'essentiel, le cyber prend ses distances avec la sueur; or le robot sent la sueur. Pas d'esclave, pas de travail, pas de torture au royaume des start-up.

A. L. D.

ENQUÊTE

L'homme qui veut faire danser les machines

Toshitada Doi, qui préside le Laboratoire des créatures numériques de Sony, rêve d'une machine sans utilité

TOKYO
de notre correspondant

Un costume vert foncé, une cravate assortie et une paire de baskets blanches aux pieds, Toshitada Doi avance à petits pas dans la pièce. L'homme est réservé, économe de ses mouvements comme de ses expressions : il prend délicatement dans ses deux mains un Aibo couleur argent que lui a préparé un assistant. C'est le modèle de seconde génération, celui que Sony vient de mettre en vente et qui réagit à la voix de son maître.

« Aibo, Aibo ! Tatte. » « Lève-toi ! » Le robot reste prostré. *« C'est la version anglaise. Dokutaa, Anglais, anglais ! »*, s'empresse de préciser l'assistant. D'une voix douce, amusée, Dokutaa (docteur)Doi articule : *« Aibo, let's dance ! Let's dance ! »* Le chiot se dandine enfin, et un grand sourire éclaire le visage de Toshitada Doi.

DES INSECTES COMME MODÈLES

Le concepteur d'Aibo n'est pas n'importe qui chez Sony : il est le coïnventeur du CD (avec l'équipe de Philips). Il a désormais rang de vice-président du groupe et dirige les Sony Computer Science Laboratories – un des principaux centres de recherche de Sony –, consacrés à l'informatique et au multimédia. Toshitada Doi, 58 ans, est également le président du Digital Creatures Laboratory, le Laboratoire des créatures numériques, le nouveau centre de recherche consacré exclusivement aux robots.

Avant de se faire une place au soleil chez Sony, les créatures numériques ont longtemps été purement et simplement ignorées par la marque : *« Personne n'avait le moindre intérêt pour ça chez Sony. Mais, bon, comme c'était moi le directeur, j'avais toute la liberté d'orienter les recherches où je voulais »*, se souvient Toshitada Doi.

C'est en 1993 que tout démarre. Toshitada Doi réfléchit à de nouveaux champs d'investigation dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il s'intéresse aux principes de Rodney Brooks, le chercheur du MIT (Massachusetts Institute of Technology), qui a mis au point une architecture appelée *subsumption architecture*, fondée sur un enchaînement d'actions réflexives, afin de concevoir des robots sur le modèle des insectes en les faisant réagir à des stimuli.

« A la fin des années 80, ces principes étaient devenus très populaires, raconte Toshitada Doi. *Jusqu'alors, on s'était cassé la tête pour faire entrer des tonnes d'informations dans les logiciels. Là, pas besoin de gros calculs, pas besoin de prévoir toutes les situations et toutes les actions. On se disait que cela mènerait à la clé de l'intelligence réelle. Mais, après quelques années, on s'est mis à dénigrer cette architecture, en disant finalement que ce n'était que de l'intelligence artificielle pour cafards ! Je me suis dit : d'accord, c'est trop limité pour faire un robot utile, mais pourquoi ne pas l'utiliser pour faire un robot qui amuse ? »*

Toshitada Doi charge alors un ingénieur de mettre au point un prototype : il a six pattes, des antennes et s'appelle Gengis. Le robot est prêt en deux semaines. Surpris par la rapidité du développement, Toshitada Doi se dit qu'ils peuvent faire mieux que des insectes. La barre monte d'un cran : ce sera un animal.

HELENE KERHERVE

TOSHITADA DOI est le concepteur d'Aibo. Ce petit robot domestique, construit sur commande par Sony, a déjà séduit quelque 45 000 clients dans le monde, dont certains en possèdent jusqu'à trois.

En avril 1994, une équipe est formée pour développer le chiot Aibo. La cellule a pour nom de code D21. L'architecture *subsumption* est abandonnée. L'équipe de Toshitada Doi développe alors une architecture propre, appelée Open R, qui fonctionne en modules. Sony en fait la présentation officielle en 1997.

Le premier Aibo, conçu pour une commercialisation au compte-gouttes, est lancé en 1999 : il possède l'équivalent d'un PC dans sa tête et grandit de manière autonome. La demande est telle que Sony passe à un nouveau modèle, plus adapté à la production de masse. L'Aibo de seconde génération réagit à la parole.

Toshitada Doi a de nouveau rehaussé la barre : son ambition se porte désormais sur le robot humanoïde. SDR-3X – nom du prototype – est un robot bipède de 50 centimètres de haut qui pèse 5 kilos, parle et marche à la vitesse de 15 mètres par minute. Il a fait sa première apparition publique fin novembre 2000 au salon Robodex 2000, à Tokyo, le premier salon sur le principe des « robots comme partenaires ».

Mais Toshitada Doi reste discret sur les projets de Sony : *« Nous avions annoncé que l'architecture Open R était utilisable pour toutes sortes de robots. Nous avions besoin d'une preuve, un robot qui puisse marcher était la meilleure façon d'en apporter une »*, dit-il. Ce qui le passionne, c'est de concevoir un robot qui danse : *« Au début du projet, nous voulions que cet humanoïde soit capable de danser. C'est une idée qui me plaît tout particulièrement. »* Et d'expliquer : *« Je suis contre ce sens des valeurs attaché à l'utilité des choses. Une peinture n'est pas utile. L'inutile a souvent beaucoup de valeur, nous enrichit. Si nous parvenons à créer des robots autonomes, le fait qu'ils aient ou non une utilisation n'a pas d'importance »*, poursuit-il.

Toshitada Doi croit profondément à ce principe. Son inspiration ne vient-elle pas de toutes ses passions et de ses activités extraprofessionnelles ? Il fait du tennis, du golf, de la voile, du ski. Il médite dans les temples ou chez lui comme s'il avait toujours vécu selon cette philosophie. Il est aussi musicien : le saxophone, mais aussi la quena, la flûte andine, sur laquelle il adapte des musiques japonaises.

Dokutaa Doi a un autre faible : composer des chansons de jazz. Trois de ses morceaux sont disponibles sur un CD qui vient de sortir, mais il tait le nom de la chanteuse et du label indépendant. Et, si la prochaine créature numérique de Toshitada Doi était un robot musicien ? On n'en serait pas vraiment surpris.

Brice Pedroletti

■ **www.csl.sony.fr**

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Stelarc ou le corps transformé

Inclassable, l'artiste australien transforme son corps en une machine capable d'explorer le réel et le virtuel

DEPUIS LES ANNÉES 70, l'artiste australien Stelarc a fait don de son corps à l'art. Don qui lui fut d'autant plus facile qu'il pense que notre corps est *« creux »* et totalement obsolète, à une époque où les technologies sont tellement plus efficaces et plus rapides. L'artiste d'origine grecque a amené son corps « volontaire » dans différentes situations extrêmes associant de manière contradictoire prothèses électroniques et comportements « télécommandés ». Stelarc est ainsi devenu, à temps partiel, au cours de ses performances artistiques, mi-homme - mi-robot, mi-humain - mi-machine. Et bien qu'il se défende de poser des questions métaphysiques, il ébranle sérieusement nos convictions et la perception que nous pourrions éventuellement avoir et de notre être et de nos actes ici-bas.

Imaginons, par exemple, notre réaction si nos membres devenaient incontrôlables parce que d'autres en auraient pris les commandes par un jeu d'influx électriques sur nos muscles ; influx eux-mêmes déclenchés à travers une connexion Internet.

UN TROISIÈME BRAS MÉCANIQUE

Dans ce type de performance, non averti lui-même de ses propres gestes, Stelarc voit son corps de 54 ans, nu, manipulé par d'autres. Il dit n'éprouver aucune émotion. Simple *« récepteur »*, il intègre dans son corps *« les désirs que d'autres ont émis à distance »* et expérimente ainsi ce que serait la télétransportation d'un seul corps en divers endroits simultanément.

Construite en 1998, la « walking machine » est un dispositif de marche, un système de locomotion pneumatique à six jambes actionnées qui peut avancer, reculer, marcher de côté, s'accroupir, se soulever. Installé au centre de la « walking machine » sur un plateau tournant, Stelarc commande ses déplacements en s'aidant d'un troisième bras – une prothèse mécanique dotée de mouvements qui complète son propre corps – et participe à la mise en marche générale du dispositif.

Les vidéos de ses performances le montrent juché sur ce techno-carrosse, chahuté sur cette grosse araignée pneumatique ; son corps semble englouti dans la machine, étouffé par le harnachement des câbles et capteurs, et de la prothèse qui lui permettent de négocier ses déplacements. Mais le corps humain, de son point de vue, n'est guère plus habile.

Les professionnels de l'art en général ne savent pas trop dans quelle catégorie classer Stelarc, cet artiste qui n'a que ses performances à vendre. Les chorégraphes s'ennuient devant la « walking machine ». Stelarc en performance ne fait aucun effort d'homme de spectacle. Il se contente de créer des situations et de montrer que les mouvements de son corps déterminent ceux de la machine, qu'il y a donc là un effet fusionnel homme-machine. Il n'y a pas d'effets de lumière ; quant à l'univers sonore, il se résume au son brutal et amplifié des mécanismes pneumatiques et des déplacements de la machine. Les responsables des musées non plus ne savent pas quoi faire de Stelarc.

Invité à Paris par le Centre national de la danse au cours du récent symposium Isea, Stelarc n'a pas pu monter la performance qu'il aurait aimé faire au Centre Pompidou. L'art technologique a du mal à se faire une place. Quelques semaines auparavant, alors qu'il avait mis son troisième bras aux enchères sur Internet, il n'avait pas non plus trouvé acquéreur. Ce sont finalement les roboticiens qui semblent se passionner le plus pour les constructions expérimentales de l'artiste. Une passion réciproque. Stelarc vénère en effet autant Marvin Minsky que les roboticiens japonais Ichiro Kato, de la Waseda University, ou Shigeo Hirose, du Tokyo Institute of Technology.

Inclassable, l'homme fourmille d'idées. Sa dernière en date, le « movatar », renverse la relation classique homme-avatar. Normalement, l'avatar se substitue à l'humain pour naviguer dans l'espace virtuel des réseaux et explorer le cybermonde. Dans le cas du « movatar », l'avatar animé par fonctions algorithmiques vient squatter le corps de Stelarc pour explorer le monde réel. Stelarc, dont le buste et les bras sont emprisonnés dans un harnais pneumatique, est connecté à l'avatar, dont il devient l'interprète physique ; ses membres inférieurs sont en revanche libres et donc eux-mêmes susceptibles d'interagir sur le comportement de l'avatar par un dispositif de capteurs. Stelarc apprécie particulièrement ces situations de *split body*, où le corps divisé fonctionne sur deux modes simultanément. *« Quand je me vois en vidéo en* movatar*, j'ai l'impression d'être une animation GIF ! »* Et il rit.

« REDESSINER L'HUMAIN »

Plus il fait de performances, plus Stelarc étend sa conscience du monde, lui l'éternel nomade qui ne passe pas plus de deux mois dans son pays. Plus il constate combien nos comportements sont prévisibles, plus il doute de notre libre arbitre. Stelarc voit ainsi notre corps comme un lieu vide, fragile, mais aussi comme un centre d'interactions complexes. Et ces constatations provoquent régulièrement chez lui des séries de rires en cascade. Stelarc nous met face à notre vacuité, à notre situation dérisoire, puis conclut qu' *« il serait urgent de redessiner l'humain pour qu'il soit plus compatible avec les machines »*.

Odile Fillion

■ **www.stelarc.va.com.au/photos/index.html**

PUBLICITÉ

ENQUÊTE

Bienvenue dans l'ère domestique

Après avoir conquis l'industrie, les Japonais destinent leurs robots au bien-être des personnes

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon est l'empire des automates: 60 % des robots opérationnels dans le monde s'y trouvent. Mais la première industrie robotique est malmenée par la crise: le parc est saturé, et l'heure est aux technologies de l'information.

Le salut arrive d'où on ne l'attendait pas: une nouvelle race d'automates destinée non pas à l'équipement industriel, mais au bien-être des personnes. Bienvenue dans l'ère du robot personnel – qui est au robot industriel ce que le PC est aux stations de calcul. Du divertissement aux soins pour personnes âgées, en passant par les tâches ménagères, toute une gamme de nouveaux robots sont à l'étude dans les laboratoires des sociétés japonaises et, pour certains, sur le point d'être commercialisés.

C'est Sony qui a été le premier à transformer l'essai: Aibo, nom de code ERS-111, est le premier « robot de divertissement » (Entertainment Robot) de l'ère moderne. Bien qu'expérimentale, la première version s'est vendue à près de 45 000 exemplaires. La seconde version, ERS-210, sortie le 16 novembre 2000, est, elle, directement conçue pour une production de masse: Sony compte en vendre au moins 100 000 unités. A 1 500 dollars, le nouvel Aibo est meilleur marché que son grand frère et a été doté de nouvelles fonctions : il reconnaît la parole et prend des photos. Sony a sauté le pas: Aibo est fabriqué dans une usine de Nagano par l'Entertainment Robot Company, une nouvelle filiale présidée par Toshitada Doi, l'un des gourous technologiques du groupe et l'inventeur du chien robot.

Tout juste présenté au Salon Robodex fin novembre à Tokyo, SDR-3X, le robot qui danse, 50 centimètres pour 5 kilos, pourrait bien être *le* prochain produit de l'Entertainment Robot Company. Il reconnaît une vingtaine de mots, peut en prononcer autant et est capable de tirer au but avec un ballon lorsqu'on lui demande.

La miniaturisation, les batteries, la technologie sans fil et les logiciels de reconnaissance visuelle et vocale sont autant d'applications pour lesquelles les groupes électroniques nippons excellent. *« Nous avons besoin de faire des avancées technologiques significatives pour pouvoir trouver plus d'applications aux robots,* explique Nobuto Matsuhira, un chercheur en robotique de Toshiba, *notamment en matière de contrôle et de programmation. »* Toshiba a créé un robot qui joue au volley pour démontrer le perfectionnement de ses fonctions de localisation et de reconnaissance visuelle.

Toutes sortes de découvertes sont applicables au robot : l'un des logiciels de reconnaissance vocale en cours d'étude dans les laboratoires de Toshiba et destiné aux appareils de navigation automobile reconnaît deux millions de types de phrase différents et comprend les défauts du langage (omissions, inversion...).

Si Toshiba garde secrets ses plans de « robot personnel », NEC en est déjà à un stade avancé du développement de R100. Sa commercialisation pourrait être décidée dès l'an prochain. Mis au point par un jeune chercheur, Yoshihiro Fujita, R100 est un robot à roulettes communicant – qu'on croirait issu du croisement d'un hibou et d'une cafetière. Yoshihiro Fujita l'a imaginé en interaction avec toutes sortes d'appareils de la maison (télévision, conditionneur, lumière), afin d'exécuter à distance les ordres oraux ou électroniques (par e-mail) qu'on lui donne, comme : « Eteins telle lumière ! Programme le magnétoscope à telle heure ! », etc.

COMPAGNON, AMUSEUR...

R100 est sensible aux formes humaines, peut reconnaître de manière précise dix personnes préalablement enregistrées et les appeler chacune par leur nom. Enfin, il envoie et reçoit des e-mails sous forme de messages audiovisuels: en filmant son interlocuteur ou en envoyant sur la télé le message qui lui est destiné. NEC imagine faire de R100 une sorte de robot domestique qui combine le rôle de compagnon, d'amuseur, d'ordinateur mobile et de télécommande vocale – à condition d'utiliser toutes sortes d'appareils compatibles.

D'autres fabricants s'intéressent au domaine de la santé : Sanyo Electric a mis au point une sorte de robot infirmier capable d'assurer des soins médicaux à domicile. Sous forme de chien en peluche, il est équipé d'un thermomètre, d'un appareil pour mesurer le pouls, et peut être connecté à divers appareils médicaux. Toutes les données qu'il recueille peuvent être transmises automatiquement par téléphone portable à un centre médical, tout comme les réponses des patients, auxquels il pose des questions. Sanyo prévoirait de le commercialiser à partir de 2001 à un coût inférieur à 6 000 francs.

Matsushita Electric a, de son côté développé un robot pour tenir compagnie aux personnes âgées, actuellement en cours d'expérimentation. Même les constructeurs automobiles s'y mettent. Honda travaille depuis 1986 sur la technologie du « robot qui marche » : la firme prévoit que l'habileté à se déplacer, mais aussi d'évoluer en évitant les obstacles ouvrira un vaste champ d'applications à la robotique.Le dernier en date de ses robots s'appelle Asimo. Il mesure 1,20 mètre, pèse 43 kilos et vient d'être présenté au public. C'est la quatrième génération de robots développée par Honda. Asimo marche de manière souple et rapide, mais il n'est pas autonome, il doit être programmé.

On parle, chez Honda, de toutes sortes d'applications possibles (robot guide, aide, ouvrier du nucléaire, etc.) ; sa commercialisation ne fait cependant pas encore l'objet d'un plan concret. Le constructeur automobile a déjà fait des émules, puisque même Toyota vient d'annoncer qu'il prévoit de développer toutes sortes d'automates pour la commercialisation d'ici à 2005.

Les créateurs de robots personnels devront relever plusieurs défis, dont celui de la sécurité : *« Il faudra munir les robots de boîte noire, comme dans les avions, en cas d'accident »,* dit Atsuo Takanishi, spécialiste en robots humanoïdes à l'université de Waseda. Quant aux utilisations pratiques, elles se heurtent aux questions de responsabilité produit des fabricants : *« Nous avons eu des demandes pour un chien robot pour aveugle. Cela demande un niveau tout autre de technologie. Nous n'en sommes pas encore là. C'est pour ça que les robots de divertissement sont le meilleur compromis. Cela nous permet d'apprendre »,* souligne Toshitada Doi, l'inventeur d'Aibo.

Brice Pedroletti

■ WAHIB, photographiste.
« ... quand le monde sera détruit en cendres, je me promènerai parmi les décombres, joyeux de pouvoir dire: c'est moi qui ai fait cela. » Nietzsche.

WAHIB

Objets de compagnie

Un chien bavard

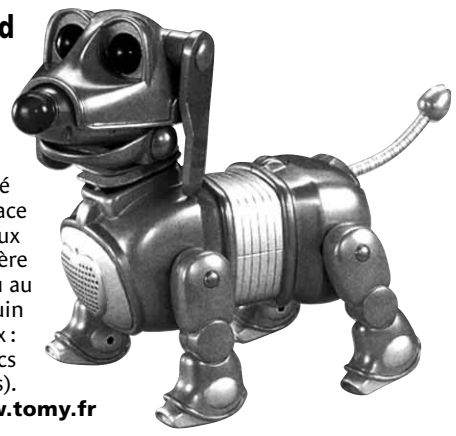

Se comportant à la fois comme un animal et comme un être humain, Dog.com dit 750 phrases, change de personnalité (16 différentes), se déplace et réagit aux sons, aux mouvements, à la lumière et au toucher. Vendu au Japon et, courant juin 2001, en France. Prix : 1 500 francs (228,67 euros).
■ www.tomy.fr

Un Palm à trois pattes

THE ROBOTICS INSTITUTE

Idéal pour apprendre à construire et à programmer un robot à moindre coût, le PPRK (Palm Pilot Robot Kit) se déplace, tourne sur trois roues et détecte les obstacles ou un mur grâce à ses trois capteurs. Prix : 259 dollars (environ 2 000 F), Palm non inclus.
■ ww.acroname.com/robotics/info/PPRK/PPRK.html

Un compagnon idéal

Véritable ordinateur multimédia sur roues, l'iRobot-LE est piloté par télécommande ou à distance par Internet. Il monte et descend un escalier, surveille la maison et dit une centaine de phrases... mais ne sort pas dehors car il ne résiste pas à l'eau ! Prix : 5 995 dollars (environ 48 000 F). Livré au printemps 2001, uniquement aux Etats-Unis.
■ www.irobot.com

Le rêve de la ménagère

Finie la corvée du ménage. Autonome, le robot aspirateur DC06 de Dyson traque intelligemment la poussière dans toutes vos pièces. Il prend 16 décisions à la seconde, détermine la meilleure route à prendre et ne revient pas là où il est déjà passé. Prix : 25 000 francs (3 811,23 euros). En vente au second semestre 2001.
■ www.dyson.com

Une ligne de conduite

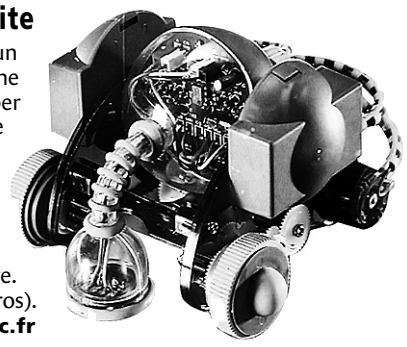

Doté d'un émetteur et d'un capteur infrarouge, le Line Tracker suit sans se tromper une ligne noire, tracée au feutre ou avec un ruban adhésif, sur un support blanc. Observez les corrections de trajectoire qu'il est obligé de faire ! Kit à construire. Prix : 620 francs (94,52 euros).
■ www.selectronic.fr

L'Aibo nouveau

Plus intelligent et plus réceptif, Aibo 2 manifeste joie ou colère en bougeant et en émettant des sons électroniques. Il mémorise de nouveaux comportements comme jouer, écouter et photographier, à condition de lui adjoindre un cerveau, sous forme de carte mémoire et de logiciels. Prix : 12 000 francs (1829,39 euros) + 3 270 francs (498,51 euros) pour l'achat de la carte et des cinq applications, qui peuvent s'acheter séparément. Fabriqué sur commande.
■ www.aibo.com

Une sélection d'Agnès Batifoulier

Start-up

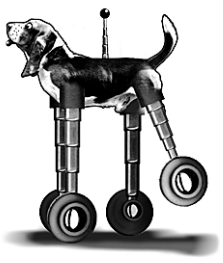

Wany
robot de maison français

Pekee devrait ressembler à un gros insecte sur roulettes. Comme Aibo, il ne saura pas emprunter les escaliers, dansera et grimacera pour divertir ses propriétaires, mais, en cela supérieur au chien de Sony, passera l'aspirateur ou gardera l'appartement de ses maîtres en leur absence. *« Les roulettes c'est pour limiter le risque industriel – un robot à pattes a davantage de risques de ne pas fonctionner –, c'est ma première entreprise et ma première expérience de mise en production, nous ne pouvons pas nous permettre une chose pareille »,* explique Erwann Lavarec, PDG de Wany, la start-up qui va le fabriquer. Le jeune homme veut lancer Pekee sur le marché grand public et la fabrication en série à la fin de l'année prochaine. *« Le marché du robot de divertissement décolle, grâce à Sony avec Aibo, qui en a vendu des dizaines de milliers »,* assure-t-il. Sony l'a fait, certes mais Wany, petite société montpelliéraine d'un an à peine, qui cherche 7 millions de francs pour se développer, saura-t-elle reproduire le miracle ?
L'ambition paraît démesurée. Pourtant Erwann Lavannec, thésard en automatique au laboratoire du Lirmm (Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier), défend brillamment Pekee. Malgré un physique d'étudiant vite grandi – il a 29 ans –, il se défait assez vite de l'étiquette « dingue de robots, pas méchant mais pas sérieux ». Sa caution intellectuelle : le Lirmm, laboratoire de robotique en pointe, 200 chercheurs et thésards. *« L'équipe de Wany peut compter sur nous pour des conseils ou des échanges de vues. En retour, Wany nous prêtera à l'occasion du matériel »,* explique Philippe Lucidarme, thésard dans le même laboratoire. Il a aussi réussi à trouver des industriels partenaires. De Politech, usine montpelliéraine, devraient sortir 100 Pekee avant la fin de cette année. Cette première série de « bestioles » sera vendue, à peu près 20 000 francs chacune, à des souscripteurs, en majorité des chercheurs, qui l'utiliseront comme une plate-forme de développement pour leurs travaux. *« Nous ne leur vendons pas que le robot, mais aussi la disponibilité de 18 ingénieurs spécialistes de robotique, pour développer leurs codes et les aider pour certaines extensions. Nous avons déjà trouvé une trentaine de clients »,* assure Erwann Lavarec.
Notre thésard a pris des cours de marketing et sait comment appâter l'investisseur : il a en effet monté un modèle de développement dont toutes les étapes sont potentiellement profitables. Ainsi, le stade « 100 robots pour chercheurs » permettra de profiter des conseils de ces premiers clients sur le robot, et de financer le perfectionnement de Pekee pour le grand public (production de masse pour la fin de l'année 2001) puis l'exportation vers les marchés a priori les plus réceptifs, Etats-Unis et Japon. Question prix, *« nous pourrions produire un robot à bas prix; mais, pour coller à la politique de Sony, nous le vendrons légèrement moins cher qu'Aibo »,* confie encore Erwann Lavarec, afin de bénéficier de cette image « luxe et snob » que Sony a su créer autour de sa créature. Enfin, la start-up compte vendre des services d'ingénierie à des industriels qui veulent développer leurs propres machines. Histoire encore de se retourner si Pekee ne plaît pas.

Cécile Ducourtieux

Le grand virage du commerce électronique

EN CETTE FIN OCTOBRE, à New York, les salariés de Theglobe.com sont convoqués. L'ambiance est morose. Rien à voir avec celle de novembre 1998, où le site de communauté s'était propulsé sur le devant de la scène grâce à une introduction en Bourse record. Les cadres font grise mine : non seulement l'action s'est effondrée de 98 %, mais ils doivent aujourd'hui réinventer l'entreprise qu'ils croyaient avoir hissée au rang de star de la nouvelle économie.

Chuck Peck, qui occupe depuis peu le poste de PDG, expose la stratégie dernièrement redéfinie : ne plus se contenter des transactions vers les particuliers, mais offrir aussi des services Internet de communauté à d'autre sites Web. Une réorganisation pour tailler dans les coûts et faire rentrer un surplus de chiffre d'affaires. Cependant, au vu des résultats du troisième trimestre – une perte de 16,6 millions de dollars pour des ventes de 6,7 millions de dollars –, le plus dur est à venir, à commencer par le licenciement de 41 % de l'effectif.

Voilà un scénario qui se joue aujourd'hui dans des dizaines de sociétés Internet dites Business to Consumer (B to C, à destination du grand public) en mauvaise posture. La migration de ces cybermarchands vers les transactions interentreprises, dites Business to Business (B to B), vire à l'hémorragie.

Un exode qui touche aussi bien des sites de livraison à domicile comme Urbanfetch – qui a récemment mis un terme à ses offres de cassettes vidéo et snack aux particuliers pour se repositionner en service d'expédition vers les entreprises – que des moteurs de recherche tel Ask Jeeves, refondu de A à Z pour se recentrer sur des services de recherche proposés à d'autres sites.

RÊVES DE GRANDEUR

Même des éditeurs de logiciels spécialisés dans le commerce en ligne, à l'image de Vignette ou d'InterWorld, se détournent des cybermarchands pour courtiser les grands groupes. La raison première de ce revirement : nombre de modèles B to C n'ont jamais fonctionné, et ne fonctionneront jamais.

Cet exode est né du désespoir de net-entreprises malmenées qui se ruent sur la prochaine mode business. Mais, là non plus, on ne gagne pas à tous les coups : peu convaincus, les investisseurs ont massacré plus d'un prétendant au Business to Business, à l'image du distributeur de logiciels Beyond.com, du revendeur d'ordinateurs Outpost.com ou du site d'enchères Bid.com. Ces trois titres ont plongé en Bourse. *« Vendre de l'espace publicitaire sur un site n'a rien à voir avec offrir des services aux entreprises »,* souligne Bryan Kester, chef de projet chez le capital-risqueur Redleaf.

Reste que la Toile a un pouvoir de rédemption, car elle permet de toucher et de satisfaire rapidement de nouveaux types de clients. Dans l'univers ultra-évolutif du Net, la mutation des modèles économiques est non seulement possible, mais quasi requise. *« La plupart des net-entreprises modifient leur modèle économique trois à quatre fois par an »,* explique Patricia Seybold, PDG du groupe d'analyse de marché Patricia Seybold Group. Le défi le plus redoutable, pour les entreprises qui tentent une telle mutation, est de déterminer quand faire ce saut. Difficile, parfois, de faire la distinction entre une opportunité commerciale exceptionnelle et la dernière mode sur la Toile.

Lorsque Udai Shekawat, PDG d'AskMe, lança son entreprise de logiciels de partage des connaissances en août 1999, il avait clairement pour objectif de concevoir un logiciel de qualité. Mais, du jour où le site Web dédié à la gestion des connaissances d'AskMe a rencontré un succès d'audience et donc engrangé des recettes publicitaires, plus d'un cadre maison - Udai Shekawat y compris - a imaginé que la société allait s'imposer comme un grand portail Internet.

« Pendant une brève période, nous nous sommes vus défier Yahoo! », évoque le PDG. Mais, très vite, l'examen des perspectives de croissance du marché et des revenus a rappelé les dirigeants à la raison. En janvier 2000, Udai Shekawat a dû inviter ses développeurs à se recentrer sur l'écriture de logiciels. De grandes entreprises ont acheté les logiciels d'AskMe pour les implanter sur leur intranet. Aujourd'hui, les ventes proviennent à 90 % de la clientèle d'entreprises, alors qu'il y a encore six mois AskMe tirait la totalité de son chiffre d'affaires des espaces publicitaires présents sur son site. La firme compte dégager des bénéfices d'ici à six mois.

Dès qu'une société s'est décidée à muer, elle ne doit pas perdre une seconde, car les atermoiements se paient au prix fort. Theglobe.com, par exemple, a tardé à mettre en œuvre son recentrage B to B. Résultat : l'érosion des rentrées publicitaires sur le site n'a pas été de suite compensée par un décollage de l'activité B to B. Aujourd'hui, avec un effectif réduit et moins de 24 millions de dollars de trésorerie, l'avenir de l'entreprise paraît incertain.

Chez Beyond.com, ce sont des querelles intestines qui ont freiné le repositionnement : certains cadres prônaient un recentrage exclusivement B to B, mais le PDG, Mark Breier, ne voulait pas abandonner l'activité grand public. Affectée par des pertes croissantes et des défections parmi ses cadres, l'entreprise a finalement laissé tomber cette activité, mais l'action continue de stagner en Bourse.

A l'inverse, savoir saisir à temps les opportunités B to B quand elles sont mûres paie. En 1998, deux ans après son lancement, Ask Jeeves s'avisa de proposer aux entreprises des licences de ses logiciels : aujourd'hui, près de la moitié des 750 salariés travaillent pour le pôle B to B, qui a généré un chiffre d'affaires de 13,2 milions de dollars lors du dernier trimestre, soit 45 % du total. La firme prévoit de parvenir à la rentabilité à la mi-2001.

Vu l'importance du facteur temps, il est crucial, pour une entreprise, que ses employés sachent s'adapter sans délai. En février, lorsque Paula Jagemann décida de créer une filiale dédiée aux services d'hébergement de sites d'entreprises, indépendante de son site d'e-commerce OnlineOfficeSupplies.com, elle réunit sur le pont ses 120 salariés et leur exposa ses projets dans le détail. Cela évita une fuite massive des cerveaux. Paula Jagemann estime que cette nouvelle activité devrait engranger, cette année, 15 millions de dollars de chiffre d'affaires, soit la moitié du total. *« Il faut procéder comme un homme politique : faire passer encore et toujours le même message aux salariés »,* conseille-t-elle.

Mais, parfois, la méthode de la Grande Faucheuse est la seule qui vaille. Les entreprises qui partent du principe que leur effectif est a priori qualifié pour aborder un métier nouveau s'exposent à de sévères déconvenues. Prenons OpenTable, qui a fait ses dents en proposant des services de réservation en ligne à la clientèle des restaurants. Face à des résultats décevants, cette entreprise a saisi une opportunité plus alléchante : proposer aux restaurants et hôtels des systèmes de réservation et des outils d'analyse des profils-clients sur le Web. Cet été, l'entreprise a refondu son équipe managériale et mis en place un nouveau PDG. Mais une poignée de salariés désapprouvaient ces changements et la modification de culture allant avec. Jeffrey Edwards, le nouveau PDG, n'a pas hésité à licencier les mécontents : *« Nous ne pouvions pas laisser s'installer cette attitude négative. »*

Brutal ? Sans doute. Mais cela a convaincu les investisseurs d'injecter 42 millions de dollars supplémentaires dans l'entreprise le mois dernier.

MANŒUVRES DÉLICATES

Dans la mesure où changer de modèle économique n'est pas donné, se doter d'appuis financiers constitue un point non moins crucial. HomePortfolio.com, fort d'un site Web de vente de mobilier doublé de services *B to B* vers les fabricants de meubles, a ainsi eu besoin de lever de nouveaux fonds il y a quelques mois. La direction n'a pas caché qu'à terme sa véritable source de revenus viendrait du pôle *B to B* alors que le pôle *B to C* allait disparaître. Un discours qui a séduit les investiseurs puisque, en mai dernier, HomePortfolio est parvenue à lever 48 millions de dollars.

Il n'empêche : tourner le dos à son activité de base est une manœuvre assez risquée. En 1999, bien qu'ayant déclenché son opération de séduction vers les responsables achats des entreprises, Beyond.com a investi en publicité plus de 20 millions de dollars dans des spots télévisés ciblant le consommateur : on y voyait un homme nu, heureux de commander de chez lui, où nulle tenue décente n'est exigée. Mais les responsables achats de grands groupes, assez collet monté, pourraient ne pas retenir un fournisseur dont la mascotte est un homme sans pantalon. Selon Michael Dunn, PDG de Prophet Brand Strategy, cabinet spécialisé dans le conseil en image : *« Etre reconnu comme une marque grand public est souvent un frein à l'évolution vers le* B to B. *»*

De fait, rien ne permet de distinguer à l'avance les transformations viables à terme de celles qui n'auront été qu'une énième élucubration tactique sur Internet. Plus d'une tentative de repositionnement stratégique a essuyé un échec cuisant. Prenons Value America, qui avait cherché à marcher dans les pas d'Amazon, elle a pris un virage à 180° en août 2000, offrant à d'autres firmes des services de saisie et d'exécution des commandes. Trop tard : le 20 octobre, Merisel, distributeur d'objets high-tech, rachetait finalement ses actifs.

Les entreprises les plus aptes à franchir l'abîme sont celles qui intègrent d'emblée le caractère inéluctable du changement. Cela implique de concevoir un système d'e-commerce flexible. C'est le cas de Timbuk2 Designs, concepteur d'un système de design informatique permettant au client de dessiner son propre sac à dos. Toutefois, ce système a été assez adaptable pour permettre également aux détaillants de matériel de sport de proposer ce service de personnalisation à leurs clients. D'où une nouvelle source de gains.

Les employés aussi doivent être flexibles. Lors des entretiens d'embauche, certaines entreprises Internet interrogent les candidats sur leur comportement en situation d'incertitude. Alors que l'univers de la net-économie oblige à des virages tactiques brutaux, il faut que les sociétés réagissent vite pour amortir les coups ou rebondir sur des opportunités nouvelles. *« Nombre de réorganisations capotent au niveau de la direction générale,* estime Adam Klein, président d'Ask Jeeves. *Il faut s'entourer de collaborateurs qui donneront toujours la priorité à la mission de l'entreprise. »* Même si cette mission change – presque – aussi souvent que les salariés de chemise.

Ben Eglin

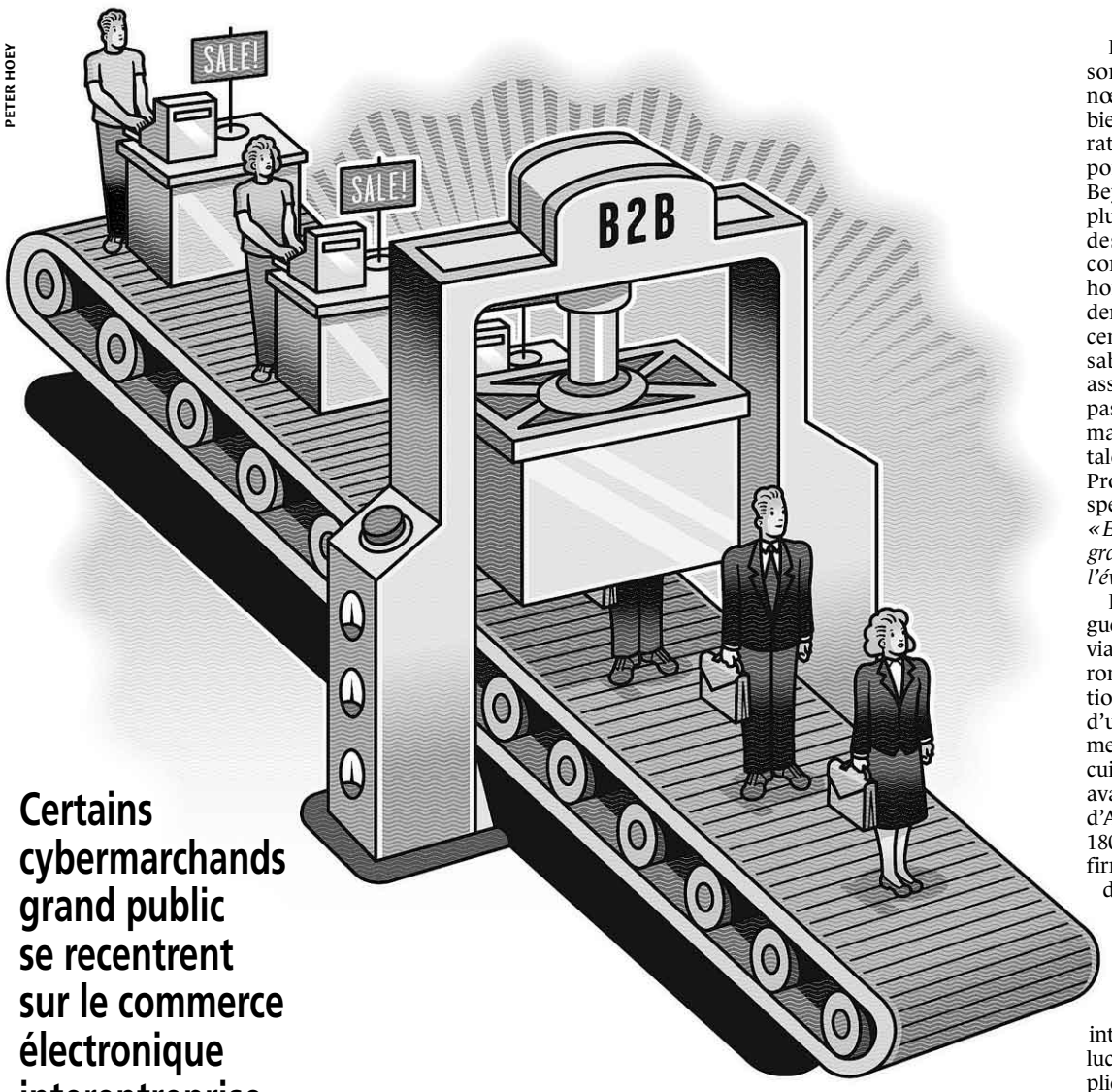

PETER HOEY

Certains cybermarchands grand public se recentrent sur le commerce électronique interentreprise

Le militantisme lucratif de Grassroots.com

IL ÉTAIT UNE FOIS Grassroots.com (du temps de la « dot-com »-mania de septembre 1999), site Internet d'informations et de militantisme politiques. Le principe était le suivant : les sujets traités devaient attirer les visiteurs, qui à leur tour attireraient les publicitaires. Malheureusement, le système n'a pas fonctionné comme prévu. Les visiteurs n'étaient pas suffisamment nombreux pour que le site soit vraiment rentable. Nielsen/NetRatings déclare que le nombre de visiteurs du site Grassroots était trop peu élevé pour être chiffré.

Aujourd'hui, la start-up de San Francisco cherche à faire des bénéfices d'une autre manière : elle propose des prestations ayant pour objet l'organisation de campagnes de lobbying et de mobilisation à des groupements professionnels, des associations à but non lucratif, mais aussi une bibliothèque en ligne proposant des tracts de campagne.

Voter.com, autre site politique, suit la même stratégie. *« Je pense qu'ils réalisent qu'il n'y a pas vraiment de marché pour les portails politiques »,* observe Jeremy Sharrard, analyste chez Forrester Research. Grassroots a modifié son comité exécutif pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie.

Le 15 novembre, Mike McCurry, ancien porte-parole de Bill Clinton à la Maison Blanche, a été nommé PDG. Pour preuve de la nature bipartisane du site, Mike McCurry a été recruté en février par John Sununu, qui fut chef du personnel pendant le mandat présidentiel de George Bush, pour intégrer le conseil d'administration. Bien que Mike McCurry ait peu d'expérience dans le secteur privé en matière de direction, il apporte ses relations avec l'establishment politique de Washington.

Le site de militantisme politique cherche à vendre ses services à des groupes commerciaux et à des organismes à but non lucratif

Pour les membres des groupes de pression et leurs cibles, la politique est synonyme de gros sous. L'hebdomadaire *Congressional Quarterly* a estimé que le lobbying politique représentait une industrie de 39 milliards d'euros en 1999. Mais seule une infime partie – bien moins de 1 % – a été consacrée à Internet. Grassroots pense pouvoir récupérer une plus grande part de ce gâteau en criant haut et fort qu'Internet possède un réel potentiel permettant de rassembler, à moindre coût, des citoyens partageant les mêmes opinions.

L'Association des enseignants californiens (CTA) compte parmi les premiers convertis : *« Vous pouvez envoyer aux gens des informations aussi riches et aussi complexes que celles que vous leur envoyez par courrier pour un coût nettement moindre parce que vous n'avez pas besoin de payer des frais d'envoi ou de port »,* remarque Robert Cherry, administrateur adjoint de la CTA à Burlingame, en Californie.

Les Action Alerts comprennent des liens vers une page Web contenant plus d'inforsmations, que les lecteurs peuvent facilement faire suivre à d'autres. Grassroots ajoute alors leurs noms à leur base de données pour des contacts futurs. Basé sur ces données, le service Mobilize personnalise les demandes et génère même des notes de remerciement. Les groupes qui l'utilisent réalisent des économies sur les frais d'envoi. Les 11 000 euros que Grassroots fait payer par campagne s'élèvent à 25 cents par personne pour la CTA – moins de la moitié des dépenses du courrier direct. Pour le groupe des enseignants, cela en valait la peine : leur campagne contre une proposition de loi a été couronnée de succès.

Toutefois, Grassroots nourrit les plus grands espoirs – et une grande partie des 33,5 millions de dollars qu'elle a levés en février auprès d'Advanced Technology Ventures, Knight Ridder Ventures, et AIG Horizon Partners dans ce qu'elle appelle le « projet Jefferson ». Il s'agit d'une application de gestion-adhésion accessible via une page Web et à destination des grands groupes à but non lucratif. Lorsque la version bêta de Jefferson sera disponible en début d'année prochaine, elle aidera les groupes à adapter les demandes aux particuliers les plus susceptibles d'être intéressés.

Par exemple, si Amnesty International, client de Grassroots, souhaite s'adresser à des personnes soucieuses du respect des droits de l'homme en Birmanie, Jefferson les localisera dans la base de données et fournira des informations pour pouvoir les contacter.

Mais Grassroots.com n'est pas encore au bout de ses peines. Alors qu'une étude de Forrester Research a montré que 46 % des votants potentiels prévoyaient de rechercher des informations politiques en ligne, seulement 11 % avaient l'intention de consulter des sites tels que Grassroots. Les responsables de celle-ci déclarent que les affaires reprendront avec le temps. Ils prévoient que le potentiel du marché en ligne d'influence politique mettra trois à cinq ans à se développer.

Jeremy Sharrard, qui travaille chez Forrester Research, déclare : *« Comme tout ce qui implique le gouvernement ou une organisation à but non lucratif – où le résultat financier n'est pas l'essentiel –, les choses bougent beaucoup moins vite. »*

L'inaction du gouvernement pourrait bien être à l'origine du développement des sites politiques en ligne, observe Mike McCurry. Avec le peu de marge dont bénéficient les républicains à la Chambre des représentants et une possible division à parts égales du Sénat, *« Washington sera prise dans un embouteillage politique perpétuel,* déclare-t-il. *Et il faudra trouver un itinéraire de délestage. »* Si Mike McCurry sait s'y prendre, Grassroots sera la solution.

Margaret Young

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne et Thibaut Devillard / Tradweb.

Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. **Fax :** 01-53-38-42-97. **E-mail :** hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.
Rédaction : Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart, Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers), Olivier Zilbertin (Enquête).
Edition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Olivier Houdart, Christiane Tricoit.
Publicité : Le Monde Publicité. **Directeur général :** Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2000. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2000 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.